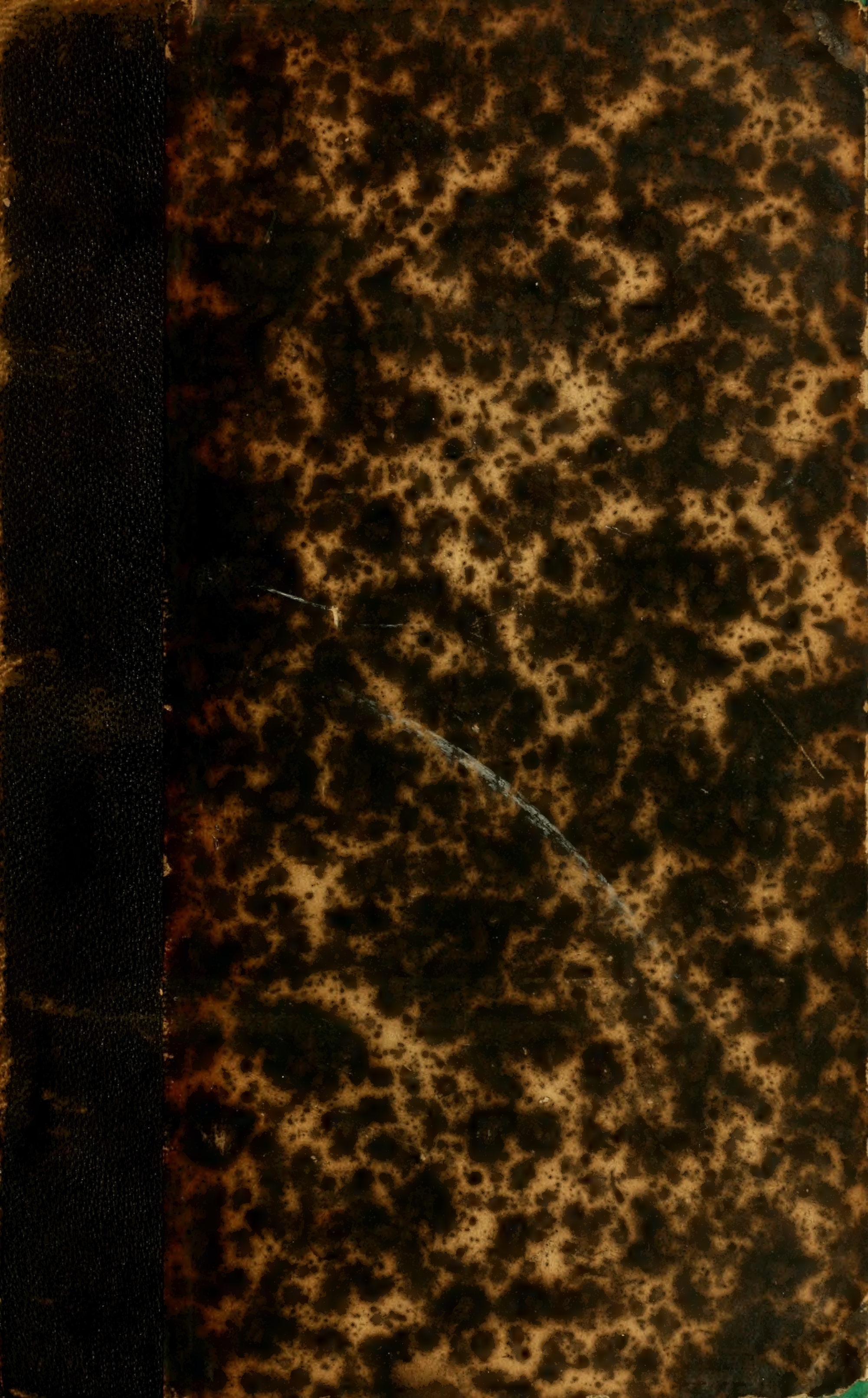




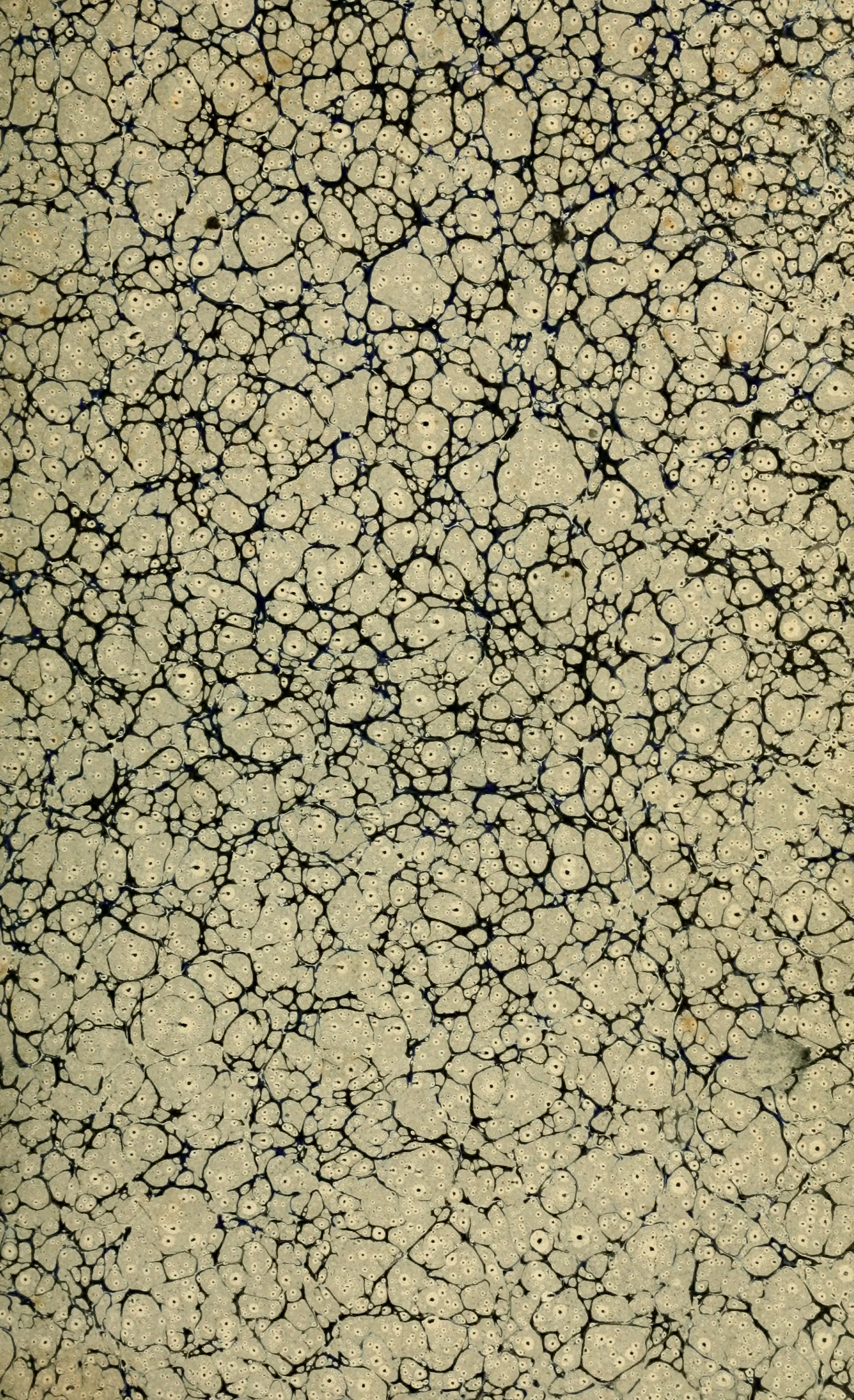


TABLE GÉNÉRALE

Paris. — Typ. de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

TABLE GÉNÉRALE

PAR LÉON GAUTIER

Ancien élève de l'École des Chartes, archiviste aux Archives de l'Empire,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique
pour les travaux historiques.

SUIVIE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

3e ÉDITION

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS

GAUME FRÈRES ET J DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1861

AVIS AU LECTEUR

Cette *Table générale* n'est pas une reproduction, ni même un simple remaniement de la table des deux premières éditions ; c'est un travail ENTIÈREMENT NOUVEAU que nous recommandons à la bienveillante attention des lecteurs de l'abbé Rohrbacher, et principalement à celle des hommes d'étude dont nous avons principalement souhaité de conquérir l'estime.

Le but que nous nous sommes surtout proposé, c'est que cette *Table des matières* pût en même temps servir, au moins dans une certaine mesure, de *Dictionnaire abrégé d'histoire ecclésiastique*. Tel était aussi le but que se proposait, au siècle dernier, l'auteur anonyme de la table de Fleury. L'aurons-nous atteint comme lui, avec un système qui diffère notablement du sien ? C'est au lecteur de décider.

Nous voulons éviter, autant que possible, de comparer notre œuvre à celle qui complétait les deux premières éditions de cette *Histoire de l'Église*. Nous constaterons seulement que notre table a été faite sur le livre même de l'abbé Rohrbacher, et non, comme la précédente, sur les tables analytiques que l'illustre historien avait placées à la fin de chacun de ses volumes.

Un nombre bien plus considérable d'articles qui sont en général bien plus développés et qui ont heureusement comblé de très-fréquentes et très-regrettables lacunes ; l'introduction de l'élément chronologique qui faisait complétement défaut dans la table des premières éditions ; une place beaucoup plus large consacrée aux ar-

ticles qui ont pour objet la théologie et la philosophie de l'histoire; l'intercalation dans cette table générale d'une série nombreuse de tables particulières, dont pas une n'existait dans le premier *Index*, et qui offrent, par ordre chronologique, les listes des papes, des conciles, des hérésies, des missions, des ordres religieux, etc., etc.; l'emploi dans tout le cours de ce livre d'une méthode nouvelle, que l'on sera surtout à même d'apprécier dans la division de chacun de nos articles : tels sont encore quelques-uns des caractères principaux qui distinguent notre œuvre de celle de nos devanciers.

Nous avons eu souvent l'occasion, dans nos articles théologiques, de traiter certaines matières infiniment délicates Nous espérons, il est vrai, n'avoir rien dit de contraire à la saine doctrine; mais, en tout cas, nous soumettons humblement tout ce que nous avons écrit au jugement de l'Église.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

OBSERVATIONS

A M. L'ABBÉ CAILLAU

SUR SES DOUZE ARTICLES DE CRITIQUE

CONCERNANT

L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR M. L'ABBÉ ROHRBACHER.

Nous avions pensé un moment pouvoir supprimer nos observations à M. l'abbé CAILLAU sur ses douze articles de critique. Mais ces mêmes articles nous ayant été opposés comme une autorité grave, par M. l'abbé de La Couture, et par l'auteur anonyme d'un mémoire clandestin adressé à l'Épiscopat français, nous croyons devoir reproduire nos premières observations, et y joindre quelques autres à M. l'abbé de La Couture et à l'auteur anonyme du mémoire clandestin. Nous terminons le tout par la dernière Encyclique de notre Saint-Père le Pape Pie IX, aux cardinaux, archevêques et évêques de France.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Le volume de la table de l'*Histoire universelle de l'Église catholique* était imprimé à moitié, quand nous avons eu occasion de lire douze articles de critique sur cette histoire dans la *Bibliographie ca-*

tholique, attribués généralement à M. l'abbé Caillau. Dans ces douze articles, nous avons trouvé beaucoup de choses dont nous espérons profiter, quelques-unes même dont nous profiterons dès ce moment. On ne demande ordinairement à un journaliste qu'une justice impartiale; vous, monsieur l'abbé, vous voulez bien, dans vos articles, nous témoigner quelquefois de l'estime et même de l'amitié ; nous vous en remercions de tout notre cœur. Vous voudrez donc bien nous permettre de vous faire quelques remontrances sur certains de vos jugements et même sur certaines de vos assertions.

Nous avons dit dès la préface : « Nous prenons pour règle de nos affections et de nos pensées, non pas notre individu, ni tel autre que ce soit, non pas encore notre patrie, mais l'Église de Dieu, l'Église catholique, apostolique et romaine. » Dans le volume XX, p. 505 [1], nous disons : « Pour ne m'égarer point, je pris dès lors (1828) l'engagement que je prends ici : J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela. » En 1845, nous avons prié qu'on examinât, « dans chaque volume de cette histoire, ce qui ne serait pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siége, soit pour le fond, soit pour l'expression. Nous disons : *aux doctrines et à toutes les doctrines du Saint-Siége, non à aucune autre*. Tout ce qui ne sera pas trouvé exactement conforme à ces doctrines, nous le corrigerons et nous ferons connaître aux souscripteurs les corrections qui auront été faites [2]. » Nous aurions souhaité beaucoup, monsieur l'abbé, qu'il vous eût plu de faire attention à cet engagement et à cette prière de notre part; vous auriez pu nous rendre grand service. Au lieu de cela, vous commencez par nous faire un reproche de ce que, sur telle matière, nous ne pensons pas comme Bossuet ni comme vous-même. Nous en sommes bien fâché ; mais nous n'avons pris aucun engagement de penser comme Bossuet ni comme quel que ce soit de nos amis. En voici la raison. Quelque amitié que nous puissions avoir pour votre personne, nous ne vous prenons cependant pas pour l'Église romaine. Il y a plus : nous avons employé quelquefois certaines locutions de Bossuet, en particulier pour traduire plus littéralement l'Écriture sainte ; or, monsieur l'abbé, il se trouve que vous nous reprochez ces locutions comme des fautes de français.

Nous vous dirons confidemment à ce propos : Les originalités de style, de récit ou de réflexions qui ont pu vous offusquer de temps à

[1] P. 497 de la 2e édition. — [2] T. 25, p. 1.

autre, sont bien des fois un fait exprès. Voici pourquoi. Dans cette confusion de langues et d'idées où nous vivons, notre but, ou plutôt, puisque je vous parle confidemment, mon but a été de présenter l'ensemble de la religion catholique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; de le présenter dans toute l'exactitude et en même temps dans toute la latitude dogmatique que demandent et que permettent les décisions de l'Église romaine, et de combattre, chemin faisant, toutes les erreurs opposées, anciennes et modernes, afin de rétablir, autant que possible, l'union des esprits dans l'unité et la vérité des idées. Mais un si long travail, il fallait le faire lire; pour cela, il fallait éviter la monotonie, il fallait de temps en temps divertir, je dirai même dérouter en quelque sorte l'esprit du lecteur pour le délasser et lui faire avaler, en passant, bien des vérités assez dures. Aussi, m'attendais-je à bien d'autres clameurs qu'il n'y en a eu, et je m'étonne comme vous qu'on ait lu ce long ouvrage dans tant de séminaires et de communautés ecclésiastiques, malgré votre zèle constant pour en détourner.

Vous regrettez, monsieur l'abbé, que nous n'ayons pas eu un homme capable de nous signaler ce qu'il pouvait y avoir d'inexact dans chaque volume. Nous le regrettons pour le moins autant que vous. Plus d'une fois nous avons cherché un adversaire qui voulût bien examiner, dans ce que nous avons écrit, ce qui ne serait pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siége. Jamais nous n'avons été assez heureux pour en trouver un : seulement, nous en avons rencontré plus d'un, qui, comme vous, voulurent bien nous apprendre que nous ne pensions pas comme eux, et qui ont même pris la peine de nous attribuer et de nous faire attribuer, par écrit, des choses que nous n'avons ni dites ni faites. Et voilà pourquoi nous avons cru nécessaire de dire un peu en détail ce que nous avons dit et fait. Vous en êtes scandalisé, mon cher monsieur, comme d'une chose peu séante. Nous le comprenons. *Factus sum insipiens; vos me coegistis.*

Dans chacun de vos articles, vous nous faites une grosse querelle sur la question de la certitude. Si vous aviez eu la complaisance de remarquer et de vérifier ce que nous disons au commencement du vingt-cinquième volume, paru avant votre premier article, vous auriez pu vous épargner vos doléances philosophiques et donner à vos lecteurs une idée plus vraie de ce qu'il en est. Nous disons dans ce volume, p. 3 de l'avertissement : « Mais si d'autres ne nous ont pas indiqué de rectifications importantes à faire, nous en avons découvert une nous-même. Elle se trouve dans le présent volume, p. 483 et suivantes [1], et concerne le système philosophique de Descartes sur

[1] P. 525-535 de la 2e édit.

la certitude. D'après les explications authentiques de ce philosophe, que nous avons rencontrées dans ses ouvrages, son système se concilie très-bien avec celui d'Aristote, et avec celui de tout le monde, et il nous semble qu'il n'y a plus de quoi se disputer. » — Cette conciliation, exposée t. XXV, p. 483 et suivantes, nous l'avons reproduite t. XXV, p. 305 [1]. Il paraît que nous ne l'avons pas répétée assez souvent, puisque M. l'abbé Caillau n'y a pas pris garde.

En revanche, vous trouvez mauvais que nous revenions si souvent sur la doctrine de l'Église touchant la grâce et la nature. Cependant nous en indiquons presque toujours le motif : ce sont les idées fausses ou incomplètes de tant d'auteurs français sur cette matière, idées fausses et incomplètes que nous croyons devoir redresser par la doctrine de l'Église, doctrine qui nous paraît trop peu connue en France. Par exemple, il y a tel catéchisme diocésain où il n'est pas dit un mot de la grâce. Ailleurs, un professeur de dogme disait à ses élèves : « Messieurs, pour le traité de la grâce, nous vous en faisons grâce. » Enfin, nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré un seul ouvrage, publié depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1840, où la doctrine de l'Église sur cette matière soit exactement et complétement exposée. Cependant, si elle ne l'est point ainsi, il est impossible qu'on s'entende jamais sur la nature et la grâce, la raison et la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et les conséquences fondamentales qui en découlent.

Vous nous blâmez encore de parler ici et là de l'origine du pouvoir temporel. Voici nos excuses. Comme cette question est beaucoup agitée dans le monde, nous avons examiné ce que les Pères et les docteurs de l'Église enseignent à cet égard. Or, nous avons trouvé que la doctrine commune des Pères et des docteurs catholiques, en particulier des docteurs français, y compris Bossuet, Fénelon et Massillon, c'est que Dieu communique la souveraineté temporelle ordinairement par le peuple. Au contraire, nous avons découvert que l'absolutisme royal ou le despotisme est une nouveauté anglicane, introduite pas l'apostat Cranmer [2]. Ce que nous avons découvert, nous l'avons dit et répété, afin qu'on rende à chacun ce qui lui appartient, et que l'on n'attribue point à l'Église catholique ce qui appartient à l'église anglicane. Est-ce que vous trouveriez cela mauvais ?

Un reproche capital que vous nous faites, mon cher monsieur, c'est de ne pas penser comme vous sur le degré de connaissance que les gentils avaient ou non du vrai Dieu. Sans doute, à vos yeux, nous pouvons avoir tort de ne pas penser comme vous en toutes choses.

[1] P. 328 et 329 de la 2e édit. — [2] T. 24, p. 92 et 93. — [3] P. 90-92 de la 2e édit.

Mais au moins n'auriez-vous pas dû, ce semble, laisser ignorer à vos lecteurs que, sur cette question, entre autres, nous ne disons rien de nous-même, que nous ne faisons que citer textuellement les Pères et les docteurs les plus autorisés dans l'Église : Minucius Félix, Irénée, Tertullien, Cyprien, Lactance, Arnobe, Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Augustin et saint Thomas, parmi les Pères ; Bailly, Hooke, Petau, Thomassin, Huet, Tournély, Bergier, etc., parmi les théologiens modernes. Imputer à quelqu'un, comme une nouveauté inouïe, ce qui est la doctrine commune des Pères et même des théologiens ; imputer cela à un auteur dans onze ou douze articles et pendant trois et quatre années consécutives, de 1846 à 1849, n'est-ce pas tromper son lecteur et calomnier l'auteur ? En pareil cas, un honnête homme ne se croirait-il pas tenu à quelque réparation ?

Vous semblez en convenir dans une note de votre dernier article, mai 1849, p. 505. On y lit ces paroles : « Nous devons à la vérité de dire qu'une fois dans son ouvrage, M. l'abbé Rohrbacher parle sagement, et contredit toutes ses erreurs passées, reconnaissant que, d'après l'Encyclique de Grégoire XVI, « hors de l'Église catholique on peut bien trouver quelques débris de vérités, mais nul ensemble, nulle vérité complète (t. III, p. 310). » Pourquoi n'a-t-il pas toujours parlé de même ? » — Mais, mon cher monsieur l'abbé Caillau, nous avons toujours parlé de même ! et dans la préface, et dans le livre II, et dans le livre III, et dans toutes les occasions qui se sont présentées. Non-seulement nous disons toujours la même chose, mais c'est pour prouver cette chose-là que nous avons embrassé l'histoire depuis le commencement du monde. De grâce, lisez donc une fois dans la préface ces paroles : « Or, l'Église catholique, dans son état actuel, remonte de nous à dix-neuf siècles, et de là, dans un état différent, jusqu'à l'origine de l'humanité. Elle embrasse ainsi tous les siècles, depuis Grégoire XVI jusqu'à Adam. Hors de là, rien de pareil ; hors de là, nul ensemble ; hors de là, quelques fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans le christianisme total, trouvent leur place, comme les pierres détachées d'un même édifice. L'Église catholique est ainsi le genre humain, constitué divinement et divinement conservé dans l'unité, pour répondre à qui l'interroge, nous dire d'où il vient, où il va, quels sont les principaux événements de sa longue existence, quels sont les desseins de Dieu sur lui et sur nous. Sa réponse est l'histoire que nous écrivons. » — Lisez donc au commencement du second livre, t. I, p. 84, ces autres paroles : « Quand les prophètes auront achevé d'écrire ainsi l'histoire future, cinq ou six siècles avant la venue du Christ, alors seulement apparaîtront les écri-

vains profanes pour enregistrer les faits isolés, recueillir les fragments de vérités ; faits et fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans Moïse, les prophètes et le Christ, trouvent leur ensemble, comme les pierres d'un même édifice. Ces pierres éparses, que de nos jours on déterre de toute part, nous tâcherons de les rapporter à leur place convenable. A mesure que Moïse et les prophètes nous auront fait le récit de quelque événement principal, nous en signalerons les vestiges dans les traditions des principaux peuples. Sans doute, et Moïse, et les prophètes, et les apôtres nous suffisent dans leurs écrits. Dieu rassasie nos âmes de toutes les vérités nécessaires; mais de ce divin banquet il est tombé ailleurs quelques fragments. Suivant le précepte du Seigneur, nous les recueillerons de peur qu'ils ne périssent. En ceci, d'ailleurs, nous ne ferons que suivre l'exemple des Pères de l'Église, ou plutôt nous ne ferons que reproduire leurs paroles pour ce qui regarde les peuples les plus connus de leurs temps. » Puis, après avoir résumé ce que disent les Pères latins et grecs sur le degré de connaissance que les gentils avaient ou non du vrai Dieu, nous concluons par ces paroles, que je vous prie de bien remarquer : « Quand on compare l'Écriture avec l'Écriture, les Pères avec les Pères, on voit qu'il faut distinguer dans la connaissance de Dieu comme quatre degrés : 1° la connaissance des gentils; 2° la connaissance des juifs; 3° la connaissance des chrétiens ; 4° la connaissance des saints dans le ciel. La première est ignorance comparativement à la seconde ; la seconde, comparativement à la troisième, la troisième, comparativement à la quatrième. » Remarquez bien, mon cher ami, que la connaissance des gentils est ignorance, comparée non-seulement à celle des chrétiens, mais même à celle des juifs. Celui-là donc qui nous imputerait de la soutenir *pleine* et complète, celui-là avancerait une fausseté manifeste.

Pour vous en convaincre de plus en plus, considérez un peu le vingtième livre, t. III, où nous avons résumé en détail le degré de connaissance qu'ont eu de Dieu les principales nations et les principaux philosophes de la gentilité, comme aussi l'usage qu'ils ont fait de cette connaissance : la Chine avec ses philosophes, l'Inde avec ses brahmes, la Chaldée et la Perse avec leurs mages, l'Égypte et l'Éthiopie avec leurs sages, la Grèce et l'Italie avec leurs écoles de Thalès, de Pythagore et de Socrate. Sur la Chine, nous concluons, p. 169 : « Voilà donc la philosophie chinoise, par la bouche d'un de ses plus illustres défenseurs, qui confesse avoir été impuissante à réaliser le bien qu'elle avait entrepris. Tout ce qu'a pu l'école de Confucius, c'est de conserver parmi

les savants de la Chine la lettre de la doctrine ancienne; mais, depuis des siècles, c'est une lettre morte. Les disciples de Lao-tseu ont dégénéré bien plus encore : au lieu de marcher sur les traces de leur maître, ils en ont fait une espèce de divinité fabuleuse : au lieu d'étudier avec lui la raison divine, ils se livrent à des extravagances sans nombre. Sous le nom superbe de Tao-sse ou docteur de la raison, ce n'est plus qu'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs. Enfin, pour la Chine, comme pour le reste du monde, il n'y a d'espoir que dans le saint que Confucius attendait du côté de l'Occident. » — Sur l'Inde, nous concluons, p. 194 : « Voilà donc, sans parler de plusieurs autres sectes répandues dans l'Inde, voilà où en sont les brahmanes et les samanéens, ces philosophes si vantés de l'antiquité, ces oracles qu'allaient consulter les philosophes de la Grèce ! Ce que dit saint Paul, on le reconnaît en eux : « Ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, ni ne lui ont rendu grâces, mais ils se sont évanouis dans leurs raisonnements, et leur cœur insensé s'est obscurci : se disant sages, ils sont devenus fous et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance d'un homme corruptible, ainsi que d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux convoitises de leur cœur, en sorte qu'ils s'abandonnent à l'impureté et à l'infamie. Ils ont travesti la vérité de Dieu en mensonge, et ont adoré et servi la créature plutôt que le créateur, qui est béni dans tous les siècles. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie. » — Sur la Chaldée et la Perse, voici ce que nous disons de plus favorable, p. 203 : « Toutefois, si l'on ne peut pas dire en général que les anciens Perses ne fussent aucunement idolâtres, on peut dire au moins qu'ils ne l'étaient point aussi grossièrement que beaucoup d'autres. » Sur l'Égypte, après en avoir résumé l'ancienne doctrine, nous concluons, p. 209 : « Mais comment alors l'Égypte a-t-elle pu devenir aussi grossièrement idolâtre, jusqu'à se prosterner devant des bœufs, des boucs et des crocodiles ? L'exemple actuel de l'Inde est là pour nous le montrer. Avec les idées les plus magnifiques sur l'unité de Dieu, dans les livres, l'Inde se prosterne devant la vache, devant le serpent, devant l'herbe *darba*, devant les ustensiles de cuisine. C'est que, entre beaucoup d'autres causes, les sages de l'Égypte non plus que les sages de l'Inde, au lieu de chercher la gloire de Dieu, ne cherchaient que leur propre gloire. » — Sur la Grèce et l'Italie, nous concluons finalement, p. 323 : « Bref, la philosophie humaine, avec ce qu'elle a eu de plus glorieux et de plus puissant,

avec ses Pythagore, ses Socrate, ses Platon, ses Aristote, ses Zénon, ses Cicéron, ses Sénèque, ses Marc-Aurèle, n'a rien pu, n'a rien osé ni pour Dieu ni pour l'homme ; rien, pour faire rendre à Dieu le culte qui lui est dû ; rien, pour abolir l'esclavage qui pesait sur les trois quarts du genre humain. » — Nous disons en particulier sur le plus sage des philosophes grecs, sur Socrate, p. 262 : « Un Père de l'Église, le philosophe et martyr saint Justin, compte Socrate et Héraclite au nombre des chrétiens primitifs qui, ainsi qu'Abraham, Ananias, Azarias et Misaël, ont confessé le Dieu véritable. Mais, quand on considère tout ce qu'il y a de louche dans sa conduite (celle de Socrate) sur cet article principal, il est difficile de ne pas le ranger parmi les hommes qui, ayant connu Dieu, ne l'ont pas, du moins tout à fait, glorifié comme Dieu. »

Voilà, mon cher monsieur Caillau, les principaux endroits de l'histoire sur la matière, ceux où je traite la question *ex professo*. Si vous voulez bien vous donner la peine d'y faire un peu attention, vous conviendrez, je pense, que je ne reconnais point aux gentils, pas même aux plus sages d'entre eux, une *pleine* connaissance de Dieu, mais seulement un certain degré de connaissance qui ne les empêche pas de tomber dans l'idolâtrie. Vous conviendrez, j'espère, que dans ces endroits décisifs, je parle toujours *sagement*, puisque j'y parle comme vous; car vous-même, mai 1849, p. 505, confessez que les gentils avaient une *certaine connaissance* de Dieu, et que vous prouvez l'existence de Dieu par leur témoignage. Or, en vérité, je ne dis pas plus. Ainsi nous voilà d'accord ; que Dieu soit béni !

Malheureusement, vous dites à la même page : « La question, entre M. l'abbé Rohrbacher et nous est sur une *connaissance pleine*, faisant disparaître l'idolâtre. » Mais, mon bon monsieur, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez ; car, dans les passages décisifs que nous avons vus, je dis et je prouve que les gentils n'avaient que la connaissance la plus infime de Dieu, connaissance qui était ignorance comparativement à celle des juifs, et ne faisait point disparaître l'idolâtrie. Je nie donc, comme vous, que les gentils aient eu une *pleine connaissance* de Dieu, une connaissance faisant disparaître l'idolâtrie. Ainsi, nous voilà encore d'accord.

Vous vous trompez donc complétement, lorsque vous m'accusez de reconnaître aux gentils une *connaissance pleine* (en italiques) : ou bien, si vous ne vous trompez pas, si vous agissez avec une *pleine connaissance* de ce que vous faites, je dirai que vous commettez là un faux, et un faux en écriture publique, un faux contre l'honneur de votre prochain. Mais, parce que l'auteur sera un simple prêtre,

sans aucun appui humain en ce monde, croyez-vous, vous bon ami, qu'il soit permis de le calomnier et de tromper le public sur son compte, et cela, dans onze ou douze articles et pendant trois et quatre années consécutives? Mais que devient alors ce commandement de Dieu : Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement? Tout le monde ne vous croira-t-il pas de mauvaise foi?

Pour moi, qui ai lu attentivement vos articles, je vous juge beaucoup moins sévèrement, et ne vous trouve pas si malin que vous pouvez en avoir l'air. La cause en est à une phrase du même numéro, p. 504. Vous m'y faites observer que j'aurais dû *dire avec Eutin, que l'histoire de la religion de Jésus-Christ commence avec le monde.* Votre observation, mon cher ami, me rappelle ce personnage de la fable, qui, interrogé par un autre, non loin d'Athènes, s'il connaissait le Pirée et s'il le voyait quelquefois, répondit : « *Tous les jours : il est mon ami ; c'est une vieille connaissance,* » prenant le nom d'un port pour le nom d'un homme. Car, soit dit entre nous deux, votre *Eutin*, que vous me donnez pour un modèle d'écrivain catholique, votre *Eutin* est une ville, et une ville protestante du Holstein. L'auteur catholique de l'histoire dont vous voulez parler est le comte de Stolberg, qui, après sa conversion, quitta Eutin pour venir à Munster en Westphalie. A coup sûr, personne au monde, du moins avec une apparence de raison, ne vous soupçonnera de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez une ville pour un homme. Or, après cet échantillon, pourquoi vous accuserait-on de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez ailleurs une chose pour une autre, une connaissance non pleine pour une connaissance pleine, une connaissance infime pour une connaissance sublime! Car enfin une connaissance quelconque ne ressemble-t-elle pas plus à une connaissance de même espèce qu'un homme ne ressemble à une ville? Tout cela ne prouve qu'une chose : l'attention extrême que vous mettez à ce que vous dites et à ce que disent les autres. Le plus grand inconvénient que j'y vois est pour ceux de vos lecteurs qui vous croiraient sur parole ; car ils seraient exposés à prendre plus d'une fois pour de puissants navires, des bâtons flottant sur l'eau.

Un point sur lequel vous nous gourmandez plus vertement encore que sur tout autre, c'est de dire que l'Église catholique est dès le commencement du monde. Il est vrai que nous le disons, et dès la préface, et même avant cela, dans l'épigraphe de tout l'ouvrage, épigraphe qui se reproduit sur la couverture et la première page de chaque volume. Mais cette épigraphe, comme on a soin de l'indiquer chaque fois, est une proposition textuelle de saint Épiphane, qui en fait même le fondement de son livre contre les hérésies. Est-

ce que vous n'auriez lu ni la préface de l'histoire, ni même l'épigraphe, ni saint Épiphane, dont vous avez donné une édition abrégée ou réformée dans votre *Collectio selecta Patrum?* Je vous le demande, car, dans vos onze premiers articles, vous ne soufflez mot de cette proposition capitale de saint Épiphane, capitale pour lui, pour moi et pour vous.

Il y a plus : dans le volume VII, p. 88 et 89, résumant l'ouvrage de saint Épiphane, nous disons : « Dans le même temps, il travaillait à l'histoire et à la réfutation générale de toutes les hérésies. Il en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, à partir dès l'origine du monde : vingt avant Jésus-Christ, et soixante après. L'idée qui lui sert de base, c'est que l'Église catholique est de l'éternité ou du commencement des siècles... Il termine tout l'ouvrage par la pensée première : que l'Église catholique, formée avec Adam, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée par Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme son unique épouse, existe à la fois et avant et après toutes les erreurs. » Or, mon cher monsieur, dans votre numéro d'août 1846, en rendant compte des volumes VII, VIII et IX de l'histoire, vous assurez avoir lu l'ouvrage avec attention. Vous avez même la bonté de dire : « Nous nous félicitons d'avoir à faire à l'auteur, que nous estimons et que nous aimons, beaucoup moins de reproches, ajoutant à ce premier témoignage des éloges nombreux et bien mérités. Aujourd'hui, nous sommes heureux de proclamer que les trois volumes dont nous avons à parler ne renferment presque aucune tache et offrent au lecteur des narrations tout à fait intéressantes et éminemment catholiques. » En effet, quant au septième volume, en particulier, sauf une petite observation touchant le pape Libère, vous n'en faites aucune autre. Mais c'est dans ce septième volume que nous résumons l'ouvrage de saint Épiphane, qui nous a fourni la proposition et l'idée fondamentale de notre travail, savoir : que l'Église catholique est le commencement de toutes choses, qu'elle existe avant et après toutes les erreurs : proposition qui vous fait si mal au cœur et que vous combattez là même où il n'en est question que d'une manière indirecte. Comment donc n'avez-vous pas remarqué l'endroit principal, où il en est question directement et *ex professo?* Comment n'en dites-vous rien, quoique vous assuriez avoir lu le volume avec attention ? Faut-il supposer qu'en 1846, vous ne saviez pas encore comment vous tirer d'embarras avec saint Épiphane ?

En 1849, dans votre dernier article, vous paraissez plus avisé. Page 504, immédiatement après votre curieuse vision d'Eutin, on lit ces mots : « L'Église catholique, dit-il (l'auteur), est née avec le

monde ; elle est, selon saint Épiphane, le principe de toutes choses (en ce sens, ajoutez-vous, que c'est à elle que toutes choses se rapportent, mais non en ce sens qu'elle fut catholique avant Jésus-Christ). » Mais, mon cher, quand tel serait le sens de saint Épiphane; quand l'Église catholique ne serait née, n'aurait commencé avec le monde ; quand elle ne serait le principe de toutes choses, que dans ce sens que toutes choses se rapportent à elle, j'aurais encore raison de rapporter à elle toutes choses, le commencement, le milieu et la fin, et de comprendre tout cela sous le nom d'*Histoire universelle de l'Église catholique.* Les expressions capitales de saint Épiphane sont : Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία. Le principe de toutes choses est la sainte Église catholique. D'après le contexte, je crois que *principe* veut dire *commencement ;* vous, vous entendez *fin*, but. Mais, commencement ou fin, toujours est-il que le principe est antérieur aux conséquences qui en naissent : toujours est-il que l'Église catholique, étant le principe de toutes choses, leur est nécessairement antérieure, et vous êtes toujours pris.

Dites-moi donc, si vous aviez à faire l'histoire complète du temple de Salomon, ne parleriez-vous pas un peu de ses fondements, de la montagne de Sion, des préparatifs faits par David, des cèdres du Liban coupés à la demande de Salomon par les ouvriers du roi de Tyr; ne diriez-vous pas un petit mot de la part que les nations ont eue à la construction de ce temple, etc., etc.? Or, vous le savez, l'Église de Dieu est un temple élevé en son honneur. Saint Paul dit aux chrétiens d'Éphèse : « Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, et unis en Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un temple consacré au Seigneur. » Vous voyez, mon cher, que l'Église catholique est un temple bâti sur le fondement des prophètes, posé sur la pierre angulaire, Jésus-Christ; que ce temple se bâtit encore et qu'il ne sera achevé que dans l'éternité. Saint Paul dit encore aux chrétiens venus d'entre les Hébreux : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'innombrables myriades d'anges, de l'assemblée et de l'*Église* des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, etc. » Faites attention, mon cher. Vous trouvez mauvais que je donne le nom d'Église à la société des fidèles avant Jésus-Christ; voilà saint Paul qui m'en donne l'exemple et qui ajoute que nous ne faisons qu'un avec cette Église des premiers-nés. Est-ce que vous gourmanderez aussi saint Paul de ce qu'il ne pense pas comme vous?

J'ai dit que, quand même le sens de saint Épiphane serait tel que

vous dites, vous seriez toujours pris. Mais, au fait, vous vous trompez sur le sens du saint docteur. D'abord, la pensée principale de son livre contre les hérésies, c'est que toutes les hérésies sont postérieures à l'Église catholique, même les vingt premières, parmi lesquelles le paganisme. Il faut donc que l'Église ait existé avant tout, autrement son livre n'aurait point de sens. Mais vous vous trompez en particulier sur le passage en question. Pour vous en convaincre, j'aurais bien voulu vous citer vous-même à vous-même, en rapportant le passage entier de saint Épiphane, tel que vous avez dû le donner en latin dans votre *Collectio selecta Patrum*, à moins que vous n'ayez eu la prudence de le supprimer. N'ayant pu me procurer votre volume en question, je transcris la traduction latine du père Pétau. On y lit ces paroles de saint Épiphane sur la période d'Adam à Phaleg : « *Neque igitur judaismus, neque ulla alia secta prodierat : sed, vt ita dicam, illa eadem obtinebat, quæ hodie in sancta Dei Ecclesia ac catholica perseverat fides, quæ cum ab ipsis rerum primordiis viguisset rursus est postea patefacta. Etenim si quis ista solo veritatis studio impulsus velit expendere, non dubitabit sanctam atque catholicam Ecclesiam primam omnium extitisse, dummodo scopum ipsum consideret.* » Ce qui veut dire en français : « Dans cette période n'apparaît ni judaïsme ni aucune autre secte ; mais, à vrai dire, la foi qui règne encore dans la sainte et catholique Église de Dieu, foi qui a existé dès l'origine et a été manifestée de nouveau dans la suite. Car, si quelqu'un veut considérer tout cela par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte et catholique Église ne soit le commencement (Caillau, *but*) de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but. » Voyez-vous, mon cher, votre jolie traduction : Il ne doutera point que l'Église catholique ne soit le *but* de toutes choses, pour peu qu'il en considère le *but*. Le *but* du *but*, c'est charmant. Vous dites quelque part que les Jésuites pensent plutôt comme vous que comme moi ; j'espère que vous en excepterez au moins le père Pétau, car, au lieu de traduire *le but*, il met *primam omnium extitisse*, *l'Église catholique a existé la première de toutes les choses*. Mais que pensez-vous de ce compliment de saint Épiphane : « Si quelqu'un veut y réfléchir par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte Église catholique ne soit le commencement de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but? » Si je vous en avais dit autant de moi-même, vous auriez crié à l'injure, à l'insulte ; mais, parce que c'est saint Épiphane, comment vous en tirer ? Supposerez-vous, comme vous le faites ailleurs, que c'est moi ou un autre qui ai fourré ces mots dans le texte ? Mais l'édition que je cite est de Paris, 1622, avec privilége du roi.

De plus, avant saint Épiphane, Origène enseigne cette ancienneté primordiale de l'Église dans son commentaire du *Cantique des Cantiques*. Saint Philastre de Brescia, saint Anselme de Cantorbéry, Hugues de Saint-Victor, et plusieurs autres l'enseignent après Origène et saint Éphiphane. Pour tout résumer, nous citons le théologien Bailly, qui enseigne la même chose dans ses deux traités de l'Église, le petit et le grand. « L'Église, dit-il, dans ses notions préliminaires, est ou triomphante dans les cieux, ou souffrante dans le purgatoire, ou militante sur la terre. On la prend ici dans le dernier sens. Cette Église peut être considérée en général et indépendamment de ses différents états. Prise en ce sens, elle se définit : *la société des fidèles qui servent Dieu sous le chef Jésus-Christ*. Cette définition embrasse tant l'Église qui servit Dieu sous la loi de nature, que l'Église judaïque sous la loi de Moïse, et l'Église chrétienne et actuelle, soit qu'elle triomphe dans les cieux, soit qu'elle souffre dans le purgatoire, ou qu'elle combatte sur la terre. Il est manifeste que, prise en ce sens, l'Église est très-ancienne, qu'elle a flori au temps de la loi de nature et de la loi écrite; et qu'il y a eu des chrétiens dès les premiers jours. Car tous ceux qui ont été sauvés, n'ayant pu l'être que par la foi en Jésus-Christ, sont certainement membres de Jésus-Christ et de l'Église. « Tous ceux, dit saint Augustin, qui ont été justes dès l'origine du monde, ont le Christ pour chef; car ils ont cru qu'il viendrait, comme nous croyons qu'il est venu, et ils ont été guéris en sa foi, aussi bien que nous, afin qu'il fût le chef de toute la cité de Jérusalem. » Eusèbe pense de même, livre Ier, chapitre 4 de son *Histoire de l'Église*, où il observe que, si le nom de chrétiens est connu depuis peu, leur société date de l'origine même du genre humain : et c'est à le prouver qu'il emploie une partie de son livre [1]. » Voilà ce qu'enseigne Bailly dans la seconde édition de son *Grand Traité de l'Église*, t. I, p. 4, Dijon, 1780. Nous insistons sur ces particularités, parce que de nos jours il s'est rencontré de bonnes personnes qui ont trouvé, tant elles connaissent bien les théologiens et les Pères ! que cette ancienneté de l'Église était une nouveauté de cette invention, qu'elles ne pouvaient se dispenser de dénoncer à l'autorité ecclésiastique [2]. »

Pour vous, mon cher monsieur Caillau, il y a une particularité spéciale. Quand nous disons que cette antiquité primordiale de l'Église est la doctrine de Bailly lui-même, vous avez soin, dans votre n° 9, p. 413, de mettre entre parenthèses : (Ajoutez : selon l'édition faite par les partisans du sens commun, et non dans les autres). Mais

[1] Bailly, *Tractatus de Ecclesia Christi*, t. 1, p. 4. Divione, 1780. — [2] T. 2e, p. 375 et 376.

mon cher, l'édition que nous citons est de 1780, neuf ans avant que nous fussions au monde. L'assertion du critique n'est-elle pas alors, et même doublement, un faux témoignage? Mais reconnaissez du moins aujourd'hui que le théologien Bailly enseigne, avec saint Augustin, Eusèbe, saint Épiphane, que l'Église, il dit Église et non simplement religion, que l'Église, disons-nous, remonte jusqu'à l'origine du genre humain: et cessez de nous en vouloir, si, avec Bailly, etc., nous disons Église, au lieu de dire, avec *Eutin*, religion.

Mais après tout, demanderez-vous, pourquoi l'appeler Église *catholique?* — Nous avons répondu par le premier mot de notre travail, par l'épigraphe, que vous devez connaître, maintenant. Nous avons répondu par ces premiers mots de la préface: « Il y a quinze siècles, un saint docteur entreprit de réfuter en peu de mots toutes les erreurs humaines qui avaient paru depuis l'origine du monde jusqu'à son temps. Pour y réussir, il posa comme un fait incontestable que la foi qui régnait alors dans la sainte et catholique Église de Dieu était la même qui existait dès l'origine et qui, depuis, fut manifestée de nouveau par le Christ. Car, dit-il, pour quiconque veut y réfléchir avec amour de la vérité, la sainte et catholique Église est le commencement de toutes choses. Et il le prouve par l'exemple du premier homme, qui ne fut ni juif par la circoncision, ni idolâtre par le culte des idoles, mais, étant prophète, connaissait le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, et par là même était chrétien. Il le prouve encore par l'exemple des patriarches, y compris Abraham. D'où il conclut que toutes les hérésies, parmi lesquelles il compte le paganisme, étaient de fait et de droit postérieures à la vérité catholique. — Ce que, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Épiphane a fait d'une manière succincte et polémique, nous avons entrepris de le faire au dix-neuvième d'une manière historique et plus étendue.

Remarquez, mon cher, remarquez en passant, que, d'après saint Épiphane, nos respectables ancêtres, Adam, Seth, Énoch, Noé, auxquels on peut ajouter le Chananéen Melchisédech, et l'Iduméen Job, n'étaient ni juifs, ni païens, ni hérétiques, ni schismatiques, mais bons catholiques comme vous et moi, et que tout le monde le fut jusqu'au temps de Phaleg. D'ailleurs, combien de fois vous-même n'avez-vous pas proposé aux chrétiens de nos jours, comme modèles de pénitence et de conversion, la première capitale de la gentilité, les habitants de Ninive? Ces illustres et innombrables pénitents loués par Jésus-Christ même, étaient-ils alors païens, hérétiques, schismatiques, ou bien catholiques dans le sens de saint Épiphane?

Voici un autre motif, une autre autorité qui nous a déterminés à donner à notre travail de titre d'*Histoire universelle de l'Église catho-*

lique. Nous l'avons exposé dès la même préface. « Histoire veut dire science des faits : science, connaissance raisonnée, connaissance qui explique la raison, les causes, les rapports, les effets. L'histoire du genre humain comprend donc, non-seulement la simple notion des principaux faits qui le concernent, mais l'explication de ces faits par leurs causes et leurs résultats. « Or, comme le dit Bossuet, la seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au-devant de l'Évangile; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une suite avec celle de Jésus-Christ : être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui durera autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est au siècle des siècles [1]. » La seule Église catholique peut donc nous apprendre et les faits, et le sens des faits.

Mon cher monsieur Caillau, comme vous avez beaucoup de confiance en Bossuet, j'espère que vous ne me gronderez plus, si je pense, comme lui, que *la seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée,* et si je conclus de là que cette suite incontestable peut être appelée *Histoire universelle de l'Église catholique.*

Mais de grâce lisez donc au même endroit ces autres paroles de Bossuet : « Quelle consolation aux enfants de Dieu ! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI (Pie IX), qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Église, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres : d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse ; de là jusqu'aux patriarches, et jusqu'à l'origine du monde ! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux ! Si notre esprit naturellement incertain, et devenu par ces incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Église catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés, et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine !

« Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

« C'est aussi cette succession, que nulle hérésie, nulle secte, nulle

[1] Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle,* c. 31.

autre société que la seule Église de Dieu n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Église en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant, comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées; mais ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air. Car si Dieu a créé le genre humain; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde, n'est pas de Dieu.

« Ici tombent aux pieds de l'Église toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans ou au dehors du christianisme. »

En vérité, mon cher monsieur Caillau, ne dirait-on pas que Bossuet a écrit exprès ces paroles pour vous répondre à ma place et calmer vos scrupules ?

Que si toutes ces raisons ne vous paraissaient pas encore suffisantes, je pourrais en ajouter d'autres. Et je le ferai d'autant plus volontiers que, ayant terminé l'ouvrage et préparant une nouvelle édition, je suis plus disposé à réviser les moindres détails et à rectifier ce qu'il conviendra.

NANCY, le 19 juillet 1849, fête de saint Vincent de Paul.

ROHRBACHER.

OBSERVATIONS

SUR UN VOLUME

DE M. L'ABBÉ DE LA COUTURE

ET SUR

UN MÉMOIRE CLANDESTIN ADRESSÉ A L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS,

OU L'ON RENOUVELLE CERTAINES CRITIQUES

DE M. CAILLAU SUR CETTE HISTOIRE.

Le titre du premier de ces ouvrages ne pèche pas du tout par trop de brièveté. Le voici dans sa longueur native. « Observations sur le décret de la congrégation de l'Index du 27 septembre 1851, et sur les doctrines de quelques écrivains ; droit d'insurrection, pouvoir du Pape sur le temporel, traditionalisme, par M. l'abbé de La Couture, ancien professeur de théologie, chanoine honoraire de Paris. *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas.* » Viennent ensuite un avant-propos de soixante-quatre pages, et puis des observations de près de trois cents.

Mais qu'est-ce donc que ce décret de l'Index, qui a provoqué trois cent soixante pages de réclamations de l'ancien professeur de théologie, sans compter les quatre-vingt-dix pages du mémoire clandestin ? Voici ce que nous avons trouvé dans ces deux pièces, et dans d'autres analogues.

Le 27 septembre 1851, la congrégation de cardinaux instituée à Rome par le vicaire de Jésus-Christ, pour dresser l'Index ou le catalogue des livres mauvais ou dangereux, qu'il n'est pas permis aux catholiques de lire : cette congrégation apostolique de l'Index prohiba d'une manière absolue l'ouvrage suivant : *Manuel de droit canonique, à l'usage des séminaires, accommodé aux temps actuels,* par M. Lequeux. Cette condamnation reçue en France, l'auteur, qui est vicaire général de Paris, se soumit, et son ouvrage fut retiré de l'enseignement des séminaires, où il était reçu avec les restrictions que pouvaient y mettre les leçons orales de chaque professeur. Plus tard, la même congrégation apostolique de l'Index condamna d'une manière également absolue l'*Histoire de l'Église de France*, par l'abbé Guetté, et enfin la théologie de Bailly, du moins jusqu'à ce qu'elle soit corrigée. Ces deux condamnations ont été reçues en France sans aucune

opposition. La première a même été reconnue comme une autorité décisive pour les transactions de librairie, par le tribunal de commerce de Paris. Quant à la condamnation de Bailly, on nous a rapporté deux faits qui ne sont pas moins significatifs. Le supérieur d'un séminaire, ayant réuni les élèves, leur dit après un long préambule : Enfin nous avons *la douleur* de vous annoncer la condamnation de Bailly. Aussitôt les élèves répondirent à *la douleur* du supérieur par un grand éclat de rire. Dans un autre séminaire, où Bailly pouvait être considéré comme une sorte de compatriote, le supérieur annonça que, la théologie de Bailly ayant été condamnée, on ne la mettrait plus entre les mains des nouveaux séminaristes, mais que les anciens y achèveraient leur cours ; tous les séminaristes s'écrièrent : Point de distinction, point de retard, vive le Pape !

L'abbé de La Couture n'est pas de cet avis, non plus que l'auteur du mémoire clandestin. Cela se conçoit pour le premier. Antérieurement au décret du 27 septembre 1851, la congrégation apostolique de l'Index a condamné le *Dictionnaire* de Bouillet, approuvé par monseigneur l'archevêque de Paris, sur l'avis favorable d'un des consulteurs diocésains, l'abbé de La Couture. Or, il n'est pas du tout naturel à un consulteur quelconque de voir avec plaisir son avis condamné par un autre, cet autre fût-il le Pape. Dans ces fâcheuses épreuves, il faut au plus chrétien une force, une grâce au-dessus de la nature. Il est donc naturel que l'abbé de La Couture ne soit pas content de l'Index romain.

On comprend toutefois que les catholiques de France, qui veulent purement et simplement être catholiques comme le Pape, préfèrent son jugement, formulé par un des tribunaux, à l'opinion d'un individu quelconque, dont les assertions ne sont peut-être pas toujours d'accord avec elles-mêmes. Par exemple : et M. de La Couture et l'auteur anonyme du mémoire clandestin posent tous deux en fait que les décisions de l'Index romain ne sont pas reçues en France, et tous deux ne cessent de se plaindre que ces mêmes décisions soient reçues en France sans aucune opposition, à tel point que les libraires eux-mêmes s'y conforment instantanément et au prix des plus grands sacrifices. Autre exemple non moins curieux. Les mêmes écrivains, en particulier l'abbé de La Couture, protestent qu'ils ne viennent pas du tout renouveler les querelles entre le gallicanisme et l'ultramontanisme, et ils ne publient tous deux leurs mémoires que pour soutenir le premier contre le second. J'entends par gallicanisme le sentiment de ceux des catholiques de France qui voudraient être catholiques autrement que ne l'est le Pape, autrement qu'on ne l'est à Rome. Et par ultramontanisme j'entends le sentiment et les dispo-

sitions des catholiques de France qui veulent être catholiques purement et simplement comme le Pape, purement et simplement comme on l'est à Rome.

Ce peu d'accord avec eux-mêmes est d'autant plus choquant, dans les deux auteurs, qu'ils s'érigent en censeurs et réformateurs des Papes et des congrégations romaines, et qu'ils mettent à leur propre index les auteurs ultramontains.

Ce n'est pas tout. Des écrivains qui se croient capables d'en remontrer au Pape et à l'Église romaine, devraient au moins ne pas citer à faux l'Écriture sainte. C'est ce qui cependant leur arrive. Ainsi, p. 111 de M. de La Couture, on lit : « La raison doit précéder la foi, parce que la foi doit être raisonnable, *Rationabile obsequium vestrum.* (Rom., XII, 1.) » Or, M. l'abbé de La Couture voudra bien nous permettre de lui remontrer que c'est là une citation à faux. Dans le texte de saint Paul il n'est pas question de foi ni même proprement d'obéissance, mais de sacrifice : non pas d'un sacrifice raisonnable, au sens que le mot *raisonnable* présente en français, mais d'un sacrifice spirituel, par opposition aux sacrifices matériels d'animaux qu'offraient les juifs. Saint Paul dit aux chrétiens de Rome dans le texte grec : Παρακαλῶ οὖν ὑμᾶς, ἀδελφοί, διὰ τῶν οἰκτιρμῶν τοῦ Θεοῦ, παραστῆσαι τὰ σώματα ὑμῶν, θυσίαν ζῶσαν, ἁγίαν, εὐάρεστον τῷ Θεῷ, τὴν λογικὴν λατρείαν ὑμῶν. — En latin : *Obsecro vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra, hostiam viventem sanctam, beneplacentem Deo, rationalem cultum vestrum.* La Vulgate met *obsequium vestrum ;* mais comme ce mot n'indique point s'il est au nominatif ou à l'accusatif, ainsi que ceux qui précèdent, nous avons préféré lui substituer *cultum*, qui marque le même cas et exprime tout à fait la même idée que le grec. Voici la traduction la plus littérale qu'il nous a été possible d'en faire : *Je vous conjure, mes frères, par les miséricordes de Dieu, de rendre vos corps une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, comme votre culte raisonnable ou spirituel.* Les interprètes en donnent l'explication suivante. Saint Paul fait entendre aux chrétiens de Rome que, si les juifs ont offert à Dieu d'autres victimes qu'eux-mêmes, des animaux mis à mort et privés de raison, eux au contraire doivent lui offrir leurs propres corps, comme une victime vivante, sainte, agréable à Dieu, et animée par l'esprit et la raison. C'est donc altérer saint Paul et pour le texte et pour le sens que de lui faire dire, comme une proposition à part et complète : *Rationabile (sit) obsequium vestrum,* et de traduire en français : Votre obéissance, votre foi doit être raisonnable.

Nous avons établi et développé ces remarques jusqu'à deux fois dans cette histoire, t. IV et t. XXVIII. Le bon abbé Caillau nous reprocha

même dans le temps de revenir jusqu'à deux fois sur une chose aussi claire et aussi connue. Il semble pourtant que cette chose que tout le monde sait et voit, M. l'abbé de La Couture ne la sait et ne la voit pas encore, puisqu'il continue de citer saint Paul à contre-sens, et cela sans une mercuriale au Pape et à l'Église romaine.

Nous avons dit que M. de La Couture ne péchait nullement par trop de brièveté. Ajoutons qu'il ne pèche pas non plus par trop de clarté. C'est sans doute un mérite pour lui, mais c'est un inconvénient pour nous. Par exemple, relativement à la raison humaine, il nous reproche quelque chose, mais en vérité nous ne savons quoi. Cependant nous avons expliqué le plus clairement et le plus complétement que nous avons pu, tout ce que nous avons trouvé à cet égard. Par exemple, concernant les disputes de 1820, sur le sens commun et le cartésianisme, nous avons, dans le tome XXVIII de l'histoire, un paragraphe ainsi résumé dans la table du volume : « Pour bien s'entendre il manquait de part et d'autre une connaissance précise des vrais sentiments d'Aristote et de Descartes, qui au fond sont les mêmes. » Voici le paragraphe tout entier.

« Ce qui nous manquait de part et d'autre, pour bien nous entendre, c'était une connaissance exacte de la vraie doctrine de Descartes sur ces matières. De part et d'autre, nous nous imaginions que, d'après Descartes, chaque individu devait, au moins une fois dans sa vie, soumettre au doute et à l'examen toutes ses idées quelconques, même les premiers principes de la raison humaine, puis se tirer de là par son évidence individuelle. Or, en 1847 seulement, nous avons découvert, dans les explications authentiques de Descartes lui-même, que c'était là une erreur mutuelle. D'après divers passages que nous avons cités, livre LXXXVII, paragraphe 5 de cette histoire, il est certain que Descartes ne prétendait nullement révoquer en doute, ne fût-ce que momentanément, les premiers principes qu'il croyait même innés dans l'homme, ni non plus les conséquences pratiques et morales qui en découlent naturellement, mais uniquement les jugements et conclusions métaphysiques qui constituent la science proprement dite. En quoi il est d'accord avec Aristote, qui dit que la science n'est pas des premiers principes, mais des conclusions, et qui appelle premiers principes les propositions qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'autres. Car, dans les principes scientifiques, dit-il, il ne faut pas chercher le pourquoi ; mais chacun des principes doit être cru, doit être de foi par lui-même [1]. Il tire de là cette conséquence, que c'est une né-

[1] Top. I.

cessité de croire aux principes et aux prémisses plus qu'à la conclusion[1]. J'appelle principes démonstratifs, dit-il encore, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent, par exemple, ces principes : Qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non; qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables[2]. Ainsi donc, quant à la nature des premiers principes, Aristote et Descartes ne se combattent pas. Si maintenant on restreint la signification du *sens commun* à l'ensemble de ces premiers principes de la raison naturelle et de leur principales conséquences, les divers systèmes de philosophie sur la certitude scientifique pourront aisément se concilier et même se fondre en un.

« Descartes ne prétend donc soumettre au doute et à l'examen que les conclusions éloignées et métaphysiques qui constituent la science proprement dite, et dans lesquelles seules il peut y avoir erreur. Encore soumet-il ces conclusions au doute et à l'examen, non pas de tout esprit, mais seulement des esprits solides et exercés, qu'il reconnaît être en fort petit nombre. Enfin il excepte formellement et à plusieurs reprises, même du doute et de l'examen des esprits les plus capables, toutes les vérités surnaturelles, toutes les vérités de la foi chrétienne ; attendu que de leur nature, elles sont au-dessus des lumières naturelles de la raison, et que pour les saisir et les bien entendre, il faut la lumière surnaturelle de la grâce et de la foi, qui se manifeste par l'enseignement de l'Église catholique.

« Certainement, si en 1820 on avait connu ces explications authentiques de Descartes, on se serait entendu facilement de part et d'autre ; on serait même allé plus avant, par la distinction plus nette de la grâce divine et de la nature humaine, que l'on ne faisait point ou que l'on ne faisait point assez. Telle est notre intime conviction, d'après la connaissance que nous avons des personnes.

« L'auteur de l'*Essai* en publia une *Défense*, où il discute la doctrine de Descartes, mais uniquement d'après le texte de ses *Méditations*, et non d'après les explications authentiques qu'il en a données lui-même, mais que tout le monde ignorait alors. Cette *Défense* fut traduite en italien et imprimée à Rome en 1822, avec l'approbation de trois docteurs que nous avons sous les yeux. D'un autre côté, nous commençâmes le *Catéchisme du sens commun*, pour nous instruire nous-même, et nous prouver, de la manière la plus claire, que la règle de la foi catholique, *de tenir pour certain ce qui a été cru en tous lieux*, *en tous temps et par tous*, est vraiment catholique

[1] *Analyt.*, *post.*, l. 1, c. 2, *sub fine*. — [2] *Métaph.*, l. 2, c. 2.

ou universelle, et s'applique non-seulement à la religion, mais encore à toutes les connaissances humaines. Dans cette vue, nous en fîmes d'abord une édition privée tirée à un petit nombre d'exemplaires, pour consulter plus facilement les personnes capables de nous donner de bons conseils. De ce nombre fut un estimable magistrat, M. Adam, procureur impérial à Lunéville, puis conseiller à la cour royale de Nancy, homme intelligent et chrétien courageux, qui communiqua le petit écrit aux membres les plus capables de sa compagnie, sans faire connaître l'auteur. Ce qui nous y fit mettre la dernière main et nous décida même à le publier, ce fut une lettre écrite, le 7 mai 1825, à M. de Lamennais, par monseigneur Flaget, évêque de Bardstown, dans le Kentucky, États-Unis d'Amérique. Dans cette lettre, qui nous a été communiquée, le vénérable évêque missionnaire, après avoir fait l'éloge le plus complet de l'*Essai sur l'indifférence*, témoignait un grand désir d'en voir la doctrine développée par demandes et par réponses en forme de *catéchisme*. Le *Catéchisme du sens commun* eut deux éditions en France. L'an 1826, il fut traduit en italien et inséré, avec beaucoup d'éloges, dans les *Mémoires de Modène*. Cependant l'*Amico d'Italia*, recueil périodique qui se publiait à Turin, observa que ce qu'on y disait sur Aristote était fort incomplet; et par là même inexact. En France, d'autres personnes y trouvèrent d'autres défauts; du nombre de ces personnes est l'auteur lui-même. Aussi lorsque, dans les commencements de 1842, on lui demanda de réimprimer cet opuscule, il déclara qu'on ne le pouvait sans y faire des modifications et des additions considérables. Ces modifications et ces additions, l'auteur les a faites lui-même. Aujourd'hui, 1848, par suite de la découverte sur la vraie doctrine de Descartes, il faudrait y faire des modifications nouvelles[1]. »

M. de La Couture a vu ce passage ; car il en a transformé une phrase en cette manière : « *Nous avons voulu nous prouver*, de la manière la plus claire, que la règle de la foi catholique, de tenir pour certain ce qui a été cru en tous lieux, en tous temps et par tous, est vraiment catholique ou universelle, et s'applique non-seulement à la religion, mais encore à toutes les connaissances humaines... »

M. de La Couture se permet de nous faire dire : *Nous avons voulu nous prouver*, tandis que nous disons : « Nous commençâmes *le Catéchisme du sens commun*, pour nous instruire nous-même, et nous prouver, etc. Ce qui annonce un premier essai, sujet à des éclaircis-

[1] T. 28, p. 305-307, 1re édit. — P. 328-330, 2e édit.

sements et des modifications, tels qu'il en a déjà subi et doit en subir encore. Ce n'est donc pas trop loyal de transformer une phrase de l'auteur, pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit.

A cette phrase détachée et transformée, M. de La Couture s'est permis de coudre une autre phrase du même volume, mais treize pages plus loin et sur un autre sujet : « Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Église et le genre humain. » — Cette phrase est tirée d'une lettre à M. F. de Lamennais,où je réfute les idées qui l'ont conduit à son égarement. Quand il eut publié ses *Paroles d'un Croyant* et ses *Troisièmes Mélanges*, je lui écrivis, le 23 mars 1825, la lettre suivante.

« Mon très-cher monsieur, ayant à ma disposition pour quelques jours vos deux derniers ouvrages, je les transcris presque en entier, afin de les avoir à moi et de les comprendre mieux : j'entends les *Paroles d'un Croyant* et la préface des *Troisièmes Mélanges*. Me permettriez-vous de vous communiquer l'ensemble actuel de mes idées sur ces matières, afin de bien voir en quoi nous sommes d'accord et en quoi nous différons ? — J'y distingue deux points principaux : les systèmes sur la certitude, et les rapports entre les deux puissances. — Mes principes pour coordonner le tout se trouvent dans les deux derniers chapitres des *Paroles d'un Croyant*, *l'Exil et la Patrie*, notamment dans les paroles et les idées suivantes : « La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit. Cette vie est la région des ombres, un monde de fantômes; ce que l'on y voit, ce que l'on y entend, n'est que comme un songe vague de la nuit en comparaison de ce qu'on verra, de ce qu'on entendra dans la patrie. » — Ce sont là, ce me semble, des vérités incontestables et incontestées ; elles se trouvent dans les livres saints et dans les livres des saints. Je les prendrai donc pour règle. Et voici les conséquences que j'en tire, et qui me paraissent nécessaires.

« Premièrement, dans toutes les connaissances humaines, mais surtout dans l'ensemble de ces connaissances, il y a nécessairement des endroits obscurs : vouloir tout éclaircir ici-bas, c'est tenter l'impossible ; ce n'est que dans la patrie que le tout se verra, et encore n'y aura-t-il que Dieu qui verra ce tout parfaitement. Il me suffira donc, pendant le voyage, d'y voir assez clair pour arriver au terme.

« Pour me conduire dans la route, Dieu m'a donné comme trois lumières : l'autorité de son Église, l'expérience de mes compagnons de voyage, et enfin ma propre raison. L'Église m'enseigne ce que Dieu lui a révélé de la patrie où j'aspire, elle m'en montre le chemin, me fait connaître les périls à éviter, et me donne les moyens d'aller

jusqu'au bout. Mais pour le gîte de la nuit, elle ne me dit rien, sinon qu'il ne faut m'en occuper qu'en passant. Je m'en rapporterai donc volontiers là-dessus à l'expérience de mes compagnons de voyage. Comme enfin je me trouve bien des fois seul, je suivrai ma propre raison, formée d'ailleurs depuis mon enfance sur l'enseignement de l'Église et l'expérience d'autrui. Lors donc que je verrai clairement une chose, je la croirai, dans la confiance que mon évidence individuelle n'est point contraire à l'évidence commune de mes semblables, comme je crois à l'évidence commune de mes semblables, dans la confiance qu'elle n'est point contraire à l'évidence de Dieu, qui voit les choses non plus dans leurs ombres, mais dans leur réalité, et qui me fait connaître par son Église ce qu'il veut que j'en connaisse. De cette manière, je réunis dans un les trois systèmes de philosophie, moyennant leur naturelle subordination. Et il me semble que j'arrive naturellement de l'un à l'autre. Ma raison particulière se trouve en contact perpétuel avec la raison commune de mes semblables et en a reçu son éducation : de même la raison commune des hommes se trouve en contact perpétuel avec la raison divine, se manifestant par l'Église, et en a reçu son éducation dans ce qui regarde la patrie. Cela m'est historiquement démontré.

« J'entends par l'Église cette société des fidèles qui remonte de nous jusqu'à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ par les prophètes et les patriarches jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu. C'est par elle seule qu'on trouve et qu'on a toujours trouvé sur la terre, certitude de connaissances et unité de croyances en ce qui regarde la patrie céleste. Hors d'elle il y a bien quelques débris de vérités, qui encore viennent originairement d'elle ; mais ces débris sont flottants parmi des erreurs et ne présentent nulle part un ensemble qui ait de la consistance. Telle est ma conviction expérimentale et historique, après avoir lu et médité, dans l'ordre des temps, et Moïse, et les prophètes, et les philosophes, et l'Évangile, et les premiers Pères de l'Église. Les philosophes, qui tous ont écrit postérieurement à Moïse et aux prophètes, et à qui cette circonstance a profité plus ou moins, ont quelques beaux détails ; mais nul n'a su réunir en un abrégé exempt d'erreurs les vérités éparses dans le genre humain. Les premiers qui ont fait ce discernement furent les Pères de l'Église : ils avaient en elle la règle vivante pour le faire bien. Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Église et le genre humain. D'abord l'Église est sous ce rapport et a toujours été la portion intelligente du genre humain, la tête. Le genre humain moins l'Église est à peu près, sous ce rapport, ce que serait, pour l'intelligence, un individu humain moins la tête. Aujour-

d'hui, par exemple, ôtez du monde l'Europe, l'Amérique et les portions chrétiennes de l'Asie qui doivent tout à l'Église, que trouverons-nous dans le reste ? Que trouverons-nous chez les peuples intérieurs de l'Afrique ? Peut-on donner sérieusement le nom de genre humain à ce qui n'en est que la partie infime ? — Tel est à peu près l'ensemble de mes idées en ce qui concerne l'ensemble des doctrines[1]. »

En vérité, je voudrais bien savoir ce que M. de La Couture trouve à reprendre dans cette phrase, suivie de son complément : « *Sous le rapport des doctrines religieuses et morales, je ne vois pas qu'on puisse mettre en opposition l'Église et le genre humain.* D'abord l'Église est sous ce rapport et a toujours été la portion intelligente du genre humain, la tête. Le genre humain moins l'Église est à peu près, sous ce rapport, ce que serait, pour l'intelligence, un individu humain moins la tête. Aujourd'hui, par exemple, ôtez du monde l'Europe, l'Amérique et les portions chrétiennes de l'Asie qui doivent tout à l'Église, que trouverez-vous dans le reste ? Peut-on donner sérieusement le nom de genre humain à ce qui n'en est que la partie infime ? »

En somme, ce qui nous a paru de plus remarquable dans l'ouvrage de M. de La Couture, c'est le décousu, le vague, c'est la confusion. Et pour se donner ce mérite ou l'augmenter, il ne craint pas d'y mettre une certaine industrie. Ainsi, p. 97, il nous reproche le passage suivant, mutilé de sa main : « L'idolâtrie ne suppose pas qu'on ignore le Dieu véritable... ni même qu'on refuse au vrai Dieu le culte suprême... Elle ne suppose pas que cette connaissance ne puisse être universelle... elle n'empêche pas même de l'adorer. » — Or, voici le même passage dans son état naturel, avec ses nerfs et ses os, avec ses preuves. Tome Ier de l'histoire, livre IV, il est un paragraphe ainsi résumé dans la table du volume : « Définition de l'idolâtrie. Qu'elle n'exclut pas l'adoration du vrai Dieu. » Le paragraphe est conçu en ces termes :

« L'idolâtrie est en général une espèce de superstition qui rend à la créature le culte qui n'est dû qu'au Créateur[2]. La superstition est un excès, une effusion déréglée du sentiment religieux : *l'idolâtrie ne suppose pas qu'on ignore le Dieu véritable.* Ce qui rend inexcusables les païens, suivant saint Paul, c'est que, connaissant Dieu par les choses qui ont été faites depuis la création du monde, ils ne le glorifièrent pas comme Dieu, mais s'égarèrent dans leurs vains raisonnements[3]. *Elle ne suppose pas non plus qu'on ne rende au*

[1] T. 28, p. 318-320, 1re édit. — P. 378-380, 2e édit. — [2] *Summa* S. Th., 22, q. 50. — [3] Rom., 1, 21.

vrai Dieu aucun culte. « C'est ignorer les premiers principes de la théologie, dit Bossuet, que de ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres [1]. » Lors donc que le même écrivain dit ailleurs : Tout était Dieu, excepté Dieu même, c'est une figure oratoire qui s'applique tout au plus à quelque cas particulier. *L'idolâtrie ne suppose même pas qu'on refuse au vrai Dieu le rang suprême.* « Les gentils qui servent la créature plutôt que le Créateur, dit saint Irénée, attribuent cependant le premier rang de la divinité au Dieu créateur de cet univers [2]. » Enfin, *l'idolâtrie ne suppose pas que cette connaissance ne puisse être universelle.* Saint Augustin a dit excellemment sur ces paroles du psaume, *Dieu connu dans la Judée :* « Telle est la force de la vraie divinité, qu'elle ne peut être tout à fait cachée à la créature raisonnable parvenue à l'usage de la raison ; car, excepté un petit nombre dans qui la nature est par trop dépravée, tout le genre humain confesse Dieu auteur de ce monde. En tant donc qu'il a fait ce monde où l'on voit le ciel et la terre, Dieu était connu de toutes les nations, même avant qu'elles fussent instruites dans la foi du Christ ; mais en tant qu'il ne doit pas être adoré injurieusement avec les fausses divinités, Dieu était connu dans la Judée [3]. » Ainsi, d'après ce grand docteur, les païens connaissaient le Dieu véritable, mais pas si bien que les Juifs : comparativement à ces derniers, ils étaient dans l'ignorance. Et voilà qui explique naturellement le double langage de l'Écriture, où il est dit, tantôt que les nations connaissaient Dieu, tantôt qu'elles ne le connaissaient pas [4]. »

Le lecteur intelligent reconnaîtra sans peine que les quatre propositions soulignées et détachées par M. de La Couture, sont en réalité, du moins quant au sens, les propositions de saint Paul, de Bossuet, de saint Irénée, de saint Augustin. Et voilà comme les gallicans, qui se posent en correcteurs des Papes et des congrégations romaines, respectent la confiance des lecteurs.

Quant au mémoire clandestin adressé à l'épiscopat français, il a été réfuté par le cardinal archevêque de Reims, condamné par l'évêque de Montauban, par le concile provincial d'Amiens, par la congrégation romaine de l'Index, enfin par le Pape. Voici la lettre circulaire de monseigneur l'évêque de Montauban, à M. le supérieur,

[1] Lettre 256. *Am. Brisacier*, t. 38. p. 256, édit. de Versailles. — [2] *Adv. hæres.*, l. 2, c. 6. — [3] In hoc ergo quod fecit hunc mundum cœlo terraque consistentem, et antequam imbuerentur in fide Christi, notus omnibus gentibus Deus. In hoc autem quod non est injuriis suis cum diis falsis colendus, notus in Judæa Deus. *Tract.* 106, *in Joan.*, n. 4. — [4] T. 1, p. 189 et 199, 1re édit. — P. 182 et 183, 2e édit.

et à MM. les professeurs et directeurs de son séminaire ainsi qu'à tous les membres de son clergé, portant condamnation d'un *mémoire anonyme* sur le droit coutumier, adressé clandestinement à tous les évêques et à tous les séminaires de France, et défense d'en enseigner ou d'un insinuer d'une manière quelconque les doctrines aux jeunes lévites de son diocèse.

« J'apprends qu'un certain mémoire *anonyme* et soi-disant *confidentiel* sur les coutumes des églises de France, dans leur rapport avec l'autorité du Saint-Siége, envoyé d'abord aux seuls évêques, mais adressé plus tard clandestinement à tous les séminaires, vient d'être *mis en vente publiquement* depuis quelques jours. Comme je connaissais parfaitement ce que vous pensez des doctrines *téméraires* qui y sont enseignées, et comme je savais par expérience le respect profond que vous avez pour l'autorité et pour la volonté de votre évêque, je n'avais pas voulu faire sortir cette brochure insidieuse de l'ombre dans laquelle ses auteurs tenaient à la conserver.

« Mais puisqu'ils n'ont pas craint de la mettre maintenant en lumière, à la faveur des circonstances que sans doute ils ont ménagées de loin, c'est un devoir de notre charge de vous faire connaître ce que nous en pensons, et de réprouver, de condamner tout ensemble tant le caractère particulier de cet écrit que l'attentat qui a été commis contre notre autorité et notre juridiction par ceux qui, clandestinement et furtivement, ont essayé de l'introduire dans notre séminaire, au risque d'exciter les professeurs et les élèves à la défiance, à l'insubordination, à la révolte même contre celui qui, par le droit général et par le droit coutumier en France, a seul juridiction pleine et entière sur ses séminaires, à l'exclusion de tous autres que le souverain Pontife.

« Considérant donc que le susdit *mémoire* exprime ouvertement la critique de blâme : 1° De certains actes émanés du Saint-Siége, qui, dans la personne du souverain Pontife, a reçu de Jésus-Christ *une pleine et entière puissance pour enseigner et pour gouverner l'Église universelle ;* 2° De l'acte par lequel tous les conciles provinciaux tenus en France dans ces dernières années et tous les évêques ont soumis leurs décrets à la révision de la congrégation dite du concile de Trente, conformément à la constitution de Sixte V ; et encore de celui par lequel ils en ont accepté et adopté sans réclamation toutes les corrections ;

« Considérant en second lieu : — Que les auteurs du *mémoire* sont de simples ecclésiastiques comme ils l'affirment eux-mêmes, sans titre et sans mission pour décider de la préférence qui doit être donnée à tels sentiments plutôt qu'à tels autres, en ce qui regarde d'une part

la conduite propre de chaque évêque, et d'autre part l'instruction des élèves du sanctuaire dans chaque diocèse; et que ce défaut de titre, de mission, existait encore, lors même que lesdits auteurs ne seraient pas seulement de simples ecclésiastiques, puisqu'il n'y a pas de matière où les évêques soient plus indépendants les uns des autres que celle de l'enseignement dans leurs séminaires respectifs; qu'en adressant ce mémoire à MM. les directeurs et professeurs des séminaires, les auteurs de l'envoi, comme ceux du mémoire lui-même, ont voulu introduire dans ces maisons des principes qu'ils savaient bien être repoussés par plusieurs, au risque d'inspirer la défiance et même la révolte contre l'ordinaire; — qu'il n'appartient à personne, et moins qu'à d'autres à de simples prêtres inconnus, se cachant sous le voile de l'anonyme et suspects par là même, de s'interposer furtivement entre l'évêque et son séminaire, au risque d'affaiblir le respect, la soumission, la confiance dont l'évêque a besoin et auquel il a droit; — que ce mémoire, enseignant d'un bout à l'autre que le souverain Pontife peut abuser de son pouvoir, et par suite, quand, comment et pourquoi on peut légitimement lui désobéir et lui résister, il enseigne par là même que l'évêque aussi peut abuser du sien, et par suite, quand, pourquoi et comment les prêtres de son diocèse peuvent lui résister et lui désobéir, sans manquer à leur conscience et à leurs promesses sacerdotales; — Et qu'il y a là-dedans un genre pervers de presbytérianisme, d'usurpation de pouvoir, et de provocation à l'insubordination, à la méfiance, même à une désobéissance ouverte, suivant les cas; — considérant enfin que le *mémoire* susdit a été combattu et réfuté, sur ce qu'il y a de plus dangereux et de plus téméraire, par un éminent cardinal, dont l'autorité est si grande en ces matières;

« Par ces motifs, en vertu de la juridiction que les canons nous attribuent, exclusivement à tous autres que le souverain Pontife, en ce qui regarde la direction de notre séminaire et l'enseignement des membres de notre clergé à tous les degrés, — nous condamnons et réprouvons, pour notre diocèse, ledit *mémoire anonyme et prétendu confidentiel*, — comme injurieux au souverain Pontife, dont il a la prétention de fixer et de restreindre les droits, et qu'il signale ouvertement tant au clergé qu'aux fidèles, comme abusant de son pouvoir, au moins en France; — comme injurieux aux conciles provinciaux tenus dans ces derniers temps et aux évêques qui ont tenu ces conciles, et qui ont montré, tous sans exception, le respect, la soumission la plus entière tant aux constitutions apostoliques qu'aux avis et aux indications pleines de sagesse et d'à-propos émanés de la congrégation romaine du concile de Trente; — comme propre à semer dans

les séminaires des sentiments de défiance et d'insubordination à l'égard de l'ordinaire, et impliquant par ce fait, comme par le fait de l'avoir glissé furtivement dans ces établissements d'ordre, de subordination et de paix, les germes dangereux du presbytérianisme, de l'indépendance des prêtres à l'égard de leurs évêques respectifs ;

« Ordonnons, en conséquence, à messieurs les supérieurs, professeurs et directeurs de notre séminaire, de reléguer cet ouvrage clandestin parmi les ouvrages suspects ou dangereux de la bibliothèque de l'établissement, voulant que M. le supérieur seul ait la faculté de le lire et d'en permettre la lecture à ses collègues ; et quant à ceux des membres de notre clergé qui pourraient l'avoir en leur possession, nous leur ordonnons de nous le remettre sans délai, pour en faire nous-même telle justice qu'il conviendra. — Donné en notre palais épiscopal de Montauban, ce 4 mars 1853. — † J. Marie, évêque de Montauban. »

Le concile provincial d'Amiens, présidé par le cardinal archevêque de Reims et approuvé à Rome, condamne spécialement neuf assertions et opinions du mémoire clandestin, les unes comme contraires à la sainte doctrine, les autres comme contraires du moins à l'esprit de l'Église, comme injurieuses au Saint-Siége apostolique, et sous certains rapports aux évêques. Quant à l'esprit qui infecte tout le mémoire, le concile d'Amiens le ramène à deux propositions, comme à la source. La première nie que l'autorité du souverain Pontife soit suprême pour gouverner l'Église et déclare qu'il y a une puissance qui lui est supérieure. La seconde affirme que les jugements solennels du souverain Pontife, prononcés du haut de la chaire apostolique dans les causes de la foi, sont de soi réformables, et que leur irréformabilité dépend de quelque sanction étrangère. Le concile défend absolument d'enseigner ces deux opinions dans les églises, les séminaires et les écoles de la province.

Ce mémoire, ainsi condamné en France et à Rome, signale, p. 143, l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, comme un ouvrage d'un catholicisme exagéré, attendu qu'il a le tort de vouloir être catholique comme le Pape, et non pas comme l'auteur ou les auteurs anonymes du mémoire clandestin. Ce tort, nous le confessons comme notre gloire et notre unique ambition. Le mémoire contient encore une phrase qui nous a étonné par sa justesse. « On a un tel effroi du gallicanisme, est-il dit dans la préface, qu'on ne prononce plus qu'avec une sorte de répugnance et d'inquiétude le nom même de l'Église gallicane. » Voilà qui est aussi bien dit que cela est vrai. Je suis du nombre des catholiques dont parle le mémoire. Le gallicanisme m'effraie, non pas pour l'Église de Dieu, l'Église romaine,

mais pour autre chose que nous verrons plus loin. Mon effroi est tel que je ne prononce qu'avec une sorte de répugnance et d'inquiétude le nom même d'Église gallicane. Et voici les causes de ma répugnance.

Le mot Église, pris dans le sens propre, suppose un chef, une tête, qui est l'évêque. Il y a l'église de Lyon, l'église de Reims, l'église de Paris, l'église d'Orléans, l'église de Blois, l'église de Poitiers, l'église de Montauban, l'église de Toulouse, l'église de Marseille, parce que chacune de ces églises a un chef propre et légitime, qui est son évêque. Il y a l'Église catholique romaine, parce qu'elle a un chef propre, légitime et connu qui est le Pape. Mais où est le chef de l'église gallicane, pour que je puisse y voir proprement et réellement une église. On peut bien dire, au pied de la lettre, l'Église anglicane, parce que cette église a un chef qui est le roi ou la reine d'Angleterre; mais en est-il donc de même pour l'Église gallicane ?

Le mémoire clandestin s'efforce de donner à son Église gallicane pour centre et pour chef contre Rome, quelque chose d'un comme le chaos, le droit coutumier; droit interprété et appliqué non par le Pape, ni par les évêques réunis en légitime concile, mais par on ne sait qui, peut-être par l'auteur anonyme du mémoire clandestin et par ses semblables. Autant dire nettement avec les protestants, que le chef, la règle, le gouvernement de l'Église, c'est la Bible interprétée par chacun. On comprendrait au moins ce que l'auteur veut dire.

Je sais que, dans le temps passé, des Papes mêmes ont désigné quelquefois, sous le terme d'église gallicane, la totalité des églises gallicanes, la totalité des églises des Gaules. Mais quand je vois la persistance des gallicans à mettre leur Église gallicane en parallèle, en lutte avec l'Église romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, je répugne à la nommer dans leur sens, qui ne lui signale point de tête. Je crains qu'on ne veuille clandestinement lui en préparer, lui en imposer un autre que le Pontife romain, un autre que le vicaire de Jésus-Christ, comme on a fait pour l'Angleterre. Ce serait le cas pour les fidèles catholiques de France, de souffrir plutôt le martyre, comme les fidèles catholiques d'Angleterre ont fait depuis trois siècles.

D'ailleurs nous avons le grand défaut d'aimer trop peu les principes équivoques, les propositions louches, les expressions vagues. Nous aimons mieux avoir une idée nette et précise de ce qu'on nous dit, et de ce que nous voulons dire nous-mêmes, et pour cela aller directement au fond des questions, au lieu de nous perdre dans les

accessoires. C'est ainsi que nous avons abordé franchement le fond du gallicanisme, dans le premier article de la déclaration de 1682 et de la rénovation qui en a été faite en 1826. La critique la plus forte qu'on ait formulée contre ce que nous disons à cet égard, c'est d'insinuer, comme le mémoire clandestin page 143, que nous y avons mis de l'exagération. Le mot *exagération*, pris dans son sens propre, suppose que le fond de ce que nous avons dit est vrai, mais que les conséquences que nous en avons tirées, les applications que nous en avons faites, sont poussées trop loin au jugement du mémoire clandestin, qui n'approuve pas, comme le dit sa préface, *qu'on prenne dans leur rigueur* tous les points du catholicisme.

Pour que le lecteur puisse juger de nos exagérations, nous allons reproduire ce que nous avons dit sur le premier article de 1682 et sur la rénovation qu'en firent quatorze évêques en 1826. On verra pourquoi et pour qui nous craignons non pas pour l'Église catholique romaine, qui est bâtie sur Dieu même, mais pour les sociétés temporelles, qu'on veut asseoir sur un autre fondement.

Ce que nous disons du premier article est ainsi résumé dans la table du t. XXVI. Ce que décide le premier article et ce qu'il ne décide pas, et ce qui s'ensuit. Ne s'ensuit-il pas qu'il pose en principe l'anarchie politique et qu'il autorise en principe le meurtre de Louis XVI ? » Ce que nous développons ainsi dans le texte.

« Comme le premier article de la fameuse déclaration est le plus important, il sera bon d'examiner ce qu'il décide et ce qu'il ne décide pas, et ce qui s'ensuit.

« Il décide que saint Pierre et l'Église ont reçu de Dieu la puissance des choses spirituelles et qui concernent le salut, et non des choses civiles ; mais il ne décide pas si la soumission à la puissance temporelle dans les choses civiles n'est pas une chose spirituelle et qui concerne le salut.

« Il met les choses civiles en opposition avec les choses qui concernent le salut éternel ; il suppose que les choses civiles ne regardent point ce salut. Donc, si la soumission aux puissances supérieures est une chose civile et temporelle, cela ne concerne point le salut, n'intéresse point la conscience. On peut obéir si l'on veut : il n'y a plus d'obligation devant Dieu. Donc, enfin, le meurtre politique d'un roi, s'appelât-il Louis XVI, est une action indifférente. N'est-ce pas ce qu'on appelle aujourd'hui anarchie politique, ou d'un autre nom qui indique la ruine de toute société humaine ?

« Il dit bien que l'Église a reçu de Dieu la puissance des choses spirituelles, et la souveraineté séculière, celle des choses temporelles ; mais il ne dit pas laquelle des deux a reçu de Dieu la puis-

sance de décider en dernier ressort si telle chose est spirituelle ou temporelle. N'est-ce pas là constituer les deux puissances dans un état de guerre perpétuelle ?

« Il nous rappelle que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, *de hoc mundo ;* mais il ne dit pas en quel sens Jésus-Christ, qui est pourtant venu en ce monde, pour vaincre le monde, chasser dehors le prince de ce monde, et conquérir par sa mort le royaume de ce monde, a dit ces paroles. Il ne dit pas que Jésus-Christ n'ait pas voulu dire que son royaume n'était pas de ce monde, *de hoc mundo,* quant à son origine, mais de Dieu son Père : ni quant à sa puissance fondée, non sur la force militaire, mais sur la vérité, à laquelle il était venu rendre témoignage. En tout cas, il ne dit pas quelle autorité infaillible nous apprendra jusqu'où s'étend le royaume de Jésus-Christ, qui, en ce sens qu'il ne soit pas de ce monde, est pourtant dans ce monde. Il ne dit pas si c'est le monde ou le royaume de Jésus-Christ qui a reçu de Dieu cette juridiction suprême. N'est-ce pas jeter les peuples chrétiens dans le scepticisme ou le doute universel touchant leurs devoirs comme peuples ?

« Il nous rappelle qu'il faut rendre à César ce qui est à César ; mais il ne nous dit pas quelle autorité nous fera connaître de la part de Dieu quel est le César à qui nous devons rendre, ni si telle ou telle chose est à César ou à Dieu. N'est-ce pas supposer que Dieu a établi inutilement son Église ?

« Il nous rappelle que toute personne doit être soumise aux puissances supérieures, parce qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu ; mais il ne dit pas si, par là que toute puissance en soi vient de Dieu, elle vient également de Dieu à tout homme qui s'en empare : il ne dit pas s'il n'est point de différence entre une puissance légitime et une puissance usurpée ; il ne dit pas si l'on doit une égale soumission et à la puissance que Dieu approuve comme conforme à sa loi, et à la puissance que Dieu permet, comme une fièvre, un incendie. Il ne dit pas quelle autorité Dieu a chargée de diriger nos consciences dans ces conjonctures difficiles. Mais n'est-ce point assimiler les catholiques à des protestants, à des brebis qui errent à l'aventure, n'ayant point de pasteur !

« Il déclare que, dans les choses temporelles, les souverains sont absolument indépendants de l'Église ; mais il ne les y déclare pas indépendants de Dieu et de sa loi, que Dieu a chargé l'Église d'interpréter à l'univers.

« Il déclare que l'Église ne peut, ni directement ni indirectement, déposer les souverains ni dispenser leurs sujets de leur devoir et serment de fidélité ; mais il ne déclare pas que Dieu ne le puisse toujours

et même ne le fasse quelquefois. Il ne dit pas quelle autorité Dieu a chargée de nous dire quand il l'aura fait.

« Il déclare, contre le Pape, que les rois sont, au temporel, indépendants de l'Église ; mais il ne déclare pas, contre les calvinistes, contre Gerson, Almain, Major et Richer, que les rois soient en cela indépendants du peuple, la seule autorité, au dire du ministre Jurieu, qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes.

« Le seul point qui paraisse un peu clair dans cet article, c'est que le souverain, roi ou peuple, est tout à fait indépendant de l'Église dans les choses temporelles. Mais il ne saurait l'être, si ce n'est pas à lui à décider en dernier ressort ce qui est temporel ou non. Donc, en vertu du premier article de la déclaration de 1682, c'est à la puissance séculière, et non point à l'Église, à déterminer ce qui est de la compétence de l'un et de l'autre.

« De là il suit que les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les saints de tous les siècles et de toutes les nations ont eu tort de ne pas s'en rapporter aux souverains ou magistrats païens, hérétiques, schismatiques, sur ce qui était de leur compétence ou non. Il suivrait de là que le christianisme est une longue révolte, et que les chrétiens doivent amende honorable d'abord à Néron, ensuite à tous ceux qui lui ressemblent, et rétablir promptement toutes les idoles du paganisme. »

Dans la table du tome 28 on lit : « Quel est, d'après l'interprétation de Bossuet et des quatorze évêques (de 1826), le fond du premier article de la déclaration gallicane ; et comment il sert à justifier le meurtre de Louis XVI, celui du duc d'Enghien et enfin l'expulsion de Charles X en 1830. » De quoi voici le développement dans le texte.

« Nous avons vu, l. 88, § 5 de cette histoire, que, d'après Bossuet, le principe fondamental du premier article de la déclaration de 1682, c'est que l'ordre politique est distinct de l'ordre moral ; par conséquent, que, de soi, l'ordre politique est sans morale et sans religion ; que, de soi, l'ordre politique est athée, et même qu'il doit l'être, s'il veut éviter la subordination à la puissance religieuse et sacerdotale. Plus tard, nous avons vu Robespierre, de ce principe fondamental de Bossuet, tirer cette conclusion pratique : Si le jugement de Louis XVI était un acte ordinaire de morale et de justice, au lieu de le condamner, nous devrions lui demander pardon, car, selon toutes les règles de la justice et de la morale, il est innocent. Mais comme ce jugement est un acte politique, et que l'ordre politique est distinct de l'ordre moral, la condamnation de Louis XVI est une nécessité de

[1] T. 26, p. 220-222, 1re édit. — P. 378-370. 2e édit.

bien public. Nous avons vu Bonaparte justifier par le même principe le meurtre du duc d'Enghien. En 1830, on justifiera de même l'expulsion de Charles X et de sa dynastie. Enfin, ce principe justifie, autorise et canonise d'avance toutes les révolutions possibles, comme étant des actes de l'ordre politique, et par là indépendants de la morale et de la religion. Sans doute les quatorze évêques ne pensaient point à tout cela. Cela fait voir qu'il est bon, même quand on est évêque, de savoir ce que l'on signe.

« Les quatorze de 1826 n'y regardaient pas de si près ; autrement ils n'auraient pas signé que la doctrine opposée à l'athéisme politique, la doctrine qui subordonne l'ordre politique à l'ordre moral, est née du sein de l'anarchie, qu'elle a été constamment repoussée par le clergé de France, et qu'elle n'a aucun fondement ni dans l'Évangile, ni dans la tradition, ni dans les saints docteurs. Car un respectable laïque, M. Henrion, dans sa continuation de Beraut-Bercastel, leur dira en toutes lettres : « On ne peut dissimuler que cette opinion est consacrée par des décrets du Siége apostolique, supposée au moins dans les actes de plusieurs conciles, professée par de saints docteurs, et qu'elle a régné sans contestation jusqu'à l'époque du protestantisme. Divers écrivains protestants et philosophes admirent, comme défenseurs de la loi de justice, base de la société, les Papes qui, d'après la déclaration de 1826, se seraient laissé égarer, touchant les droits de leur divine autorité, par ces préjugés *nés du sein de l'anarchie*. Le cardinal du Perron, député de la chambre ecclésiastique vers celles de la noblesse et du tiers, aux états généraux de 1614, dans le siècle même qui vit paraître la déclaration de 1682, maintint précisément, dans son discours, au sujet des rapports de l'autorité spirituelle avec la souveraineté politique, la doctrine qui repousse la déclaration de 1826 ; il avança même, au nom du clergé de France, qu'elle avait été la doctrine *constante* de ce clergé en particulier, tandis que l'opinion contraire n'était soutenue que depuis Calvin [1]. » Il est fâcheux pour quatorze évêques, qui veulent remontrer au Pape, de se voir ainsi redressés par un bon laïque [2]. »

Dans la table du t. 27 on lit : « La convention, ayant succédé à l'assemblée législative, décrète l'abolition de la royauté et la mise en jugement de Louis XVI. Robespierre soutient que, moralement, juridiquement et constitutionnellement, Louis XVI est innocent ; mais que, politiquement, il doit mourir. » On lit dans le texte du même volume :

[1] Henrion, *Hist. gén. de l'Eglise*, l. 102, t. 13, p. 367, notes 2 et 3. — [2] T. 28 p. 285 et 286, 1re édit. — P. 357 et 358, 2e édit.

« Le langage de Robespierre fut plus modéré que celui des deux évêques constitutionnels (Fauché du Calvados et Grégoire de Loir-et-Cher). Le fond en est la distinction de l'ordre politique d'avec l'ordre moral. « Il n'y a point de procès à faire, dit-il; Louis n'est point un accusé, vous n'êtes point des juges; vous êtes, vous ne pouvez être que des hommes d'État et des représentants de la nation. Vous n'avez point une sentence à rendre pour ou contre un homme, mais une mesure de salut public à prendre, un acte de providence nationale à exercer. — Louis fut roi, et la république est fondée. La question fameuse qui vous occupe est décidée par ces seuls mots. — Louis ne peut donc être jugé, il est déjà condamné; il est condamné, ou la république n'est point absoute. — La constitution vous défendait tout ce que vous avez fait contre lui. S'il ne pouvait être puni que de la déchéance, vous ne pouviez la prononcer sans avoir instruit son procès; vous n'aviez point le droit de le retenir en prison, il a celui de vous demander son élargissement et des dommages. La constitution vous condamne. Allez donc aux pieds de Louis implorer sa clémence. Pour moi, je rougirais de discuter sérieusement ces arguties constitutionnelles; je les relègue sur les bancs de l'école, ou plutôt dans les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin. Je ne sais point discuter longuement, et je suis convaincu que c'est un scandale de délibérer. Je prononce donc à regret cette fatale vérité; mais Louis doit périr, parce qu'il faut que la patrie vive... [1]. »

Dans le précédent volume de cette histoire, nous avons vu Bossuet distinguer l'ordre politique d'avec l'ordre moral, pour en conclure, contre le Pape, que l'ordre politique n'est point subordonné à l'Église : ici nous voyons Robespierre faire la même distinction, pour en conclure, contre la France royaliste, que le procès de Louis XVI n'est point subordonné aux lois de la justice et de la morale. Ni Bossuet ni Louis XVI ne s'attendaient à voir, le 3 décembre 1792, une assemblée française où siégeait le premier prince du sang avec plusieurs évêques ultra-gallicans, appuyer sur cette fameuse distinction, à une majorité considérable, le décret suivant: « Louis XVI sera jugé par la convention nationale [2]. »

Voilà ce que nous disons dans l'histoire. Voici la conséquence que nous en tirons.

L'Histoire universelle de l'Église catholique est pour nous le jugement de Dieu en première instance sur les faits et les personnages historiques. Or, un des faits les plus graves que nous ayons rencon-

[1] Gabourd, *Convention nationale*, t. 1, p. 148 et seqq. — [2] T. 27, p. 536 et 537, 1re édit. — P. 528 et 528, 2e édit.

trés, c'est le jugement et l'exécution de Louis XVI. Quant à la justice et à la morale, il est déclaré innocent par le chef de ses meurtriers : il n'est condamné qu'en vertu du principe qui distingue l'ordre politique de l'ordre moral et religieux, qui déclare l'ordre politique indépendant de la justice, de la morale, de la religion. L'Église de Dieu n'admet pas ce principe, mais il est admis par Robespierre et par une partie de la France. Voici donc le procès que nous portons devant le tribunal de Dieu et de l'humanité entière. A la barre est Louis XVI, roi de France : d'un côté est Robespierre qui le déclare innocent selon les lois de la justice et de la morale, mais qui le condamne d'après le principe qui distingue l'ordre politique d'avec la justice et la morale : de l'autre côté est l'Église romaine qui réprouve le principe de Robespierre, et qui bénit Louis XVI comme un de ses confesseurs et de ses martyrs. Maintenant, avec qui serons-nous ? avec Robespierre ? ou avec le Pape ?

En attendant la réponse des autres, nous dirons hautement à Paris, en parlant de Louis XVI, ce que le prophète Daniel disait hautement à Babylone, en parlant de la chaste Suzanne : MUNDUS SUM A SANGUINE HUJUS ! JE SUIS INNOCENT DU SANG DE CETTE PERSONNE ! parce que je condamne le principe en vertu duquel on l'a condamnée. Je suis innocent, non-seulement du sang de Louis XVI et de sa royale famille, mais du sang de tous les souverains, empereurs, impératrices, rois et reines, que la secte de Robespierre s'apprête à verser, toujours en vertu du principe de Robespierre. — MUNDUS SUM A SANGUINE HUJUS !

Nous rappellerons encore devant le tribunal certaines circonstances, atténuantes d'un côté, aggravantes de l'autre. Ce n'est pas la France ecclésiastique qui a inventé le principe de Robespierre, mais c'est la France gouvernementale et politique qui le lui a imposé. Nous avons appris de Bossuet même (t. 26, p. 374), que c'est Colbert, ministre de Louis XIV, le véritable auteur des quatre propositions de 1682, propositions que le même Bossuet qualifie d'*odieuses*, et dont la première contient le principe de Robespierre. Depuis Colbert jusqu'à nos jours, ce sont les ministres du gouvernement, en particulier les avocats légitimistes Lainé et Corbière, qui ont prétendu imposer à la France ecclésiastique l'obligation d'enseigner les quatre articles, surtout l'article-principe de Robespierre. C'est un législateur français, un député parlementaire, l'avocat Robespierre qui applique ce principe à Louis XVI. Et chose remarquable, qui cependant n'a pas encore été remarquée, les trois défenseurs de Louis XVI ne combattent point, ne repoussent point le principe de Robespierre ; ils ne le contestent pas même. Et pourtant c'étaient

trois jurisconsultes distingués : l'avocat Tronchet, l'avocat Desèze, et Malesherbes, autrefois président du parlement et ministre de Louis XVI.

Ici, nous adresserions volontiers aux magistrats et aux avocats de France, notamment à l'honorable bâtonnier du barreau de Paris, cette question de l'histoire : D'après les faits émumérés et d'autres, n'est-il pas permis de conclure que les magistrats et les avocats de France approuvent le principe de Robespierre ? — Mais alors ces magistrats et ces avocats pourraient-ils dire en honneur et conscience, parlant de Louis XVI : *Mundus sum a sanguine hujus !*

LE SILENCE MÊME SERA UNE RÉPONSE FORMIDABLE. L'HISTOIRE ATTEND LA RÉPONSE.

LETTRE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

AUX CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE.

A NOS BIEN-AIMÉS FILS LES CARDINAUX DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, ET NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES GAULES.

Bien-aimés fils et vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Au milieu des angoisses multipliées dont nous sommes accablé de toutes parts, à raison de la sollicitude de toutes les églises qui nous a été commise, malgré notre indignité, par un dessein secret de la divine providence, dans ces temps si durs où l'on voit par trop de ceux qui, comme a prédit l'Apôtre, ne supportent point la saine doctrine, mais, s'amassant des docteurs favorables à leurs passions, détournent leur ouïe de la vérité, et, séducteurs, vont de pire en pire, errant eux-mêmes et jetant les autres dans l'erreur [1] : nous éprouvons la plus grande joie lorsque nous tournons nos yeux et notre esprit vers cette nation française, illustre à tant de titres et qui a bien mérité de nous. C'est avec une souveraine consolation pour notre cœur paternel que nous voyons dans cette nation, par la grâce de Dieu, la Religion catholique et sa doctrine salutaire croître de jour en jour, fleurir et dominer, et avec quel soin et quel zèle, vous, nos bien-aimés fils et vénérables frères, appelés en partage de notre sollicitude, vous vous efforcez de remplir votre ministère et de veiller à la sûreté et au salut du bien-aimé troupeau qui vous est confié. Cette consolation est encore singulièrement augmentée par les lettres si respectueuses que vous nous écrivez et qui nous font connaître avec quelle piété filiale, avec quel amour, avec quelle ardeur vous vous glorifiez d'être dé-

[1] *Epist. 2, ad Timoth.*, cap. 4, v. 3 et 4, cap. 3, v. 13.

voués à nous et à cette chaire de Pierre, centre de la vérité catholique et de l'unité, et qui est absolument de toutes les églises le chef, la mère et la maîtresse [1], à laquelle il faut déférer toute obéissance et tout honneur [2]; avec laquelle, à cause de sa plus puissante principauté, il faut que s'accorde toute église, c'est-à-dire les fidèles qui sont sur tous les points de la terre [3]. Nous n'éprouvons pas une moindre joie à voir que, vous rappelant sans cesse vos graves fonctions épiscopales et vos devoirs, vous déployez tous vos soins de pasteurs et toute votre vigilance, afin que les prêtres de vos diocèses, marchant chaque jour plus dignement dans la vocation où ils ont été appelés, donnent au peuple l'exemple de toutes les vertus et accomplissent exactement la charge de leur propre ministère, et afin que les fidèles qui vous sont confiés, chaque jour nourris plus abondamment des paroles de la foi et confirmés par l'abondance des grâces, croissent dans la science de Dieu et s'affermissent dans la voie qui conduit à la vie et afin que les malheureux qui errent rentrent dans le chemin du salut.

Nous savons, et c'est encore pour notre cœur une douce joie, avec quel empressement, accueillant nos désirs et nos avis, vous vous appliquez à tenir des conciles provinciaux, afin de garder intact et pur dans vos diocèses le dépôt de la foi, afin de transmettre la saine doctrine, d'augmenter l'honneur du culte divin, de fortifier l'institution et la discipline du clergé, de promouvoir et d'affermir partout, par un heureux progrès, l'honnêteté des mœurs, la vertu, la religion, la piété. Nous éprouvons aussi une bien grande joie de voir que dans la plupart de vos diocèses, où des circonstances particulières n'y mettaient pas obstacle, la liturgie de l'Église romaine a été rétablie, selon nos désirs, grâce à votre zèle empressé. Ce rétablissement nous a été d'autant plus agréable que nous savions que dans beaucoup de diocèses de France, à cause de la vicissitude des temps, on n'avait pas gardé ce que notre saint prédécesseur Pie V avait prescrit avec prudence et sagesse dans les lettres apostoliques du 7 des ides de juillet 1568, commençant ainsi : « *Quod a nobis postulat.* »

Mais en vous rappelant toutes ces choses, au grand bonheur de notre âme et à la louange de votre ordre, bien-aimés fils et vénérables frères, nous ne pouvons néanmoins dissimuler la grande tristesse et la peine qui nous accable en ce moment, lorsque nous voyons quelles dissensions l'antique ennemi s'efforce d'exciter parmi vous pour ébranler et affaiblir la concorde de vos esprits. C'est pourquoi,

[1] S. Cyprian. *epist.* 45. S. August. *epist.* 162, *et alias.* — [2] *Concil. ephes.*, act. 4. — S. Irénée, *Adv. hæres.*, l. 3, c. 3.

remplissant le devoir de notre ministère apostolique, et avec cette profonde charité que nous avons pour vous et pour ces peuples fidèles, nous vous écrivons ces lettres dans lesquelles nous nous adressons à vous, bien-aimés fils et vénérables frères, et en même temps nous vous avertissons, nous vous exhortons et vous supplions de repousser avec la vertu qui vous distingue et de faire disparaître entièrement toutes les dissensions que ce vieil ennemi s'efforce d'exciter, vous rapprochant, vous serrant dans les liens de la charité, unanimes dans vos sentiments, et vous efforçant avec toute humilité et douceur de garder en toutes choses l'unité d'esprit dans le lien de la paix. Par cette sagesse, vous montrerez que chacun de vous sait combien la concorde sacerdotale et fidèle des esprits, des volontés et des sentiments est nécessaire, et sert à la prospérité de l'Église et au salut éternel des hommes. Et si jamais vous avez dû entretenir parmi vous cette concorde des esprits et des volontés, c'est aujourd'hui surtout que, par la volonté parfaite de notre très-cher fils en Jésus-Christ, Napoléon, empereur des Français, et par les soins de son gouvernement, l'Église catholique jouit chez vous d'une entière paix, de la tranquillité et d'une véritable protection. Cet heureux état de choses dans cet empire et la condition des temps doivent vous exciter plus vivement à vous unir dans le même esprit de conduite, dans les mêmes moyens, afin que la divine religion de Jésus-Christ, sa doctrine, la pureté des mœurs, la piété poussent partout en France de profondes racines, que la jeunesse y trouve plus facilement une meilleure et plus pure éducation, et que par là soient arrêtées et brisées ces tentatives hostiles qui déjà se manifestent, par les menées de ceux qui furent et sont encore les ennemis constants de l'Église et de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, bien-aimés fils et vénérables frères, nous vous demandons de plus en plus et avec toute l'insistance possible que dans la cause de l'Église, dans la défense de sa sainte doctrine et de sa liberté, et dans l'accomplissement de tous les autres devoirs de votre charge épiscopale, vous n'ayez rien plus à cœur que de montrer entre vous une union complète d'intelligence, d'avoir les mêmes pensées et les mêmes sentiments, et de consulter en toute confiance nous et ce siége apostolique, dans les questions de tout genre et pour écarter de vous toute espèce de dissentiment.

Et avant tout, comprenez jusqu'à quel point une bonne direction du clergé intéresse la prospérité de la religion et de la société, afin que vous ne cessiez pas, dans une parfaite union d'esprit, de porter sur une affaire de si grande importance vos soins et vos réflexions. Continuez, comme vous le faites, de ne rien épargner pour que les

jeunes clercs soient formés de bonne heure dans vos séminaires à toute vertu, à la piété, à l'esprit ecclésiastique, pour qu'ils grandissent dans l'humilité, sans laquelle nous ne pouvons jamais plaire à Dieu, et pour qu'en même temps ils soient si exactement instruits, et des lettres humaines, et des sciences plus sévères, surtout des sciences sacrées, qu'ils puissent, sans être exposés à aucun péril d'erreur, non-seulement apprendre l'art de parler avec éloquence, d'écrire avec élégance, en étudiant et les ouvrages si excellents des saints Pères, et les écrits des écrivains païens, les plus célèbres, après qu'ils auront été complétement expurgés, mais encore acquérir surtout la science parfaite et solide des doctrines théologiques, de l'histoire ecclésiastique et des sacrés canons, puisée dans des auteurs dont les ouvrages sont conformes à l'esprit du Saint-Siége apostolique. Ainsi cet illustre clergé de France, où brillent tant d'hommes distingués par leur génie, leur piété, leur science, leur esprit ecclésiastique, et leur respectueuse soumission au Siége apostolique, abondera de plus en plus en ouvriers courageux et habiles, qui, ornés de toutes les vertus, fortifiés par le secours d'une science salutaire, pourront dans le temps vous aider à cultiver la vigne du Seigneur, répondre aux contradicteurs et non-seulement affermir les fidèles de France, dans notre très-sainte religion, mais encore propager cette religion dans de saintes expéditions chez les nations lointaines et infidèles, comme ce même clergé l'a fait jusqu'ici, à la grande gloire de son nom, pour le bien de la religion et pour le salut des âmes.

Vous êtes comme nous pénétrés de douleur à la vue de tant de livres, de libelles, de brochures, de journaux empoisonnés que répand sans relâche de toutes parts et avec fureur l'ennemi de Dieu et des hommes, pour corrompre les mœurs, renverser les fondements de la foi, et ruiner tous les dogmes de notre très-sainte religion ; ne cessez donc jamais, bien-aimés fils et vénérables frères, d'employer toute votre sollicitude et toute votre vigilance épiscopale pour éloigner unanimement, avec le plus grand zèle, le troupeau confié à vos soins de ces pâturages pestilentiels ; ne cessez jamais de l'instruire, de le défendre, de le fortifier contre cet amas d'erreurs, par des avertissements et par des écrits opportuns et salutaires. Et ici nous ne pouvons nous empêcher de vous rappeler les avis et les conseils par lesquels, il y a quatre ans, nous excitions ardemment les évêques de tout l'univers catholique à ne rien négliger pour engager les hommes remarquables par le talent et la saine doctrine à publier des écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les ténèbres des erreurs en vogue. C'est pourquoi, en vous efforçant d'é-

loigner des fidèles commis à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres et des mauvais journaux, veuillez aussi, nous vous le demandons avec instance, soutenir par toute votre bienveillance et toute votre prédilection, les hommes qui, animés de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans les sciences, consacrent leurs veilles à écrire des livres et des journaux pour que la doctrine catholique soit propagée et défendue, pour que les droits vénérables de ce Saint-Siége et ses actes aient toute leur force, pour que les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs soit dissipée et que les intelligences soient inondées de la douce lumière de la vérité. Il sera donc de votre sollicitude et de votre charité épiscopale, d'exciter ces hommes catholiques animés d'un bon esprit, pour qu'ils continuent toujours plus ardemment à défendre la cause de la vérité catholique avec zèle et justesse; il sera aussi de votre sollicitude et de votre charité épiscopale de les avertir prudemment avec des paroles paternelles, si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque chose.

Au surplus, votre sagesse n'ignore pas que tous les ennemis les plus acharnés de la religion catholique ont toujours fait, quoique vainement, la guerre la plus violente contre cette chaire du bienheureux prince des apôtres, sachant fort bien que la religion elle-même ne pourra jamais ni tomber ni chanceler, tant que demeurera debout cette chaire, qui est fondée sur la pierre, que les portes superbes de l'enfer ne vaincront point [1] et dans laquelle est l'entière et la parfaite solidité de la religion chrétienne [2]. C'est pourquoi, fils bien-aimés et vénérables frères, nous vous le demandons de tout notre pouvoir, conformément à la grandeur de la foi que vous avez dans l'Église et à l'ardeur de votre piété pour cette chaire de Pierre, ne cessez jamais d'appliquer d'un seul cœur et d'un seul esprit tous vos soins, toute votre vigilance, tous vos travaux à ce point surtout; de sorte que les populations fidèles de la France, évitant les erreurs et les piéges que leur tendent des hommes perfides, se fassent gloire d'adhérer fermement et avec constance à ce Siége apostolique par un amour et un dévouement chaque jour plus filial, et de lui obéir, comme il est juste, avec le plus grand respect. Dans toute l'ardeur de votre vigilance épiscopale, ne négligez donc jamais rien, ni en actions, ni en paroles, afin de redoubler de plus en plus l'amour et la vénération des fidèles pour ce Saint-Siége, et afin qu'ils reçoivent

[1] S. August., *in psalmos contr.* part. Donat. — [2] Litt. synod. Joann. Constantinop. ad Hormisd. Pontif.

et qu'ils accomplissent avec la plus parfaite obéissance tout ce que ce Saint-Siége enseigne, établit et décrète.

Ici nous ne pouvons nous empêcher de vous exprimer la douleur profonde dont nous avons été affecté lorsque, parmi d'autres mauvais écrits dernièrement publiés en France, il nous est parvenu un libelle imprimé en français, et édité à Paris, avec ce titre : « Sur la situation présente de l'église gallicane, relativement au droit coutumier, » dont l'auteur contredit de la manière la plus manifeste ce que nous vous recommandons et inculquons avec tant de sollicitude. Nous avons adressé ce libelle à notre congrégation de l'index, afin qu'elle le réprouve et le condamne.

Avant de terminer cette lettre, bien-aimés fils et vénérables frères, nous vous exprimons de nouveau combien nous désirons que vous rejetiez toutes ces discussions et toutes ces controverses, qui, vous le savez, troublent la paix, blessent la charité, fournissent aux ennemis de l'Église des armes avec lesquelles ils la tourmentent et la combattent. Ayez donc surtout à cœur de garder la paix entre vous et de la maintenir entre tous, vous rappelant sérieusement que vous remplissez une mission au nom de celui qui n'est pas un Dieu de dissension, mais un Dieu de paix ; qui n'a jamais cessé de recommander et d'ordonner à ses disciples la paix, et de la mettre audessus de tout. Et en vérité le Christ, comme chacun de vous le sait, a mis tous les dons et les récompenses de sa promesse dans la conservation de la paix. Si nous sommes héritiers du Christ, demeurons dans la paix du Christ; si nous sommes enfants de Dieu, nous devons être pacifiques. Les enfants de Dieu doivent être pacifiques, doux de cœur, simples dans leur parole, unis d'affection, fidèlement attachés entre eux par les liens de la concorde [1].

La connaissance et l'assurance que nous avons de votre vertu, de votre religion et de votre piété ne nous permettent pas de douter que vous, bien-aimés fils et vénérables frères, vous n'acquiesciez de tout cœur à ces paternels avis, à ces désirs et à ces demandes que nous vous adressons; que vous ne vouliez détruire jusqu'à la racine tous les germes de dissension et combler ainsi notre joie, vous supportant les uns les autres en charité et avec patience, unis et travaillant encore avec accord à la foi de l'Évangile, continuant avec un zèle toujours plus vif à faire sentinelle auprès du troupeau confié à votre sollicitude, accomplissant avec soin toutes les fonctions de votre lourde charge, pour la consommation des saints en l'édification du corps de Jésus-Christ. Soyez bien persuadés que rien ne nous est

[1] S. Cyprian., *De unit. Eccles.*

plus agréable ni plus à cœur que de faire ce que nous saurons pouvoir servir à votre avantage et à celui des fidèles. Néanmoins, dans l'humiliation de notre cœur, nous prions Dieu et nous lui demandons de répandre toujours sur vous avec faveur l'abondance des grâces célestes, de bénir votre travail et vos soins de pasteurs, afin que les fidèles confiés à votre vigilance marchent de plus en plus agréables à Dieu en toutes choses, fructifiant chaque jour en toutes sortes de bonnes œuvres. En présage de cette divine protection et en témoignage de l'ardente charité avec laquelle nous vous embrassons dans le Seigneur, nous vous donnons avec amour et du fond du cœur la bénédiction apostolique à vous, nos chers fils et vénérables frères, à tout le clergé et aux fidèles laïques de vos églises.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 21 mars 1853, de notre pontificat le septième.

PIE IX, Pape.

CONCLUSION DE L'AUTEUR.

Après avoir lu, transcrit et médité cette lettre mémorable du vicaire de Jésus-Christ, nous croyons par la miséricorde de Dieu, pouvoir dire : Tel est le fond de notre âme et de notre histoire. Toujours nous avons pensé et dit avec saint Épiphane : Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique. Toujours nous avons pensé et dit avec saint Ambroise : Où est Pierre, là est l'Église. Toujours nous répétons dans notre cœur cet engagement de 1828 : « J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela.

Paris, 25 mai 1853.

ROHRBACHER,

Prêtre du diocèse de Nancy.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. L'ABBÉ ROHRBACHER

PAR M. LOUIS VEUILLOT (1).

On nous communique le testament du vénérable abbé Rohrbacher, qui vient de rendre saintement sa bonne âme à Dieu. Comme il a souverainement aimé l'Église, et n'a vécu et travaillé que pour elle, cette expression de ses dernières pensées contient à la fois la peinture de ses sentiments, la récapitulation de ses travaux et l'histoire de sa vie. Nous la mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je lègue mon âme à Dieu, qui veuille bien la recevoir dans son infinie miséricorde. *In te Domine speravi, non confundar in æternum.*

Je lègue mon corps à la terre de mon Dieu, en attendant la résurrection générale. *Credo resurrectionem mortuorum.*

Je soumets d'esprit et de cœur au jugement du Saint-Siége, c'est-à-dire de notre Saint-Père le Pape, tout ce que j'ai écrit et tout ce que j'écrirai. *Ubi est Petrus, ibi Ecclesia :*

1° Le *Catéchisme du sens commun.* Dans les deux premières éditions, qui sont identiques, cet opuscule expose l'état de la controverse tel que je le concevais alors, plutôt que des idées définitivement arrêtées. La 3e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, publiée par l'abbé Migne, en 1842, a pour but d'éclaircir les questions fondamentales entre la raison et la foi, la philosophie et la théologie ; afin que les catholiques puissent s'entendre à cet égard et marcher désormais à l'ennemi, sans s'exposer à tirer les uns sur les autres. D'après les découvertes que j'ai faites sur le vrai système de Descartes touchant la certitude, une nouvelle édition du *Catéchisme du sens commun* doit paraître ces jours-ci, 23 février,

1 Cette notice a paru dans l'*Union* du 23 janvier 1856 ; nous avons pensé que les lecteurs de l'*Histoire de l'Eglise* la verraient avec plaisir à la fin du magnifique travail du laborieux historien. (*Note des éditeurs*).

sous ce titre : *Catéchisme du sens commun et de la philosophie catholique,* quatrième édition.

2° *Lettre d'un membre du jeune clergé à Monseigneur l'Évêque de Chartres.* Elle a été réimprimée dans un journal.

3° *Lettres d'un anglican à un gallican.* Réimprimées dans un journal.

4° *La religion méditée.* Seconde édition.

5° *Des rapports naturels entre les deux puissances.*

6° *De la grâce et de la nature.*

7° *Motifs qui ont ramené à l'Église catholique un grand nombre de protestants et autres religionnaires.* 3e édition.

8° *Tableau des principales conversions, etc.,* 2e édition. J'en ai préparé une troisième.

9° *Histoire universelle de l'Église catholique,* en 29 volumes in-8°. L'impression, commencée à Nancy le 13 avril, fête de saint Justin, 1842, a été terminée au commencement de 1849. La seconde édition, commencée à Paris en décembre 1849, a été terminée en avril 1853.

10° *Vies des Saints pour tous les jours de l'année,* à l'usage du clergé et du peuple fidèle. 6 vol. in-8°, 1852.

11° En manuscrit : *Justification des doctrines de M. de la Mennais contre une censure imprimée à Toulouse.* Ce travail a été fait au mois de décembre 1832, après la première Encyclique de Grégoire XVI, lorsque M. de la Mennais fut revenu de Rome et que le Pape lui eut fait témoigner être content de sa soumission. Comme je n'ai pas revu depuis ce travail avec attention, j'ignore s'il y a quelque chose de contraire à la seconde Encyclique. Quant aux doctrines philosophiques, mon dessein formel était de les tourner (et par conséquent les idées de M. de la Mennais, qui approuvait tout ce travail) dans le sens qui s'est trouvé celui de la seconde Encyclique. Ce travail devait être publié : comme les esprits commençaient à se calmer à cette époque, on crut plus sage de ne le publier pas. Il sera bon de conserver le manuscrit comme renseignement, d'autant plus qu'il en reste une copie entre les mains de M. de la Mennais. — Pour M. de la Mennais lui-même, Dieu veuille avoir pitié de lui et lui redonner la foi. Par celles de mes lettres qui se trouvent à la fin des 20 et 21e volumes de l'*Histoire,* on sait quelle a été ma conduite à cet égard. — Le 1er décembre 1852, je lui ai fait envoyer un exemplaire de la seconde édition de l'*Histoire,* après avoir su par une lettre de sa main que cela lui ferait plaisir. Je n'en ai pas eu de nouvelles. — Dans sa dernière maladie, je me suis transporté à son logis ; des messieurs qui se trouvaient là me dirent qu'on lui parlerait de ma visite et que, sans doute, il me recevrait dans huit jours.

Je retournai : j'y trouvai son neveu, Ange Blaise, qui promit de m'écrire quand son oncle serait en état de me recevoir. Je n'ai pas reçu d'avertissement, et M. de la Mennais est mort sur les entrefaites. Écrivain en deux tomes : le premier dit *oui*, le second dit *non ;* valeur totale, *zéro*.

Après être entré dans les détails de son testament, M. Rohrbacher finit en disant :

« Telles sont mes dernières volontés, que je veux être fidèlement et ponctuellement exécutées. *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum !*

« Jésus, Marie, Joseph, recevez-moi à jamais dans votre sainte famille !

« Saints anges qui m'avez tant aidé à faire le bien que j'ai pu faire, aidez-moi surtout à bien finir ! Anges de mes neveux et nièces, priez pour nous. Mes saints patrons, soyez surtout mes patrons et mes protecteurs à mon heure dernière ! »

L'abbé Rohrbacher cachait sa vie ; le petit nombre de ceux qui l'ont vu dans sa cellule, encombrée de livres, croiront, en lisant ce testament, le revoir et l'entendre tel qu'il leur apparaissait, rude d'aspect, doux de cœur, franc de langage, plein de foi, de courage et d'humilité. Il était au même degré laborieux, savant et désintéressé, ne demandant à ses travaux que d'atteindre le but pour lequel il les entreprenait, c'est-à-dire le triomphe de la vérité, la gloire de Dieu et de son Église ; profondément indifférent pour lui-même à la fortune et à la célébrité. Les profits qu'il a tirés de ses livres ont été consacrés partie à l'éducation de ses neveux et nièces, dont il était l'unique appui, et qu'il a établis suivant l'humilité de leur condition première ; partie à d'autres bonnes œuvres. Pour lui-même, il s'était réduit au nécessaire d'un prêtre qui aime la sainte pauvreté. Quant aux distinctions, il n'en a reçu ni songé à en désirer d'aucune sorte. C'est par un hasard dont il fut prodigieusement étonné, que cet homme, qui savait parfaitement l'hébreu, le grec, le latin et l'allemand, qui avait écrit de savants opuscules de philosophie et qui venait d'élever ce beau monument de l'*Histoire universelle de l'Église*, unique dans notre littérature, se trouva un jour membre d'une Académie portugaise[1]. La seule chose qu'il ambitionnait et qui pût

[1] L'abbé Rohrbacher était heureux de cette marque de distinction, parce qu'il y voyait une approbation de ses travaux et une preuve que le Portugal n'a pas encore perdu le goût des sérieuses études ecclésiastiques. Nous avons trouvé dans ses papiers le récit fait par lui-même de la manière dont cette distinction lui fut accordée ; nous le laissons parler. (*Note des éditeurs.*)

« Vers la fin de 1853, le chevalier d'Antas, secrétaire de la légation portugaise

le toucher, était d'apprendre qu'on lisait son *Histoire* au réfectoire dans quelque séminaire ou communauté religieuse ; et certes, ce n'était pas l'amour-propre de l'auteur qui se réjouissait alors, mais le cœur du prêtre dévoué à la sainte Église catholique, apostolique, romaine.

Cet immense travail, auquel l'abbé Rohrbacher s'était préparé par de puissantes études, sans prévoir même qu'il dût un jour l'entreprendre, exigeait la réunion des qualités rares dont Dieu l'avait pourvu. Il fallait à la fois une grande indépendance d'esprit envers tous les systèmes, et un profond esprit de soumission envers l'Église ; une prodigieuse aptitude au travail et un absolu détachement de toute ambition mondaine et de toute vanité littéraire. Si l'auteur,

à Paris, vint me faire une proposition à laquelle je répondis par la lettre suivante :

« Monsieur le chevalier, vous m'avez demandé de la part du secrétaire de « l'Académie royale de Lisbonne, si je serais disposé à accepter le diplôme d'un « de ses membres, qu'elle était disposée à voter à l'auteur de l'*Histoire universelle de l'Église catholique*. Cette proposition, comme vous l'avez pu voir, m'a « non-seulement étonné, mais profondément ému. Voici pourquoi.

« Occupé d'une troisième édition de ladite histoire, je me propose d'y signaler « d'une manière spéciale ce point de vue. Depuis trois siècles. Dieu met à l'œuvre « les nations chrétiennes. L'Espagne et le Portugal subissent d'abord cette « épreuve avec une gloire incomparable, et Dieu leur donne en récompense des « mondes entiers. La France, l'Allemagne, l'Angleterre, moins fidèles, sont sur « le point de disparaître dans le sang et les ruines. Aujourd'hui elles ressuscitent « toutes les trois de leurs décombres. La portion la plus morte de l'Allemagne, « la province ecclésiastique du Rhin, excite l'admiration de l'univers par une « surabondance de vie inattendue. L'Espagne, au contraire, le Portugal surtout, « paraissent s'endormir de plus en plus dans une léthargie qui approche de la « mort. Le clergé portugais paraît mort en Europe, mort sur les côtes d'Afri- « que, mort dans le Brésil, plus que mort dans l'Inde, d'où il répand jusqu'en « Europe une odeur sépulcrale de schisme. Et nulle part on ne voit apparaître « des signes de régénération, comme en Allemagne et en Angleterre. Voilà, mon- « sieur le chevalier, les considérations qui m'occupent l'esprit habituellement.

« Combien donc j'ai été étonné et ému d'apprendre que le premier corps littéraire « du Portugal daignait approuver l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, « dont le principal mérite, si elle en a un, est le dévouement filial à l'Église « romaine. J'ai dit aussitôt dans mon cœur : La nation portugaise n'est donc « pas aussi malade qu'elle paraît ; il y a donc encore de la ressource. Puissé-je « contribuer en quelque chose à sa régénération !

« Vous pouvez donc, monsieur le chevalier, assurer le secrétaire de l'Académie « de Lisbonne que j'accepterai volontiers le titre d'un de ses membres, et que « je profiterai de tous les renseignements et de toutes les occasions, moi et mes « amis, pour aider les bons catholiques du Portugal à reprendre leur antique « rang d'honneur parmi les nations chrétiennes.

« C'est dans ces dispositions, monsieur le chevalier, que je vous prie d'agréer « pour vous-même l'hommage de ma reconnaissance et de mon dévouement.

donnant les mêmes soins à la forme qu'au fond de ses idées, s'était appliqué à polir son style, il n'aurait jamais fini ; et peut-être que le désir de contenter les opinions, si voisin de la crainte servile de leur déplaire, l'aurait engagé à biaiser en beaucoup de rencontres où il a parlé au contraire avec une rude mais précieuse sincérité. Il s'en faut, au surplus, que l'*Histoire universelle* manque de mérite, même littéraire. Le plan, admirablement conçu, est exécuté avec une netteté admirable ; toutes les parties en sont bien liées. A travers des négligences et des âpretés de style, qui ne nuisent jamais à la vigueur du récit, on trouve fréquemment des pages de la plus haute éloquence, tout à fait dignes de cette vaste conception, qui a pour but de nous montrer Dieu gouvernant le genre humain depuis

« Le 6 octobre 1854, le chevalier d'Antas m'a remis la lettre suivante :

« A monsieur l'abbé Rohrbacher, Lisbonne, le 14 janvier 1854.

« Monsieur, l'Académie royale de Lisbonne, désirant vous rendre un témoi-« gnage public du prix qu'elle attache aux services que vous avez rendus à la « science, vous a conféré le titre de correspondant étranger dans la classe des « sciences morales, politiques et belles-lettres.

« L'Académie espère que cette juste récompense de votre mérite vous fera re-« doubler d'efforts pour continuer la noble carrière dont vous avez glorieuse-« ment parcouru un si grand espace ; et qu'appartenant dorénavant à l'Acadé-« mie, dont votre nom sera un des ornements, vous ne manquerez pas, Monsieur, « de lui prêter votre assistance et de l'aider de vos lumières.

« Daignez, Monsieur, agréer les assurances de la haute considération et le « grand respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-« obéissant serviteur, le Conseiller, commandeur de Macédo, secrétaire perpétuel « de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. »

« Par ces deux documents, on voit comment a été offert, dans quel esprit et dans quelles vues a été accepté et conféré le diplôme de l'Académie. Cela prouve que le Portugal n'est pas un malade sans ressource, et que l'Académie de Lisbonne est digne et capable de travailler à sa régénération. »

L'abbé Rohrbacher écrivit la lettre suivante à M. le commandeur de Macédo :

« Monsieur de Macédo, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Lisbonne :

« Monsieur,

« J'ai reçu, par l'entremise de M. le chevalier d'Antas, le diplôme de membre « correspondant de l'Académie royale de Lisbonne. Je remercie de tout cœur « votre savante Compagnie de l'approbation qu'elle veut bien donner à mes « travaux sur l'histoire et de son encouragement à continuer. Je m'occupe en ce « moment même à résumer l'histoire contemporaine de l'Église catholique, no-« tamment en ce qui regarde le Portugal. Puissé-je, tout en ne disant que la « vérité, contribuer en quelque chose à la gloire d'un pays qui est désormais « pour mon cœur une seconde patrie. C'est dans ces dispositions que je prie « l'Académie de Lisbonne d'agréer mes sincères remercîments.

« Je vous remercie en particulier, vous, monsieur le Secrétaire perpétuel ; et « comme on m'a dit que vous êtes prêtre catholique, je me recommande hum-« blement à vos prières, et suis, pour la cause de Dieu et de sa sainte Église,

« Votre tout dévoué serviteur. »

l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son Église divinement inspirée. Tel est en effet le plan de l'ouvrage, exprimé dans cette parole de saint Épiphane, que l'auteur a prise pour épigraphe : *Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique.* On y voit figurer, dans un ordre merveilleux, les œuvres de l'esprit de vérité et les œuvres contraires de l'esprit de mensonge ; on découvre les mobiles, on assiste aux innombrables péripéties de ce grand combat, qui a commencé avec le premier homme et qui ne finira qu'au dernier jour du monde. L'histoire de l'Église, c'est l'histoire de l'humanité, mais illuminée par l'intervention manifeste de la Providence. Là donc paraissent tout ce que l'humanité a compris de plus grand, tout ce qu'elle a produit de plus beau, tout ce qu'elle a voulu de plus saint, et tout ce qu'elle a cru de plus insensé, tout ce qu'elle a entrepris de plus coupable, tout ce qu'elle a essayé de plus pervers ; la doctrine de lumière avec ses saints et ses fidèles, la doctrine d'erreur avec ses grands hommes et ses esclaves ; les tentatives multipliées et les sanglantes victoires des fils de Satan, les entreprises sublimes, les héroïques résistances, les triomphantes défaites des enfants de Dieu. L'Église romaine est comme un grand arbre, secoué périodiquement par d'effroyables tempêtes qui le dépouillent de ses feuilles et qui brisent et dispersent au loin ses rameaux ; mais ces rameaux brisés prennent racine là où le vent les porte, tandis que le tronc lui-même, toujours indestructible, se couvre d'une floraison nouvelle et semble moins mutilé que rajeuni. Nulle part cette miraculeuse vie, ce continuel rajeunissement, cette perpétuelle résurrection de l'Église, témoignage suprême et suprême mystère de l'histoire, ne sont mieux présentés et mieux expliqués que dans le livre de l'abbé Rohrbacher. Il en a compris tout l'enseignement et l'on peut dire toute la poésie, puisque c'est là par excellence le poëme épique de l'humanité, dont toute autre conception ne sera jamais qu'un sommaire stérile ou un épisode incomplet. Et telle est la beauté et la puissance de ce livre, qu'aucun esprit juste ne le lira sans se prendre d'un amour éternel pour l'Église de Jésus-Christ, qui est la société des bons, des justes et des grands, la cité de la lumière et de l'amour, où l'homme, par la foi et par les œuvres, trouve une vision et une possession anticipées de Dieu.

Ce livre était l'œuvre que l'abbé Rohrbacher avait à faire ; il lui fut donné de l'accomplir et d'en voir le succès. Succès d'ailleurs tel qu'il le souhaitait et tel qu'il devait être. L'*Histoire de l'Église*, commencée en 1842, est aujourd'hui à sa seconde édition, presque épuisée. Les catholiques s'occupèrent peu de la célébrer; l'esprit

rationaliste et gallican prit plaisir à la poursuivre de mesquines critiques, auxquelles l'auteur ne répondit qu'en soumettant son livre au jugement du Saint-Siége. Le monde, qui fait tant de bruit autour de tant de faibles travaux sans leur demander même le frivole mérite de la forme, et qui a tant vanté, par exemple, le mensonger fatras de Sismondi, parut ignorer jusqu'à l'existence de ce monument grandiose, dont une partie au moins, celle qui concerne le moyen age, est traitée avec une largeur et une science historique supérieures à tout ce que les modernes ont le plus célébré.

Quand son *Histoire de l'Église* fut achevée, l'abbé Robrhacher sentit graduellement diminuer ses forces. Dieu, néanmoins, lui laissa l'illusion de croire qu'il pourrait le servir encore ; et tout en composant une *Vie des Saints*, distribuée pour tous les jours de l'année, il méditait des travaux philosophiques et historiques étendus. Il voulait surtout reprendre à fond les erreurs de certains historiens modernes, dont sa droiture détestait la fausse impartialité. Huit jours avant sa mort, ayant eu quelques-uns de ces moments de mieux qui se rencontrent dans les maladies de langueur, il nous disait : « Ce sont là les ennemis qu'il faut maintenant combattre, et si Dieu nous rend la santé, tout vieux que nous sommes, nous nous mettrons à l'œuvre, et nous compléterons ainsi notre *Histoire de l'Église*. J'ai à faire..... Mais pour vous conter cela il faudrait du temps..... et de la respiration ! Attendons la volonté de Dieu. »

La volonté de Dieu était qu'il reçût sa récompense, et il l'avait bien gagnée. Depuis quelque temps déjà sa vie n'était qu'une longue prière ; il est mort en priant. Dans les derniers jours, il ne voulait pas se séparer de son Bréviaire, même lorsque sa vue, déjà presque éteinte, ne lui permettait plus d'y lire. Il le tenait sur ses genoux, ou le faisait poser sur sa poitrine. Quand sa mémoire semblait voilée comme ses yeux et glacée comme ses mains, les prières de l'Église sortaient encore de sa bouche. Il oubliait le nom de ses amis et les faits qui venaient d'arriver ; mais il savait toujours les psaumes par cœur, et il les récitait avec les témoins qu'édifiait son agonie.

Il avait cru qu'il mourrait le 19 janvier. Le soir de ce jour-là, M. l'abbé Bouix, son ami, lui ayant suggéré cette oraison : *Amo te, Domine, amem ardentius ;* il répondit : « Ce n'est pas assez, il faudrait aimer Jésus avec son cœur à lui. » Il ajouta : « J'avais proposé au « bon Dieu de mourir aujourd'hui à midi, parce que c'est l'heure « où il est allé au ciel. J'avais prié l'ange de la mort d'accompagner « mon âme et de l'introduire dans le sein des miséricordes infinies. »

Un des jeunes ecclésiastiques qui avaient eu le bonheur d'être choisis pour le servir dans sa maladie, lui raconta qu'il venait de

faire une longue promenade avec ses compagnons. L'abbé Rohrbacher sourit : Vous avez été bien loin, lui dit-il ; avez-vous fait un pas pour l'éternité ?

On a noté les derniers murmures et les derniers bégaiements de cette haute intelligence, lorsqu'elle semblait déjà, par intervalles, envahie de ces ténèbres d'un instant qui nous cachent les choses humaines avant de se dissiper pour jamais devant les choses de Dieu. « Mon Dieu, mon Dieu, disait-il, faites-moi miséricorde ; ainsi soit-« il ! — Délivrez-moi et prenez-moi dans l'esprit de votre Église ! « — Je vous ai prié de me recevoir à l'heure où vous êtes mort, « ô Jésus ! exaucez-moi ! — *Mater misericordiæ, salus infirmorum,* « *ora pro nobis !* — Mon Dieu, recevez mon âme en votre cœur com-« patissant. — *Miseremini saltem vos amici mei.* — *Auxilium* « *Christianorum ! — In te, Domine, speravi, non confundar in æter-* « *num !* — Jésus, Marie, Joseph, cœur agonisant de Jésus, ayez pitié « de moi. — *Ora pro nobis, sancta Dei Genitrix, ut digni efficiamur* « *promissionibus Christi.* » Comme on lui demandait s'il faisait volontiers à Dieu le sacrifice de sa vie, il répondit : « Notre-Sei-« gneur, le premier, a fait le sacrifice de la sienne : comment ne « lui abandonnerais-je pas le peu de jours qni pourraient encore me « rester à vivre ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ; et vous, Monsieur « l'abbé, priez pour moi. — *Dominus det nobis suam pacem et vitam* « *æternam. Amen.* — O Marie, conçue sans péché, priez pour moi qui « ai recours à vous ! — M. de la Mennais s'est-il confessé avant « de mourir ? Où est son âme ? Mon Dieu, ayez pitié de moi, mon « Dieu ! mon Dieu ! — Sainte Mère de Dieu, ayez pitié de moi ! « — Monsieur, dites à ces messieurs que je suis toujours très-atta-« ché à l'Église romaine et au Souverain-Pontife. »

Telles furent les dernières paroles de l'abbé Rohrbacher. « La mort, dit Bossuet, révèle le secret des cœurs. » Il s'endormit, et ne se réveilla de ce paisible sommeil que pour rendre doucement le dernier soupir.

Ses obsèques ont été célébrées dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, corporation qui lui était chère par son profond attachement pour le Saint-Siége, et au sein de laquelle il avait trouvé une hospitalité pleine de respect et de tendresse ; monseigneur l'Évêque de Nancy présidait la cérémonie, tenant à honneur de rendre cet hommage au vertueux prêtre qui fut une des gloires de son diocèse. Le savant et pieux Évêque de Quimper, quoiqu'il n'eût pas connu personnellement M. l'abbé Rohrbacher, avait voulu y assister. Le vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, le R. P. Provincial des Capucins, accompagné d'un de ses religieux, deux

PP. de la Compagnie de Jésus et MM. les abbés Gaume s'étaient joints au séminaire du Saint-Esprit, réuni tout entier. Le reste de l'assistance se composait de cinq ou six laïques. C'était bien peu pour un homme qui a si saintement vécu et pour l'auteur d'un si beau livre ; et il y avait loin de là à la foule qui entoure ordinairement les restes de ceux qui se sont consacrés aux travaux de l'esprit. Ces jours derniers, six ou sept mille personnes, dit-on, suivaient au cimetière le cercueil d'un artiste célèbre. Au premier moment, cette solitude autour de l'historien de l'Église serrait le cœur. Mais quoi ! dans le cours de sa laborieuse vie, l'abbé Rohrbacher ne s'était pas un instant proposé de faire quoi que ce fût pour ce qu'on appelle le monde ; il était donc naturel que le monde et tout ce qui est du monde ne lui rendît rien. Heureux ceux qui ont su mériter de tels dédains et de tels oublis ! ils se présentent devant Dieu les mains pleines d'œuvres qui n'ont pas reçu leur récompense.

Louis Veuillot.

DU JURISCONSULTE POTHIER [1].

Au tome XXVI, p. 180, de son *Histoire de l'Église catholique*, M. l'abbé Rohrbacher s'exprime ainsi « : Robert-Joseph Pothier... « resta dans le monde pour s'adonner à la science du droit ; il y « joignit l'étude de la théologie et de la morale puisées dans les « sources les plus pures... Sa modestie naturelle devint une humi- « lité vraiment chrétienne... Doué d'une foi vive, il assistait à tous « les offices du culte catholique avec un recueillement et une assi- « duité, il en pratiquait les préceptes avec une exactitude et une ré- « gularité qui ne se démentirent jamais... »

Ce jugement beaucoup trop favorable ne peut être accepté. L'auteur n'a point songé à l'alliance de la magistrature et du jansénisme au dix-huitième siècle, et il ne s'est pas enquis de la ligne de conduite suivie par Pothier, conseiller au présidial d'Orléans depuis 1720.

Or, il est notoire que le célèbre jurisconsulte s'est pleinement associé aux violences judiciaires de l'époque. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter un ouvrage imprimé à la Haye en 1756, sous le titre de : « *Relation des refus de sacrements, sous lesquels les reli-* « *gieuses du monastère de Saint-Charles d'Orléans gémissent de-* « *puis plus de* 33 *ans, et celles de l'abbaye de Saint-Loup depuis plus* « *de* 28 ; » l'histoire des « *Évêques d'Orléans* » publiée en 1855, par M. l'abbé Victor Pelletier, chanoine et vicaire-général ; enfin les « *Recherches historiques et biographiques sur Pothier,* » par M. Frémont, conseiller à la Cour impériale d'Orléans, Tours, 1859, chez Mame.

Voici ce qu'on lit dans « *les Évêques d'Orléans* » sous l'épiscopat de Louis-Joseph de Montmorency-Laval :

[1] Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Victor Pelletier, chanoine d'Orléans, les deux notes suivantes que nous avons reçues trop tard pour les mettre à la place qu'elles devraient occuper dans l'ouvrage. (*Note des éditeurs.*)

« Les catholiques n'oublieront jamais l'intrépidité avec laquelle cet évêque défendit la cause de la religion contre les entreprises du bailliage d'Orléans et celles du Parlement. Les jansénistes persistaient à demander les sacrements, sans néanmoins vouloir se soumettre aux décisions de l'Église, et plus d'une fois ils obtinrent, même des magistrats orléanais, des jugements en vertu desquels ils osaient contraindre tout prêtre, le premier que les huissiers parvenaient à découvrir, à les leur administrer. Nous avons sous les yeux ces procédures étranges, et ce n'est pas sans tristesse que nous y lisons la signature de Pothier.

« Une affaire de ce genre vint éclater au sein du chapitre cathédral. Un chanoine, Philippe de Cougniou, appelant et réappelant, étant tombé dangereusement malade, MM. Miron et Tassin, ses parents, demandèrent qu'on voulût bien lui faire donner les sacrements. En conséquence le chapitre, le 26 septembre 1754, chargea MM. Vallet, grand chantre, Laugeois d'Imbercourt, archidiacre de Beauce, et de Hillerin, archidiacre de Sologne, de s'assurer des dispositions du malade. Les députés se rendirent chez M. de Cougniou plusieurs fois ; ils eurent la douleur de recueillir de sa bouche même les preuves les plus évidentes de son obstination. Le 31 octobre, le chanoine mourut sans avoir reçu les sacrements. A la première nouvelle des difficultés qui allaient surgir, l'évêque s'était empressé de venir à Orléans et d'offrir au chapitre l'appui de tout son crédit. Mais sa bonne volonté fut bientôt enchaînée, car le roi lui envoya l'ordre de se retirer à Meung. Dès le 28 septembre, le Parlement intervint. Il rendit arrêts sur arrêts, condamna MM. Vallet, d'Imbercourt et de Hillerin solidairement à trois mille livres d'amende et fit saisir le temporel du chapitre. Plus tard, par arrêt du 29 août 1755, le Parlement consentit main levée, mais en même temps il condamna le chapitre à payer cent livres d'amende et quatre mille livres à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital, à fonder dans l'église de Saint-Pierre-Lentin, paroisse de Philippe de Cougniou, un service annuel et perpétuel pour ledit de Cougniou, à faire poser dans ladite église un marbre portant mention des nom, surnom, âge, qualité et jour de décès dudit de Cougniou et de plus l'extrait de l'arrêt ; en outre, il bannit à perpétuité hors du royaume MM. Vallet, d'Imbercourt et de Hillerin, déclara leurs biens confisqués, ordonna que l'arrêt serait attaché par l'exécuteur de la haute justice à un poteau planté, un jour de marché, sur la place du Martroi de la ville d'Orléans, etc...

« Ces persécutions n'ébranlèrent point le courage de M. de Montmorency. En présence des magistrats, deux vicaires-généraux, Colbert, doyen du chapitre, et Huard, sous-chantre, qui tremblaient

pour leurs bénéfices, avaient failli à leur devoir ; cette lâcheté ne resta point impunie. L'évêque retira à M. Huard ses lettres de grand vicaire, les remplaça par un interdit et lui enjoignit de quitter l'hôtel de Laval, où il résidait à Paris durant le procès. Quant à M. Colbert, il se hâta de renvoyer ses lettres pour éviter pareil châtiment. De plus, le chapitre ayant exécuté l'arrêt du 29 août, le prélat, par mandement du 29 octobre 1756, défendit au curé de Saint-Pierre-Lentin, et à tout prêtre, de célébrer le service fondé et à tout fidèle d'y assister, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait ; il jeta l'interdit sur l'église, et défendit d'y faire l'office, tant qu'y subsisterait le fameux marbre. M. Ducamel, curé de Saint-Pierre-Lentin, transporta donc à la chapelle de l'officialité la sainte réserve, les saintes huiles, l'eau baptismale et tous les ornements sacrés ; mais le dimanche 14 novembre suivant, il rentra dans son église et il y célébra la messe. Alors le 17 novembre, fête de saint Aignan, M. de Montmorency parut en chaire à la messe paroissiale de Saint-Nicolas de Meung, et il publia lui-même contre M. Ducamel un mandement portant citation canonique en forme de sommation et monition. Le curé persévéra dans sa révolte, et cette fois l'évêque eut assez de crédit pour le faire exiler à Angers. »

L'affaire de Cougniou qui, comme nous allons le voir tout à l'heure, a fourni l'occasion à Pothier de révéler ses sentiments, se termina bien tristement en vacance de siége, et sous l'épiscopat de Louis Sextius de Jarente de la Bruyère, successeur de Louis-Joseph de Montmorency-Laval. Celui-ci donna sa démission à la fin de 1757 ; quant à M. de Jarente, précédemment évêque de Digne, il fut transféré au siége d'Orléans le 13 mars 1758, et installé par procureur le 9 mai suivant. Nous reprenons *les Évêques d'Orléans* déjà cités :

« Ledit jour 9 mai, M. Colbert, doyen de Sainte-Croix, annonça au chapitre qu'il avait reçu du nouvel évêque, ainsi que M. Paris, sous-doyen, des lettres de grand vicaire. Rien de plus significatif que ces choix. Car, indépendamment de ce qui s'était passé sous M. de Montmorency, ces deux ecclésiastiques pendant la vacance du siége, en leur qualité de vicaires-généraux capitulaires, avaient fait présenter au Parlement, le 30 décembre 1757, toutes les chambres assemblées, une requête exposant que, « le curé de Saint-Pierre-Lentin « était rentré dans son église, que le service prescrit par l'arrêt « du 29 août 1755 avait été acquitté, et qu'il continuerait de l'être « chaque année au jour voulu, que les communautés de Saint-Char- « les et de Saint-Loup, privées depuis longtemps des sacrements, « étaient rétablies dans leurs droits, » ladite requête tendant en outre à obtenir que le marbre posé dans l'église de Saint-Pierre-Lentin

fût enlevé et supprimé, ce à quoi la cour avait consenti en ordonnant que, quant au surplus, l'arrêt du 29 août sortirait tout son effet. En conséquence les jansénistes triomphèrent, et les trente années d'épiscopat de M. de Jarente leur démontrèrent en effet qu'ils avaient retrouvé M. de Coislin. »

La manière de voir et d'agir de Pothier, en opposition avec l'Église, ressort suffisamment de sa correspondance et des faits recueillis par M. Frémont dans ses *Recherches historiques et biographiques*. Nous nous contentons de citer, tout en priant le lecteur de se tenir en garde contre certaines appréciations :

« Lorsqu'au mois de septembre 1754, le chapitre de la cathédrale d'Orléans refusa d'administrer les sacrements au chanoine de Cougniou, Pothier était allé passer ses vacances dans sa terre de la Bigaudière, située commune de Luz ; il est informé par l'un de ses confrères du présidial, M. Jousse sans nul doute, des mesures qui avaient été prises par la justice pour réprimer la résistance du clergé orléanais ; il écrit de suite et donne son approbation à tout ce qui a été fait dans cette malheureuse circonstance... Voici cette lettre, qui est remplie de modération et de fermeté :

« Je vous suis bien obligé, Monsieur et cher confrère, des nou-
« velles dont vous me faites part. On ne peut rien de plus exact que
« le précis de l'arrêt que vous avez pris la peine de nous faire ;
« M. Lhuillier me l'a envoyé imprimé ; il n'y a pas un iota de man-
« que dans le précis que vous m'avez fait. Le chapitre aura sans
« doute persisté dans son refus; il est trop encouragé par l'évêque
« pour qu'il y ait lieu d'en espérer autrement ; vous vous serez sans
« doute assemblés aujourd'hui en conséquence de ce refus et de l'ar-
« rêt de la Cour. Vous voyez bien qu'il m'était impossible de m'y
« trouver, puisque je reçois aujourd'hui à midi votre lettre et celle
« de M. Lhuillier. Je vous avoue que j'aurais été fort embarrassé
« sur le parti qu'il y avait à prendre. La chambre des vacations paraît
« avoir épuisé tous les moyens de vaincre l'obstination de ces fana-
« tiques. J'aurais souhaité que, faute par le chapitre de commettre
« quelqu'un, elle eût enjoint au président, et sur son refus, successi-
« vement à ceux qui le suivent d'administrer sur la première som-
« mation ; mais, puisqu'elle n'a pas pris ce parti, il faut croire
« qu'elle a eu de bonnes raisons pour ne le pas faire. Je tâcherai
« d'être à Orléans dans les premiers jours de la semaine ; si je n'étais
« pas si éloigné, j'y serais bien plus tôt. »

Seconde lettre : « Je vous fais mille remercîments, Monsieur
« et cher confrère, de la bonté que vous avez de me faire part des
« nouvelles qu'il y a à Orléans. Je vous prie de vouloir bien con-

« tinuer. M. Pichar, qui est arrivé ici mercredi, nous a apporté « la copie de l'arrêt qui reçoit le procureur général appelant « comme d'abus, et qui condamne quinze chanoines y dénommés « à 12,000 livres d'amende ; mais, pendant tout ce temps-là, on « n'administre toujours point les sacrements. S'il s'est passé quel- « que chose de nouveau depuis le départ de M. Pichar, j'espère que « vous voudrez bien me le faire savoir ; je souhaiterais savoir aussi « des nouvelles du malade. »

Troisième lettre : « J'ai été très-satisfait, Monsieur et cher con- « frère, de la sentence que vous avez rendue, et, si j'avais été à Or- « léans, j'y aurais souscrit avec mes confrères de grand cœur, et je « n'aurais pas été d'un autre avis, vu le cas de la nécessité urgente. « J'ai été très-fâché que la mort, arrivée un quart d'heure trop tôt, « en ait empêché l'exécution... Il y a bien lieu de craindre que la « déclaration du roi ne subsiste pas longtemps[1]. Je crains l'Assem- « blée du clergé qui se tiendra l'année prochaine, à moins que Dieu « ne veuille nous regarder en pitié [2]. »

Quatrième lettre, octobre 1755 : « Je suis très-sensible, Monsieur « et cher confrère, à la bonté que vous avez de me faire part des « nouvelles que vous m'apprenez ; je vous en fais bien des remer- « cîments. Nous avons été bien charmés d'apprendre la députation « du Parlement sur la prolongation de l'Assemblée du clergé, et la « réponse que le roi a faite ; puisque cette Assemblée ne doit plus « durer que jusqu'au 20 de ce mois, nous n'avons plus longtemps à « attendre pour apprendre la séparation, et quels auront été les « fruits de toutes leurs délibérations. Je crois qu'elle se séparera, « comme le chapitre des rats, sans avoir rien conclu [3]. *Un corps de « doctrine qui fixerait ce qui est de foi sur les matières contestées et « quelles sont les erreurs que l'Église condamne, sans faire mention « d'aucun livre ni d'aucun auteur, serait une excellente chose : on « saurait à quoi s'en tenir ; mais qui sont aujourd'hui les théolo- « giens capables de le faire* [4] ? A-t-on des nouvelles du marbre de « Saint-Pierre-Lentin ? M. Pichar est très-sensible à l'honneur de « votre souvenir ; il s'est rencontré dernièrement avec l'archidiacre

[1] Déclaration du 2 septembre 1754, dont les magistrats abusaient pour procéder contre les catholiques.

[2] Assemblée de 1755, dont il sera question plus bas.

[3] L'Assemblée présenta, le 8 septembre, un Mémoire au roi sur l'affaire d'Orléans, et écrivit au pape Benoît XIV sur la question générale des refus de sacrements.

[4] L'obstination ou l'illusion ne pouvait aller plus loin.

« qui était dans ces cantons pour sa visite. Le prêtre, qui lui servait de « secrétaire, déclamait beaucoup contre le chapitre d'Orléans, qui « selon lui s'était couvert de confusion en reconnaissant la com- « pétence du Parlement. M. Pichar, comme vous le jugez bien, le « laissa dire... »

Cinquième lettre, novembre 1757 : « Je vous suis bien obligé, « Monsieur et cher confrère, de la bonté que vous avez de continuer « à nous faire part de ce qui se passe. Je suis surpris de la proposi- « tion que les vicaires-généraux ont faite à notre curé[1], de leur « donner requête pour avoir mainlevée de l'interdit de son église ; « cela n'était nullement proposable. Après avoir reconnu, comme « il le devait, l'autorité de la Cour, et déféré à l'arrêt qui recevait « opposant le procureur général de l'ordonnance d'interdit, conve- « nait-il qu'il méconnût ensuite l'autorité de la Cour, et qu'il con- « damnât sa propre conduite, en supposant, par sa requête, son « église interdite, et en demandant main levée de ce prétendu in- « terdit ?... *L'appel du procureur général avait suffisamment empê-* « *ché l'effet du prétendu interdit prononcé par la monstrueuse ordon-* « *nance de l'évêque...* »

C'en est assez. Le lecteur sait à quoi s'en tenir désormais sur la *modestie*, l'*humilité*, et la *foi vive* de Pothier.

D'UN CANON DU IVe CONCILE DE TOLÈDE TENU EN 633.

M. l'abbé Rohrbacher, tome X, p. 99, a donné, d'après Fleury probablement, une traduction très-inexacte du canon 60, *aliàs* 58, du quatrième concile de Tolède, et bien involontairement sans doute fourni des armes aux ennemis de l'Église dans une polémique récente[2]. Selon l'auteur, le concile aurait ordonné que *tous les enfants de juifs,* de peur qu'ils ne se laissassent entraîner dans les erreurs de leurs parents, fussent séparés d'eux et enfermés dans des monastères, ou confiés à des personnes de piété pour être instruits dans la religion chrétienne : ce qui implique l'intention d'éteindre le judaïsme.

Or il est constant 1° que dans le texte on ne lit point *omnes,* mais

[1] Pothier était le paroissien du curé Ducamel, dans les bras duquel il mourut en 1772, après lui avoir fait un legs.

[2] Affaire Mortara, novembre 1858.

seulement *Judæorum filios vel filias;* 2° que l'ensemble des canons concernant les juifs démontre qu'il ne s'agit ici que des enfants baptisés; 3° qu'effectivement le *Summa conciliorum* de Louis Bail, Paris, 1645, porte *Judæorum filios vel filias baptizatos;* 4° que la variante *baptizatos* est mentionnée par l'édition du Louvre, la collection Labbe et Cossart, et celle des conciles d'Espagne, Madrid, 1593; 5° que les canonistes qui ont précédé Gratien, Burchard de Worms et saint Yves de Chartres ont également lu *baptizatos ;* 6° enfin que le savant Sébastien Berardi qui a revu tous les textes de Gratien (Venise, 1777, 4 vol. in-4°) dit en propres termes qu'il n'y a aucun doute que ce canon ne doive être entendu des enfants des juifs déjà baptisés : *Hic autem canon de filiis Judæorum jam baptizatis intelligendum esse nemo ambiget.*

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE GÉNÉRALE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE

Omniades, XI, 55. — Aboul-Abbas, chef des Abbassides, s'empare du kalifat le 25 octobre 749, ib. — Sa victoire contre Merwan, chef des Omniades, 55, 56.

Liste des Abbassides.

Cette dynastie compte trente-sept kalifes :

1. Aboul-Abbas, XI, 55, 56. — 2. Abou-giafar-Almansor ; ses cruautés contre les chrétiens, 120. — 3. Mohammed-Mahadi. Nouvelles persécutions contre les chrétiens, 120, 121. — 4. Hadi, 242. — 5. Aroun Al Raschid ; ses commencements, 242. — Il persécute les Barmécides ; ses ambassades à Charlemagne, ib. — Sa guerre avec l'empereur Nicéphore ; sa mort, 338. — Caractère de ce kalife, ib. — 6. Amin, 339. — Sa guerre contre son frère Al-Mamoun ; sa mort, 537, 538. — 7. Al-Mamoun. Effroyables guerres civiles ; expéditions contre Babek, 538. — Dissension entre les descendants d'Ali et les Abbassides, 538, 539. — Loi d'Al-Mamoun sur l'Alcoran, 539. — Vertus de ce kalife, protection éclairée qu'il accorde aux sciences, 539. — 8. Motassem, 540. — Persécution contre ceux qui nient la création de l'Alcoran ; fin de la guerre contre Babek, 540. — Le kalife défait par l'empereur Théophile, 541. — Il le bat à son tour ; sa mort, ib. — 9. Vatek-Billah. — 10. Mothavakel ; persécution des chrétiens. — 11. Mostanser. — 12. Moustam. — 13. Motaz. — 14. Mothadi, XII, 140 ; tous ces kalifes assassinent et sont assassinés, ibid. — 15. Motamed. — 16. Motaded. — 17. Moctafi. — 18. Moktader. Sous ces quatre kalifes, l'histoire des mahométans n'est remplie que de guerres, et surtout de guerres civiles, XII, 501, 502. — De la secte des Karmates, 502. — 19. Kaher. — 20. Rhadi. — 21. Motaki, — 22. Mostakfi. — 23. Mothi, XIII, 88. — Décadence du kalifat, ib. — 24. Thaï. — 25. Kader. — 26. Kaïem-Bamrillah. — 27. Mostadi Bamrillah. — 28. Mostadher. — 29. Mostarched. — 30. Rascheld. — 31. Moctafi II. — 32. Mostaudged. — 33. Mosthadi. — 34. Nasser. — 35. Daher. — 36. Mostanser. — 37. Mostazem, XVIII, 671. — Le Tartare Houlacou, vainqueur de Mostazem. — Fin du kalifat, en 1258 ; il avait duré 656 ans ; la dynastie des Abbassides en avait duré 501.

ABBÉ. Des fonctions de l'abbé dans la règle de Saint-Benoît, IX, 82-90, *passim*, mais en particulier, p. 90. — Pour les autres ordres qui ont eu des abbés, V. au nom de ces ordres. — De l'élection des abbés d'après le recueil des canons de saint Abbon de Fleury, XIII, 394. — Règlement du concile de Trente sur les religieux, et en particulier sur les abbés, XXIV, 388, 389. — Querelle générale entre les évêques et les abbés à la fin du dixième siècle touchant le serment de fidélité, XIII, 290, 291, etc.

ABBESSE. Le concile de Trente décide qui on doit élire pour abbesse ; et comment se doit faire cette élection, XXIV, 389.

ABBON (saint), abbé de Saint-Benoit sur Loire ou de Fleury. — Son origine, XIII, 288. — Son éducation, 289. — Il est appelé en Angleterre par S. Oswald, ib. — Son élection comme abbé de Fleury, 290. — Querelle générale entre les évêques et les abbés, excitée par S. Abbon, touchant le serment de fidélité, ibid. — *Apologie* d'Abbon, 291. — Son recueil de canons, extrait des décrétales des papes, 291-295. — Ce qu'il contient de remarquable sur l'autorité apostolique, ib. — Mort d'Abbon en 1004, XIII, 373, 374.

ABDEL MELEK (685-705). Dixième kalife des musulmans. — Ses victoires, ses cruautés, XI, 50, 51.

***ABDENAGO**, III, 13, 14.

ABDERAME I (731-787). Le seul des Omniades qui échappe à la persécution d'Aboul-Abbas, XI, 56. — Il s'enfuit de Syrie en Afrique et de là en Espagne où il est le premier d'une autre dynastie de kalifes, ib.

ABDERAME II. Abrégé de son règne de 31 ans (822-852). — Sa grande persécution contre les chrétiens de 850 à 852, XII, 39-53. — Martyre des saints Adolphe et Jean, des vierges Nunilo et Alodia, et du prêtre Parfait, 40, 41. — Martyre de saint Isaac, 42, de sainte Flore, de Sanche et de beaucoup d'autres chrétiens, 42-53. — A la suite d'un de ces martyres, Abderame est frappé par Dieu et meurt, 53.

ABDERAME III. Son règne de 912 à 961, XIII, 89-94. — Il est battu par Ramire II, roi de Léon, à la fameuse bataille de Simancas, XIII, 89.

***ABDIAS.** Le quatrième des douze petits prophètes, III, 105.

ABD-ISU. L'Assyrie orientale, dans la personne de son patriarche Abd-Isu, se soumet au pape Pie IV, XXIV, 338-341.

***ABDON.** Dixième Juge en Israël, II, 59.

ABDON ET SENNEN (SS.), martyrs, v, 433.

ABDUL-MEDJID. Grand sultan de 1838 jusqu'à nos jours, xxviii, 7.

***ABEL.** Sa naissance ; explication de son nom et de celui de Caïn, i, 120. — Dieu agrée le sacrifice d'Abel et non celui de Caïn : jalousie de celui-ci qui tue son frère, 120, 121. — Abel, figure de Jésus-Christ, 121, 124, 126. — Il est le premier de tous les martyrs, 125.

ABEL (saint), archevêque de Reims en 744, xi, 27.

ABEL. Roi de Danemark, en 1249, par le meurtre de son frère Eric. — Sa mort un an après, xviii, 626, 627.

ABEN-EZRA. Célèbre rabbin espagnol du xiie siècle, xvi, 55.

***ABESAN.** Huitième juge en Israël, ii, 59.

***ABIA.** Second roi de Juda, sa mort en 955, ii, 272 et suiv.

***ABIATHAR.** Grand prêtre, fils d'Achimelec, se refugie près de David, ii, 127. — Confident et ami de David, 188, 189, etc. — Conspire pour Adonias contre Salomon. Il est exilé (1060), ii, 216.

* **ABIGAIL.** Femme de Nabal, puis de David (1060), ii, 135-137.

ABILIUS. Troisième évêque d'Alexandrie (85), iv, 500, 501.

* **ABIMÉLECH.** Roi de Gérare. Son alliance avec Abraham, i, 208 et 209 ; 212 et 213.

***ABIMÉLECH.** Fils de Gédéon. Il est le premier roi en Israël. Comment il arrive au trône, ii, 47. — Ses crimes, ii, 47 et 50, sa mort, 51.

ABNÉGATION. Doctrine chrétienne de l'abnégation, iv, 128.

* **ABNER.** Il soutient contre David la cause d'Isboseth, fils de Saül, ii, 153-55. — Il passe à David et est assassiné par Joab, 155, 156. — David le pleure et maudit le meurtrier (1048), 157.

ABOUBEKRE (608-634). Mahomet épouse sa fille et trouve en lui le complice de ses fourberies, x, 29. — A la mort de Mahomet, il aspire avec Omar à la succession du Prophète, 45. — Il est nommé kalife ou vicaire de Mahomet, 46. — Il rassemble les fragments épars de l'Alcoran, 46. — Il conquiert la Syrie, 47, et bat Sergius, général de l'empereur Héraclius, 47. — Mort d'Aboubekre (634), 48.

ABOUL-ABBAS. Chef des Abbassides. Il se fait proclamer kalife le 25 octobre 749. — Sa victoire contre Merwan, le chef des Omniades, xi, 55, 56.

* **ABRAHAM.** Sa vocation, i, 183. — Magnifiques promesses de Dieu : toutes les nations seront bénies dans le Christ, fils d'Abraham, 184. — La vocation d'Abraham assure la diffusion de la Vérité dans tout l'univers, 185. — Destinées futures du peuple d'Israël, issu d'Abraham, qui prépare les voies à la Vérité chrétienne, 185, 186. — Histoire d'Abraham, depuis sa vocation jusqu'à sa mort, i, 183-222. — Nouvelles promesses de Dieu, 187 et 188 ; 192 ; 213. — Alliance solennelle de Dieu avec Abraham, 194. — La circoncision, 195. — Isaac promis au patriarche, 195. — La visite des Anges, 197. — Destruction de Sodome et de Gomorrhe, 203-205. — Naissance d'Isaac, renvoi d'Agar, 209. — Alliance d'Abraham et d'Abimélech, 212, 213. — Sacrifice d'Isaac, figure de celui de Jésus-Christ, 213, 215. — Mort de Sara, 216. — Mort d'Abraham (1821), sa sépulture, sa gloire, 222. — Peuples qui descendent de lui, 222, 223. — Sa descendance spirituelle, 223. — Le pape est l'Abraham catholique, 224.

ABRAHAM (saint). Martyr en Perse durant la première persécution de Sapor, vi, 340.

ABRAHAM. Roi éthiopien qui se rend maître du pays des Homérites (vie s.), ix, 48. — Législation de ce prince due à saint Gregentius, patriarche d'Alexandrie. — Abraham convertit 55,000 juifs, à la suite d'une dispute publique avec leurs docteurs, 48, 49.

ABROSIME. Son martyre en Perse durant la seconde persécution de Sapor, vi, 351, 352.

* **ABSALOM,** fils de David. Sa révolte contre son père, sa mort, ii, 185-191.

ABSALOM, évêque de Rotschild, en Danemark. Comment il fut nommé en 1177 à l'archevêché de Lunden, xvi, 334, 335.

ABSOLUTION. « De l'absolution. » C'est le titre du chapitre VI des décisions du saint concile de Trente, sur le sacrement de la Pénitence : toute la doctrine du concile sur ce point y est renfermée, xxiv, 151, 152.

ABSOLUTISME.

I. De l'absolutisme en général.

D. Est-il vrai que l'Église catholique enseigne et consacre l'absolutisme des rois ? — R. L'Église n'enseigne pas et ne con-

sacre pas le despotisme des rois et l'asservissement des peuples. Ses docteurs enseignent : 1° que la puissance des rois leur vient de Dieu par les peuples ; 2° que le pacte entre les peuples et les rois oblige également les uns et les autres ; 3° que l'Église est juge de cette obligation. XXIV, 31, 32. — Cette proposition de Bellarmin et de Suarez peut résumer la question : Dieu est la source de la souveraineté, le peuple en est le canal, XXV, 388.

II. De l'absolutisme en France.

D. Y a-t-il eu en France un absolutisme royal avant le dix-septième siècle? — R. Sous la première race, la royauté n'est ni héréditaire, ni inamissible ; elle dépend de l'élection populaire, XXV, 385. — Sous la seconde race, elle en relève encore. Preuve par la *Charte* de Louis le Débonnaire, 385-388. — C'est sur le même fondement que repose originellement la légitimité de la troisième race, et par conséquent celle des Bourbons, 388. — V. *Royauté, Souveraineté.*

ABSTINENCE. L'abstinence du sang et des viandes suffoquées ou immolées aux idoles est prescrite par le concile de Jérusalem (premier siècle), IV, 325-327. — Doctrine du concile de Trente sur le choix des aliments et les jeûnes, XXIV, 393.

ABULFARAGE (Grégoire). Primat des Jacobites d'Orient au treizième siècle, XIX, 129, 130.

ABUNDIUS (saint). Neuvième siècle, XII, 231.

ABYSSINIE. Elle est évangélisée par saint Frumence (326), VI, 250. — Les ambassadeurs d'Éthiopie au concile de Florence, en 1441, XXI, 562-567.—Règne de l'empereur David. — Son union avec l'Église romaine sous le pape Léon X, XXII, 428.—V. *Éthiopie.*

ACACE (saint), évêque d'Antioche de Pisidie (troisième siècle). — Ses réponses au proconsul Marcion, sa mise en liberté, V, 433.

ACACE, évêque de Césarée en Palestine 340). — Un des huit évêques qui sont déposés au concile de Sardique, VI, 312.

ACACE, évêque d'Amide, sur les frontières de la Perse (421). — Sa noble conduite envers sept mille prisonniers des Romains qu'il nourrit en vendant ses vases sacrés, VII, 498.

ACACE, patriarche de Constantinople (471) et légat du pape. — Il est le seul évêque qui ait le courage de résister à l'empereur Basilisque dans la persécution de l'Eutychianisme contre les catholiques, VIII, 375.—Variations de ce patriarche opposées à la conduite si énergique et si douce du pape Simplicius, 415, 416. — Lettres du nouveau pape Félix III à Acace ; désobéissance de ce dernier ; nouvelles remontrances du pape, 418-422.—Condamnation solennelle du patriarche de Constantinople, 423.— Son indigne conduite après sa condamnation, 425.—Concile de Rome qui le condamne de nouveau, 426.— Il meurt en 489, ni catholique, ni hérétique, mais excommunié, 428.— Après sa mort, il fait encore le mal, et c'est son nom qui est le ralliement de tous les ennemis de la foi catholique jusqu'au célèbre formulaire du pape Hormisda, en 519 ; dans ce formulaire, accepté par toutes les églises d'Orient, Acace est solennellement anathématisé, VIII, 620.

ACACIENS. Purs ariens ayant à leur tête Acace de Césarée, un des huit évêques déposés au concile de Sardique, VI, 312. —V. *Anoméens.*

***ACADÉMIE.** Fondation de l'École académique par Platon, III, 262. — Platon et ses premiers disciples, 260-272.—La nouvelle Académie, 315.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Sa fondation par le cardinal de Richelieu, XXV, 395.

ACARIE (madame), XXV, 199-206.

ACÉPHALES ou demi-Eutychiens, IX, 155.

ACÉSIUS, évêque novatien. Sa discussion avec Constantin (325), VI, 239, 240.

***ACHAB**, roi d'Israël. Abrégé de son règne.— Impiété de ce roi et de sa femme Jézabel.—Culte de Baal et d'Astarté.—Élie et ses miracles. — Victoire d'Achab sur les Syriens.— La vigne de Naboth.—Nouvelle guerre contre les Syriens ; défaite et mort d'Achab (898), II, 277-291.

ACHAR (saint). Septième siècle, X, 136.

***ACHAZ**, roi de Juda. Sa captivité à Damas en punition de ses crimes, II, 342. — Les Israélites défont leurs frères de Juda et en emmènent 200,000 en captivité. — Ligue des rois de Syrie et d'Israël contre Achaz, 343. — Prophétie d'Isaïe sur la Vierge Mère, 344.— Alliance d'Achaz avec Téglath Phalasar qui envahit Israël et la Syrie, mais qui ne tarde pas à envahir aussi le pays de Juda.—Achaz dépouille le temple, 354, et va jusqu'à le fermer, 355. — Sa mort en 726, ib.

conde moitié du dixième siècle. De son *Histoire ecclésiastique;* elle comprend les origines des églises du Nord et la suite des évêques de Brême et de Hambourg, depuis saint Villehade jusqu'à l'archevêque Adalbert. Des sources de cette histoire, XIV, 164, 165.

ADAMITES. Secte qui a pour auteur un certain Picard, qui se fit appeler Adam de Picardie. Il ordonne à ses partisans de marcher nus comme le premier homme ; promiscuité, incestes, vices de Sodome, etc., XXI, 423, 424.—Les Adamites sont exterminés par Ziska et les Taborites, 424.

ADAMNAN (saint), abbé du monastère de l'île de Hi (705).—Il rectifie les usages ecclésiastiques en Irlande, X, 455. — Sa mort, 456. — Sa Description de la terre sainte ; à quelle occasion fut-elle composée ? sa division; sa valeur, 456-458.

ADÉLAIDE (sainte), veuve de Lothaire II, roi d'Italie. Son emprisonnement, XIII, 103. Sa délivrance, 104. — Son mariage avec l'empereur Othon I. — Les aventures de sainte Adélaïde célébrées en vers latins par la religieuse Hrosvitha. — Mort d'Adélaïde en 999 ; 322.

ADÉLAIDE, de la famille ducale de Lorraine, seconde épouse de l'empereur Henri IV. — Incroyables violences de son mari contre elle, XIV, 515.

ADELBERGE, fille du roi Gontran, IX, 327.

ADELBOLD, évêque d'Utrecht. — Sa naissance, son éducation, ses vertus, XIII, 265. — Ses principaux ouvrages, son traité de la Sphère adressé à Gerbert (Sylvestre II). Sa vie de l'empereur Henri, 266. — Citation *in extenso* de la préface de ce dernier ouvrage, 264, 265.

ADÈLE (sainte), fille de Dagobert II, X, 336, 338.

ADELIN (saint), X, 260.

ADÉODAT, pape ; successeur de saint Vitalien ; son admirable bonté ; il occupe le saint-siége quatre ans deux mois et cinq jours (du 11 avril 672 au 17 juin 676), X, 311, 312.

ADEODAT, fils de saint Augustin, VII, 233. — Son baptême, 235.

ADHELME (saint). Premier évêque de Schirburn, depuis Salisbury, X, 447. — Il est le premier Anglais qui ait appris les règles de la versification ; cantiques en langue vulgaire qu'il compose et fait chanter par le peuple, 448.— Sa belle doctrine sur la primauté du siége romain, 448, 449.

ADHÉMAR DE MONTEIL, évêque du Puy. Il est le premier qui prend la croix des mains du pape Urbain II, 537. — Le pape le nomme chef spirituel de la première croisade, 58, et lui donne le titre de légat apostolique ; vertus et courage d'Adhémar, 554. — Il succombe aux fatigues de son dévouement et est pleuré par toute l'armée (1098), 587, 588.

ADOLPHE (saint). Martyrisé en Espagne sous Abdérame I, XII, 40.

ADOLPHE, neveu d'Alaric. Il épouse la princesse Placidie, VII, 476. — Sa mort, Ib.

ADOLPHE, comte de Holsace ou Holstein. Il entre dans l'ordre de Saint-François en 1239 ; ses vertus, XVIII, 289.

ADOLPHE DE NASSAU, empereur d'Allemagne. Son élection le 1er mai 1292, XIX, 391. — Sa déposition en 1298 ; sa lutte avec Albert d'Autriche, 392, 393. — Bataille entre les deux princes près de Spire. Mort d'Adolphe, 393.

ADON, frère de saint Ouen, X, 148.

ADON (saint), archevêque de Vienne en 860. — **Sa vie,** XII, 236, 237. — **Ses ouvrages.** Son *Martyrologe.* — Sa *Chronique ou abrégé de l'histoire universelle,* XII, 237.

* **ADONIAS,** fils de David et d'Haggith. Ses prétentions au trône ; ses intrigues du vivant de son père ; sa mort en 1014, II, 200-202.

ADORATION PERPÉTUELLE, XXVIII, 295.

ADRETS (le baron des), XXIV, 624.

ADRIAS (saint). Sa conversion par saint Hippolyte, V, 496, 497. — Son martyre, celui de sa femme Pauline et de leurs enfants durant la persécution de Valérien, 499.

ADRIEN.

I. Saints de ce nom.

ADRIEN (saint). Il suit saint Théodore de Tarse en Angleterre, X, 304 et suiv.

II. Papes.

ADRIEN Ier (pape). Ordonné le 9 février 772, il occupe le saint-siége pendant vingt-trois ans dix mois et seize jours, XI, 176. — Sa conduite avec Didier, roi des Lombards, 176-178. — Il appelle Charlemagne au secours de l'Église romaine, menacée par ce prince, 178. — Charlemagne passe les Alpes en 773, marche contre Didier et fait le siége de Vérone et

III. Princes.

Elle est délivrée des Vandales par Bélisaire (533), IX, 148-151. — L'Afrique tombe au septième siècle sous la domination des musulmans, X, 297.—Conquêtes de Roger, roi de Sicile ; il s'empare de Tunis, de Bone, etc. (vers 1145), XV, 459, 460. — Grégoire IX envoie, en 1233, des Franciscains au miramolin d'Afrique, XVIII, 173, 174.—Établissement d'un évêché à Maroc par le même pape, 176. — Croisades de saint Louis (V. *saint Louis*). —Missions de l'ordre de la Merci en Afrique dans la seconde moitié du treizième siècle, dans la première du quatorzième. Rachat des captifs; instruction des infidèles; conversion des renégats, etc. Les saints Pierre Pascal, martyrisé en 1300. Pierre du Chemin en 1284, saint Pierre Armengol mort en 1304, XX, 38-42.—Mission de Raymond Lulle à Tunis, XIX, 303. — Dans l'île de Majorque, 304.— A Bone, à Alger, 304.— A Bougie. Son martyre en 1315, 305, 306.—Missions des Jésuites dans l'Éthiopie (1555 et les années précédentes), XXIV, 301, 302. — Missions d'Afrique (1645, 1646, etc.). Dévouement des missionnaires Lazaristes, et notamment des PP. Louis Guérin et Jean Le Vacher, XXV, 429-434. — Mission de Madagascar, vers 1645. Les missionnaires Lazaristes y meurent tous victimes de leur dévouement, XXV, 429.— État actuel du catholicisme en Afrique (Le P. Liberman, les *Congrégations du saint Cœur de Marie et du Saint-Esprit*). Missions de Guinée, du cap de Bonne-Espérance, des îles Maurice et Bourbon, etc., XXVIII, 645-666.— D'Éthiopie, d'Égypte, de Tunis et de Tripoli, 666-670. — V. *Missions*.

AGAPES. Repas fraternels des premiers chrétiens, IV, 281.

AGAPIT (saint). Pape le 4 mai 535.— Affaire de l'évêque de Riez, Contumeliosus, IX, 146, 147. — Relations d'Agapit avec Justinien qui lui adresse sa profession de foi, 147, 148.—Ce pape est contemporain de la délivrance de l'Afrique par Bélisaire, qui en chasse les Vandales et s'empare de Carthage, 148-151.— Il répond aux questions du concile de Carthage, en 534, touchant la conversion des évêques Ariens, 152, 153. — Persécuté par le roi des Ostrogoths, Théodat, il est forcé d'aller à Constantinople, 157.— Son entrée à Constantinople. Il dépose le patriarche Anthime, 158. — Sa lettre encyclique aux évêques d'Orient sur cette déposition, 159. — Il remédie aux innombrables maux de l'Église d'Orient, 155.—Sa mort à Constantinople le 17 août 536. Ses glorieuses funérailles, 161, 162.

AGAPIT II, pape en 936, XIII, 58. — Sa mort en 956. 105.

* **AGAR.** Epousée par Abraham, I, 193, 194. — Renvoyée par lui, 209.

AGATHE (sainte). Son martyre (troisième siècle), V, 435, 436,

AGATHON (saint), pape le 26 juin 679. X, 312. — C'est sous son pontificat, en 680 et 681, que se tient le sixième concile œcuménique, à Constantinople, où le monothélisme est solennellement condamné, 355-382. — Mort de saint Agathon, le 10 janvier 682, 379.

AGDE. Concile qui s'y tient en 506, VIII, 528-532.

AGÉRIC (saint), de Verdun, IX, 350.

* **AGGÉE,** le dixième des douze petits prophètes. Ses prophéties sur la venue du Christ, etc. III, 94, 95.

AGILE (saint), premier abbé de Rebais (636), X, 150.

AGILULFE, roi des Lombards (590). Son élection après la mort d'Autharis, IX, 410. — Il fait la paix avec les Francs et les Avares, 16. — Son expédition contre Rome ; affreuse situation de l'Italie, 413. — Il fait le siége de Rome ; puis, se retire. — Par les soins de saint Grégoire le Grand, Agilulfe et la nation des Lombards se convertissent à la foi catholique, 414. — Guerre entre les Lombards et l'empire. Saint Grégoire fait enfin conclure la paix, 416-422.

AGLABITES. Dynastie fondée par Ibrahim-ben-Aglab, général d'Aroun-al-Raschid. Elle domine tout le pays qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'à Tunis, XI, 242.

AGLAÉ (sainte). Sa conversion, sa mort (quatrième siècle), VI, 105-109.

AGNAN (saint), évêque d'Orléans (451). — Il délivre d'Attila sa ville épiscopale, VIII, 222.

AGNEAU DE DIEU. Quel est le sens de ces paroles? Du sacrifice perpétuel d'un agneau dans le Temple, soir et matin ; J.-C. est le vrai agneau, la vraie victime de Dieu, IV, 59, 60.

AGNÈS (sainte). Sa vie, son martyre, sa mort (304), VI, 64-66.

AGNÈS DE BOHÊME (sainte) (1236), XVIII, 90-93.

AGNÈS DE MONTE - PULCIANO (sainte), du tiers ordre de Saint-Dominique, XX, 7, 8.

III. Souverains.

II. Divers.

de sa charité, 413-415. — **Ses ouvrages**. Ses traductions du *Pastoral*, de saint Grégoire ; de l'*Histoire*, d'Orose ; de la *Consolation de la philosophie*, de Boèce, 411, 412.

ALGAZEL, philosophe musulman (1058-1111), XVI, 58.

ALGER DE LIÉGE. Sa vie, XV, 376. — Sa mort en 1131, 379. — **Ses ouvrages**. Son *Traité sur la grâce et sur le libre arbitre*, 376, 377. — Son livre *De la miséricorde et de la justice*, 377, 378. — Son célèbre *Traité de l'Eucharistie*, 378, 379.

ALI, gendre de Mahomet et kalife (655-660). Sa lutte avec Moaviah. Ruse d'Amrou qui le prive du kalifat. Schisme parmi les Mahométans. Les Schiites et les Sonnites, XI, 48, 49.

ALIENOR. V. *Eléonore*.

ALLAMANI (le B. Louis), XXI, 267.

ALLATIUS (Léon). **Sa vie** (1586-1669). **Ses ouvrages**, et en particulier *Du consentement perpétuel des Églises occidentale et orientale*, XXV, 643-646.

ALLEMAGNE.

I. Résumé philosophique de l'histoire d'Allemagne.

Septième et huitième siècles. — L'Allemagne est évangélisée par des missionnaires venus de Rome et par des saints, tels que saint Rupert de Salzbourg, saint Corbinien de Frisingue, et surtout le grand saint Boniface, X, 459-476. — Prédications de saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, XI, 15-26 et 142-146. — Neuvième siècle. Empire chrétien de Charlemagne (V. ce mot). — Dixième siècle. L'Allemagne est illuminée par la sainteté et le génie de saint Udalric d'Augsbourg, de saint Bennon, de Cologne, de sainte Mathilde, etc. Influence de ces saints, XIII, 64-71. — Onzième siècle. D'après le plan divin, les empereurs d'Occident devaient être les défenseurs titulaires de l'Église romaine. Mais de bonne heure le pouvoir impérial se paganise, et manque de plus en plus à sa mission. Sous les règnes de Henri III et de Henri IV le désordre est à son comble. Dès 1073 une grande lutte est imminente entre l'empire et le sacerdoce, XIV, 33-38, 79-89 ; 148-172. — La lutte éclate. Les empereurs allemands, qui visent païennement à la domination universelle, sont énergiquement réprimés par les papes, XIV, 65. — Douzième siècle. Règne de Henri V. Continuation de la lutte entre l'empire et le sacerdoce. Fin de la question des investitures, XV, 19, 20 ; 41-65 ; 127-138 ; 152-164 ; 176-184 ; 192, 193. — Treizième siècle. Règne de Frédéric II, le plus païen des empereurs allemands. Il vise, plus encore que ses prédécesseurs, à la domination universelle dont les papes délivrent pour toujours l'Europe. Lutte nouvelle entre les deux puissances, XVIII, 1-8 ; 22-49 ; 251-330 ; 335-374 ; 418-420. — Avénement de la maison de Habsbourg en 1273, 575. — Quinzième siècle. Le schisme des Hussites. Le concile de Constance. (V. ces mots.) — Seizième siècle. Histoire de l'introduction du protestantisme en Allemagne, XXIII, 5-96 ; 144-176 ; 227-250. — Dix-septième siècle. Décadence complète des sciences et des lettres en Allemagne au dix-septième siècle, XXIV, 707-709. — Histoire de la guerre de Trente ans. Traité de Westphalie en 1648, XXV, 110-584. — Dix-huitième siècle. Règne de Joseph II (1780-1790). Le fébronianisme, XXVII, 230-263. — Dix-neuvième siècle. Réveil patriotique de l'Allemagne. Chants et écrits de Klopstock, Stolberg, Gœthe, Wieland, Schiller, etc., XXVIII, 14-16. — Tendances catholiques de l'Allemagne au commencement du dix-neuvième siècle, 201 et suiv. — Situation de l'Allemagne depuis 1848, 565-580. — État du catholicisme depuis le commencement de ce siècle en Prusse, 370 396. — En Saxe, 396. — En Bavière, 396-400. — En Autriche, 400, etc.

II. Série chronologique des empereurs d'Allemagne.

Pour avoir en détail toute l'histoire d'Allemagne, on n'aura qu'à se reporter aux articles de chacun de ces souverains.

1° Race carlovingienne.

Charlemagne (800-814), XI, 169, 178-190, 224-248, 297-314, 320-331, 360-391 ; XVI, 297, 298 ; XVIII, 3, 4.

Louis le Pieux (814-840), XI, 393-396, 404-430, 499-526, 542-556.

Lothaire I (840-855), XI, 430, 463-465, 526; XII, 2, 3, 8, 142, 143.

Louis II (855-875), XII, 138, 301, 325-331.

Charles le Chauve (875-877), XII, 2-15, 70-83, 121, 222-231, 303-310, 332-342.

ANGLETERRE.

I. Résumé philosophique de l'histoire d'Angleterre.

Première époque jusqu'au xe siècle. — L'Angleterre convertie par les saints. — Le pape saint Eleuthère envoie des missionnaires en Angleterre dès le second siècle, v, 194. — Quels sont les saints qui ont évangélisé ce pays, au sixième siècle? ix, 22-26. — C'est à un pape, c'est à saint Grégoire le Grand que l'Angleterre doit sa civilisation, 263. — Mission de saint Augustin qui est envoyé par ce pape, 484-485. — Réception d'Augustin par le roi saint Éthelbert, sa promotion à l'épiscopat; succès de sa mission ; baptême en un seul jour de dix mille Anglais, 485, 486. — Nouvelle mission en Angleterre du prêtre Laurent, 488, 489. — Lettre de saint Grégoire à saint Éthelbert et à saint Augustin, sur la conversion des Anglais, pour l'établissement des évêchés en Angleterre et l'instauration de la discipline dans cette église, etc, 495-499. — Mission de saint Mellit, envoyé par saint Grégoire à saint Augustin, 499, 500. — *Septième siècle*, *jusqu'en* 641. Les saints continuent à civiliser l'Angleterre : saint Edwin, roi de Northumbrie, saint Oswald son successeur; les saints Laurent et Juste, de Cantorbéry; Mellit, de Londres; Paulin, d'York; Birin, de Dorcester, etc. Ce sont les papes qui soutiennent leur zèle, x, 157-168. — *De* 641 *à* 668 ; les saints Aïdan, Wilfrid, Delphin, etc. Discussion sur la Pâque, x, 280-290. — *De* 668 *à la fin du siècle.* Les saints Théodore de Tarse, Benoît Biscop, Adrien, 301-310. — *Huitième siècle. Première moitié.* Les saints Bède, Ceolfrid, Adhelme, Wilfrid, Adamnam. — Egbert, archevêque d'York, 436-459. — *Seconde moitié.* Conciles des Calcuth et des Merciens, tenus par les légats du pape Adrien, en 787, xi, 190, 191. — *Neuvième siècle.* Révolutions sanglantes dans les six ou sept royaumes de la Grande-Bretagne, 332-335. — Conciles de Clif en 822 et 824, 466, 467. — *De* 870 *à* 886. Ravages des Danois. Saint Edmond, roi des Estangles, Alfred le Grand. — L'Angleterre, rassurée contre les Danois, est organisée chrétiennement par Alfred qui en est pour ainsi dire le Charlemagne, xii, 397-415.

Deuxième époque, du xe au xvie siècle. — L'Angleterre catholique. — *Dixième siècle.* Saint Odon, de Cantorbéry, le vénérable Turquetul et saint Dunstan, xiii, 33-39. — Règnes d'Edgar, de saint Édouard II, d'Éthelred. Saint Dunstan et saint Éthelwold, 175-188. — Suénon et Canut, rois d'Angleterre, 347-357. — *Onzième siècle.* Nouveau règne d'Éthelred. Épouvantables calamités, ravages des Danois, épidémies, déprédation générale, 346, 347. — Harold et Hardi Canut. Le saint roi Édouard III. Prospérité de l'Angleterre, 531-536. — Règnes de saint Édouard III et d'Harold. Conquête de l'Angleterre par les Normands. Bataille d'Hastings, le 13 octobre 1066. Tout le pays se soumet à Guillaume, xiv, 112-116. — Le bienheureux Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, 117-121. — Règnes de Guillaume le Conquérant et de Guillaume le Roux. Le bienheureux Lanfranc et saint Anselme, archevêques de Cantorbéry, 213-217, 442-473. — *Douzième siècle.* Règne de Henri I. Lutte du roi avec saint Anselme touchant les investitures. Fin de saint Anselme, 632-640, xv, 19-26. — *Treizième siècle.* Luttes des rois contre les barons, sous Jean sans Terre, xvii, 338-342 ; 408-412 ; 422-446 ; sous Henri III, xviii, 613-621, etc. — *Quatorzième et quinzième siècle.* Guerres civiles qui ensanglantent toute l'histoire de l'Angleterre. Lutte contre la France (V. plus loin Édouard III et ses successeurs, jusqu'à Henri VI). — Quelle a été la cause permanente de cette guerre irrémédiable entre la France et l'Angleterre, xx, 278-280.

Troisième époque, du xvie au xviiie siècle. — L'Angleterre hérétique. — *Seizième siècle.* Histoire de l'introduction du protestantisme en Angleterre. Henri VIII, xxiii, 353-405. — Parallèle entre l'Angleterre catholique au quinzième siècle et l'Angleterre protestante depuis Henri VIII, sous le rapport du bien-être matériel, 405-408. — Horrible persécution contre l'Église catholique, sous les règnes d'Henri VIII et d'Élisabeth (V. ces deux noms). — Parallèle de l'histoire d'Angleterre antérieurement à Henri VIII, avec cette même histoire depuis la réforme, xxvi, 520, 521. — *Dix-septième siècle.* Persécution contre les catholiques anglais sous les règnes de Jacques I et de Charles I, sous la république et sous le règne de Charles II, xxv, 368-373. — Règne de Jacques I et de Charles I, xxv, 329-341; histoire de la République d'Angleterre (1649-1660), 340-348. — Situation de l'Angleterre catho-

lique à la fin du dix-septième siècle, XXVI, 533-535.

4° QUATRIÈME ÉPOQUE, XVIIIe ET XIXe SIÈCLE. — RETOUR DE L'ANGLETERRE A LA VRAIE FOI. — La persécution contre les catholiques continue durant tout le dix-huitième siècle. — Comment Dieu s'est servi de la Révolution française pour réveiller le catholicisme en France, et l'étendre en Angleterre, XXVIII, 234. — Des proportions exactes dans lesquelles a augmenté en Angleterre le nombre des catholiques, depuis Georges III jusqu'à ce jour, 235, 236. — Histoire du mouvement catholique en Angleterre, depuis 1780 jusqu'en 1850, 236-293. — Principaux faits de cette histoire. Luttes pour l'émancipation des catholiques. Travaux de Daniel O'Connell. Le bill d'émancipation est enfin proclamé le 13 avril 1829, 238, 239. — Nombreuses conversions : Spencer, Pugin, etc, 240, 241. — Conversion de lord et de lady Fielding, 283-285. — Conversions de Newman, de Wilberforce, de Moore Capes, 249, 250, 262-270. — Lettre apostolique du 24 septembre 1850, par laquelle Pie IX rétablit la hiérarchie catholique en Angleterre (une métropole et douze évêchés). — Effet que cette mesure produit en Angleterre. *Appel au peuple anglais* du cardinal Wiseman, 270-282. — État actuel du catholicisme en Angleterre, 685.

II. Suite des rois d'Angleterre.

Nous n'énumérons pas ici les rois des sept petits royaumes qui divisaient l'Angleterre avant le neuvième siècle ; on trouvera les plus importants à leur ordre alphabétique.

Egbert, premier roi de toute l'Angleterre (800-837)...

Éthelulfe (837-857)...

Éthelbald (857-860)...

Éthelbert (857-866)...

Éthelred I (866-871)...

Alfred le Grand (872-900), XII, 397-415.

Édouard I l'Ancien (900-924)...

Édelstan (924-940)...

Edmond I (940-946), XIII, 33-37.

Edred (946-955), XIII, 37, 38.

Edwi (955-959)...

Edgard (959-975), XIII, 175 et suiv.

Saint Édouard II, le Jeune (975-979), XIII, 183-185.

Éthelred II, (979-1014), XIII, 346 et suiv.

Suénon, roi de Danemark (1014), XIII, 347-357.

Canut, roi de Danemark (1015-1037), XIII, 448-451.

Éthelred II, rétabli (1015), XIII, 346, 347.

Edmond II (1016-1017), XIII, 355.

Harold I (1037-1039), XIII, 531.

Canut II ou Hardi Canut (1039-1042), XIII, 531.

Saint Édouard III, le Confesseur (1042-1066), XIII, 531-536 ; XIV, 71-74, 111, 112.

Harold II (1066), XIV, 112-115.

Guillaume le Conquérant, duc de Normandie (1066-1087), XIV, 115-131, 213-217.

Guillaume II le Roux (1087-1100), XIV, 442-473, 620, 621.

Henri I (1100-1135), XIV, 632-640 ; XV, 19-26, 118-126, 164-166, 328-331.

Étienne (1135-1154), XV, 331-337.

Henri II Plantagenet (1154-1189), XVI, 30-32, 37, 38, 42, 179, 221-294, 423, 424, 443-451.

Richard I Cœur de Lion (1189-1199), XVI, 448-455, 483-497 ; 503-528, XVII, 88.

Jean sans Terre (1199-1216), XVII, 311-347, 403-412, 442-448.

Henri III (1216-1272), XVII, 448-454 ; XVIII, 94, 95, 281, 282, 613-621 ; XIX, 17-19.

Édouard I (1272-1307), XIX, 18, 233, 234, 280-282 ; XX, 90.

Édouard II (1307-1327), XX, 90-97.

Édouard III (1327-1377), XX, 101, 278-292, 429.

Richard II (1377-1399), XXI, 46-51.

Henri IV (1399-1413), XXI, 51-53.

Henri V, (1413-1422), XXI, 53-57.

Henri VI (1422-1461), XXI, 276-398 ; XXII, 2, 178-185.

Édouard IV (1461-1483), XXII, livre 83.

Édouard V (1483), XXII, livre 83.

Richard III (1483-1485), XXII, 2, 184.

Henri VII (1485-1509), XXII, 2, 185-187.

Henri VIII (1509-1547), XXII, 187, 188 ; XXIII, 166-176, 353-408 ; XXIV, 88-90.

Édouard VI (1547-1553), XXIV, 89-92, 173-186.

Marie Tudor (1553-1558), XXIV, 186-204.

Élisabeth (1558-1602), XXIV, 217-224, 583-605, 610.

Jacques I (1602-1625), XXV, 329-334.

Charles I (1625-1649), XXV, 334-341.

représentée par Abailard, xv, 525. — V. *Apostoliques* (pères).

APOLOGUES. Le premier des apologues, et le plus beau peut-être, celui des arbres qui veulent avoir un roi, se trouve au livre des Juges, II, 48, 49. — Nathan raconte à David l'apologue du riche et du pauvre et lui en fait l'application après le meurtre d'Urie, 183.

APOSTATS. Canons des conciles d'Arles, de Nicée, etc., etc., sur la réconciliation des apostats, VI, 237. — Traité de Cyprien : *De lapsis*, v, 457.

APOSTOLICITÉ des églises de Gaule. Question de saint Martial, XIII, 468, 469.

APOSTOLIQUES. Hérétiques du second siècle. V. *Encratites*, v, 149.

APOSTOLIQUES (Pères). SAINT DENYS L'ARÉOPAGITE. Authenticité de ses ouvrages, v, 38-57. — SAINT IGNACE, troisième évêque d'Antioche, en 69, v, 16-29. — SAINT POLYCARPE (96-167), 31-33. — QUADRAT et ARISTIDE ; leurs apologies, v, 68, 69. — SAINT DENYS DE CORINTHE, v, 154, 156. — SAINT MÉLITON de Sardes, 156-159, 185, 186. — ATHÉNAGORE. Son *Apologie* (166), v, 176-183. — Son livre de la *Résurrection des morts*, 183-185. — CLAUDE APOLLINAIRE, apologiste du second siècle ; ses nombreux ouvrages, v, 186. — MILTIADE ; son *Apologie*, 186, 187. — Première *Apologie* de SAINT JUSTIN, adressée à l'empereur Adrien, v, 95-105. — Seconde *Apologie* du même, adressée à l'empereur Marc-Aurèle, v, 133-139. — *Dialogue avec Tryhon* de saint Justin : magnifique démonstration de la divinité de Jésus-Christ, v, 118. — Énumération des principaux apologistes de la foi chrétienne à la fin du second siècle, v, 216, 217.

APOTACTICTES ou **RENONÇANTS.** Hérétiques du second siècle. V. *Encratites*, v, 149.

APOTRES. Ils reçoivent leurs pouvoirs de Notre-Seigneur. — Ordres que ce nouveau conquérant donne à cette armée apostolique, IV, 108-110. — Ils reçoivent le Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, IV, 277. — Le don des langues, ibid. — C'est toujours Pierre qui parle en leur nom, COMME LEUR CHEF, 277, 278, etc. — Premiers travaux apostoliques, 281. — Les apôtres emprisonnés sont délivrés par un ange, 283. — Paraissent ensuite devant le Sanhédrin et sont renvoyés libres, 283, 284. — Quels sont les pays évangélisés par chacun des apôtres, 296, 297. — V. Leurs noms. V. aussi *Actes des Apôtres*.

APPEL A ROME. Des appels à Rome dans les premiers siècles, et en particulier de ceux de saint Athanase et de saint Jean Chrysostome, v, 467, 468. — Le droit d'appel au Pape est nettement proclamé par les canons du concile de Sardique (347), VI, 314-316. — Ce même droit des appels à Rome, leur usage et leurs effets sont attestés dans la fameuse lettre de saint Léon aux évêques de Mauritanie ; authenticité de cette pièce bien prouvée contre les attaques de Quesnel et de Fleury, VIII, 141, 142. — Est-il vrai, comme le soutient Fleury, que l'usage des appels au Saint-Siége était nouveau du temps de saint Bernard et fondé sur des pièces fausses, XV, 431, 432.

***APPIEN**, III, 339.

APPRENTIS. Œuvres des apprentis en Allemagne et en France au dix-neuvième siècle, XXVIII, 571, 572.

AQUILA. Sa traduction des saintes Écritures (135), v, 78, 79.

AQUILÉE. Concile contre les Ariens qui s'y tient en 381, VII, 167, 168.

AQUITAINE. Elle est réunie par Pépin au royaume des Francs, XI, 147, 148.

ARABIE. Coup d'œil sur l'Arabie au sixième siècle ; persécutions des Juifs contre les Chrétiens, dans le pays des Homérites ; règne d'Abraham, sa législation chrétienne ; conversion des cinquante-cinq mille Juifs, IX, 38-49. — Combien l'Arabie était profondément chrétienne dans sa foi, dans sa littérature, dans ses mœurs, un siècle avant Mahomet, IX, 49.

ARAGON. Sa constitution politique au onzième siècle, XIV, 430, 431. — Pour tout le reste, V. *Espagne*.

ARATOR. Son poëme des *Actes des Apôtres*, en deux livres (V. 550), IX, 240.

ARBOGASTE. D'abord général du jeune Valentinien ; son orgueil intraitable, VII, 299. — Il assassine Valentinien, 300. — Et élève le rhéteur Eugène sur le trône impérial, 301. — Marche de Théodose contre Arbogaste et contre Eugène. Défaite et mort de ces derniers (394), 305-309.

ARBOGASTE (saint), évêque de Strasbourg, X, 336.

ARBUÉ ou d'**ARBUESA** (Pierre), chanoine de Saragosse, mis à mort par les juifs en 1485, XXII, 54.

ARCADIUS. A l'âge de six ans, il est

B

— Ses relations avec les rois de Naples et de Sicile, la reine Hélène de Servie, etc., 485, 486 ; — avec Philippe le Bel et Charles de Valois, 486-488. — Il cherche à pacifier entre eux les états chrétiens de l'Europe, 488. — Sa bulle d'excommunication contre les auteurs et les complices des excès commis contre Boniface VIII, 489, 490. — Sa mort le 7 juillet 1304, 492.

BENOIT XII (Jacques Fournier), pape de 1334 à 1342. Son élection ; ses commencements; ses belles qualités, XX, 228, 232. — Décrets pour réformer le clergé séculier et régulier, surtout en France, 232-239. — Attention du nouveau pape à ne choisir que d'excellents cardinaux, 239, 240. — Il reçoit une lettre du grand khan des Tartares. Quatre princes chrétiens envoient également au pape des lettres et des ambassadeurs par lesquels ils lui demandent un archevêque pour le siége de Cambalick ou de Péking (1338), 155, 156. — L'esprit de révolte qui animait Bologne depuis le renvoi du légat sous Jean XXII empêche Benoît XII de se rendre à Rome ; il reste à Avignon, 244. — Ses efforts pour prévenir la guerre entre Philippe de Valois et Édouard III, 280-282. — Sa belle réponse à Philippe de Valois touchant la prorogation des décimes de la croisade, 250. — Il reçoit l'hommage des rois d'Aragon pour la Sardaigne et la Corse, et du roi Robert pour le royaume de Naples. Sa lettre au nouveau roi d'Aragon, Pierre IV, 251, 252. — Après la bataille de Tarif, les deux rois de Castille et de Portugal, vainqueurs des musulmans, écrivent au pape et lui envoient des trophées. — Comment Benoît XII essaye de réconcilier la France et l'Angleterre. — Bologne se soumet, ainsi que Novarre, Verceil et Côme à l'Église romaine. Milan les imite, 253-255. — Le pape s'occupe de la question de l'état des âmes justes après leur mort. Benoît, qui l'avait éclaircie dans un ouvrage comme cardinal, la décide dans une bulle comme pape, 244-249. — Ses relations en 1340 avec l'empereur de Chine et plusieurs princes tartares, 256, 257. — Sa sollicitude pour l'Arménie. Les Arméniens se justifient au concile de 1342 des erreurs qu'on leur impute, 257-264. — Mort de Benoît XII le 25 avril 1342, 264.

BENOIT XIII (Pierre de Lune), élu pape en 1394 par les cardinaux d'Avignon. Il rejette toujours, malgré son serment, la voie de la réunion. La France se retire de son obédience en 1398 sans entrer dans celle de Boniface IX, XXI, 112-114. — Les cardinaux des deux obédiences indiquent un concile général à Pise pour 1409, 120, 121. — Benoît indique lui-même un concile à Perpignan (1408), 121. — Dix-huit cardinaux le supplient de remédier au schisme par la voie de la concession. Acte public de Benoît qui se rend à leurs propositions, 121. — Il est sommé de comparaître au concile de Pise, 122. — Et est solennellement déposé le 7 juin 1409 par ce concile, 123. — Sa déposition à la trente-septième session du concile de Constance, le 26 juillet 1417, 168. — Sa mort en 1424. Fin de son schisme, 224-226.

BENOIT XIII (Vincent-Marie Orsini). Abrégé de sa vie antérieurement à son élection. Son élection le 27 mai 1724, XXVI, 23-30. — Actes et règlements du concile provincial qu'il tient à Rome, 30-37. — Il approuve la sentence du concile d'Embrun au sujet d'une instruction pastorale de Soanen, évêque janséniste de Senez, 454, 455. — Sa mort le 22 février 1730, XXVII, 2.

BENOIT XIV (Prosper Lambertini), pape de 1740 à 1758, XXVII, 1. — Son élection en 1740, XXVII, 8-15. — Son zèle pour les missions de l'Inde et de la Chine, XXVII, 10, 11. — Sa sollicitude pour les indigènes du nouveau monde, XXVII, 16, 17. — Pour les Maronites, 11, 12. — Pour les Coptes, 12. — Pour les Grecs melquites, 12, 13. — Ses deux encycliques pour les États pontificaux, XXVII, 17, 18. — Sa constitution du 9 juillet 1753 sur l'examen des livres d'auteurs catholiques, XXIV, 411-415. — Ses ouvrages. 1° son *Bullaire* ou *Collection de ses bulles et brefs ;* 2° *De la béatification et de la canonisation ;* 3° son *Traité du synode diocésain*, XXVII, 10-22. Sa mort le 3 mai 1758, XXVII, 22.

BÉRAULT BERCASTEL, XXVII, 358.

BERCAIRE (saint), X, 264

BÉRENGER I. Il est sacré empereur en 915 par le pape Jean X, XII, 519. — Son triomphe dans la guerre civile. Paix de l'empire. Guerre heureuse de Bérenger contre Rodolfe, duc de la Bourgogne transjurane. Sa mort en 924, son éloge, XIII, 6, 7.

BÉRENGER II, couronné roi d'Italie en 950, XIII, 103. — Son alliance avec Othon, qui lui rend l'Italie, XIII, 105.

BÉRENGER, hérétique, nie la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie

Une aux Colossiens, IV, 403-406.

Deux aux Thessaloniciens, IV, 337-344.

Deux à Timothée, IV, 420-425, 428-430.

Une à Tite, IV, 420-425.

Une à Philémon, IV, 402, 403.

Une aux Hébreux, IV, 409-415.

Une épître de saint Jacques, IV, 417-419.

Deux épîtres de saint Pierre, IV, 301-307, 430-439.

Trois de l'apôtre saint Jean, IV, 551-556.

Une de saint Jude, IV, 473-475.

L'Apocalypse de saint Jean, IV, 502-549.

II. Histoire abrégée des éditions et canons de la Bible.

Moïse ordonne à tout Israélite de LIRE et de méditer la Loi, I, 478. — Il l'ÉCRIT et la remet aux Prêtres et aux Anciens. LECTURE PUBLIQUE de cette loi tous les sept ans, 481. — Josué fait ÉCRIRE ses actions et paroles dans le livre de la Loi, 549. (Tous ces faits montrent comment l'Écriture a pu parvenir jusqu'à nous.) — Révision authentique par Esdras du nombre et du texte des livres sacrés; CANON D'ESDRAS, III, 133. — Le grand-prêtre Simon le Juste y met la dernière main, III, 383, 384. — Aquila, d'abord chrétien, puis juif, écrit, sous Adrien, une version des saintes Écritures, V, 78, 79. — Du catalogue des livres saints dressé par saint Méliton de Sardes, 157. — Des livres deutéro-canoniques, 158. — Travaux d'Origène sur l'Écriture sainte. Éditions à plusieurs colonnes pour comparer ensemble les différentes versions : les hexaples, octaples, tétraples, 355, 356. — Il y a, au commencement du quatrième siècle, trois éditions estimées des Ecritures d'après les Septante : celle d'Égypte, par Hésychius, celle de Palestine, par saint Pamphile, celle d'Antioche, par saint Lucien, VI, 140. — Version de l'évêque des Goths, Ulphilas, VII, 121, 122. — Le Canon des livres saints qui se trouve à la suite d'une lettre du pape Innocent Ier est le même que celui d'aujourd'hui. Condamnation des livres apocryphes, IV, 396. — — Canon du pape Gélase en 494, où se trouvent les livres deutéro-canoniques, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, etc. Ce canon est absolument le même que celui de Trente, VIII, 465. — Grand travail sur le psautier, de Florus, diacre de l'Église de Lyon au neuvième siècle, XI, 498, 499. — Saint Étienne, abbé de Cîteaux, fait corriger avec le plus grand soin le texte de la Bible, XV, 103. — C'est à Étienne de Langton qu'est due la division de l'Écriture sainte en chapitres tels que nous les possédons aujourd'hui, XVII, 321. — Des beaux travaux de Nicolas de Lyre sur l'Écriture sainte; combien ces travaux étaient devenus utiles, XX, 205-209. — Traduction en allemand de la Bible par Luther, XXIII, 233. — Qu'avant la traduction de Luther il y a eu de nombreuses traductions de la Bible en allemand, 233. — Canon des saintes Écritures dressé au concile de Trente, XXIV, 41-45. — Est-il permis aux catholiques de lire l'Écriture sainte en langue vulgaire, XVIII, 121.

BIBLIOTHÈQUES. Bibliothèque d'Alexandrie, III, 375. — Histoire abrégée de la bibliothèque Vaticane, XXVI, 18, 19.

BIENS ECCLÉSIASTIQUES. Dès le commencement du sixième siècle, en 504, un concile de Rome en condamne énergiquement l'envahissement et anathématise les envahisseurs, VIII, 557, 558. — La matière des biens d'Église est traitée à fond dans le concile d'Aix-la-Chapelle en février 836, XI, 551, 552. — Leur déprédation générale par les seigneurs, au neuvième siècle, XII, 80. — Décret du concile de Trente sur les biens ecclésiastiques. (V. aux *Conciles*.)

BIENVENU d'Ancône (le B.), XIX, 36.

BIENVENUE BOJANO (la B.), du tiers ordre de Saint-Dominique, XX, 11, 12.

BILLAUD-VARENNES, XXVII, 562.

BIRCH JÉSUS, martyr en Perse pendant la persécution de Sapor II, VI, 336-339.

BIRGER, roi de Suède en 1290, XIX, 233.

BIRIN (saint), évêque de Dorcester en 638, X, 165.

BLAISE (saint). Sa vie, ses miracles, son martyre en 320, d'après quatre ou cinq biographies anciennes, et aussi d'après neuf hymnes en son honneur de saint Jean Damascène, XI, 83-90.

BLANCHE DE CASTILLE. Sa régence pendant la minorité de Louis IX, XVIII, 116-118. — Sa mort en 1252, 518.

BLANDIN (saint), X, 262.

BLANDINE (sainte). Son martyre en 174, d'après la lettre des chrétiens de Vienne à ceux d'Asie, V, 188 et 170.

C

I. Saintes et bienheureuses de ce nom.

concile œcuménique de Constantinople sont: 1° Les écrits de Théodore de Mopsueste; 2° la lettre d'Ibas; 3° l'écrit de Théodoret contre les douze anathèmes de saint Cyrille, IX, 201 et *passim*, 202-228.

CHARIBERT, fils de Clotaire, roi de Paris en 561, IX, 257. — Abrégé de son règne, 294, 295. — Sa violence contre saint Léonce et les évêques, sa mort, 295, 296.

CHARITÉ. « Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur » (Deut. 6). Tout ce qui s'est passé jusqu'à cette parole dans le monde n'en a été que la préparation, I, 384. — Commencement de la charité dans la loi mosaïque, 383, 384. — De l'amour de Dieu et des hommes dans cette loi, 478, 479. — Admirable charité pour le débiteur, 391. — Pour l'esclave israélite, 391. — Pour les pauvres, les étrangers, les veuves et les orphelins, 392 et 408, 409. — Jésus-Christ prêche partout la charité, en offre dans sa vie et dans sa mort le plus efficace exemple, en assure la perpétuité dans le monde par la fondation de son Église. V. *Jésus-Christ.* — De la charité à la mort du Sauveur. Il n'y avait point de pauvres parmi les premiers chrétiens. — Comment ils s'aimaient et se secouraient, IV, 281; V, 523, 524. — Institution du diaconat. Les sept premiers diacres de l'Église de Jérusalem, IV, 284. — Doctrine de saint Paul sur la charité; elle est le lien de la perfection, 404. — Le chrétien, dans un seul *acte de charité*, résume tout ce que la morale a de plus sublime, de plus parfait, de plus étendu, 252. — V. *Pauvres.* V. aussi aux noms des ordres religieux, etc.

CHARLES.

I. Saints et bienheureux de ce nom.

CHARLES BORROMÉE (saint), archevêque de Milan, de 1560 à 1584. **Sa vie**, XXIV, 312-317 et 538-544. — Ses dernières actions; sa mort le 4 novembre 1584, XXIV, 544, 546. — **Ses ouvrages.** Les *Actes de l'Église de Milan*, XXIV, 546-551. — Il travaille au catéchisme du Concile de Trente, 416, 417.

CHARLES le Bon (le bienheureux), comte de Flandre, assassiné en 1127. Ses vertus, son amour pour les pauvres, sa piété, XV, 233-236.

II. Empereurs d'Allemagne.

CHARLEMAGNE. Après la mort de Pépin, le 24 septembre 768, ses deux fils Charles et Carloman sont couronnés (9 octobre), XI, 169. V. aussi *Carloman.* — Guerre de Charles contre les Saxons, en 772; 178. — Le pape Adrien lui écrit pour le supplier de venir au secours de l'Église romaine, menacée par les Lombards, 178. — Charles se déclare le défenseur de l'Église; en 773, il marche contre Didier, fait le siége de Pavie et de Vérone, 178-180. — Et se rend à Rome en 774, 181, 182. — Il confirme dans ce voyage la donation que Pépin avait faite, dans l'assemblée de Quercy, au pape Étienne. Il la fait plus ample encore et donne à l'Église romaine l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent, 182. — Didier se rend à Charles et embrasse la vie monastique à Corbie, 183. — Guerres contre les Saxons. — Nouvelle expédition en Italie (776). — Baptême en cette même année d'un grand nombre de Saxons. Assemblée de Paderborn en 777. — Expédition en Espagne; conquête de ce pays jusqu'à Saragosse; échec de Roncevaux. — Nouvelle lutte avec les Saxons, 183-185. — Triomphe de Charles en 780. — Son second voyage à Rome en 781. — Pépin et Louis, fils du roi, y sont sacrés rois d'Italie et d'Aquitaine. — Expéditions contre Witikind, conversion de ce Saxon en 785, ses dernières années, sa mort. — Soumission de toute la Saxe, 185-189. — Relations cordiales de Charles avec le pape Adrien, 189, 190. — Le roi envoie au pape les livres Carolins; réponse du pape, 224-226. — Mort d'Adrien en 795. Regrets de Charles; épitaphe qu'il compose en son honneur, 226, 227. — Son amitié pour le nouveau pape, saint Léon III, 228-230. — Il apprend avec indignation l'exécrable attentat commis à Rome contre le souverain pontife, 230, 231. — Victoire de son fils Pépin sur les Huns, 232. — Son entrevue à Paderborn, en 799, avec le pape saint Léon, qui cherchait un refuge auprès de lui, 232, 233. — Charles vient à Rome au mois de novembre de l'année 800, 234. — Le pape saint Léon rétablit l'empire romain en Occident dans la personne de Charlemagne (25 décembre 800), 236. — Caractère de ce rétablissement de l'empire, 237-239. — Relations de l'empereur avec le calife Haroun-Al-Raschid, 241. — Histoire résumée de ses guerres avec les Saxons depuis 772 jusqu'en 804, 246-248. — De Charle-

l'empereur Louis et se fait couronner à Metz, 303. — Mais il est bientôt obligé de partager son nouveau royaume avec Louis le Germanique, 305.—Sa cruauté à l'égard de son fils Carloman ; fermeté avec laquelle le pape Adrien la lui reproche, 308-310. — A la mort de Louis II, en 875, il se fait couronner empereur à Rome, 332. — Sa guerre contre ses neveux, les fils de Louis le Germanique, 336. — Nouveaux ravages des Normands et des Sarrasins. Voyage de Charles en Italie. Son entrevue avec Jean VIII ; sa mort le 6 octobre 877, 336-342.

CHARLES LE GROS, couronné empereur le 25 décembre 881, XII, 384. — Comment il devient en peu de temps le seul maître des royaumes d'Italie, de Germanie, de Lorraine et de France, 384, 385. — Abrégé de son règne. Sa déposition, sa mort en 888, 385 et 443.

CHARLES DE LUXEMBOURG (Charles IV). Son élection à l'empire le 11 juillet 1346, XX, 274, 275. — Il va à Rome en 1368, et le pape y couronne l'impératrice, XX, 409. — Sa mort en 1378, XXI, 59.

CHARLES-QUINT. Son couronnement à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1520, XXIII, 145. — Commencements de Martin Luther. Sa condamnation solennelle par le pape Léon X (bulle du 15 juin 1520), 5-87. — Luther à la diète de Worms en 1521, 148-151. — Édit de Charles contre Luther (8 mai 1521), 155-159. — Sa guerre avec François I[er]. Bataille de Pavie (24 février 1525). Captivité du roi de France, 195. — L'Italie déchirée entre le parti français et le parti impérial. Trêve entre le pape et Charles-Quint. Elle est violée par les généraux de l'empereur. — Prise de Rome par le connétable de Bourbon en 1527. — Indigne conduite de Charles-Quint vis-à-vis le saint siége, 201-208. — Entrevue de Nice avec le pape (mai 1538). Trêve de dix ans signée avec François I[er], 219, 220. — Diète de Nuremberg en 1524, 309-313. — Réconciliation de l'empereur avec le pape. Charles est couronné par Clément VII en 1530, 313. —Progrès du luthéranisme. Diète de Spire en 1529. Origine du nom de protestants, 317, 319. — Conférence de Marbourg en 1529 ; diète d'Augsbourg en 1530. Discordances des protestants sur la Cène : les sacramentaires et les Luthériens, 320, 324. — Rédaction de la confession d'Augsbourg, 324-333. — Ligue des princes luthériens à Smalcalde (22 décembre 1530), 335. — *Interim* impérial proposé à la conférence de Ratisbonne en 1541. Variations des protestants, XXIV, 37-41. — Histoire des dix premières sessions du concile de Trente (1545-1549), 1-84. — Mort de Luther, le 18 février 1546, 30. — Guerre de l'empereur contre les princes protestants. Bataille de Muhlberg (24 avril 1547). Capitulation de Wittemberg (18 mai), 57, 58. — Conduite de Charles envers le concile de Trente et le pape Paul III (1547), 85, 86. — Histoire du concile de Trente sous le pontificat de Jules III (1551-1552, onzième-seizième sessions), 133-166. — Trahi en 1552 par Maurice de Saxe, Charles cède l'empire à son frère Ferdinand, ses États héréditaires avec le nouveau monde à son fils Philippe II, et se retire au monastère de Saint-Just. — Sa mort le 22 septembre 1558, 167-171.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne de 1711 à 1740. Grande victoire du prince Eugène contre les Turcs, à Peterwardein, le 5 août 1716. Bataille de Belgrade en 1717. Paix de Passarowics (1718), XXVI, 588, 589.

III. Rois et princes de France.

CHARLES MARTEL, fils de Pépin d'Héristal, ses commencements (714), X, 481.— Il gagne sur les Neustriens, en 717, la fameuse bataille de Vincy, et celle de Soissons en 719, 481. — Il règne sous le nom de Clotaire IV et sous celui de Thierry IV, 481, 482. — Sa grande victoire à Poitiers (octobre 732) sur les hordes musulmanes qui menaçaient la chrétienté d'une ruine complète, 483-485. — Charles Martel était-il chrétien. Que signifie son surnom de Martel, 544, *Note*. — C'est à lui qu'a recours le saint pape Grégoire III, attaqué par Luitprand. Réponse de Charles en 741, 541-543. — Invasion des Sarrasins en 737 et 739. Alliance de Charles avec Luitprand, 542. — Sa mort le 22 octobre 741, 544.

CHARLEMAGNE ou **CHARLES I.** V. *plus haut* aux EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

CHARLES *le Chauve*. *Idem*.

CHARLES *le Gros*. *Idem*.

CHARLES III *le Simple*. A la mort de Charles le Gros en 888, les Français élisent pour roi Eudes, comte de Paris. Mais en 892, un parti considérable se forme en faveur de Charles, qui est plusieurs fois obligé de fuir devant son rival. Celui-ci, avant de mourir en 898, engage ceux de son

IV. Rois d'Angleterre.

V. Rois de Sicile.

VI et VII. Rois d'Espagne et de Suède.

Soissons en 561, IX, 257. — Son mariage avec Frédégonde, 296, 297. — Son mariage avec Galsuinde, qu'il fait assassiner pour reprendre Frédégonde, 297, 298. — Sa guerre contre ses frères Gontran et Sigebert. Meurtre de ce dernier, commandé par Frédégonde, 298, 299. — Cruauté de Chilpéric à l'égard de son fils Mérovée qui avait épousé Brunehaut; fuite et mort du jeune prince, 299, 300. — Violences de Chilpéric contre les clercs; malheurs qui fondent sur son royaume; pénitence du roi et de Frédégonde à la mort de leurs fils, 300, 301. — Assassinat d'Audovère, première femme du roi et de son fils Clovis, 302. — Mariage de la fille de Chilpéric, Rigonthe, avec Lévigilde, roi d'Espagne, 303, 304. — Mort de Chilpéric. Qui accuse-t-on de cet assassinat, 304. — Portrait de ce prince d'après Grégoire de Tours, 304, 305.

CHILPÉRIC II, roi de Neustrie, puis d'Austrasie et de Bourgogne. Sa mort en 720, X, 481, 482.

CHINE [1].

I. La Chine avant Jésus-Christ.

Par qui a-t-elle été peuplée à l'origine, I, 175, 176. — Les philosophies et les philosophes de la Chine, III, 146-172. — Caractères du sage d'après les plus anciens textes; faux sages, 148. — Lao-Tseu se propose de rétablir la vraie doctrine, déjà corrompue, 148. — De Confucius. A quelle époque vivait-il. En quoi le but qu'il se propose diffère-t-il de celui de Lao-Tseu. 152. — Dernières années de Confucius; livres de son école : le Ta-Hu ; l'*Invariable milieu*, le *Livre des entretiens*, les écrits de Meng-Tseu, 162, 163. — Philosophie et morale de Confucius. Son attente d'un Rédempteur, 157-162. — Les Kings, livres sacrés des Chinois, 162. — De Meng-Tseu. A quelle époque vivait-il. Ses doctrines. Ses leçons aux rois de son temps, 163, 164. — De l'obscurcissement des doctrines de Confucius; sectes; décadence morale et intellectuelle de la Chine; impuissance de la philosophie chinoise, 166, 167. — Quel a été, en résumé, le bien produit à l'origine par les doctrines de cette philosophie, et comment elle a tourné à l'athéisme et à l'idolâtrie, 167. — De l'ancien gouvernement de la Chine et de son caractère théocratique. Décadence de ce gouvernement, 167 et suiv.

II. La Chine depuis Jésus-Christ.

1° DEPUIS LES ORIGINES CHRÉTIENNES JUSQU'A LA CONQUÊTE DE LA CHINE PAR LES MOGOLS EN 1267.

Tableau des missions en Chine durant toute cette période, III, 170, 171. — Première prédication de l'Évangile en Chine. C'est à saint Thomas qu'on attribue la conversion de ce pays. Le christianisme y est florissant aux septième et huitième siècles. Preuve tirée de l'inscription de Sian-fou, 170-172; X, 179-184. — Au temps de Constantin, la Chine paraît avoir été au nombre des provinces de Sapor, roi de Perse, VI, 242, 243. — Existence de chrétientés dans cet empire, 243, 244. — Histoire abrégée de la Chine aux septième et huitième siècles, XI, 61-73. — Les Tartares. Leurs progrès en Asie. Le prêtre Jean, leur grand khan en 1145. Son désir d'être instruit de la foi catholique. Lettre que lui écrit le pape Alexandre III, XVI, 330-332. — Conquêtes de Ginguis Kan. V. ce nom. — Le pape Innocent IV envoie des missionnaires en Tartarie (1245). Leur relation, XVIII, 221-224, 334, 335. — Le franciscain Guillaume de Rysbrock est envoyé par saint Louis chez les Tartares. Relation de sa mission (1255), 560-571.

2° DEPUIS 1267 JUSQU'AUX PREMIÈRES MISSIONS DES JÉSUITES.

Les Mogols commandés par l'empereur Koublaï se rendent maîtres de la Chine en 1267, XVIII, 667, 668. — Relations de Koublaï avec les pontifes romains, XIX, 114-123. — L'empereur de la Chine fait demander au pape Grégoire X (1271-1276) des savants qui le puissent convaincre de la vérité de la religion catholique. Le pape lui envoie Nicolas et Guillaume de Tripoli, 13, 14. — Missions de saint Hyacinthe dans la Grande Tartarie, le Thibet, le Kathay, 29, 30. — Mission de Tartarie et de Chine dans la seconde moitié du treizième siècle, 114-123. — Histoire de la même mission au commencement du quatorzième siècle, de 1307 à 1338, XX, 147-156. — Histoire de la mission de Jean de Monte-Corvino. Il bâtit plusieurs églises à Pékin, y enseigne les lettres grecques et latines et en est fait archevêque, III, 171; XIX, 410-

[1] C'est à dessein, et par une extension toute naturelle, qu'on donne également dans cet article l'indication de ce qui concerne les Tartares, les Mogols, la Corée, le Tong-King et la Cochinchine.

offre en détail toutes les circonstances de la vie et tous les éléments de la doctrine du divin maître. Si l'on veut s'initier à l'histoire de la diffusion du christianisme au delà de ses premières et trop étroites limites, l'article *Missions*, que nous n'avons pas craint de développer longuement, présentera le tableau de cette immortelle et magnifique expansion de la Vérité. Si c'est à la vie intérieure du christianisme qu'on s'intéresse le plus, on trouvera à l'article *Papes* toute l'histoire de ceux qui ont répandu cette vie sur le monde avec la plus zélée et la plus efficace autorité. L'article *Conciles*, qui est très-détaillé, nous montrera cette vie partant de la papauté qui est le chef, pour circuler dans toutes les Églises qui sont les membres du corps mystique de Jésus-Christ. A l'article *Ordres religieux*, on aura l'énumération de toutes ces sociétés qui se sont proposé d'imiter plus héroïquement et de plus près le Sauveur des hommes dans sa chasteté, dans son humilité, dans sa charité. L'article *Liturgie* donnera d'utiles renseignements sur cette expression autorisée de la croyance de l'Église dans son culte, et celui de *Pères de l'Église* nous fournira, pour ainsi parler, toute l'histoire de l'intelligence humaine, depuis dix-huit siècles. Au mot *Hérésies* on trouvera au contraire la liste de ces véritables ennemis du véritable progrès, qui ont cherché depuis dix-huit cents ans à empêcher la diffusion de la Vérité, à tarir sa vie intérieure, à déshonorer son culte, à balancer l'influence de ses saints et l'autorité de ses docteurs. Après avoir vu la lumière, on connaîtra les ténèbres qui ont lutté contre la lumière!

Nous ne donnerons ici l'indication que de quelques passages exprimant des idées générales et qui ne pouvaient guère trouver ailleurs le signalement qu'elles méritent.

I. Le christianisme dans l'histoire.

A raisonner d'après ces deux faits que Jésus-Christ est un Juif crucifié et que l'univers est chrétien, la seule manière naturelle d'expliquer le christianisme, c'est de reconnaître que le Christ est Dieu, IV, 263,264. — Si Jésus-Christ n'est qu'un Juif crucifié, s'il n'est qu'un homme, l'établissement du christianisme est une chose inexplicable, absurde, contradictoire, 262, 263. —Tout s'explique au contraire si Jésus-Christ est Dieu, 263. — Le problème de la divinité du christianisme réduit à sa plus simple expression : « Un Juif crucifié a établi une société religieuse ; 70 ans après sa mort, cette société a un nombre infini de membres ; 300 après, elle triomphe de l'empire romain ; dix-neuf siècles après, elle est victorieuse dans tout l'univers, » 260 et suiv. — De l'authenticité des Évangiles, fondement historique du christianisme, 270.—De l'établissement du christianisme et qu'il est tout divin. Réfutation des théories historiques de Gibbon sur ce point, 261. — La propagation du christianisme proclamée « une œuvre de Dieu » par Bayle et Rousseau, 262. — Démonstration historique du christianisme par ce raisonnement : 1° Toutes les nations sur la terre attendaient un Roi, un Législateur, un Saint, un Sauveur, un Médiateur, un Réparateur de toutes choses. Elles l'attendaient *il y a dix-huit siècles, et en Judée*. 2° Depuis que Jésus-Christ a paru, aucun peuple n'attend plus de Sauveur. — Conclusion : Donc Jésus-Christ est le Messie attendu, 268-270. — Ni les Césars, 308,309 ; ni le sénat romain, 309, 310 ; ni la philosophie ne pouvaient sauver le monde ; seul, le christianisme en a eu la puissance, 310-313. — La divinité du christianisme démontrée par toutes les persécutions qu'il a subies, 256-260. — Comment faut-il entendre ces mots que l'*univers est chrétien*, 246 et suiv.— Avant le christianisme, l'histoire n'avait qu'un caractère local ; c'est le christianisme qui a donné naissance à l'unité et à l'universalité de l'histoire, III, 339.

II. Philosophie du christianisme.

On peut constater la supériorité du christianisme sur les autres religions ou philosophies : 1° dans sa doctrine ; 2° dans sa morale ; 3° dans son culte ; 4° dans sa constitution sociale.

1° DOCTRINE.

De la vie prodigieuse que le christianisme a apportée au monde : vie morale, vie intellectuelle, vie surnaturelle, V, 222-224. — Comparaison du christianisme avec le paganisme, 224. — Doctrine de saint Paul, dans son épître aux Colossiens, sur les différences capitales qui séparent la Loi nouvelle de l'ancienne, IV, 404. — Le christianisme a rendu populaires, universelles, pratiques, abordables et faciles à tous, les doctrines philosophiques et morales les plus élevées de l'antiquité, en les élevant encore infini-

ment. Ce seul fait est une démonstration irréfragable du christianisme, 246-255. — Par le christianisme, en effet, nous sommes familiarisés avec toutes les merveilles morales; et nos idées communes s'élèvent bien au-dessus de tout ce que les anciens philosophes ont soupçonné de vérité, 255. — Le christianisme, par exemple, a rendu populaire la *pure* croyance à l'existence d'un Être suprême, que Socrate et Platon dégageaient avec peine des ténèbres du paganisme, 247. — Les vœux les plus élevés de la philosophie platonicienne sont réalisés dans l'Église, et notamment dans la constitution et le gouvernement de cette Église, dans le célibat religieux, les séminaires, etc., etc., 250, 251. — C'est uniquement dans le catéchisme chrétien que l'on trouve résumées toutes les antiques espérances de l'univers sur le Rédempteur et son œuvre, 248, 249.

2° MORALE.

Combien la morale chrétienne est supérieure à celle des plus illustres philosophes de l'antiquité. Notre *Acte de charité* résume à lui seul tout ce que la morale a de plus sublime, de plus parfait, de plus étendu, IV, 251, 252. — Un autre résumé de toute la morale chrétienne se trouve dans ce Décalogue, qui eût transporté Socrate d'admiration et que nos petits enfants savent par cœur, 252. — Ce n'est que dans l'Église chrétienne que le pécheur est relevé par la pénitence; c'est par elle que les plus grands pécheurs sont admis aux plus grandes joies de la terre, à la béatitude du ciel, 254. — C'est dans le christianisme que l'éloquence atteint son but idéal, qui est de persuader le bien, de dissuader le mal. Grandeur de l'éloquence chrétienne, 254.

3° CULTE.

Du culte chrétien; admirable série de nos fêtes; fêtes de la Vierge, fêtes des saints. Combien, par son culte, le christianisme est supérieur à toutes les philosophies, IV, 252-254. — V. aussi *Culte*, *Liturgie*.

4° CONSTITUTION SOCIALE.

Le christianisme ou l'Église est la seule vraie société, IV, 250, 251.

CHRISTIERN II, roi de Danemark en 1513. Il est surnommé le Néron du Nord. Histoire de l'introduction du protestantisme en Danemark, XXIII, 294-296.

CHRISTIERN III, roi de Danemark en 1535, XXIII, 296.

CHRISTINE DE PISAN, XXI, 34.

CHRISTINE, reine de Suède. Histoire de sa vie, de son règne et de sa conversion (1626-1652), XXV, 597-602.

CHRISTOPHE (saint), martyr en Espagne au neuvième siècle, XII, 52.

CHRISTOPHE, pape en 503, XII, 504.

CHRISTOPHE, roi de Danemark, de 1250 à 1259, XVIII, 624, 625 et 627, 628.

CHRISTOPHE COLOMB. Histoire de la découverte de l'Amérique (1492), XXII, 16-27.

CHRODEGAND (saint), évêque de Metz en 740, XI, 97. — Il institue les clercs canoniques ou chanoines. Exposition de sa règle, 152-156.

CHRODIN (le duc), célèbre par sa charité vers le milieu du sixième siècle, IX, 247, 248.

CHROMACE (saint), préfet de Rome sous Dioclétien. Sa guérison miraculeuse, VI, 7. — Son baptême, 8. — Il cache les chrétiens dans sa maison de Campanie, 9.

CHRONIQUE D'ÉDESSE. A quelle époque vivait l'auteur de cette chronique, IX, 53.

CHRONOLOGIE. Du désaccord des divers textes sur les dates antérieures au déluge. Différence entre la Vulgate et les Septante, I, 129-131. — Que les années des patriarches étaient des années comme les nôtres, 131, 132. — Que la chronologie d'aucun peuple ne remonte à plus de trois mille ans, III, 335, 336.

CHRYSE (sainte) ou **AURE,** V, 525-527.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, III, 313.

CIAMPINI (le cardinal), XXVI, 43, 44.

CIBAR (saint), abbé et reclus au sixième siècle, IX, 358, 359.

CICÉRON. Exposé de sa doctrine sociale, I, 362, 363. — Sanction de cette doctrine, 364. — On doit considérer Cicéron comme le traducteur de tous les systèmes de la philosophie grecque, III, 315. — Ses relations avec les Juifs, 316. — Jugement sur ce philosophe, 316.

CID (le), XIV, 74.

CIEL. Différentes espèces de cieux. Ciel des anges, cieux des cieux, I, 12.

CIMABUÉ, peintre, né à Florence en 1240. Comment sa vierge de l'église de la Santa-Maria-Novella excite l'enthousiasme

II. Papes.

et le parti impérial; trêve entre le pape et Charles-Quint; elle est violée par les généraux de l'empereur. — Prise de Rome, en 1527, par le connétable de Bourbon. Indigne conduite de Charles-Quint vis-à-vis le Saint-Siége, XXIII, 201-208. — Clément VII se réconcilie avec Charles Quint et le couronne en 1530, 313. — Henri VIII demande au pape de casser son mariage avec Catherine d'Aragon. Position difficile et prudence de Clément en cette occasion. Mission du cardinal Campège en Angleterre, 366-367. — Le collége des cardinaux, consulté par Clément VII dans le consistoire du 23 mars 1534, se prononce à la presque unanimité pour la validité du mariage de Catherine. Sentence définitive du pape qui déclare le mariage légitime, 378. — Apostasie de Henri VIII. Mort de Fisher et de Thomas Morus. Persécution contre les catholiques, 378-382. — Clément convoque un concile œcuménique, XXIV, 12, 13. — Sa mort le 25 septembre 1534, 13.

CLÉMENT VIII (Gilles de Munion), antipape, de 1424 à 1429.

CLÉMENT VIII (Hippolyte Aldobrandini). Son élection le 30 janvier 1592. Ses vertus, sa sainteté, sa cordiale amitié avec S. Philippe de Néri, XXIV, 571, 572. — Portrait qu'en fait le protestant Ranke, XXIV, 732-733. — Correction du *Pontifical romain* et du *Cérémonial des évêques*. (Promulgations du 10 février 1596 et du 14 juillet 1600), XXIV, 425, 426. — Révision du Bréviaire (1602) et du Missel romain (1604), 426. — Conduite de Clément VIII à l'égard de Henri IV. Le 16 septembre 1595, il reçoit solennellement l'abjuration du roi de France, 697-698. — Sa mort le 7 mars 1605, XXIV, 573; XXV, 6.

CLÉMENT IX (Jules Rospigliosi), pape du 20 juin 1667 au 9 décembre 1669. Abrégé de son pontificat, XXVI, 4-6.

CLÉMENT X (Émile Altieri), pape du 29 avril 1670 au 22 juillet 1676. Abrégé de son pontificat, XXVI, 8, 9.

CLÉMENT XI (Jean-François Albani). Son élection le 23 novembre 1700. Abrégé de son pontificat, XXVI, 15-19. — Bulle *Pastoralis officii* du 28 août 1718, par laquelle il condamne les Jansénistes qui en appelaient au futur concile, 448. — Bulle *Vineam Domini* du 15 juillet 1705, contre l'hérésie jansénienne, 16. — Constitution du mois de septembre 1713, connue sous le nom de bulle *Unigenitus*, par laquelle le pape condamne 101 propositions jansénistes tirées des *Réflexions morales* de Quesnel, 434-437. — Mort de Clément le 19 mars 1721, 19.

CLÉMENT XII (Laurent Corsini). Son élection le 12 juillet 1730. Abrégé de son pontificat. Sa mort le 6 février 1740, XXVII, 2-8.

CLÉMENT XIII (Charles Rezzonico). Son élection le 5 juillet 1758. Abrégé de son pontificat. Son bullaire. — Sa conduite à l'égard de la Société de Jésus, dont on lui demandait la suppression. — Sa mort le 2 février 1769, XXVII, 313-315.

CLÉMENT XIV (Laurent Ganganelli). Ses commencements. — Son élection le 19 mai 1769. Abrégé de son pontificat. Histoire de la suppression de la Société de Jésus (1773). — Mort de Clément XIV le 22 septembre 1774, XXVII, 24-30, 303-317.

III. Divers.

CLÉMENT, hérétique d'Allemagne, condamné en 745 au concile de Rome, XI, 20-24.

CLÉMENT (Jacques), assassin de Henri III, XXIV, 662.

CLEPH, roi des Lombards, en 571, IX, 174.

CLERCS RÉGULIERS.

1° CLERCS ET FRÈRES DE LA VIE COMMUNE. Leur institution par Gérard Groot. Ils s'occupent principalement de la transcription des livres. Les Béguines appartiennent à cette congrégation, XX, 315-317.

2° CLERCS RÉGULIERS DU BON JÉSUS, institués en 1530 par Jérôme Maluselli, XXIII, 117, 118.

3° CLERCS RÉGULIERS POUR LE SERVICE DES MALADES, fondés par saint Camille de Lellis, XXIV, 442; XXV, 123.

4° CLERCS RÉGULIERS MINEURS, institués en 1588 par François Carraciolo, XXIV, 467-469.

CLERMONT. Concile de Clermont, en 1095, où est prêchée la première croisade, XIV, 531-538.

CLET (saint), pape de 76 à 83, d'après le catalogue dressé sous le pape Libère, en l'an 354, IV, 495, 496.

CLISSON (Olivier de), se joint à Duguesclin pour battre les Anglais, XX, 292.

CLODION (428), VIII, 456, 457.

CLODULFE (saint), X, 249.

CLODOMIR, fils de Clovis, roi d'Orléans en 511, IX, 34. — Il fait mourir S. Sigismond, roi de Bourgogne, 35. —

mêmes infaillibles ; ils sont soumis à la révision de Rome, XI, 150. — La seule approbation du pape Vigile suffit pour transformer en concile œcuménique le deuxième de Constantinople en 553, IX, 228. — Les conciles particuliers de Rome sous l'autorité des pontifes romains ont la force de conciles œcuméniques, IV, 326, 327. — Du vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine qui renferme des atteintes à la souveraineté du Saint-Siége. Observations sur ce canon, VIII, 360-264.

II. Collections des conciles.

I. Collections générales : de Surius, de Binius, du P. Hardouin, de Labbe et Cossart avec les suppléments de Mansi. — II. Collections particulières pour l'Allemagne, les Gaules, l'Angleterre, l'Espagne et le Nouveau Monde, etc., XXIV, 451.

III. Table des conciles dont il est question dans l'Histoire de l'Église.

Nous l'avons divisée en deux parties : 1° les conciles œcuméniques ; 2° les conciles nationaux, provinciaux, etc.

Nous donnons ici deux tables détaillées des conciles, la première PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE, la seconde PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A. TABLE DES CONCILES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

I. *CONCILES OECUMÉNIQUES.*

Premier concile œcuménique à Nicée (325) contre l'arianisme.

Il est convoqué par l'empereur ET LE PAPE, VI, 201. — Trois cent dix-huit évêques y assistent ; le pape préside en la personne d'Osius de Cordoue et des prêtres Viton et Vincent, 202. — Préliminaires de la séance publique ; exposition par Arius de ses doctrines ; leur réfutation par les orthodoxes, 202-204. — Séance publique le 9 juin 325, 204. — Dissimulation des Ariens; les orthodoxes leur proposent le mot *homoousios*. Murmures des hérétiques. Symbole de Nicée, 204-209. —Lettre du concile à l'Église d'Alexandrie, 211. — Autres questions résolues par les Pères du concile : celle de la Pâque et du schisme de Melèce, 209-211. — Canons du concile de Nicée, 227-241.

Deuxième concile œcuménique, premier de Constantinople (381).

Qu'il ne fut œcuménique ni dans sa convocation, ni même dans son intention, VII, 154. — Abrégé de l'histoire de ce concile. Condamnation de Maxime. Mort de saint Melèce. Élection de saint Grégoire de Nazianze et de Flavien, 154-161. — Le Symbole de Nicée reçoit définitivement à Constantinople la forme qu'il a dans notre messe, 161, 162. — Canons disciplinaires de ce concile, 162-164. — Lettre des évêques du concile de Constantinople à ceux du concile de Rome, pour s'excuser de ne pas venir à ce dernier, 175, 176. — Observations critiques sur cette lettre, 176, 177. — Si le concile de Constantinople ne s'était pas lui-même qualifié d'œcuménique, cette œcuménicité lui fut universellement reconnue avec le temps, l'Église romaine en ayant approuvé d'avance les décisions dogmatiques, 176, 177.

Troisième concile œcuménique à Éphèse en 431, contre l'hérésie de Nestorius.

Convocation du concile d'Éphèse, VIII, 45, 46.

Première session. Condamnation solennelle de Nestorius, 57-60.

Seconde session. Réception des trois légats du pape, 69-71.

Troisième session. Les légats proclament que Nestorius est privé de la dignité épiscopale, 71-73.

Quatrième et cinquième session. Saint Cyrille est justifié de toutes les accusations de Jean d'Antioche, 73-76.

Sixième session. Révision authentique de tout ce que le concile a fait dans la première, 77.

Septième et dernière session. Canons du concile. Condamnation des Célestiens et de ceux qui ont suivi le schisme de Jean d'Antioche, etc., 77-79.

Quatrième concile œcuménique à Chalcédoine en 451, contre l'hérésie d'Eutychès.

Analyse détaillée des cinq sessions et des vingt-sept premiers canons de ce concile. Condamnation d'Eutychès ; déposition de Dioscore, VIII, 233-265. — Le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine, où se font jour les prétentions de l'Église de Constantinople à être la première après celle de Rome, est énergique-

ment condamné par le pape saint Léon, 265-269.

Cinquième concile œcuménique, deuxième de Constantinople en 553, sur les Trois chapitres.

Cent cinquante et un évêques y condamnent les *Trois chapitres*, c'est-à-dire : 1° les écrits de Théodore de Mopsueste ; 2° la lettre d'Ibas, et 3° l'écrit de Théodoret contre les douze anathèmes de saint Cyrille. — On y confirme les décrets des quatre premiers conciles œcuméniques, IX, 213-224. V. *Chapitres* (les trois), etc. — Origène a-t-il été condamné au deuxième concile œcuménique de Constantinople, 229.

Sixième concile œcuménique, troisième de Constantinople, contre le monothélisme (680, 681).

Condamnation solennelle du monothélisme et de tous ses fauteurs. Il est défini qu'il y a en Jésus-Christ deux volontés, l'une divine, l'autre humaine, et autant d'opérations qu'il y a de natures, X, 355-382. — Que faut-il penser de la condamnation du pape Honorius au sixième concile œcuménique, 381, 382. — V. *Monothélisme*, *Hérésies*, *Honorius*.

Septième concile œcuménique, deuxième de Nicée, en 787, contre les iconoclastes.

L'empereur Constantin V et le patriarche de Constantinople Taraise demandent au pape Adrien I un concile œcuménique contre les iconoclastes, XI, 196. — L'ouverture du concile est d'abord fixée au 1er août 786, 198. — Le pape y envoie ses légats; sa lettre contre l'hérésie des iconoclastes, 199-201. — Le concile s'ouvre à Nicée, le 24 septembre 787. Analyse détaillée des huit sessions. Décret contre les iconoclastes, définition du culte dû aux saintes images, 201-214.

Première session. Confession et conversion des évêques iconoclastes, XI, 202-205.

Seconde session. Lecture des lettres du pape Adrien, 205.

Troisième session. On constate la doctrine de l'Église sur les saintes images par la tradition orale et vivante, 205-207.

Quatrième session. On la constate par la tradition écrite; quarante-quatre pièces sont citées, 207-210.

Cinquième session. On démontre que les iconoclastes n'avaient fait qu'imiter les Juifs, les Sarrasins, les païens, les manichéens et quelques autres hérétiques, 210-212.

Sixième session. On réfute la profession de foi qu'avait dressée le conciliabule des iconoclastes en 754, 212.

Septième session. Profession de foi du concile ; c'est le symbole de Nicée, suivi d'anathèmes contre les hérétiques qui, depuis lors, se sont élevés dans l'Église. Puis vient le décret contre les images. On doit leur rendre le salut et la vénération d'honneur, non la véritable latrie ou le culte qui ne convient qu'à Dieu, 212, 213. — Des vingt-deux canons du septième concile œcuménique, 214-217.

Huitième concile œcuménique, quatrième de Constantinople, pour l'extinction du schisme de Photius (869-871).

Commencé le 5 octobre 869, ce concile est terminé le 28 février 870. Analyse détaillée de ses dix sessions et de ses vingt-sept canons. — Condamnation solennelle de Photius et de toutes les anciennes hérésies. Proclamation de la primauté du siége de Pierre, XII, 275-300. — V. *Photius*.

Neuvième concile œcuménique, premier de Latran (1123).

Le pape Callixte II y ratifie et y promulgue solennellement la paix conclue entre l'Empire et l'Église à la fin de la longue querelle des investitures, XV, 180. — Analyse des vingt-deux canons de ce concile 180, 181.— Ce concile doit être considéré comme les premiers états généraux de la chrétienté en Occident, 181.

Dixième concile œcuménique, deuxième de Latran (1139).

Son ouverture le 3 avril, XV, 353. — Décrets contre les partisans du schisme d'Anaclet. — Précis des trente canons de ce concile, 353-355.

Onzième concile œcuménique, troisième de Latran (1179).

Dans quel but ce concile est-il convoqué. Principaux évêques qui s'y trouvent, XVI, 359, 360. — Canons sur l'élection des papes, 360, 361 ; — sur l'élection des évêques, 361-363 ; — sur certains abus introduits dans les ordres du Temple et de l'Hôpital, 363 ; — sur la trêve de Dieu; sur les biens d'Église, sur les lépreux, 364-

365; — sur les relations des chrétiens avec les Juifs, les Sarrasins, etc., 365; — contre les Manichéens, etc., 365, 366.

Douzième concile œcuménique, quatrième de Latran (1215).

Sa convocation par Innocent III (Bulle du 19 avril 1213), XVII, 384, 385. — Ouverture du concile le 11 novembre 1215. Discours du pape Innocent III, 415-417.— Profession de foi du concile. *Premier canon*, 418, 419. — *Deuxième canon*. Condamnation de l'abbé Joachim et d'Amauri, 419, 420. — *Troisième canon*. Contre les hérétiques en général, X, 420-423. — *Cinquième canon*. Le concile donne au patriarche de Constantinople le premier rang après le pape, 423. — *Sixième et septième canon*. Qu'il faut tenir tous les ans des conciles provinciaux, etc., 424.— *Huitième canon*. Sur l'administration de la justice ecclésiastique, 424. — *Neuvième canon*. Qu'il ne doit jamais y avoir deux évêques dans un diocèse où les Latins sont mélangés avec les Grecs, etc., 423, 424. — *Onzième canon*. Il y aura dans les églises cathédrales un maître pour enseigner gratuitement la grammaire et les autres sciences, dans les églises métropolitaines un théologien, etc., 426. — *Douzième canon*. Sur le clergé régulier. Il devra y avoir des chapitres généraux tous les trois ans, etc., 433. — *Treizième canon*. Défense de fonder de nouveaux ordres religieux, 433. — *Dix-huitième canon*. Sur l'instruction théologique des clercs, 425, 426.— *Dix-huitième, quarante-deuxième et quarante-quatrième canon*. Défense aux clercs de prononcer un jugement de sang, d'y assister, etc., de bénir l'eau ou le feu pour les épreuves superstitieuses, 424-425. — *Vingtième canon*. Le saint Chrême et l'Eucharistie doivent être gardés sous clef, 429. — *Vingt et unième canon*. Sur les sacrements. Ce qu'il faut entendre par ces mots : le propre prêtre, 428. — *Vingt-deuxième canon*. Touchant les malades, 429. — *Vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième canon*. Sur les élections ecclésiastiques, 426, 427. — *Trentième, trente et unième et trente-deuxième canon*. Sur la collation des bénéfices, le revenu des cures, etc., 427, 428. — *Trente-troisième, cinquante-quatrième et cinquante-cinquième canon*. Sur la dîme, 428. — *Trente-cinquième, trente-sixième, trente-septième, trente-huitième, quarante-huitième canon*. Contre les appellations abusives, etc., etc., 424. — *Cinquantième et cinquante-deuxième canon*. Touchant le mariage. Le degré de parenté, pouvant constituer un empêchement au mariage, est réduit du septième au quatrième, etc., 430. — *Cinquante et unième canon*. Contre les mariages clandestins, 430. — *Soixante-deuxième canon*. Sur les reliques, les quêteurs, les indulgences superflues, 430, 431. — *Soixante-troisième, soixante-quatrième, soixante-cinquième, soixante-sixième canon*. Contre la simonie, 431, 432. — Canon sur les Juifs. Décret particulier touchant la croisade, 441, 442.

Treizième concile œcuménique à Lyon, en 1245.

Il est convoqué en janvier 1245 par Innocent IV, XVIII, 332, 333. — *Session préparatoire*, le 26 juin 1245, 335. Ouverture du concile le 28 juin. *Première session* solennelle. — Discours du pape Innocent sur les cinq grandes douleurs de l'Église; la première, qui est le ravage de la Chrétienté par les Tartares; la seconde, le schisme des Grecs; la troisième, le progrès des hérésies; la quatrième, l'état déplorable de la Terre sainte; la cinquième enfin, la persécution de l'empereur, 335-339. — Réponse de Thaddée de Suesse, partisan de l'empereur, à toutes les accusations du pape, 338.

Deuxième session. On accorde quinze jours aux ambassadeurs de Frédéric II, pour l'engager à faire sa paix avec l'Église, 339. — Frédéric refuse de se présenter, 339, 340.

Troisième session (18 juillet). Décrets pour le secours de Constantinople, la guerre contre les Tartares, le royaume du Portugal, etc., 342, 343. — Le pape enfin prononce la sentence solennelle de déposition contre l'empereur Frédéric II, 344-346.

Quatorzième concile œcuménique, deuxième de Lyon en 1274, pour la réunion des Grecs.

Ouverture de ce concile sous la présidence de Grégoire X. On s'y propose, en effet, la réunion des Grecs avec l'Église romaine, particulièrement sur la procession du Saint-Esprit, XIX, 81, 82.

Première session, le 7 mai 1274, 82, 83.

Quinzième concile œcuménique à Vienne en 1311 et 1312.

Concile de Pise pour l'extinction du grand schisme d'Occident (1409).

Seizième concile œcuménique à Constance (1414-1417).

Concile de Bâle (1431-1439).

lien, 470, 471. — Bulle d'Eugène IV, du 12 novembre 1431, par laquelle il donne au cardinal Julien plein pouvoir de dissoudre le concile, 471, 472. — En janvier 1432, les prélats de Bâle supplient le pape avec instance de révoquer son décret de dissolution, 474. — Le 15 février 1432, il se trouve en tout au concile quatorze prélats, tant évêques qu'abbés, 474. — C'est pourtant en ce nombre qu'ils promulguent solennellement leurs décrets, 474, 475.

Première session le 15 février 1432, 474 et suiv.

Seconde et troisième session, cette dernière le 29 avril. On y renouvelle le décret de la supériorité du concile sur le pape, 476.

Quatrième session le 20 juin. Attentats contre le pouvoir spirituel, et même contre le pouvoir temporel des souverains pontifes, 477.

Cinquième session le 9 août. Règlements divers, 477. — Entre la cinquième et la sixième session, tentatives de conciliation entre le pape et le concile. Elles échouent devant l'opiniâtreté des Pères, 477-480. — Mémoire de ces prélats en date du 3 septembre. Supériorité, qui y est de nouveau proclamée, du concile universel sur le pape. Mauvais arguments de ces ennemis du Saint Siége, 480-482.

Sixième session le 6 septembre, 482-484.

Septième session le 6 novembre. On pense au futur conclave, 484.

Huitième session (18 décembre). Les relations deviennent de plus en plus difficiles entre le pape et les évêques, 484, 485. — Nouvelles tentatives d'Eugène IV pour prévenir une entière rupture, 485.

Neuvième session le 22 janvier 1433, 485.

Dixième, onzième, douzième, treizième et quatorzième session (du 19 février au 14 novembre 1433). Entreprises contre le Pape et la papauté, 485, 486, 487. — Cependant la réconcilation entre le Pape et le concile a lieu à la fin de l'année 1433, 490. — Les différentes sectes hussites au concile de Bâle. Concordat du 30 novembre 1433. Fin du Hussitisme, 428-434. — Le concile accorde aux Bohémiens l'usage du calice, pourvu qu'ils n'improuvent pas ceux qui ne communient que sous une espèce, 426-433. — Coup d'œil général sur les *onze sessions suivantes*, 491.

C'est à partir de la *seizième session* (5 février 1434) que ce concile devient véritablement canonique, 491. — Quels sont ceux qui le président pour le Pape, 491.

Dix-septième session le 26 avril 1434. Les pouvoirs des légats sont réglés, 492.

Dix-huitième session le 26 juin. On confirme pour la quatrième et cinquième fois la doctrine du concile de Constance sur la supériorité des conciles généraux. — Les légats n'assistent pas à cette session, 492-494.

Dix-neuvième session (7 septembre 1434). Sur la réunion des Grecs, 494, 495.

Vingtième session (22 janvier 1435), 495, 496.

Vingt et unième session (9 juin 1435). On propose d'abolir les annates, etc., 496. — Résumé de ce qui se passe entre la 21e et la 22e session du concile. Nouvelles entreprises des évêques contre le pape, 497-499.

Vingt-deuxième session (20 octobre 1435), 499.

Vingt-troisième session (25 mars 1436), 499, 500.

Vingt-quatrième session (18 avril), sur la réunion des Grecs, 500-501. — Plaintes du pape contre le concile, 502-504.

Vingt-cinquième session (7 mai 1437). Le concile dégénère en un conciliabule schismatique, 505, 506.

Vingt-sixième — trentième session (du 31 juillet 1437 au 24 janvier 1438). Le conciliabule déclare Eugène IV contumace et prononce l'anathème contre le concile œcuménique ouvert à Ferrare, 506.

Trente et unième et trente-deuxième session, en octobre 1438. Le conciliabule veut ériger en vérités de foi ses prétentions séditieuses contre le chef de l'Église, 506-509.

Trente-troisième session, du 16 mai 1439, où l'on définit que le concile œcuménique est au-dessus du pape, 510.

Trente-quatrième session le 25 juin. Le concile dépose le pape Eugène IV. Il y avait HUIT évêques à cette session, 510, 511. — Le 30 octobre 1439, le concile fait un antipape, Amédée VIII. — Jugement général sur ce trop fameux concile, 511.

Dix-septième concile œcuménique commencé à Ferrare, continué à Florence (1438-1441).

Convocation du concile par Eugène IV, XXI, 513. — Il s'ouvre le 8 janvier 1438

sous la présidence du cardinal Albergati. Le pape Eugène IV arrive à Ferrare le 27, 517. — Arrivée de l'empereur Jean Paléologue, du patriarche et des métropolitains grecs, 518, 519. — Séance publique du 9 avril 1438, 519-521.

Première session, 8 octobre, 522, 523.

Seconde session, 11 octobre. — *Troisième session*, 14 septembre; discussion sur le *Filioque;* discours de Marc d'Éphèse et d'André de Rhodes, 523, 524.

Quatrième session, 15 octobre. — *Sixième session*, 20 octobre : suite de la discussion sur le *Filioque*.

Septième session, 524-525. — *Huitième et neuvième session*, 1er et 4 novembre; discours de Bessarion, métropolitain de Nicée, 525-528.

Dixième session, 8 novembre; discours de Jean, évêque de Forli, 528-531.

Onzième et douzième session, cette dernière le 15 novembre, 531, 532.

Treizième session, 27 novembre. — *Quatorzième session*, 4 décembre; nouveau discours de Marc d'Éphèse, 532. — La peste s'étant déclarée à Ferrare, le pape transfère le concile à Florence (10 janvier 1439), 533-534.

Premières sessions à Florence jusqu'à la *dix-huitième* (du 26 février au 10 mars); discours de Jean de Monténégro sur le *Filioque*, 534-536.

Dix-neuvième — vingt-troisième session, 536-537. Ces sessions sont remplies par la discussion sur le Saint-Esprit, qui continue entre Marc d'Éphèse et Jean de Monténégro, 537-538.

Agrégé de ce qui se passe au concile de Florence, depuis la session du 21 mars jusqu'à la dernière session (entre les Grecs et les Latins), le 6 juillet 1439. — Les Grecs se rapprochent des Latins à l'instigation d'Isidore, métropolitain de Russie, de Bessarion et de Georges Scolarius. — Mort du patriarche Joseph, après avoir écrit son acte de réunion à l'Église romaine le 9 juin; dernières contestations avec les Latins sur le pain azyme, le purgatoire, la primauté du pape, 538-551. — Dernière session (entre les Grecs et les Latins) le 6 juillet 1439. Proclamation solennelle du décret de l'union, rédigé par le pape Eugène IV, 551-555. — Départ de l'empereur Paléologue et des Grecs le 26 août, 556.

Sessions du concile de Florence postérieures au départ des Grecs; que ces sessions sont réellement œcuméniques, 557-561. — Le pape Eugène IV, avec l'approbation du concile œcuménique de Florence, condamne l'interprétation donnée par le concile de Bâle aux décrets de celui de Constance, 557, 558. — Réunion des Arméniens à l'Église romaine, décret du pape à ce sujet, le 22 novembre, en la vingt-septième session, 558-560. — Session du 22 mars 1440 où le pape Eugène IV, avec l'approbation du concile, condamne solennellement l'antipape, 561, 562. — Les ambassadeurs d'Éthiopie au concile, 562-567. — Translation du concile à Rome, 26 avril 1441; réunion des Jacobites, des Syriens, des Chaldéens et des Maronites, 567-570.

Dix-huitième concile œcuménique, cinquième de Latran (1512-1517).

Il est convoqué par Jules II, le 18 juillet 1511, XXII, 381. — Il est assemblé : 1° pour la répression du schisme; 2° la pacification entre les princes chrétiens; 3° la réformation des mœurs; 4° la défense de la chrétienté contre les Turcs, 381. — Histoire de ce concile :

I. Sous Jules II.

Ouverture du concile le 3 mai 1512. Discours d'Égidius de Viterbe. Lecture d'une cédule du pape, 382-384.

Première session, 10 mai. Discours de Bernard, évêque de Spalatro, principalement contre les Turcs. — Lecture des bulles de convocation et de prorogation, où les attentats de Louis XII et de Maximilien contre le Saint-Siége sont sévèrement flétris, 384-390.

Seconde session (17 mai). Discours de Cajetan, général des Dominicains. Lecture de la bulle contre les schismatiques du 16 avril 1512. — Elle est approuvée par le concile, 390-392.

Troisième session (3 décembre). Discours d'Alexis, évêque de Melfi, sur l'unité de l'Église. — Adhésion de toutes les nations chrétiennes au concile de Latran, la France exceptée. Condamnation des cardinaux schismatiques et du conciliabule de Pise, 393-396.

Quatrième session (10 décembre). Discours de Christophe Marcel. Lecture des lettres patentes de Louis XI pour la révocation de la pragmatique-sanction, 396, 397.

Cinquième session (16 février 1513).

Discours de l'archevêque de Siponto. Lecture de la bulle de Jules II, en 1505, sur l'élection des papes. Lettre du pape malade, 397-399.

II. Sous Léon X.

Sixième session (27 avril). Discours de Simon, évêque de Modrusse, principalement sur les progrès des Turcs. Allocution de Léon X. Lecture de sa bulle, approbation du concile., XXII, 402-404.

Septième session (17 juin 1513). Discours de Balthasar del Rio, encore contre les Turcs. Les cardinaux schismatiques Carjaval et Saint-Severin se soumettent au pape, 407-412.

Huitième session (18 décembre). Discours de Jean-Baptiste de Garges. Les ambassadeurs de France assistent enfin à cette session et Louis XII reconnaît le concile de Latran. — Lecture de la bulle du pape Léon X ; célèbre décret sur l'immortalité de l'âme. — Autres bulles pour la pacification des princes et la réformation des officiers de la cour romaine, 412-420.

Neuvième session (5 mai 1514). Discours d'Antoine Pucci. Soumission de plusieurs évêques français au concile de Latran. Décret important sur la réformation de la cour romaine, 420-426.

Dixième session (4 mai 1515). Discours de l'archevêque de Patras. Décret sur les monts-de-piété, 430-434. — Sur les exemptions ecclésiastiques, 434, 435. — Sur l'impression des livres, 435-437. — Sur les affaires de France ; dernier terme donné aux Français schismatiques, 437, 438.

Onzième session (19 décembre). Lecture de la décrétale de Léon X, sur la conclusion du concordat entre Léon X et François I, 457-466. — Bulle du pape Léon X, approuvée par le concile, condamnant et abolissant la pragmatique sanction de Bourges, 462-466.

Douzième et dernière session (16 mars 1516), 467-469.

Dix-neuvième concile œcuménique, à Trente.

I. Les dix premières sessions. — De 1545 a 1549, sous le pape Paul III.

Première session (13 décembre 1545). Ouverture du concile sous la présidenec des trois légats du pape Paul III : le cardinal del Monte, le cardinal Cervini, le cardinal Polus. — Discours de l'évêque de Bitonto, XXIV, 1, 2 ; 14-17.

Seconde session (7 janvier 1546). Discours de Coriolan Martiran, évêque de Saint-Marc. — Exhortation d'Ange Massarelli. — Décret sur la manière de vivre en concile. — Approbation de ce décret, 17-23. — *Congrégations* entre la seconde et la troisième session ; commencera-t-on par le dogme ou par la réforme, 23-26.

Troisième session (4 février 1546). Discours du frère Antoine Polite. — Profession de foi du concile, 27-30.

Quatrième session (8 avril 1546). 1° Décret sur le canon des saintes Écritures, 41-45. 2° Décret de réformation : sur l'établissement et entretien des lecteurs en théologie et maîtres ès arts libéraux, et touchant les colléges, l'enseignement public, la prédication, les aumônes, etc., 45-49.

Cinquième session (le 17 juin 1546). Décret sur le péché originel, 53-57.

Sixième session (le 13 janvier 1547) : 1° Décret touchant la justification. Texte complet de l'*Introduction* et des seize chapitres de ce décret, avec celui des trente-trois anathèmes qui y sont joints, 59-75 ; 2° Décret de réformation sur la résidence des évêques, 75-79.

Septième session (3 mars 1547) 1° Décrets sur les sacrements en général, 79-81. Sur le baptême en particulier, 81, 82, et la confirmation, 82, 83. — 2° Décret de réformation sur le gouvernement des Églises cathédrales, les bénéfices, les vacances de siége, etc., 83, 84.

Huitième session (le 11 mars 1547). Translation du concile à Bologne.

Neuvième session (le 21 avril).

Dixième session (le 2 juin). Interruption du concile pendant trois ans, 84. — Mort du pape Paul III, le 20 novembre 1549, 133.

II. Sous le pontificat de Jules III. — 1551 et 1552 (sessions 11-16).

Avénement de Jules III (5 février 1550) ; sa négociation pour la reprise du concile, 134.

Onzième session, le 1er mai 1551, 135.

Douzième session, le 1er septembre 1551, 135. — Lecture de la lettre de Henri II, roi de France, aux Pères du concile, 135-139. — Congrégations entre la douzième et la treizième session ; travaux des Pères sur l'Eucharistie, 137.

Treizième session, le 11 octobre 1551. — 1° Décret du concile sur l'Eucharistie. Texte des chapitres de doctrine au nombre de huit, et des onze canons, 138-145. — 2° Décret de réformation sur l'autorité et la juridiction des évêques, 161-164.

Quatorzième session, le 25 novembre 1551. — 1° Décret du concile sur les très-saints sacrements de pénitence et d'extrême-onction. Texte des neuf chapitres de doctrine sur la pénitence, des trois chapitres sur l'extrême-onction, des quinze canons sur la pénitence, des quatre canons sur l'extrême-onction. — 2° Décret de réformation sur les devoirs des évêques, 164, 165.

Quinzième session, le 25 janvier 1552, 165, 166.

Seizième session, le 28 avril. Nouvelle suspension du concile, 166.

III. Troisième reprise et fin du concile de Trente, sous le pontificat de Pie IV (sessions 17-25).

Bulle d'indiction publiée le 29 novembre 1560, qui ordonne la reprise du concile de Trente, xxiv, 317, 318.

Dix-septième session, le 18 janvier 1562. Décret pour la continuation du concile, 318, 319.

Dix-huitième session, le 26 février 1562, 319.

Dix-neuvième session, le 14 mai 1562, 331.

Vingtième session, le 4 juin 1562, 331-334.

Vingt et unième session, le 16 juillet 1562. — 1° Doctrine de la communion sous les deux espèces et de celle des petits enfants (quatre chapitres de doctrine et quatre canons), 334-337. — 2° Décret de réformation sur l'administration épiscopale, etc., 358, 359.

Vingt-deuxième session, le 17 septembre 1562. 1° Exposition de la doctrine touchant le sacrifice de la messe (neuf chapitres de doctrine, neuf canons). Décret touchant les choses qu'il faut observer et éviter dans la célébration de la messe, 341-348. — 2° Décret de réformation ; renouvellement des anciens canons touchant la bonne conduite et l'honnêteté de la vie des ecclésiastiques, 359. — Des qualités de ceux qui doivent être choisis pour les églises cathédrales, etc.; peines contre les usurpateurs et détenteurs de biens d'Église, 359, 360.

Ce qui se passe entre la vingt-deuxième et la vingt-troisième session ; arrivée du cardinal de Lorraine et des prélats français. Discussion très-vive sur l'origine immédiate de la juridiction des évêques. Leur vient-elle immédiatement de Dieu, sans intermédiaire, ou par le canal du Pape, 348-350. — Mort du cardinal de Mantoue et du cardinal Séripand, présidents du concile, 350.

Vingt-troisième session, le 15 juillet 1563. 1° Doctrine véritable et catholique touchant le sacrement de l'Ordre, définie et publiée par le saint concile de Trente (quatre chapitres de doctrine, huit canons), 352-356. — 2° Décret de réformation (dix-huit chapitres). Le dernier est le plus important ; il ordonne l'établissement des séminaires dans tous les diocèses ; importance de cette institution, 361-366.

Vingt-quatrième session, le 11 novembre 1563. 1° Doctrine touchant le sacrement de mariage, 369-372. — 2° Dix chapitres de réformation sur le mariage, 372-374. — Vingt et un autres chapitres sur différents objets de réforme ; le seizième sur les devoirs du chapitre pendant la vacance du siége, 374-376.

Vingt-cinquième et dernière session, le 3 décembre 1563. Discours de l'évêque de Nazianze, qui résume admirablement tous les travaux du saint concile, 376-384. — 1° Décret touchant le purgatoire ; 2° De l'invocation, de la vénération des reliques des saints et des saintes images ; 3° Décret de réformation touchant les religieux et les religieuses ; 4° Décret de réformation générale. Le dernier chapitre porte qu'en toutes choses l'autorité du siége apostolique demeure en son entier, 385-392 ; — 5° Du choix des viandes, des jeûnes et des fêtes ; 6° Du catalogue des livres, du catéchisme, du bréviaire et du missel. Le concile demande au pape la confirmation de ses décrets. Acclamations des Pères. Fin du concile, 392-395.

Le pape Pie IV ordonne d'en recevoir et d'en exécuter les décrets (26 janvier 1564), 402-404. — Démonstration des deux propositions suivantes : 1° L'épiscopat français a solennellement et authentiquement reçu le concile de Trente ; 2° Il l'a reçu sans aucune exception ni réserve, 404, 405. — Pie IV institue une congrégation de huit cardinaux pour l'exécution et l'interprétation du concile de Trente, 405-407.

II. *CONCILES NON OECUMÉNIQUES, NATIONAUX, PROVINCIAUX, ETC.*

PREMIER SIÈCLE.

58. — Concile de Jérusalem. Question de la circoncision des Gentils et des cérémonies mosaïques, IV, 324, 325.—Paroles de saint Pierre, où éclate sa suprématie. Tempérament proposé par saint Jacques. Décision du Cénacle. « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, etc., » 325, 326. — C'est à Rome qu'il faut porter les causes difficiles de la foi : voilà ce qui résulte du concile de Jérusalem, 326, 327. — Décisions de ce concile. S'abstenir 1° de ce qui aura été sacrifié aux idoles; 2° du sang et des chairs étouffées; enfin, 3° de la fornication. Utilité de ces préceptes; ils sont surtout de circonstance, IV, 327. — Quelle fut la forme du concile de Jérusalem, IV, 324-326.

TROISIÈME SIÈCLE.

251. — De Carthage, où saint Cyprien reconnaît le pape saint Corneille, et excommunie les schismatiques de Rome et de Carthage, V, 454-457.

251. — De Rome, où le pape saint Corneille fait condamner les Novatiens, V, 458, 459.

264. — D'Antioche, contre l'hérésie de Paul de Samosate, V, 537-540.

268. — D'Antioche; lettre synodale des Pères du concile contre les erreurs de Paul de Samosate, V, 542-544.

QUATRIÈME SIÈCLE.

313. — D'Elvire en Espagne; canons de ce concile; leur sévérité, VI, 101-103.

314. — D'Arles contre les Donatistes, VI, 227 et suiv.

314. — D'Ancyre, en Galatie. On y reçoit à la pénitence les *Lapsi*, VI, 227 et suiv.

314. — De Néocésarée, dans le Pont; sur la discipline, VI, 227 et suiv.

324. — De Gangres, en Paphlagonie, VI, 227 et suiv.

347. — De Sardique. Canons de ce concile, qui n'est qu'une suite, un complément de celui de Nicée, VI, 304-306. La doctrine de l'appel au pape est nettement proclamée par ces canons. Des trois objets de ce concile : 1° on y traite de la foi catholique, mais on se contente du symbole de Nicée; 2° on y instruit les causes de ceux que les Eusébiens accusaient; justification de saint Athanase, de Marcel d'Ancyre, d'Asclépias; 3° on y examine les plaintes contre les Eusébiens, et l'on y condamne tous les chefs de cette faction, VI, 307-312.

348. — De Carthage. Ses quatorze canons, VI, 331, 332.

348. — De Carthage, VI, 331, 332.

359. — De Séleucie, où les Anoméens sont condamnés, VI, 441; 443-445, 449.

359. — De Rimini, VI, 441-443, etc. — Tant qu'il est libre, tant qu'il est *concile*, il maintient la foi catholique contre les Ariens, 442, 443. — Intrigues des Ariens, etc., 447-449. — Le pape Libère casse le concile de Rimini, 463.

361. — D'Antioche, touchant le consubstantiel et le dissemblable en substance, VI, 466, 467.

367. — De Rome, au commencement du pontificat de Damase, où sont condamnés Ursace et Valens, VII, 42. —Autre concile à Rome, un peu postérieur, où l'on déclare nul *tout ce qui s'est fait* au concile de Rimini, 42.

378. — De Rome, convoqué par le pape Damase. Primauté du siége de Rome, appels au pape, etc., VII, 139-141.

*** D'Alexandrie sous le pape Damase (366-384). Saint Athanase y préside; condamnation d'Auxence, VII, 42.

381. — D'Aquilée, contre les deux évêques ariens Pallade et Secondien, VII, 167, 168.

382. — De Rome, convoqué par le pape Damase, principalement pour mettre fin au schisme de l'Eglise d'Antioche, VII, 175. — Les Pères du concile de Constantinople s'excusent de ne pas venir à celui de Rome, 175-177. — Qu'on n'a point les actes de ce concile; ses résultats, VII, 181. — Lettre du pape aux évêques d'Orient qu'il appelle *ses fils*, 181, 182.

386. — De Rome, sous le pape saint Sirice; huit anciens statuts sur les ordinations, etc., y sont renouvelés, VII, 209, 210.

397 et 398. — D'Hippone, de Carthage, etc., contre les Donatistes, VII, 371. Le quatrième de Carthage, en 398, est surtout remarquable; ses canons sur la conduite des clercs et des évêques, 371-373.

CINQUIÈME SIÈCLE.

400. — De Tolède. Ses canons sur le

HUITIÈME SIÈCLE.

NEUVIÈME SIÈCLE.

condamne l'antipape Léon VIII, XIII, 129-131.

969. — De toute l'Église d'Angleterre sous la présidence de saint Dunstan, XIII, 178-180.

991. — Assemblée de Reims, où l'archevêque de Reims, Arnoulfe, est injustement déposé, XIII, 268 et suiv.

995. — De Reims, sur les affaires de cette Église, XIII, 280-283.

995. — De Mousson, pour juger la cause entre Arnoulfe et Gerbert, XIII, 278-280.

997. — De Paris, où le pape Grégoire V excommunie l'antipape Jean XVI et son protecteur Crescentius, XIII, 306.

999. — De Magdebourg, touchant le rétablissement de l'évêché de Mersebourg, XIII, 324.

ONZIÈME SIÈCLE.

1001. — De Rome, de Polden, de Francfort, de Lodi, touchant le démêlé entre l'archevêque de Mayence et l'évêque d'Hildesheim, XIII, 326-331.

1004. — De Poitiers, contre les pillards d'églises, etc., XIII, 382, 383.

1007. — De Francfort. Saint Henri le réunit, saint Villegise le préside. Érection de l'évêché de Bamberg en métropole, XIII, 404, 405.

1006. — D'Enham. Canons pénitentiaires pour le clergé anglais, XIII, 349, 350.

1012. — De Léon, sous Alphonse V, XIII, 358.

1022. — De Pavie, réuni par Benoît VIII, confirmé par saint Henri. Règlements sur le célibat religieux, XIII, 420-422.

1022. — De Selingstadt, XIII, 422, 423.

1023. — D'Aix-la-Chapelle. — De Mayence, XIII, 423, 424.

1049. — De Rome, où saint Léon IX renouvelle les décrets des conciles généraux contre la simonie et l'incontinence des clercs, XIII, 513.

1049. — De Pavie, sur la discipline, XIII, 514.

1049. — Célèbre concile de Reims, présidé par saint Léon IX, contre les abus qui déshonoraient l'Église de France. Anathème contre les simoniaques. Douze canons, XIII, 524-531.

1050. — De Rome. Condamnation de l'hérétique Bérenger, qui dogmatisait contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, XIII, 539, 540.

1050. — De Verceil et de Paris, où l'hérétique Bérenger est de nouveau condamné, XIII, 549-552.

1050. — De Coyaco, dans le diocèse d'Oviédo, sur la sainte liturgie de la messe, etc., XIII, 552-554. — Le treizième canon de ce concile est un pacte entre le roi et la nation, XIII, 554, 555.

*** De Sleswig, vers le milieu du onzième siècle, premier du Danemark, XIV, 163.

1054. — De Narbonne. Règlements sur la trêve de Dieu. — De Barcelone. Décrets contre les usurpateurs de biens d'Église, XIV, 29.

1055. — De Florence, où le pape Victor II confirme solennellement les décrets de saint Léon IX contre la simonie et l'incontinence des clercs, contre l'hérésie de Bérenger, etc., XIV, 24, 25.

1056. — De Toulouse, contre l'incontinence des clercs, etc., XIV, 30, 31.

1056. — De Compostelle, sur la discipline et le culte, XIV, 75-77.

1059. — De Rome. Règlement solennel touchant l'élection du pontife romain, XIV, 53-55. — Décrets de ce concile contre la simonie, etc., 56, 57. — Nouvelle abjuration de Bérenger, 57 58.

1060. — De Tours, où les erreurs de Bérenger sont de nouveau condamnées, XIV, 26, 27.

1060. — De Yacca, XIV, 77.

1061. — D'Avignon. Election de Gérard comme évêque de Sisteron, XIV, 69.

1062. — D'Angers, contre Bérenger, XIV, 26, 27.

1062. — D'Osbor, où l'antipape Honorius II (Cadaloüs) est solennellement condamné et déposé par tous les évêques d'Allemagne, XIV, 88, 89.

1063. — De Rome. Entreprises de Drogon, évêque de Mâcon, contre le monastère de Cluny, XIV, 107.

1063. — De Châlon-sur-Saône, sur le même sujet, XIV, 107, 108.

1063. — De Yacca, où l'on reconnaît le pape Alexandre II, XIV, 77.

1067. — De Mantoue, où l'antipape Cadaloüs (Honorius II) est de nouveau condamné, XIV, 153, 154.

1068. — D'Auch, de Toulouse, de Leyr en Aragon; de Girone et d'Aussonne, XIV, 131.

1070. — De Winchester, où est déposé

concile, XIV, 530. — Prédication de la première croisade par Pierre l'Ermite et Urbain II. Aux cris de *Dieu le veut!* les barons se croisent; Adhémar de Monteil, évêque du Puy, est nommé chef spirituel de la croisade, XIV, 534-538. — On renouvelle la *Trêve de Dieu*, 532.

DOUZIÈME SIÈCLE.

1100. — De Poitiers et de Beaugency.

1104. — De Paris, où se termine enfin l'affaire du mariage de Philippe I avec Bertrade, XIV, 617-620.

1102. — De Westminster, tenu par saint Anselme, XIV, 636, 637.

1105. — De Northus, en Thuringe, où le jeune roi Henri V se réconcilie avec l'Église romaine, XIV, 660.

1105. — De Mayence. Henri IV y abdique, et Henri V y est élu roi de Germanie, XIV, 663, 664.

1106. — De Florence et de Guastalla, tenus l'un et l'autre par le pape Pascal II, XV, 19, 20.

1107. — De Troyes, tenu par le pape Pascal II. Décrets touchant la liberté des élections ecclésiastiques, XV, 26, 27.

1112. — De Latran, où, Pascal II présent, on annule le privilége que Henri V lui avait extorqué, XV, 56, 57.

1112. — De Vienne, où l'empereur Henri V est courageusement excommunié, XV, 58-60.

1112. — D'Anse, contre les investitures, XV, 60-63.

1115. — De Cologne, où l'on renouvelle l'excommunication contre Henri V, XV, 126, 127.

1116. — De Latran, où Pascal II condamne solennellement le privilége qui lui avait été extorqué par l'empereur, XV, 127-129.

1118. — De Rouen, XV, 138.

1118. — De Capoue, où Gelase II excommunie Henri V et l'antipape Bourdin, XV, 136-138.

1119. — De Toulouse, tenu par le pape Callixte II, XV, 154, 155.

1119. — De Reims, ouvert par Callixte II, le 20 octobre. Le pape y parle de son accord avec Henri V, XV, 156-161. —Après l'entrevue de Mousson avec Henri V, le pape revient au concile. Séances du 28, 29 et 30 octobre, XV, 162-164. — Callixte II prononce l'anathème contre Henri V et l'antipape Bourdin, 164.

1125. — De Westminster : dix-sept canons contre la simonie, l'incontinence des clercs, la pluralité des bénéfices, etc., XV, 268.

1128. — De Troyes, sur le différend de Louis le Gros avec Étienne, évêque de Paris. Saint Bernard y assiste, XV, 238, 239.

1130. — D'Étampes. Grâce à l'influence de saint Bernard, Innocent II y est reconnu pour pape légitime, XV, 277.

1130. — De Clermont. Le pape Innocent II y anathématise l'antipape Anaclet, XV, 279.

1130. — De Wurtzbourg, où le pape Innocent II est confirmé par l'empereur Lothaire II, XV, 280.

1131. — De Liége, le 22 mars, tenu par le pape Innocent II. Saint Bernard y empêche l'empereur Lothaire d'exiger de nouveau les investitures, XV, 280.

1131. — De Reims, où le pape Innocent II sacre le second fils de Louis VI, Louis le Jeune, et où l'antipape Anaclet est de nouveau anathématisé, etc. — Précis des dix-sept canons de ce concile, XV, 283-287.

1131. — De Mayence, XV, 292, 293.

1132. — De Plaisance, tenu par le pape Innocent II, XV, 303.

1134. — De Pise, ouvert le 30 mai 1134, sous la présidence d'Innocent II. Saint Bernard est l'âme de cette assemblée, XV, 310.

1138. — De Londres, ouvert le 13 décembre; contre la simonie, les investitures, etc., XV, 333, 334.

1139. — De Winchester, du 20 août au 1er septembre, XV, 333, 334.

1140. — De Sens, où Abailard comparaît et où saint Bernard confond cet hérétique, XV, 361-363.

1142. — De Westminster, contre le roi Étienne, en faveur de l'impératrice Mathilde, XV, 335, 336.

1147. — De Paris : accusation contre Gilbert de la Porrée, XV, 462.

1148. — De Trèves, XV, 502.

1148.—De Reims. Gilbert de la Porrée y est convaincu de plusieurs erreurs touchant la nature de Dieu, XV, 462. — Déposition de Guillaume, archevêque d'York. A quel sujet, XV, 492-495.

1156 (janvier). — De Constantinople, sur cette question : « le sacrifice de la messe est-il offert au Fils comme au Père et au Saint-Esprit? XVI, 73-76.

1156 (mars). — De Constantinople,

contre le pillage des biens des évêques à leur mort, XVI, 72, 73.

1160. — Conciliabule impérial de Pavie (5 février). Décret inique en faveur de l'antipape Octavien et contre Alexandre III absent et non représenté, XVI, 135-139.

1164. — Conciliabule impérial de Lodi (du 19 juin au 25 juillet). Le pape Alexandre y est de nouveau rejeté, XVI, 164, 165.

1161. — De Toulouse. L'Angleterre et la France y reconnaissent solennellement Alexandre III, XVI, 162-164.

1162. — Conciliabule de l'antipape Victor III (Octavien), contre les rois de France et d'Angleterre qu'on appelle *rois de provinces*, XVI, 186, 187.

1163. — De Tours (19 mai). Le pape Alexandre III le préside en personne; on y condamne l'antipape Octavien, XVI, 180-184.

1166. — De Constantinople, contre les erreurs de Démétrius de Lampé sur les paroles : *Pater major me est*, XVI, 193-196.

1171. — De Venise (14 août). Confirmation solennelle de la paix entre Frédéric I et Alexandre III, XVI, 316.

1171. — De Cassel, XVI, 281, 282.

1172. — D'Avranches (27 septembre). Le roi Henri II y renouvelle son serment touchant le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry et ses promesses envers le Saint-Siége, XVI, 284, 285.

1175. — De Londres. Richard, prieur de Douvres, y est nommé archevêque de Cantorbéry. Autres élections d'évêques, XVI, 287.

1177. — De Tarse, touchant la réunion des Arméniens et des Grecs, XVI, 205.

1184. — De Vérone, sur les maux que faisaient à l'Église les musulmans en Orient, les Manichéens en Occident, XVI, 413.

1190. — De Rouen, XVI, 454, 455,

TREIZIÈME SIÈCLE.

1210. — De Paris; condamnation des erreurs d'Amauri, XVII, 396, 397.

1212. — De Paris, XVII, 397, 398.

1213. — De Lavaur, XVII, 267-269.

1215. — De Paris; nouvelle condamnation des erreurs d'Amauri, XVII, 398, 399.

1215. — De Montpellier. La ville de Toulouse et les villes conquises sur les hérétiques albigeois sont données à Simon de Montfort, XVII, 401, 402.

1222. — D'Oxford. Ses quarante-neuf canons, XVII, 572-574.

1224. — De Montpellier. Raymond VII y réitère ses offres de paix à l'Église romaine, XVII, 562, 563.

1225. — De Wesminster, XVII, 575.

1225. — De Melun, XVII, 567.

1225. — D'Écosse, XVII, 574, 575.

1225. — De Bourges. Amauri de Montfort y réclame le comté de Toulouse; Raymond VII demande à être absous de l'excommunication, XVII, 564-569.

1229. — De Toulouse. Ses statuts pour l'extirpation de l'hérésie albigeoise, XVIII, 119-123.

1231. — De Laval et de Château-Gontier, XVIII, 146, 147.

1232. — De Rouen et de Tours, pour appliquer les règlements généraux du concile de Latran, XVIII, 137.

1234. — D'Arles. Vingt-quatre canons, la plupart contre les hérétiques albigeois, XVIII, 124, 125; XIX, 265.

1235. — De Saint-Quentin (le 23 juillet). Affaire de l'église de Reims. Protestation contre le bannissement de Thomas de Beaumez, etc., XVIII, 140, 141.

1235. — De Compiègne, sur l'affaire de l'église de Reims. Les évêques font trois monitions au roi, XVIII, 141.

1236. — De Tours, XVIII, 147.

1237. — De Londres, sous la présidence d'un légat de Grégoire IX. Trente et un décrets sur la discipline, le célibat des clercs, les archidiacres, etc., XVIII, 106-108.

1238. — Assemblée des évêques d'Angleterre à Londres touchant les troubles de l'université d'Oxford, XVIII, 111.

1239. — De Tours, XVIII, 147.

1239. — De Cognac, XVIII, 148.

1239. — De Reding et de Meaux. Les légats de Grégoire IX demandent des subsides pour le pape persécuté par Frédéric II, XVIII, 282, 283.

1251. — D'Arles, XIX, 265.

1256. — De Weile en Danemark, contre les empiétements de la puissance royale, XVIII, 624.

1276. — De Bourges, présidé par le cardinal Simon de Brion (plus tard Martin IV), XIX, 250-252.

1276. — De Saumur, XIX, 250.

1277. — De Compiègne, XIX, 250.

1277. — De Trèves, XIX, 219.

1278. — De Langeais et d'Aurillac, XIX, 250.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

QUINZIÈME SIÈCLE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

soumission à la bulle *Unigenitus*, XXVI, 450, 451.

1727. —D'Embrun, qui condamne une instruction pastorale de Soanen, évêque janséniste de Senez; le pape Benoît XIII approuve la sentence, XXVI, 454, 455.

1736. — Des Maronites, présidé par Joseph Assemani. Benoît XIV en approuve les décrets le 1er septembre 1741.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

1811.—Concile impérial de Paris, XXVIII, 130-148.

1848.—Concile national de Wurtzbourg, XXVIII, 579. — De Saltzbourg, 579, 580.

B. TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES CONCILES DONT IL EST QUESTION DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

A ces deux tables des Conciles nous aurions pu en joindre une troisième, à savoir des Matières qui y ont été traitées. Mais comme on les trouvera à leur place dans le cours de notre table générale, nous n'avons pas cru devoir les indiquer de nouveau dans cette table particulière.

I. Papes de ce nom.

II. Empereurs d'Occident et d'Orient

III. Divers.

fort considérables de cet admirable discours sur la lutte entre l'Église et le paganisme, VI, 561-581.

CONSTANTINOPLE.

I. HISTOIRE POLITIQUE.

Fondation de Constantinople en 326. Pourquoi Constantin fonde-t-il cette nouvelle capitale, VI, 258. — Description de Constantinople, 259-261. — Pour avoir en détail l'histoire politique de Constantinople, on se reportera aux articles de tous les empereurs d'Orient, dont la liste a été donnée au mot ORIENT (EMPIRE D'). — Constantinople au pouvoir des Latins, en 1204, XVII, 200-204. — Prise de Constantinople par Mahomet II, le 29 mai 1453. Commencements de la domination des Turcs, qui dure encore de nos jours, XXII, 105-109.

II. HISTOIRE RELIGIEUSE.

Constantinople a été longtemps un des grands centres de la vie religieuse dans le monde. Quatre conciles œcuméniques s'y sont tenus; à savoir : 1° Le deuxième concile œcuménique, premier de Constantinople, en 381, VII, 153-163. — 2° Le cinquième concile œcuménique, deuxième de Constantinople, en 553, IX, 213-224. — 3° Le sixième concile œcuménique, troisième de Constantinople, X, 355-382. — 4° Le huitième concile œcuménique, quatrième de Constantinople, en 869, XII, 275-300. — Un très-grand nombre d'autres conciles méritent d'être signalés. Nous mentionnerons les suivants : En 448, VIII, 170. — En 536, IX, 191-193. — En 585, IX, 370. — En 1115, XV, 126, 127. — En 1156, XVI, 73-76. — En 1166, XVI, 193-196. — En 1280, XIX, 160-162, etc., etc. — Plusieurs saints ont occupé ce siége patriarcal : Saint Alexandre en 326, saint Paul en 340, saint Evagre en 370, saint Grégoire de Nazianze en 379, saint Jean Chrysostome en 398, saint Proclus en 134, saint Flavien en 447, saint Euphémius en 490, saint Macédonius en 495, saint Mennas en 536, saint Eutychius en 552, saint Germain en 715, saint Taraise en 784, saint Nicéphore en 806, saint Méthodius en 842, saint Ignace en 847, saint Antoine Cauléas en 893 (V. *tous ces noms*). — Les deux plus grands de ces évêques sont certainement saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome. On trouvera l'histoire abrégée de Constantinople sous l'influence et l'épiscopat de saint Grégoire de Nazianze, au tome VII, pp. 133-160, *passim*. — Et la même histoire durant l'épiscopat de saint Jean Chrysostome, 353-362, etc, etc.

Mais il s'est fait à Constantinople bien plus de mal contre l'Église que de bien pour elle. Toutes les grandes hérésies des premiers siècles, si elles n'y sont pas nées, y ont eu leur centre, y ont pris leurs développements. Les esprits grecs n'ont cessé d'opposer à la Vérité leurs misérables subtilités et se sont tour à tour passionnés pour toutes les erreurs.

Ainsi nous voyons triompher à Constantinople : L'ARIANISME au quatrième siècle, VI, 188-469, VII, 1-312. — LE NESTORIANISME et l'EUTYCHIANISME au cinquième, VIII, 20-87, 169-625. — LE MONOTHÉLISME au septième, X, livres 48 et 49. — L'hérésie des ICONOCLASTES au huitième, XI, 102-105, 202-214, 433-455; X, 498. — A côté de ces hérésies, naît de bonne heure et se développe à Constantinople l'idée du schisme, qui devait finir par y triompher si tristement. — Comment a progressé dans le temps la prétention des évêques de Constantinople à être les premiers après les papes, VII, 162, 163. — Ces prétentions sont vivement soutenues par l'évêque Anatolius en 449. Vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine, où elles se font jour, VIII, 259-264. — Ce vingt-huitième canon est énergiquement annulé par le pape saint Léon, 265-269. — Histoire du schisme grec, XII, livre 57; XIII, 585-593; XIV, 3-24; XIX, 170 et suiv., etc., etc.— On trouvera à leur place alphabétique les articles consacrés aux plus illustres patriarches de Constantinople. — Histoire de ces patriarches depuis la prise de Mahomet II, jusqu'à la fin du seizième siècle, XXII, 114-118.

CONSTANTIUS. Sa conversion par saint Augustin, VII, 241, 242.

CONSTANTIUS, évêque de Milan et ami du pape saint Grégoire le Grand, IX, 414, 431-434 et 437.

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ, XXVII, 473-488.

CONSULAT. 1° à Rome. Les derniers consuls en 541. Abolition du consulat par Justinien, IX, 165, 166. — 2° Histoire du consulat en France, du 19 brumaire an VIII, au 28 floréal an III (10 novembre 1799,— 18 mai 1804). — Constitution de l'an VIII, 622, 623. — Élection de Pie VII (14 mars

point de vue temporel ; 2° au point de vue spirituel, pour le bien moral de la chrétienté, 539-542. — Ce qui se passe entre la seconde et la troisième croisade, 543-546.

Troisième croisade.

Triste état de la Palestine et du royaume de Jérusalem, en 1181 ; progrès de Saladin. Beaudouin IV fait demander des secours au Pape et aux rois de France et d'Angleterre ; généreux efforts d'Alexandre III, xvi, 374, 375, 422-425. — Saladin, devenu sultan de Damas en 1182, ordonne un massacre général de tous les Chrétiens, 384. — L'état des Chrétiens en Palestine devient encore plus alarmant; ils perdent la bataille de Tibériade contre Saladin (1187). Perte de la vraie Croix; captivité du roi Lusignan, 429-433. — Ici commence en réalité l'histoire de la troisième croisade : 1° Expédition par terre de Frédéric Barberousse ; bataille d'Icone ; mort de l'empereur le 10 juin 1190, xvi, 465-478. — 2° Expédition par mer de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion; siége de Ptolémaïs ou St-Jean-d'Acre, 460-465, 478, 479. — Prise de Ptolémaïs par les Chrétiens (13 juillet 1191); 485, 486. — Les Chrétiens vont de Ptolémaïs à Joppé ; batailles sans cesse renaissantes; valeur prodigieuse de Richard Cœur de Lion; terreur que son seul nom inspire aux musulmans, 487-490. — État des Chrétiens de Palestine à la fin de la troisième croisade; leurs expéditions heureuses de 1195 à 1197, 526, 527.

Quatrième croisade.

Histoire détaillée de la quatrième croisade. Prédications de Foulque de Neuilly, xvii, 152-156. — Les Croisés à Venise, 158-167. — Départ de la flotte, prise de Zara (novembre 1202). — Dissensions entre les Croisés, leur marche sur Constantinople pour rétablir le jeune Alexis déposé par son oncle Alexis l'Ange, 168-176. — Arrivée des Croisés devant Constantinople; fuite de l'usurpateur Alexis. Isaac l'Ange est rétabli avec son fils Alexis le Jeune, 176-184. — Traité d'Alexis avec les Croisés, 184-186. — Alexis excité par Murtzuphle manque de parole aux Latins ; puis il est trahi et emprisonné par ce même Murtzuphle (25 janvier 1204); règne éphémère de Nicolas Canabus; Murtzuphle proclamé empereur ; ses hostilités contre les Français et les Vénitiens qui s'emparent de Constantinople le 12 avril 1204; 186-200. — Beaudoin de Flandre est élu empereur de Constantinople le 9 mai, et couronné le 16 mai 1204, 200-204.

Cinquième croisade.

Bulle du pape Innocent pour la cinquième croisade (juin 1213). Elle est prêchée en France par Robert de Courson, xvii, 386-391. — André de Hongrie d'une part, fait voile pour Chypre ; Guillaume de Hollande, d'un autre côté, arrive en Espagne et fait le siége d'Alcazar, qui est prise sur les Maures le 21 octobre 1217, 460-462. — Siége de Damiette par les Croisés (1218 et 1219), 471-474; prise de cette ville le 5 novembre 1219; 475. — Malgré les généreux efforts d'Honorius III qui fait prêcher la croisade en France, en Allemagne et en Italie, les retards coupables de Frédéric II forcent les Croisés de rendre Damiette (8 septembre 1221), 649-651.

Sixième croisade.

Histoire de la sixième croisade, première de saint Louis (1248-1250), xviii, 374-418. — Histoire du séjour de saint Louis dans la Palestine. Il y apprend la mort de sa mère; son retour en France, 516-525.

Septième croisade.

Histoire de la septième croisade, deuxième de saint Louis (1270), xviii, 676-695. — Événements qui suivirent la mort de saint Louis ; siége de Tunis. Traité avec les musulmans; départ des Français, xix, 1-3. — Ce qui se passe dans la Terre-Sainte depuis la mort de Bohémond, prince d'Antioche, en 1275, jusqu'à la prise de Ptolémaïs, en 1295, par les infidèles qui sont maîtres de toute la Syrie. Mort du dernier patriarche de Jérusalem; la Terre-Sainte semble à jamais perdue, xix, 307-320. — Que l'état déplorable de la France et de l'Angleterre au quatorzième et au quinzième siècle a pour cause l'oubli des croisades, xx, 254.

En dehors de ces sept grandes croisades, il en est d'autres qui méritent d'être signalées. Voici les plus connues :

Croisade contre ceux des Slaves qui étaient encore païens (vers 1148), xv, 497, 498. — Croisade d'Espagne; prise de Lis-

437. — Tableau de la persécution et du schisme à Carthage. Conduite de saint Cyprien, 437-459. — En 251, il tient un concile à Carthage où il reconnaît saint Corneille et excommunie les schismatiques de Rome et de Carthage, 454-457.— Sa lutte avec l'hérétique Privat, l'évêque schismatique Fortunat et Félicissime, 465. 466. — Sa lettre sur ce sujet au pape saint Corneille, 466. — Bonté dont il fait preuve dans la réconciliation des laps, 467-469. — Sa charité ; son zèle pour la rédemption des captifs, 478. — Question du baptême des hérétiques; nouveau concile à Carthage ; erreurs du concile; erreurs de saint Cyprien; l'Église romaine fait triompher la vraie doctrine ; rétractation probable de saint Cyprien, 484-495. — Exilé durant la persécution de Valérien, saint Cyprien revient à Carthage et distribue tous ses biens aux pauvres, 509. — Sa fermeté devant le redoublement de la persécution, 510.— Son martyre en 258, 510-518. — **Ses ouvrages.** Son *Traité de la vanité des idoles*, V, 418. — Ses trois livres *Des témoignages*, 418 et 419. — *Traité de l'habit et de la conduite des Vierges*, 419. — Son traité *De Lapsis*, 457, 458. — *De l'Unité de l'Église*, 460-463. — Son livre à Domitien sur la cause des malheurs de l'empire, 477, 478. — Son traité *De la Mortalité*, 476. — Son livre *Des Bonnes OEuvres et de l'Aumône*, 478. — Son *Commentaire sur l'Oraison dominicale*, 478. — Ses LETTRES, 479-482.— Sa lettre au pape saint Étienne sur l'hérétique Marcien d'Arles, de la secte des Novatiens, 482. —Sa lettre touchant les évêques Basilide et Martial, 482-484.—Sa lettre à Donat, 418. — Sa correspondance avec le pape saint Corneille, 460. — Ses lettres aux neuf évêques et aux autres confesseurs condamnés aux mines durant la persécution de Valérien, 506, 507. — Sa dernière lettre avant son martyre, 510.

CYR (saint), fils de sainte Julitte, martyrisé à l'âge de trois ans (404), VI, 88.

CYR (saint) d'Alexandrie; son martyre, VI, 139, 140.

CYRÉNAÏQUE (école); Aristippe, III, 304.

CYRIAQUE, successeur de Jean le Jeûneur sur le siége de Constantinople, en 596. Il usurpe le titre d'évêque universel, mais le pape saint Grégoire lui résiste énergiquement, IX, 455-457.

CYRILLE (saint), enfant, martyr à Césarée en Cappadoce (259), V, 517, 518.

CYRILLE (saint), évêque de Jérusalem en 350. Abrégé de son épiscopat pendant lequel Julien l'Apostat essaye, mais en vain, de reconstruire le temple de Jérusalem. Éclatant miracle qui s'oppose à cette reconstruction ; preuves historiques de ce prodige, VI, 404, 405 et 543-550. — Ouvrages de saint Cyrille. Analyse détaillée et extraits de ses dix-huit catéchèses sur le symbole, 387-399 ; — de ses cinq catéchèses sur les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie, 399-404.

CYRILLE (saint), évêque d'Alexandrie en 412. Sa fermeté contre les Novatiens. Comment il chasse d'Alexandrie tous les Juifs, VII, 486, 487. — Nommé légat du Saint-Siége par le pape Célestin, il est chargé par lui de présider le concile général d'Éphèse, VIII, 20. — Saint Cyrille est le grand adversaire de Nestorius. Sa première lettre contre cet hérétique, 26-28. — Sa seconde lettre, 32-34. — Ses autres lettres à l'empereur Théodose et à ses sœurs, mais surtout au pape Célestin, 34-37. — Il notifie à Nestorius le jugement du pape. Ses douze anathèmes; leur importance dogmatique, 42-45.— Apologie par saint Cyrille de ces douze anathèmes qui sont violemment attaqués, 48. — V. aussi *Chapitres* (les trois). — Saint Cyrille préside en effet, pour le pape, le concile œcuménique d'Éphèse. Condamnation solennelle de Nestorius; fermeté de Cyrille, 49-87 *passim*.—Nouvelles luttes, après le concile d'Éphèse, contre Jean d'Antioche et son parti ; les évêques d'Orient sont divisés en deux camps ; on a recours au pape ; réconciliation de Jean et de Cyrille, paix générale, 93-103. — Mort de saint Cyrille, le 9 juin 444, 160. — Ses ouvrages ; énumération de ceux qui ont été découverts par le cardinal Maï. Ce qu'on en peut retirer en faveur des dogmes catholiques, 161-163.

CYRILLE (saint). Frère de saint Méthodius, il travaille avec lui vers le milieu du neuvième siècle à la conversion des Khazars et des Moraves, XII, 33, 34.

* **CYRUS** (599-529), roi de Perse en 536. — Cyrus prédit et nommé par Isaïe, II, 387.—Prophétie d'Isaïe sur la prise de Babylone par ce conquérant, 350.—Guerre de Cyaxare et de Cambyse contre Nériglissor, roi de Babylone. Cyrus commande l'armée de son père, III, 41. — Conquêtes de Cyrus, 48. — Vision de Daniel sur la

D

DAMIENS. Son attentat en 1757 sur la personne de Louis XV. Il y est poussé par les discours qu'il a entendus au parlement, XXVII, 175-177.

DANDOLO (Henri), doge de Venise en 1201. Histoire abrégée de la quatrième croisade; part qu'il y prend avec les Vénitiens; prise de Constantinople en 1204, XVII, 166-205.

DANEMARK. Il est évangélisé au commencement du neuvième siècle (vers 824) par Ebbon, archevêque de Reims, XI, 427. — Conversion, en 826, du roi Harold I, XI, 483. — Apostolat de saint Anscaire sous le règne d'Éric I (850-854), XI, 483-486, et XII, 65, 66. — Grande révolution au Danemark. Lutte entre Éric et son neveu Guturn. Mort d'Éric I, XII, 68, 69. — Avénement d'Éric II en 854; ses relations avec le Saint-Siége, XII, 196. — Harold II, roi de Danemark en 930, reçoit le baptême en 948. Suen ou Suénon I, son fils, qui lui succède en 980, persécute les chrétiens. Éric, roi de Suède, envahit le Danemark; défaite de Suénon, XIII, 190, 191. — Règnes glorieux de Canut le Grand (1014-1036), de Canut II (1036-1045) et de Magnus (1045-1049). — Mission du Danemark sous le règne de Suénon II (1049-1074). Adalbert, archevêque de Brême en 1043, y travaille avec ardeur; premier concile des évêques danois à Sleswig (1070), XIV, 162, 163. — Abrégé du règne de Suénon II, XIV, 209, 210. — Harold III, roi de 1074 à 1080. — Règne de saint Canut III, petit-neveu de Canut le Grand; sa mort en 1081, XIV, 204-209. — Règne d'Olaüs (1085-1095), et d'Éric III, dit le Bon (1095-1102), XIV, 626. — Le Danemark sous Harold IV, de 1102 à 1135; Éric IV, de 1135 à 1139; Éric V, de 1139 à 1147; Canut IV, de 1147 à 1155, XV, 499-501. — Après les règnes de Suénon III (1155-1157), de Waldemar I (1157-1185) et de Canut V (1185-1202), viennent ceux de Waldemar II, mort en 1241; d'Éric VI (1241-1249); d'Abel (1250-1252); de Christophe (1252), XVIII, 626, 627. — Règne de Christophe, 624, 625, 627, 628; et d'Éric VII (1259-1286), 628-630. — Différend de ces deux rois avec l'archevêque de Lunden, 627-630. — Suite des rois de Danemark jusqu'à la fin du quatorzième siècle : Éric VIII (1286-1321); Christophe II (1321-1333); Waldemar III (1333-1375); Olaüs II (1375-1387); Marguerite (1387-1412). — Le royaume de Danemark, au quatorzième siècle, appartient à l'Église romaine et lui paye tribut, XX, 250. — Suite des rois de Danemark au quinzième siècle : Éric IX (1412-1445); Christophe III (1445-1448); Christiern I (1448-1481); Jean (1481-1513), XXII, 2. — Règne de Christiern II, surnommé le Néron du Nord (1513-1523); de Frédéric I (1523-1534), et de Christiern III (1534-1559). Histoire de l'introduction du protestantisme en Danemark (1526-1533), XXIII, 294-296. — Voici maintenant la suite des rois de Danemark depuis la seconde moitié du seizième siècle : nous la donnons ici, bien qu'il en soit peu question dans l'*Histoire de l'Église*. Frédéric II (1559-1588); Christiern IV (1588-1648). V. *Trente ans* (*Guerre de*) : période danoise. — Frédéric III (1648-1670); Christiern V (1670-1699); Frédéric IV (1699-1736); Christiern VI (1736-1746); Frédéric V (1746-1766); — Christiern VII (1766-1808); Frédéric VI (1808-1848); Christiern VIII, depuis 1848, XXVIII, 7.

* **DANIEL,** un des quatre grands prophètes.

I. Sa vie.

Ses commencements à la cour de Nabuchodonosor, II, 460. — Sa faveur, 461. — Histoire de Suzanne, 461-463. — Règne de Nabuchodonosor le Grand, 464. — Comment le songe de ce roi est deviné et expliqué par Daniel : les quatre grands empires et celui du Christ, 465-467. — Daniel explique à Nabuchodonosor le songe de l'arbre abattu, III, 34. — Les prêtres de Bel confondus par Daniel sous le règne d'Évilmerodach, 39. — Daniel, dans la fosse aux lions, 40, 41. — Prise de Babylone par Cyrus. Daniel explique le *Mané Thecel Pharès*. Mort de Balthazar, III, 55-59. — Daniel est un des trois princes chargés de gouverner l'empire de Cyrus, 63. — Cependant, à cause de sa foi, il est encore jeté dans la fosse aux lions, où l'ange du Seigneur vient encore le sauver, 63, 64. — Édit de Darius le Mède pour faire adorer partout le Dieu de Daniel, le vrai Dieu, 64, 65. — Prière de Daniel pour ses frères toujours captifs, 65. — Part qu'il prend à l'édit de Cyrus sur le retour des Juifs, 68. — Mort de Daniel, confident de Dieu et des rois, prophète de l'histoire universelle. Son éloge, 90. — Influence

qu'il a pu avoir sur les philosophies de l'Orient et de la Grèce, 90.

II. Prophéties de Daniel.

I. Sur le Christ. — Grande révélation faite au prophète sur l'époque précise de la venue du Messie. Les soixante et dix semaines, III, 66, 67. — Preuves de la vérité de cette révélation prophétique, 67, 68.

II. Sur l'Église, qui est le royaume du Christ. — Le songe prophétique de la statue expliqué par Daniel. Comment ce songe renfermait en réalité toute l'histoire future du monde, II, 468-470. — Vision de Daniel sur les quatre grands empires; explication détaillée de cette vision, III, 42-48. — Comment cette prophétie a-t-elle été accomplie? Les quatre grands empires font place à l'empire du Christ. A l'empire romain succèdent dix royaumes formés de ses débris. Destinées de ces royaumes toujours en rapport avec les vues prophétiques de Daniel, XXVIII, 1-6.

III. Sur l'empire des Perses, III, 48 et suiv.; 72 et suiv.

IV. Sur l'empire d'Alexandre et les royaumes qui devaient en sortir, III, 48-53; 72-87. — Daniel prédit avec tant de précision la chute de l'empire des Perses et l'avénement de celui des Grecs, qu'Alexandre paraît véritablement exécuter le plan de campagne du prophète, 360, 361. — Réalisation des prophéties de Daniel dans l'histoire des Ptolémées et des Séleucides, 404 et suiv.

V. Sur l'empire romain, III, 467-469. — Réalisation de ces prophéties, 469-472.

VI. Sur la fin du monde, III, 87-90.

VII. Authenticité des prophéties de Daniel. Elles sont si claires qu'on les a prétendues faites après coup. Fausseté de cette allégation, III, 86, 87.

DANIEL (saint), martyr durant la seconde persécution de Sapor, VI, 354.

DANIEL (saint) Stylite. Ses commencements en 465, sa mort en 490, VIII, 332-335.

DANIEL (saint), évêque de Bangor au commencement du sixième siècle, IX, 24.

DANOIS. Leurs invasions, particulièrement en Angleterre, depuis le règne d'Éthelulfe, au neuvième siècle, jusqu'au règne d'Éthelred, au onzième, XII, 397-400; XIII, 346, 347. — Pour leurs autres invasions, V. *Normands*. Quant au pays qui a gardé leur nom, V. *Danemark*.

DANTE ALIGHIERI. Son *Enfer*, XX, 157-160; — son *Purgatoire*, 160-162; — son *Paradis*, 162-170.

DANTON, XXVII, 547, 548.

* **DARIUS LE MÈDE.** C'est sans doute le nom que prit Cyaxare après la mort de son père Astyage, III, 63. — Son édit pour faire adorer partout le Dieu de Daniel, le vrai Dieu, 64, 65.

* **DARIUS**, fils d'Hystaspe. Son avénement, III, 93. — Il permet qu'on travaille à la construction du temple de Jérusalem, III, 100-102. — Sa mort, III, 105.

DARVANDS. C'est ainsi que les anciens Perses appelaient les mauvais anges, III, 197.

DATIF (saint) d'Abitine, martyrisé à Carthage avec quarante autres chrétiens, (304), VI, 52, 53.

DAUSAS (saint), évêque martyr durant la persécution de Sapor, VII, 8.

* **DAVID.** Le plus jeune des fils d'Isaï de Bethléem. Il est sacré par Samuel, II, 109. — Saül le fait venir pour chasser avec son cinnor le mauvais esprit dont il est agité, 110. — David, vainqueur de Goliath, II, 112, 113. — Défaite des Philistins, 113. — Premiers psaumes, 115. — Saül commence à jalouser David, 116. — Il lui donne en mariage sa fille Michol, 117. — Nouveau triomphe de David sur les Philistins. Attentats de Saül contre lui, 116-118. — David poursuivi par Saül. — Mort du grand prêtre Achimélec qui lui était venu en aide. — Nouvelle défaite des Philistins. — Amitié de Jonathas, II, 122-128. — Psaumes composés durant cette persécution de Saül, 128-130; 131, 132; 134. — Magnanimité de David qui, pouvant tuer le roi son persécuteur, lui sauve la vie, 133. — Saül une seconde fois épargné par David, 138. — David à Siceleg, chez Akis, roi de Geth, 140, 141. — Campagnes victorieuses du fils d'Isaï contre les Amalécites, II, 140-145. — David apprend la mort de Saül et de Jonathas; sa profonde douleur et ses lamentations, 147, 149. — Parallèle de la politique de Saül avec celle de David, 150, 151. — David à Hébron; la tribu de Juda le fait roi, (1054); mais les autres tribus reconnaissent Isboseth, fils de Saül, II, 152, 153. — Véritables droits de David à la succession de Saül. Lutte contre Isboseth, victoire de David, 153-155. — Abner, seul soutien véritable d'Isboseth, passe à David;

Zacharie. Saint Jérôme vient s'instruire auprès de lui, VII, 242.

DIÉ (saint), évêque de Nevers en 670. X, 336.

DIÉGO de Azévédos, évêque d'Osma en 1206, et compagnon de saint Dominique dans sa mission pour la conversion des hérétiques albigeois, XVII, 238-248.

DIÉGO (saint), de l'ordre de Saint-François, au quinzième siècle, XXII, 292-294.

DIEU. L'Église étant LA SOCIÉTÉ DE DIEU AVEC LUI-MÊME, PUIS AVEC LES ANGES ET LES HOMMES, on comprend facilement que tous les articles de cette table se rapportent de plus ou moins près à Dieu. Il serait trop long d'énumérer ici tous les passages où il est question de Dieu dans l'*Histoire de l'Église.* DIEU a sept grands titres en lesquels se résume tout ce qu'un chrétien peut dire de lui. Il EST et il est UN, il est TRINE, CRÉATEUR, INCARNÉ, RÉDEMPTEUR, EUCHARISTIQUE et RÉMUNÉRATEUR. On trouvera plus loin tout ce qui concerne l'être de Dieu ; à l'article *Création*, tout ce qui concerne le Dieu créateur ; aux articles *Trinité* et *Esprit-Saint*, tout ce qui concerne le Dieu trine ; à l'article *Jésus-Christ* et aux mots *Incarnation*, *Rédemption* et *Eucharistie*, tout ce qui se rapporte au Dieu incarné, rédempteur et eucharistique; enfin aux mots : *Paradis*, *Enfer* et *Purgatoire*, ce qui regarde le Dieu rémunérateur. En général tout ce qui se réfère au Dieu révélé se trouvera clairement indiqué au mot CHRISTIANISME, le christianisme étant cette révélation même et le chef-d'œuvre de Dieu. Mais le christianisme en action, c'est l'Église, et c'est à ce mot qu'il faudra se reporter pour avoir en effet l'histoire de Dieu dans ses rapports avec les anges et les hommes. Il est presque superflu d'indiquer ici, comme à l'article *Christianisme*, les articles PAPES (les papes sont les représentants, les vicaires, les suppléants de DIEU sur la terre); CONCILES (les conciles sont avec les papes la parole continuée de Jésus-Christ dans le monde); ORDRES RELIGIEUX (les ordres religieux sont les écoles où se forment les imitateurs de Dieu); LITURGIE (c'est la règle du culte que l'univers intelligent offre à Dieu); PÈRES DE L'ÉGLISE (ce sont ceux qui ont le mieux parlé de Dieu, et à qui Dieu a le plus parlé); HÉRÉSIES enfin (ce sont les obstacles apportés par la liberté de l'homme à la Vérité de Dieu). — Nous n'indiquerons ici sur Dieu que ce qu'il y a de plus général dans l'œuvre de l'abbé Rohrbacher. Les articles que nous venons de signaler compléteront ces indications qui doivent nécessairement être si imparfaites.

I. De Dieu en général.

Dieu est CELUI QUI EST et le reste n'*est* point, à proprement parler, I, 8. — Définition de Dieu par saint Bernard, XV, 440. — Dieu seul est vraiment souverain, et toute souveraineté dérive de Dieu, XIX, 376-381. — Que tout le genre humain a toujours confessé Dieu ; et que toutes les nations ont conservé une idée plus ou moins distincte de l'unité de Dieu ; doctrine du cardinal Gousset, preuves nombreuses, I, 84-89 et 178; II, 260, 261. — La notion d'un Dieu suprême se retrouve en effet chez tous les peuples; le polythéisme et l'idolâtrie n'ont pas été la première religion du genre humain, XXVII, 379-384. — En quoi donc a consisté, par rapport à la connaissance de Dieu, l'œuvre de la religion chrétienne, l'œuvre de l'Église, IV, 247.

II. Dieu d'après les saintes Écritures.

Belle idée de Dieu, magnifique théodicée qu'on peut tirer de la Genèse, I, livres 1 à 4, *passim*, et notamment 4-7, 74-76, 80-82, 171 et 172, 183, 197-199, 232-234, 477-479, etc. —Idée de Dieu d'après le livre de Job, I, livre 5, *passim*, 274-295. — D'après les psaumes de David, II, 159-161. — Admirable exemple de la bonté de Dieu, dans les paroles de Dieu à Abraham touchant Sodome et Gomorrhe, I, 198, 199. — Infinie grandeur de Dieu considéré comme créateur du monde (d'après le livre de Job), 292-294. — Dieu révèle son nom à Moïse : « *Je suis celui qui suis*, » 314. — Explication philosophique de ce nom, 316. — Dieu de nouveau se fait voir à Moïse. Admirable passage de l'Exode sur cette révélation des perfections de Dieu, 433. — Les différentes apparitions de Dieu à son peuple, dans le désert et plus tard, sont les préludes de l'Incarnation, 434. — Intimité de Dieu avec son peuple, 434. — Pour l'idée de Dieu d'après le Nouveau Testament, V. *Jésus-Christ*.

Liste des religieux et religieuses de l'ordre de Saint-Dominique qui se sont rendus célèbres par leur sainteté et leurs talents, et dont il est parlé dans cette Histoire de l'Église.

TREIZIÈME SIÈCLE.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

E

VII, 106. — De la *sainteté* de l'Église, V, 200, 201. — De l'*apostolicité* de l'Église, V, 202. — Enfin l'Église est *romaine*. Elle est, en effet, fondée sur Pierre qui s'est établi à Rome et y est mort, V, 446, 447. — L'Église catholique est la fidèle dépositaire de la tradition universelle qui a commencé avec le monde et de laquelle Dieu lui-même est la source, V, 200. — V. aussi sur les *Caractères de l'Église*, V, 24; VII, 106-111.

7° CONSTITUTION SOCIALE DE L'ÉGLISE.

Il n'y a de vraie société que l'Église, IV, 150. — L'Église est, tout au moins, la société par excellence; c'est l'idéal rêvé par Confucius, Platon et Cicéron, I, 365-367, VI, 249, 250. — Dans le premier état de l'Église sur la terre, elle n'a pas d'autre constitution extérieure que celle de la famille, XIX, 387. — Chez les Hébreux, dans son second état, elle a une constitution nationale 387. — Dans son troisième état, elle a une constitution hiérarchique qui embrasse tout le genre humain, 388. — Exposition de la doctrine catholique sur la hiérarchie de la sainte Église, XXI, 170-179. — Organisation de cette hiérarchie dès les premiers siècles de l'Église. Les prêtres, les évêques, le métropolitain, IV, 421, 422. — Quel est le gouvernement de l'Église? C'est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie, IV, 250, 251.

8° LE CHEF TERRESTRE DE L'ÉGLISE.

C'est le pape, successeur de saint Pierre, vicaire, représentant, suppléant de Jésus-Christ sur la terre, organe infaillible de la Vérité, en qui résident principalement l'épiscopat et l'autorité ecclésiastique, pasteur des pasteurs et inébranlable fondement de l'Église. (V. sur le pouvoir et les prérogatives des papes : IV, 204-206; V, 467, 468; VI, 241, 303-306; VII, 161, 529; VIII, 149-153, 288-290, 410; IX, 1-3; XI, 150; XII, 216, 217, 267-300; XIV, 249, 250, 422-427; XV, 120-123, 317, 318; XVI, 22 et suiv.; XVIII, 553, 554; XX, 125-127; XXIV, 3-6; XXV, 169-172; XXVII, 15; XXVIII, 299-303. Pour plus de détails, V. l'article *Papes*.) — A ce chef de l'Église, pour qu'il pût librement exercer sa souveraineté spirituelle sur toute l'Église, la Providence a donné un pouvoir temporel (V. sur le pouvoir temporel des papes : I, pages LXVIII-LXXII, X, 420; XI, 109, 110, 118, 182, 360-362, 404-410; XII, 263; XIII, 112-114, 403; XVI, 38, 39. V. aussi *Pouvoir temporel*).

9° LE CULTE ET LA LANGUE DE L'ÉGLISE.

V. *Liturgie*, *Culte*, etc., IV, 252-254, etc.

10° LES ASSEMBLÉES DE L'ÉGLISE.

V. *Conciles*.

11° LES LUMIÈRES DE L'ÉGLISE.

V. *Pères de l'Église*, *Docteurs*.

12° LES HÉROS DE L'ÉGLISE.

V. l'article *Saints*. — V. aussi l'article *Ordres religieux*. C'est en effet dans les ordres religieux qu'a été poussée le plus loin dans l'Église l'héroïque imitation des vertus du Sauveur, et en particulier de son humilité, de sa chasteté, de sa charité.

13° LES PROGRÈS DE L'ÉGLISE DANS L'ESPACE.

V. *Missions*.

14° LES ENNEMIS DE L'ÉGLISE.

Ce sont d'une part, ce sont surtout les anges mauvais, les puissances infernales (V. *Anges*, *Démons*). — Ici-bas, ce sont les puissances terrestres, les princes et les peuples; c'est le monde, ce sont ceux qui nient les trois grandes vérités qui soutiennent tout, et qui sont : DIEU, JÉSUS-CHRIST, L'ÉGLISE; en d'autres termes, ce sont : les *athées*, les *rationalistes*, les *hérétiques*. — V. à ce dernier mot la liste de tous ceux qui ont entravé depuis 1800 ans la marche victorieuse de l'Église et qui ont inutilement opposé leurs ténèbres à sa lumière.

15° DE L'ÉGLISE DANS SES RAPPORTS AVEC LA PUISSANCE CIVILE.

La sainte Église catholique est antérieure à tous les pouvoirs civils, XXVIII, 262. — Pour tout ce qui regarde la loi de Dieu, la conscience, le salut éternel, les nations et les individus, les souverains et les sujets sont subordonnés au pouvoir de l'Église et de son chef, XIX, 388, 389. — A raison du péché dont la connaissance et la censure appartiennent *directement* à l'Église, elle peut connaître et juger *indirectement* des choses temporelles, XVII, 317. — Subordination de la puissance temporelle à la puissance spirituelle.

XIV, 358-368. — Exposé de la doctrine catholique sur les deux puissances, I, 488-497; IV, 185, 186; XIV, 368-370, 427, 428; XVIII, 356, 357; XIX, 473-475; XX, 310-313. — L'interprète infaillible de la loi divine, et en particulier des lois sur la souveraineté, est l'Église. XIX, 387-390. — Les princes sont trop souvent les oppresseurs de l'Église, comme les Pharaons ont été les oppresseurs des Israélites, I, 303, 304. — Mais tout gouvernement qui repousse l'autorité doctrinale de l'Église est une absurdité ou une tyrannie; tout souverain anticatholique se dépose lui-même; la politique moderne, qui tend à se soustraire à l'Église, tend par là à la ruine de toute subordination, de toute société, de tout droit et de tout devoir, I, 504, 505.

16° FIN DE L'ÉGLISE.

Jésus-Christ établit son Église *pour la consommation des saints*, pour peupler le ciel d'âmes parfaites et pour commencer en elles dès ici-bas la vie surnaturelle de la grâce, XX, 1, 2. — En deux mots, quelle est la fin de l'Église. C'est de passer sur la terre pour associer à l'ineffable Trinité toutes les créatures intelligentes et retourner avec elles à l'éternité d'où elle est sortie, XIX, 387. — Explication de l'axiome: « Hors de l'Église pas de salut, » I, 143, 144.

17° RÉSUMÉ SUR L'ÉGLISE.

Le PRINCIPE de l'Église, c'est un seul Dieu en trois personnes; le MODÈLE de son unité est l'union de ces trois personnes divines dans la même essence; le MOYEN de cette unité, c'est l'union des évêques avec Pierre; le MÉDIATEUR qui l'unit avec le ciel, c'est Jésus-Christ; la FIN DERNIÈRE, c'est la consommation de cette unité dans les trois personnes divines, IX, 458.

II. Histoire de l'Église.

1° PROLÉGOMÈNES.

L'Église est aussi ancienne que le monde; doctrine d'Origène et de saint Épiphane, V, 368. — Abrégé de l'histoire de l'Église jusqu'à la mort de Jésus-Christ, XXIV, 396-402. — Merveilleux enchaînement de cette histoire en remontant jusqu'à l'origine du monde. L'Église est le commencement de tout, elle est de l'éternité, Adam a été le premier catholique, les patriarches ont été enfants de l'Église, I, XLIV. — Les enfants de Dieu avant le déluge, c'est l'Église, les enfants de l'homme, c'est le monde; lutte sans fin, I, 134.—L'Église est formée dans Adam, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée par Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme son unique épouse, I, p. XLIV. — Vie intime de l'Église catholique; il faut comprendre cette vie si l'on veut comprendre l'histoire de l'Église et celle du genre humain, XX, 415-422. — Immutabilité de l'Église au milieu de la mutabilité de toutes les choses humaines, XII, 144, 145.

2° LIVRES QUI PEUVENT SERVIR DE FONDEMENT AUX ÉTUDES.

1° *Annales sacrées* d'Augustin Tornielli (pour les temps antérieurs à J.-C.); 2° *Annales ecclésiastiques* de Baronius (pour les temps postérieurs à J.-C.), avec les continuations de Raynaldi, de Bzovius, d'Henri de Sponde, etc., etc., et la critique des frères Pagi, XXIV, 447, 448.

3° HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

L'abbé Rohrbacher ayant mis dans les excellents titres de ses *Livres* toute la philosophie de son *Histoire*, nous ne pouvons mieux faire que de les reproduire ici : ils formeront le meilleur résumé d'histoire ecclésiastique.

LIVRE PREMIER. — Entre 4000 et 6000 ans avant l'ère chrétienne. — La création du monde et de l'homme, I, 1-82.

LIVRE DEUXIÈME. — Entre 4000 et 6000 ans avant l'ère chrétienne. — Accord des anciennes traditions avec Moïse. Chute de l'homme. Promesse du Rédempteur, I, 83-119.

LIVRE TROISIÈME. — Entre 4000 et 6000 à 3000 et 2400 avant l'ère chrétienne. — Vie des premiers hommes. — Le déluge, tombeau de l'ancien monde qui en ressuscite tout nouveau, I, 120-167.

LIVRE QUATRIÈME. — Entre 2400 et 3000 à 1635 avant l'ère chrétienne. — Confusion des langues. Dispersion des peuples. — Abraham, Melchisédech et les autres patriarches, Isaac, Jacob et Joseph, figures du Christ et de son Église. Ismaël, père et type des Arabes ou Bédouins, I, 168-272.

glise, l'Église régénère le genre humain, v, 1-224.

Livre vingt-huitième. — De l'an 179 à l'an 230. — Commencement de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre. — L'Église toujours persécutée continue toujours la régénération du genre humain, v, 225-403.

Livre vingt-neuvième. — De l'an 230 à l'an 285. — Continuation de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre, et de la régénération du genre humain par l'Église toujours persécutée, v, 404-555.

Livre trentième. — De l'an 285 à l'an 313. Dernier combat entre Rome idolâtre et l'Église du Christ, vi, 1-152.

Livre trente et unième. — De l'an 313 à l'an 326. — Après avoir combattu pour l'unité de Dieu, l'Église combat pour la divinité du Christ et pour sa propre unité. — Premier concile œcuménique, vi, 153-257.

Livre trente-deuxième. — De l'an 326 à l'an 346. — L'Église personnifiée dans saint Athanase n'a pas moins à souffrir de la légèreté et de l'inconstance de Constantin que de la cruauté de Sapor, roi des Perses, et trouve son salut dans la prééminence de l'évêque de Rome, le pape saint Jules, vi, 258-358.

Livre trente-troisième. — De l'an 346 à l'an 361. — L'Église, persécutée par Constance et par Sapor, enfante ses plus grands docteurs, vi, 358-469.

Livre trente-quatrième. — De l'an 361 à l'an 363. — Julien l'Apostat. — Preuve expérimentale que le paganisme et sa philosophie ne sont qu'inanité et que le christianisme seul possède la Vérité et la Vie, vi, 470-563.

Livre trente-cinquième. — De la mort de Julien l'Apostat, 363, à la mort de l'empereur Valens, 378. — Les Églises affligées d'Orient n'attendent leur salut que de l'Occident et de Rome, et les nations barbares commencent à exécuter la justice de Dieu sur le monde païen, vii, 1-125.

Livre trente-sixième. — De l'an 378 à l'an 393. — L'empereur Théodose et l'archevêque de Milan, saint Ambroise. — Ce que c'est qu'un évêque, vii, 126-312.

Livre trente-septième. — De l'an 393 à l'an 410. — Rome païenne s'en va avec le vieux monde ; Rome chrétienne la remplace avec un monde nouveau, qu'éclairent à la fois saint Ambroise et saint Martin, saint Augustin et saint Jérôme, saint Paulin et saint Synésius, saint Chrysostome et saint Épiphane, vii, 313-443.

Livre trente-huitième. — Du sac de Rome par Alaric, 410, à la mort de saint Augustin, 430. — Dieu brise la ville et l'empire de Rome pour en faire sortir Rome chrétienne avec des nations et des royaumes chrétiens, vii, 444-597.

Livre trente-neuvième. — De l'an 430 à l'an 433. — L'Église catholique maintient la doctrine de l'Incarnation contre l'hérésie grecque de Nestorius. — Concile d'Éphèse. — Le pape Célestin. — Autorité du Siége apostolique, viii, 1-103.

Livre quarantième. — De l'an 433 à l'an 453. — L'Église maintient la doctrine de l'Incarnation contre l'hérésie grecque d'Eutychès. — Concile de Chalcédoine. — Le pape saint Léon. — Mort d'Attila, viii, 104-270.

Livre quarante et unième. — De l'an 453 à l'an 480. — L'empire romain meurt en Occident; il ne reste plus de société vivante que l'Église catholique, viii, 271-358.

Livre quarante-deuxième. — De l'an 480 à l'an 496. — L'Église catholique désolée en Italie par la guerre des Hérules et des Ostrogoths, déchirée en Orient par les schismes des Grecs, en Afrique par la cruauté des Vandales, persécutée en Arménie par la politique des Perses, enfante dans les Gaules la première des nations chrétiennes, la nation française, viii, 359-492.

Livre quarante-troisième. — De l'an 496 à l'an 519. — Les Églises d'Occident unies au pontife romain adoucissent les mœurs et les révolutions des peuples barbares. Les Églises d'Orient, désunies et désolées par leur servilisme politique, retrouvent l'union et la paix dans leur soumission au même pontife, viii, 493-623.

Livre quarante-quatrième. — De l'an 519 à l'an 536. — Autorité du pape en Orient. — Grand nombre de saints dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande. — Une foule d'illustres Arabes souffrent la mort pour J.-C. dans l'Arabie Heureuse. — L'Église respire en Afrique. — Ouvrages et martyre de Boëce. — Législation de Justinien, qui l'énerve par son exemple et ses variations. — Saint Benoît; sa législation plus parfaite que celle de Justinien, ix, 1-162.

Livre quarante-cinquième. — De l'an 536

à l'an 574. — Le vieux monde s'écroule tout à fait en Occident avec la vieille Rome sous les coups de Totila ; le monde nouveau s'y forme et s'y propage par l'Église romaine, et en particulier par les moines, entre lesquels il faut citer l'ancien consul Cassiodore.—Justinien et les Grecs, par leur manie incurable d'innover et de brouiller, entravent l'Occident dans sa régénération, et préparent l'Orient à une irremédiable décadence, IX, 163-262.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.—De l'an 574 à l'an 590. — Commencements de saint Grégoire le Grand.— Conversion des Visigoths d'Espagne. — État de la religion parmi les Francs des Gaules où fleurit saint Grégoire de Tours, IX, 263-370.

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME. — De l'an 590 à l'an 604. — Pontificat du pape saint Grégoire le Grand, l'apôtre et le civilisateur de la nation anglaise, IX, 371-521.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME. — De la mort de saint Grégoire le Grand (604) à la mort de l'empereur Héraclius (641). — Accomplissement progressif des prophéties de Daniel sur les empires de la terre. — Hérésie et empire antichrétien de Mahomet, enfant naturel des hérésies grecques. — Saint Jérôme l'Aumônier. — Saint Anastase le Persan.—Saint Anastase le Sinaïte. — Le pape Honorius. — Saint Sophrone de Jérusalem. — Saint Isidore de Séville et autres saints d'Espagne.— Grand nombre de saints en France. — La nation anglaise continue à se civiliser par de saints moines. — L'Occident grandit par la foi ; l'Orient déchoit de plus en plus par l'hérésie, X, 1-174.

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME. — De la mort de l'empereur Héraclius (641) à la mort de l'empereur Constant II (668).—L'Orient continue à dépérir, l'Occident à se sanctifier : l'un par son peu d'union, l'autre par son union plus intime avec l'Église romaine. — Fin du royaume de Perse. — Le christianisme à la Chine. — L'abbé saint Maxime de Constantinople. — L'hérésie grecque du monothélisme condamnée par les papes Théodore et saint Martin.— Le pape saint Martin martyrisé par l'empereur grec. — Saints évêques et conciles d'Espagne. — Grand nombre de saints et de monastères en France. — Saints rois et saints évêques en Angleterre, X, 175-297.

LIVRE CINQUANTIÈME.—De la mort de l'empereur Constant II (668) à la fin du septième siècle (698). — L'Angleterre catholique devient, par son union à l'Église romaine, un asile des lettres et des arts et une pépinière de saints et d'apôtres pour l'Allemagne. —Grand nombre de saints en France, particulièrement dans l'Austrasie; saint Léger mis à mort par Ébroïn et horriblement calomnié par un écrivain moderne. — Élection et règne de Wamba. — Conciles et saints d'Espagne. — Formation de la nation des Maronites. — Le monothélisme condamné par le pape saint Agathon et par le sixième concile œcuménique. — Servilité sophistique du concile grec *in Trullo*, X, 298-418.

LIVRE CINQUANTE ET UNIÈME.— Depuis le commencement du huitième siècle jusqu'à la mort de l'empereur Léon l'Isaurien, de Charles Martel et du pape saint Grégoire III (741)—La foi, l'humanité, le bon sens quittent de plus en plus l'Orient pour se fixer dans l'Occident et lui assurer l'empire du monde.—L'Angleterre catholique, illustrée par la doctrine et la sainteté du vénérable Bède et de ses contemporains, travaille avec succès, secondée par les Francs d'Austrasie, à la conversion et à la civilisation de l'Allemagne païenne et barbare. — Les Francs d'Austrasie et d'Aquitaine, sous la conduite de l'Austrasien Charles Martel, sauvent la France, l'Europe et l'humanité de la barbarie mahométane. — Les pontifes romains maintiennent en Occident, contre les empereurs iconoclastes de Constantinople, le bon sens et la foi catholique que saint Jean Damascène soutient au milieu des musulmans, X, 419-545.

LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME. — De l'an 741 à l'an 755. — Le monde achève de se constituer chrétiennement en Occident par l'indépendance, même temporelle, de l'Église romaine. — Changement pacifique de dynastie chez les Francs. — Révolutions fréquentes et meurtrières chez les Mahométans, les Grecs et les Chinois. — Le modèle des héros à la Chine est un chrétien. — Science de saint Jean Damascène défendant la foi chrétienne contre les sectateurs de Mahomet et contre les Grecs iconoclastes, XI, 1-118.

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.—De l'indépendance temporelle de l'Église romaine (755), au rétablissement de l'empire romain en Occident par le pape saint Léon III, dans la personne de Charlemagne (800).— Cruelles folies de l'empereur grec Copronyme. — Vie et martyre de saint Étienne du mont Saint-Auxence. — Derniers tra-

vaux et martyre de saint Boniface. — Institution canoniale de saint Chrodegand de Metz. — Les rois lombards, voulant asservir l'Église romaine, ne font que compléter son indépendance, même temporelle, et se ruiner eux-mêmes. — Charlemagne et Witikind. — L'Eglise romaine donne les principaux éléments de leur constitution politique aux Anglais.— Septième concile œcuménique. — Charlemagne et ses amis, les papes Adrien et saint Léon; il constitue enfin l'Europe chrétienne, et par là même le monde entier, XI, 119-239.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME. — De l'an 800 à l'an 814. — Charlemagne et son siècle.— Ce que c'est qu'un empereur catholique, XI, 240-391.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME. — De la mort de Charlemagne (814) à la mort de Louis le Débonnaire (840).—En Occident, sous les descendants de Charlemagne, la guerre civile est plus pacifique et plus honorable que la paix des empereurs grecs de Constantinople et des califes musulmans de Bagdad, XI, 392-556.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.—De la mort de Louis le Débonnaire (840) à la mort de l'empereur Lothaire et du pape saint Léon IV en 855. — L'empire des Francs se fragmente en plusieurs royaumes. L'Église seule maintient l'unité intellectuelle et sociale dans l'Occident et dans le reste du monde, XII, 1-143.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.— De la mort du pape saint Léon IV (855) à la fin du huitième concile œcuménique (870).— En Occident, princes médiocres ; en Orient, princes détestables. — Ce qu'il y a de faux chez les Grecs se personnifie dans Photius ; ce qu'il y a de bon dans saint Ignace. — Les papes saint Nicolas I et Adrien II soutiennent partout ce qu'il y a de bon et combattent ce qu'il y a de mauvais. — Civilisation chrétienne des Scandinaves, des Bulgares et des Slaves. — Martyrs en Espagne. — Au huitième concile œcuménique, dernier d'Orient, les Grecs condamnent d'avance leur schisme à venir dans celui de Photius, XII, 144-300.

LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.— De la fin du huitième concile œcuménique (870) à la seconde et dernière expulsion de Photius, et à son remplacement par le patriarche Étienne en 886. — Crise de l'humanité pour aboutir en Occident à l'âge viril, en Orient à la décrépitude. — Despotisme d'Hincmar de Reims.— Ravages des Normands.—Les empereurs d'Occident meurent les uns sur les autres.— Alphonse le Grand en Espagne. — Alfred le Grand en Angleterre. — Rome centre et remède unique du monde chrétien. — Les Esclavons continuent, les Russes commencent à se convertir. — L'Orient, troublé par les impostures et le schisme de Photius, cherche et trouve le remède à ses maux dans la soumission à l'Église romaine, XII, 301-434.

LIVRE CINQUANTE-NEUVIÈME. — De la fin du schisme de Photius (886) à la conversion des Normands (922) et à la pacification de l'Église de Constantinople par les légats de Jean X. — Ce que l'on appelle le siècle de fer, XII, 435-545.

LIVRE SOIXANTIÈME. — De la conversion des Normands (922) au couronnement de l'empereur Othon I (962) : quarante ans du dixième siècle, XIII, 1-114.

LIVRE SOIXANTE ET UNIÈME.—De la translation de l'empire d'Occident (962) jusqu'à la translation finale de la royauté en France de la seconde dynastie à la troisième, vers la fin du dixième siècle (991). — Les papes transfèrent l'empire d'Occident aux princes d'Allemagne, dont le premier, cédant à de mauvais conseils, commence par faire un antipape. — Grands et saints personnages par toute l'Église.— La nonne Roswitha, au fond de l'Allemagne, écrit en latin élégant et correct des comédies chrétiennes. — Le moine Gerbert d'Aurillac étudie et enseigne les sciences avec l'applaudissement de tous ses contemporains. — Les Russes se convertissent avec leur grand-duc Wladimir. — La troisième dynastie de France succède à la seconde d'une manière peut-être unique dans l'histoire. — Révolutions beaucoup moins fréquentes et moins sanglantes chez les nations catholiques de l'Occident que chez les Grecs de Constantinople, les musulmans de Bagdad et les peuples de la Chine, XIII, 115-263.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME. — De 991 à 1024. — L'empereur saint Henri et son époque, XIII, 264-425.

LIVRE SOIXANTE-TROISIÈME. — De 1024 à 1054. — Le pape saint Léon IX et son époque, XIII, 426-597.

LIVRE SOIXANTE-QUATRIÈME. — De 1054 à 1073.—Les papes Victor II et Étienne IX, Nicolas II, Alexandre II et le cardinal Hildebrand, XIV, 1-172.

LIVRE SOIXANTE-CINQUIÈME. — De l'an 1073 à l'an 1085. — Le pape saint Gré-

concile œcuménique de Vienne (1311). — Constitution divine de la chrétienté. — Origine de la confédération suisse. — État du catholicisme en Chine. — Dégénération des Grecs. — Démêlé de Philippe le Bel avec Boniface VIII. — Affaire des Templiers. — Concile œcuménique de Vienne, XIX, 373-565.

LIVRE SOIXANTE-DIX-HUITIÈME. — Du concile œcuménique de Vienne (1311), à la mort de l'empereur Henri VII, du pape Clément V et du roi Philippe le Bel (1314). — Grand nombre de saints dans l'Église, malgré les troubles de l'Église, XX, 1-64.

LIVRE SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME. — De la mort de Clément V (1314), à la mort d'Urbain V (1370). — Séjour des papes à Avignon. — Sort de la postérité de Philippe le Bel. — Double élection dans l'empire d'Allemagne. — Origine de la politique moderne. — Baisse dans les idées et dans les caractères. — Schisme de Louis de Bavière. — Un archevêque catholique à Pékin. — Correspondance de l'empereur de la Chine, chef des Tartares, avec le pape. — État des lettres et des arts en Italie. Le Dante. — L'Italie également féconde en saints. — Relations filiales de l'Arménie avec le pontife romain. — La Poméranie demande à être fief de l'Église romaine. — Mort funeste de Louis de Bavière. — Guerre civile entre la France et l'Angleterre. — — Différence de la théologie mystique en Orient et en Occident, XX, 65-414.

LIVRE QUATRE-VINGTIÈME. — De 1370 à 1378. — Pontificat de Grégoire XI. — Vie de sainte Brigitte de Suède et de sainte Catherine de Sienne, XX, 415-493.

LIVRE QUATRE-VINGT-UNIÈME. — De la mort de Grégoire XI (1378), à la mort de Martin V (1431). — Grand schisme d'Occident. — Concile de Constance. — Réunion de toute l'Église sous le pape Martin V, XXI, 1-273.

LIVRE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME. — De l'an 1431 à 1447. — Du salut de la France par Jeanne d'Arc, à la réunion des chrétiens d'Orient avec l'Église romaine, sous le pape Eugène IV. — Concile de Bâle. — Concile œcuménique de Florence, XXI, 274-593.

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIÈME, — De 1447, mort d'Eugène IV, à 1517. — Cinquième concile général de Latran. — Fin de ce qu'on appelle le moyen âge. — Commencement de l'âge moderne.

§ I. Résultats inattendus et prodigieux des croisades. — Invention de l'imprimerie. — Découverte du nouveau monde. — Le cardinal Ximénès. — Inquisition d'Espagne. — Découvertes des Portugais dans l'Inde, XXII, 1-88. — § II. Rechute et obstination des Grecs dans le schisme. — Ruine de leur empire et prise de Constantinople par les Turcs, XXII, 89-118. — § III. État de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre et du reste de l'Europe, gouvernée d'après les principes de la politique moderne résumée par Machiavel, XXII, 119-196. — § IV. Soins des pontifes romains pour sauver l'Europe au dedans et au dehors. — Grand nombre de savants, d'artistes et de saints en Italie, XXII, 197-380. — § V. Cinquième concile général de Latran. — Autres savants et saints personnages de cette époque, XXII, 381-595.

LIVRE QUATRE-VINGT-QUATRIÈME. — De 1517, commencement de l'anarchie religieuse et intellectuelle en Allemagne, à 1545, commencement du concile œcuménique de Trente.

§ I. Hérésie de Luther jusqu'à sa condamnation par le pape Léon X, XXIII, 1-96. — § II. Tandis que l'Allemagne se dégrade de toutes manières par l'hérésie, l'Italie et l'Espagne s'honorent en produisant des personnes et des œuvres saintes, XXIII, 97-143. — § III. Suite des hérésies de Luther; elles sont réfutées par le roi d'Angleterre Henri VIII, XXIII, 144-176. — § IV. Mort de Léon X. — Adrien VI, François I[er], Charles-Quint : leur caractère et leur conduite à l'égard de la chrétienté menacée par les Turcs, qui s'emparent de Belgrade et de Rhodes, XXIII, 177-226. — § V. Affinité entre le mahométisme et le luthéranisme. — Le moine apostat Luther se marie avec une religieuse apostate pendant que l'Allemagne nage dans le sang des paysans et des anabaptistes. — Division entre Luther, Carlostadt et Zwingle, le faux prophète, le séducteur de la Suisse. — Belle conduite des petits cantons primitifs, XXIII, 227-289. — § VI. La Suède, le Danemark et la Norwége entraînés dans l'apostasie par les rois et les nobles. — Efforts des papes Adrien VI et Clément VII pour empêcher l'apostasie de l'Allemagne, qui se brouille et se divise de plus en plus. — Confession d'Augsbourg. — Luther et Mélanchthon conseillent la bigamie au roi d'Angleterre et la permettent au landgrave de Hesse. — Royaume des anabaptistes à Munster. — Ils sont condamnés à l'extermination par les docteurs du protestantisme, XXIII, 290-352. — § VII. L'Angleterre est entraînée dans le schisme et l'hérésie par les passions impures et cruelles de son roi et par la bassesse de son parlement, XXIII, 352-408. — § VIII. Efforts de l'hérésie luthérienne pour pervertir la France. — Ce qui sauve ce royaume. — Genève forcée à l'apostasie par Berne. — Commencement de

Quant à ce qu'ont fait les conciles, en voici un exemple entre mille : Le maître qui de son autorité aura fait mourir son esclave sera privé deux ans de la communion de l'Église. Telle est la décision du concile d'Épaone en 517, VIII, 592. —De l'esclavage dans les temps modernes. Les Nègres. — Histoire de Pierre Claver, jésuite, qui s'appelle lui-même *esclave des nègres pour toujours* (1615-1654), XXV, 100-104.

***ESDRAS.** Édit d'Artaxercès en faveur des Juifs, III, 110. — Départ d'une nouvelle colonie de Juifs sous la conduite d'Esdras, qui arrive à Jérusalem en 467, 112. — Sagesse d'Esdras ; les femmes étrangères expulsées d'Israël, 113, 114.— Construction par Néhémias des murailles de Jérusalem, 127-130. — Esdras lit la loi de Moïse au peuple ; célébration de la fête des Tabernacles, 131, 132.—Nouvelle alliance avec Jéhovah, 132. — Révision authentique du nombre et du texte des livres sacrés ; canon d'Esdras, 133. — Sa mort, 136.

*** ESDRAS** (les deux livres d'). Le premier seul est de lui. Analyse détaillée de ce livre, III, 93-103, 110-114.

ESKIL, évêque de Rotschild en 1154, archevêque de Lunden en 1157. Il se démet de sa charge en 1177, et est remplacé par Absalon, évêque de Rotschild, XVI, 334-335.

ESPAGNE.

I. Histoire religieuse de l'Espagne.

Les trois grands faits de l'histoire religieuse de l'Espagne sont, après la prédication de l'Évangile : 1° LA CONVERSION DES WISIGOTHS ARIENS, sous Reccarède I, à la fin du sixième siècle, IX, 273-294. — 2° LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR LES MUSULMANS (bataille de Xérès en 711), X, 476-480. — 3° LA CROISADE DE HUIT SIÈCLES CONTRE LES MUSULMANS, qui commence avec Pelage en 711, pour se terminer avec Ferdinand et Isabelle par l'expulsion complète des Infidèles en 1492. (V. plus bas : *Histoire politique de l'Espagne.*)

Saint Paul prêche l'Évangile en Espagne. (V. *Saint Paul.*) — Osius de Cordoue : c'est en sa personne et en celle du prêtre Viton que le pape préside le premier concile œcuménique de Nicée en 325. Osius, qui eut le malheur de tomber dans l'erreur à l'âge de cent ans, avait été toute sa vie le grand adversaire de l'arianisme et l'honneur de l'Espagne, VI, 202, 308, 377-380, 433, 434. — Le sixième siècle est le plus important peut-être de l'histoire d'Espagne au point de vue religieux. Conversion des Suèves. Saint Léandre et saint Martin de Dume. Règne de Lévigilde, fils de Reccarède ; saint Hermenigilde. Conversion définitive de toute la nation des Wisigoths à la foi catholique (589), IX, 273-294. — Commencement de la domination musulmane en Espagne au commencement du huitième siècle (711). Les chrétiens, refoulés dans les Asturies, y développent leur vie religieuse en même temps que leur vie politique. Les monastères se multiplient, la civilisation chrétienne se poursuit et prépare les futurs triomphes des Espagnols sur les infidèles, XI, 32-34, etc. — Apogée de la puissance musulmane en Espagne au neuvième siècle. Règne d'Abdérame II (822-852). Sa grande persécution contre les chrétiens, de 850 à 852, XII, 39-53. — Au dixième siècle, les chrétiens commencent à se relever. Grande bataille de Simancas en 939. Les Espagnols, commandés par Ramire II, y sont vainqueurs d'Abdérame III, XIII, 89. — État des monastères et des études en Espagne durant le dixième siècle, XIII, 97, 98. — La chevalerie chrétienne devant l'islamisme au onzième siècle. Le Cid Campéador, XIV, 74 et suiv. — Influence de Grégoire VII sur l'Espagne. L'office romain est introduit partout. Comment cette unité liturgique tourne au profit de l'unité de l'Espagne, XIV, 177-181. — Douzième siècle. Fondation des trois grands ordres militaires de Calatrava (1158), d'Alcantara (1156), de Saint-Jacques (1170). Ils sont institués dans le but de lutter sans relâche contre les infidèles, XVI, 109-113.—Croisade d'Espagne en 1137. Prise de Lisbonne, XV, 525, 526.—État des Églises d'Espagne vers le milieu du treizième siècle, XVIII, 612, 613. — Croisade contre les Mahométans en 1338-1340. Victoire de Tarif en 1340, XX, 252, 253. — La lutte huit fois séculaire entre les chrétiens et les infidèles se termine enfin au quinzième siècle par la prise de Grenade (2 janvier 1492). — Fin de la domination des musulmans en Espagne. (V. *Ferdinand* et *Isabelle*, *Ximénès*, etc.) — L'Inquisition, XXII, 49-51, 55-71. — Le cardinal Ximénès, le plus grand politique de son temps (1495-1517). Il constitue fortement l'Espagne au

dedans, et, reprenant l'offensive sur les Maures, s'immortalise encore par ses expéditions contre eux en Afrique, XXII, 45, 84, 85, 72-83.—Suarez. C'est un des plus grands théologiens catholiques ; c'est celui qui, avec Bellarmin, a le plus éclairé les doctrines de l'Église sur le pouvoir, etc., XXIV, 561, 562; XXV, 120, 121. — Caractère religieux de la guerre des Espagnols contre Napoléon, XXVIII, 32, 33, etc.

Tels sont les faits qu'il importait le plus de signaler. — Mais, dans l'histoire religieuse d'un peuple catholique, on doit surtout s'attacher à trois points, répondre à trois questions : 1° Quels sont les SAINTS qui ont donné à ce pays la vraie civilisation. 2° Quels sont les CONCILES qui y ont maintenu la vérité et les mœurs. 3° Quelles sont les INSTITUTIONS MONASTIQUES qui y ont défriché les terres et les esprits, qui y ont continué Jésus-Christ. — Saints, conciles et monastères, voilà ce qui fait un peuple catholique, voilà ce qu'il nous faut chercher pour l'Espagne.

1° Principaux saints d'Espagne.

Saint Fructueux, évêque de Tarragone et martyr (259), V, 515, 516. — Saint Léandre, évêque de Séville en 580, un de ceux qui contribuent le plus à la conversion d'Herménigilde, à celle de l'Espagne, IX, 272, 273, 282, 283, 519 — Saint Martin, évêque de Dume en 562, IX, 275, 276, 278, 279. — Saint Herménigilde, par sa conversion en 580 et son martyre en 586, prépare la ruine de l'arianisme et la conversion définitive de toute la nation des Wisigoths, IX, 278-283. — Saint Jean, abbé de Biclar en 586, IX, 286. — Saint Isidore, évêque de Séville de 600 à 636. On peut le considérer comme l'encyclopédiste du septième siècle ; il est l'âme des conciles d'Espagne à cette époque, et par conséquent un des éducateurs de la nation espagnole, X, 102-109. — Saint Fructueux, archevêque de Brague en 656, X, 241-243. — Saint Eugène, archevêque de Tolède en 646, célèbre par son beau *Traité de la Trinité*, X, 243. — Saint Ildefonse, archevêque de Tolède en 650, X, 243-245. —Saint Julien, archevêque de Tolède en 680, X, 343-352. — Martyre des saints Adolphe et Jean, des vierges Nunilo et Alodia et du prêtre Parfait durant la grande persécution d'Abdérame II, XII, 40, 41. — Martyre durant la même persécution de saint Isaac, de sainte Flore, de Sanche et de beaucoup d'autres chrétiens, 42-53.— Saint Sisenand, martyr à Cordoue en 851, XII, 44.—Saint Isidore, martyr, à Cordoue, en 856, XII, 231, 232. — Saint Gennade, évêque d'Astorga en 915, XII, 533, 534. — Saint Euloge de Cordoue, XII, 42, 46-48. — Saint Sisenand, évêque de Compostelle en 920, XII, 533. — Saint Pelage, martyr à Cordoue en 925, XII, 534. — Saint Attilan, évêque de Zamora en 990, XIII, 358. — Saint Isidore, laboureur, patron de la ville de Madrid, XV, 289, 290. — Saint Dominique, fondateur en 1215 de l'ordre des Frères prêcheurs, qui, dans les desseins de la Providence, a relevé l'Église en éclairant les intelligences obscurcies, tandis que l'ordre de Saint-François réchauffait les cœurs glacés des chrétiens de ce temps, XVII, 238-248, 433-441, 476-492, 505-508, 536-547 ; XVIII, 15-19. — Saint Raymond de Pegnafort, général des Frères prêcheurs, XVII, 549-553, XVIII, 312, 314, XIX, 96, 97. — Saint Raymond Nonnat, de l'ordre de la Merci (1204-1240), XVIII, 172-174.—Saint Ferdinand, roi de Castille et de Léon (1217-1252), modèle des rois en Espagne, comme saint Henri l'avait été en Allemagne, comme saint Louis, son contemporain, l'était en France, XVIII, 165-169. — Saint Vincent Ferrier, de l'ordre des Frères prêcheurs (1409-1419), XXI, 88-89, 226-231, XXII, 277. — Saint Pierre d'Alcantara, (1499-1562), XXIII, 125-131. — Saint Jean de Dieu, fondateur de l'ordre de la Charité, en 1540, XXIII, 118-125. — Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, en 1555, XXIII, 478-492.—Saint Ignace de Loyola, fondateur, en 1543, de la société de Jésus. C'est par lui que l'Espagne a l'incomparable honneur d'avoir fourni à l'Église un des ordres religieux qui ont le mieux défendu sa doctrine et le plus étendu son empire, XXIII, 492-567 ; XXIV, 294-300, 304-306. — Saint François-Xavier, le plus intrépide des missionnaires, étend jusqu'au Japon les frontières de la Vérité (1534-1552), XXIII, 520-522, 568-586. — Sainte Thérèse ; réforme du Carmel (1562), XXII, 515-594; XXIV, 469-488, 501-506, 517-520. — Saint Jean de la Croix ; les Carmes déchaussés (1568), XXIV, 488-501. — Le vénérable Jean d'Avila, mort en 1569, XXIV, 509-512. — Louis de

ment de la domination des Wisigoths en Espagne (412), VIII, 4. — Suite de leurs rois : Ataulphe (412-415). — Sigéric (415, 416). — Vallia (416-420). — Théodoric I (420-451). — Thorismond (451-453). — Théodoric II (453-466). — Évaric (466-484). — Alaric (484-507). — Gésalric (507-511).

SIXIÈME SIÈCLE.

Le fait le plus important de tout ce siècle est certainement la conversion définitive de toute la nation des Wisigoths à la foi catholique, sous le règne de Reccarède I (589), IX, 273-294. C'est ainsi que l'Espagne devient une nation catholique à côté de la France qui l'était depuis un siècle environ. — Suite des rois wisigoths. Amalaric (511-531). — Theudis (531-548). — Theudegisile (548, 549). — Agila (549-554). — Athanagilde (554-567). — Liuba I (567, 568). — Règnes de Lévigilde (568-586), et de Reccarède I (586-601), IX, 273-294.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Règnes de Liuba II (601-603). — De Viteric (603-610). — De Gondemar (610-612). — De Sisebut (612-620). — De Reccarède II (620, 621). — De Suintila (621-631). — De Sisenand (631-636). — De Cinthila (636-640), X, 93-102. — De Tulca (640-642). — De Chindasvind (642-653), X, 246-249. — Recesvinthe (653-672). — Wamba (672-680). — Ervige (680-687), X, 339-352. — Égica (687-701), X, 403, 404.

HUITIÈME SIÈCLE.

Commencement de la domination des musulmans en Espagne; commencement de la croisade de 800 ans qui finira par les en expulser. — Vitiza (701-710). — Roderic ou Rodrigue, dernier roi des Wisigoths d'Espagne. — Invasion des Sarrasins commandés par Tarik; grande bataille de Xérès en 711; défaite des chrétiens, mort de Rodrigue, résistance courageuse de Pelage. L'Espagne presque tout entière est au pouvoir des infidèles. Il faudra huit siècles pour la reconquérir, X, 476-480.

Commencement du royaume des Asturies. — Pelage, premier roi de 718 à 737. — Favila, de 737 à 739. — Alphonse I, de 739 à 759. — Froïla I, de 759 à 768, XI, 32-34. — Aurélius (de 768 à 774). — Silo (774-783). — Mauregat (783-789). — Bermond ou Veremond I (789-791). — Alphonse II, le Chaste (791-842), XI, 243-245; XII, 39.

NEUVIÈME SIÈCLE.

C'est le siècle de l'abaissement des chrétiens en Espagne, des persécutions musulmanes, des martyrs. Alphonse II remporte, il est vrai, plusieurs victoires sur les Infidèles, mais elles n'ont pas de suite. Abdérame II, peu de temps après, noie l'Espagne dans le sang des Chrétiens, et mérite le triste renom d'un des plus grands persécuteurs de l'Église.

Rois des Asturies. — Alphonse II, le Chaste, V. plus haut. — Ramire I (842-850). — Ordogno I (850-866; XII, 39-56 *passim*. — Alphonse III, le Grand, roi des Asturies de 866 à 910, XII, 415-417. — A la fin du règne d'Alphonse le Grand (en 910), son royaume se compose des Asturies, de la Galice, d'une partie du Portugal et de la Vieille-Castille avec le royaume de Léon, XII, 415.

Commencement du royaume de Navarre. — Ignigo I (830-835), — Chimène (835-850), — Ignigo II (850-853), auxquels succèdent Garcias (853-857); — Garcias Ximenès (857-880); — Fortunio (880-905), XII, 39-56 *passim*.

DIXIÈME SIÈCLE.

La lutte des chrétiens et des musulmans présente de grandes vicissitudes. L'épisode le plus célèbre en est certainement la grande bataille de Simancas, gagnée sur Abdérame III en 939 par les chrétiens sous le commandement de Ramire II, XIII, 89.

Suite des rois des Asturies et de Léon. — Après Garcia II (910-914). — Ordogno II règne à Léon de 914 à 923. Froïla II (923, 924). Alphonse IV (924-927). Ramire II (927-950). Ordogno III (950-955), XIII, 32, 33, 89, 97, 98. — Sanche I (955-967); Ramire III (967-982); Bermond II (982-999), XIII, 188-190, 357.

En Navarre règnent concurremment : Sanche-Garcias I (905-926); — Garcias I (926-970); — Sanche II (970-994), et Garcias II (994-1000).

ONZIÈME SIÈCLE.

XIII, 357-359; XIV, 131-133, 177-181, 430-435; XV, 37. — Les chrétiens commencent à relever la tête, et la lutte avec les musulmans paraît déjà tourner à leur avantage. Le règne d'Alphonse le Vaillant est tout rempli de victoires contre les infidèles qui perdent tour à tour Tolède et Cordoue. Exploits du Cid. Pendant que les Espagnols méritent ainsi une place glorieuse entre les nations catholiques par leurs triomphes militaires, le grand Grégoire VII les organise au dedans et prépare la future unité de l'Espagne.

ROIS DE LÉON. Alphonse V (999-1027), XIII, 357-359. — Bermond III, (1027)....

ROIS DE CASTILLE. Sanche I, le Grand (1029-1035); Ferdinand I (1035-1065), XIV, 26, 74. — Sanche II (1065-1072); Alphonse I (ou VI), le Vaillant (1072-1109), XIV, 430; XV, 37.

ROIS D'ARAGON. Ramire I (1035-1067)... — Sanche I (1067-1094), XIV, 179. — Pèdre I (1094-1104), 430, 481.

ROIS DE NAVARRE. Sanche III, le Grand (1000-1035).... — Garcias III (1035-1054).... — Sanche IV (1054-1076).... — Sanche Ramirez V (1076-1094) et Pèdre I (1094-1104), XIV, 430, 431.

DOUZIÈME SIÈCLE.

XV, 37-41, 290-292, 523, 524, XVI, 109-113. — Ce siècle est un des plus importants de l'histoire de l'Espagne. Les chrétiens y prennent, après tant d'héroïques efforts, un avantage marqué sur les infidèles. Deux grands rois, deux Alphonse, Alphonse I d'Aragon, et Alphonse III (ou VIII) de Castille, se signalent dans cette croisade sans fin. L'un, le roi d'Aragon, meurt vaincu à Fraga en 1134, mais après de nombreuses victoires, XV, 290, 291. L'autre, le roi de Castille, aussi grand à l'intérieur que dans ses expéditions guerrières, et arbitre de toute l'Espagne, triomphe à Jaën, en 1154, des musulmans d'Afrique, XV, 291, 292.

ROIS DE CASTILLE. Alphonse II (ou VII) le Guerrier (1109-1126), XV, 38-40. — Alphonse III ou VIII (1126-1157), XV, 291, 292, 526. — Sanche II (1157, 1158).... Ferdinand II (1158-1175).... — Alphonse IV ou IX (1175-1214), XVII, 41-50.

ROIS D'ARAGON. Alphonse I (1104-1134), XV, 88, 290, 291. — Ramire II (1134-1137), XV, 339. — Raymond Bérenger (1138-1162), XV, 339-340. — Alphonse II (1162-1196), XVI, 523, XVII, 47. — Pèdre II (1196-1213), XVII, 266-276.

ROIS DE NAVARRE. Alphonse (1104-1134), XIV, 430; XV, 38, 290, 291. — Garcias Ramirez (1134-1150).... — Sanche VI (1150-1194).... — Sanche VII (1194-1234), XVII, 49-59.

TREIZIÈME SIÈCLE.

La lutte continue entre les chrétiens et les musulmans. — Règne de saint Ferdinand de Castille que l'on peut considérer comme le saint Louis de l'Espagne; ses triomphes contre les Maures, XVIII, 607-609.

ROIS DE CASTILLE. Henri I (1214-1217).... — Saint Ferdinand III (1217-1252), XVII, 463-465; XVIII, 165, 169, 280, 281, 607, 608. — Alphonse V ou X (1252-1284), XVIII, 611, 612; XIX, 290. — Sanche IV (1284-1295).... — Ferdinand IV (1295-1312)....

ROIS D'ARAGON. Jacques I (1213-1276), XVII, 463; XVIII, 170, 171, 608, 609. — Pèdre III (1276-1285).... — Alphonse III (1285-1291), XIX, 278, 282. — Jacques II (1291-1327), XIX, 456-458.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

La croisade se poursuit vigoureusement contre les mahométans. Gonzalve Martinez remporte, en 1338, une victoire signalée sur les infidèles; mais les rois de Castille et de Portugal en remportent une décisive, le 20 juin 1340, à Tarif, XX, 252, 253.

ROIS DE CASTILLE. Alphonse VI ou XI (1312-1350).... — Pierre (1350-1369)... Henri II (1369-1379).... — Jean I (1379-1390)..... — Henri III (1390-1406).....

ROIS D'ARAGON. Alphonse IV (1327-1336).... — Pèdre IV (1336-1388).... — Jean I (1388-1395).... — Martin (1395-1410)....

QUINZIÈME SIÈCLE.

ROIS DE CASTILLE. Jean II (1406-1454), XXII, 2. — Henri IV (1454-1474), 2. — Isabelle (1474), 12, 13.

ROIS D'ARAGON. Ferdinand I (1410-1416).... — Alphonse V (1416-1458), XXI, 570, 571; XXII, 2. — Jean II (1458-1479), XXII, 12. — Ferdinand II (1479). Réunion des trois royaumes de Léon, de Castille et d'Aragon par le mariage d'Isa-

III. Rois de Hongrie.

IV. Divers.

EUCHARISTIE. Melchisédech, figure de Jésus-Christ, offre le pain et le vin, figure de l'Eucharistie, I, 189, 190. — La manne dans le désert, autre figure de l'Eucharistie, 373, 374. — Jésus-Christ annonce à ses disciples l'institution de l'Eucharistie; grand scandale parmi les Juifs, doutes parmi les apôtres, IV, 115-117. — Merveilleuses harmonies de l'Eucharistie. Rapports de ce dogme avec ceux de la création, de l'incarnation et de la résurrection des morts, 117-120. — Témoignages sur ce sacrement des premiers siècles de l'Église : Des *Actes des apôtres* (la fraction du pain, c'est l'Eucharistie), 281. — De saint Paul, dans son *Épître aux Hébreux*, 414. — De saint Ignace, troisième évêque d'Antioche, V, 26, 27. — De saint Justin, dans son *Apologie*, 103. — D'Origène, 374. — De saint Athanase, VII, 77. — De saint Ambroise, 235, 236. — Quelles sont les principales hérésies qui ont attaqué ce dogme. Hérésies : 1° de Bérenger; 2° de Wiclef; 3° de Luther; 4° de Zwingle; 5° de Calvin. V. ces différents noms et aussi le mot *Hérésies*. — Doctrine du concile de Trente sur l'Eucharistie, XXIV, 138-145. — Décret de ce même concile intitulé : Doctrine de la communion sous les deux espèces, et de celle des petits enfants (21e session, le 16 juillet 1562), 334-337.

EUCHER (saint), évêque de Lyon en 441, VIII, 13, 14.

EUCHER (saint), évêque d'Orléans en 732, X, 488, 489.

EUDES (le P.). Il quitte en 1643 la congrégation de l'Oratoire et fonde celle des Eudistes, XXVI, 148.

EUDES, duc d'Aquitaine en 725. Il aide Charles Martel à battre les infidèles dans les plaines de Poitiers en 732, X, 484, 485.

EUDES, comte de Paris, fils de Robert le Fort. En 886 il défend vaillamment Paris assiégé par les Normands, XII, 395.— Il est élu roi de France en 888, 443. — Abrégé de son règne. Sa mort le 1er janvier 898, 444, 445, 474.

EUDES RIGAUD, archevêque de Rouen en 1248, XVIII, 677.

EUDISTES, congrégation fondée en 1643 par le père Eudes, ancien oratorien, XXVI, 148.

EUDOXE, patriarche intrus d'Antioche, à la mort de Léonce en 356, VI, 431. — En 360, il se nomme lui-même patriarche de Constantinople. — Il devient le chef déclaré des Anoméens, qui prennent aussi le nom d'Eudoxiens, VII, 271. — Il baptise Valens, 36. — Sa mort en 370, 37.

EUDOXIE (l'impératrice), femme d'Arcadius. Sa haine contre saint Jean Chrysostome, VII, 398, etc.

EUDOXIE, impératrice d'Orient, veuve de Théodose le Jeune en 450. Elle favorise l'eutychianisme et le schisme de la Palestine, VIII, 284. — Mais les lettres du pape saint Léon la font rentrer dans la communion de l'Église, 285, 286.

EUDOXIE, impératrice d'Orient en 1067, veuve de Constantin Ducas. Elle règne au nom de ses trois fils Michel, Andronic et Constantin, XIV, 138, 139.

EUDOXIENS. Nom que prennent les Anoméens, à cause de leur chef, l'évêque de Constantinople Eudoxe, VII, 27. — V. *Eudoxe*, *Anoméens*, *Arianisme*.

EUGEND (saint), VIII, 593, 594.

EUGÈNE.

I. Saints de ce nom.

EUGÈNE (saint). Son martyre en 362, durant la persécution de Julien. Ses actes ont été écrits par saint Jean Damascène, VI, 533 et suiv.

EUGÈNE (saint), évêque de Carthage, en 523, durant la persécution d'Huneric, VIII, 384, 385, 390, 391, 397, etc.

EUGÈNE I (saint), pape. — V. plus bas aux *Papes*.

EUGÈNE (saint), archevêque de Tolède en 646; son *Traité de la Trinité*, X, 243.

II. Papes.

EUGÈNE I (saint), pape le 8 septembre 654, X, 227. — Sa mort le 2 juin 658, 239.

EUGÈNE II, pape le 19 mai 824, IX, 462. — Après l'assemblée des évêques de France à Paris en 825, où le culte des saintes images avait été injustement condamné, Louis le Pieux envoie une ambassade au pape. Prudence d'Eugène II dans toute cette affaire, XI, 472, 473. — Sa mort en août 827, 491.

EUGÈNE III (Bernard de Pise), disciple de saint Bernard. Il est élu le 27 février 1145, XV, 415. — Commencement de son pontificat, 415. — Prédications fanatiques d'Arnauld de Brescia à Rome; il attaque le pouvoir temporel des papes, et Eugène est obligé de quitter Rome; mais il y rentre bientôt, 422. — A la

III. Divers.

L'authenticité de l'Évangile est prouvée par l'Évangile lui-même. Candeur des historiens évangéliques, IV, 270. — Pourquoi y a-t-il des lacunes dans les évangiles, pourquoi des différences entre eux, 270. — Les faits de l'Évangile sont prouvés par la conséquence nécessaire de ces deux faits incontestables : 1° Jésus-Christ est un Juif crucifié; 2° l'univers est chrétien, IV, 246-264 ; 270. — Les faits de l'Évangile sont encore prouvés par le contraste du genre humain, qui a attendu pendant quatre mille ans et qui depuis dix-huit cents ans n'attend plus, IV, 268-270. — Les faits de l'Évangile sont enfin prouvés par le témoignage des mahométans, des païens et des juifs, IV, 264-270. — Quels sont les pays qui ont été évangélisés par chacun des apôtres, IV, 296. Pour tous les autres pays où l'Évangile a été porté depuis dix-neuf cents ans, V. *Missions*. — Passage célèbre de Jean-Jacques Rousseau sur l'Évangile, IV, 271, 272. — V. aussi *Bible*, en particulier pour l'histoire des éditions et versions de l'Évangile.

EVARISTE (saint), pape, gouverne l'Église pendant treize ans, de 96 à 108, V, 58.

* **ÈVE.** Formation de la première femme, I, 77, 78, — qui est la figure de l'Église, 77,78. — Son triste rôle dans le péché originel ; c'est elle qui est séduite. V. *Péché originel*, II, 98-103. — Ève, figure de Marie, I, 110, 111. — Marie est véritablement la nouvelle Ève, IV, 13, 14.

ÉVÊQUES. Des fonctions épiscopales, devoirs des évêques, IV, 424, 425. — Des évêques dans l'Église du premier siècle, IV, 421. — L'élection des évêques les plus éloignés est confirmée par les papes dès la plus haute antiquité. Exemple de Nectaire, successeur de Grégoire de Nazianze sur le siége de Constantinople, dont Théodose fait confirmer l'élection par le pape Damase, VII, 161. — D'après le concile de Clermont en 535, les évêques doivent être ordonnés par l'élection des clercs et des citoyens et le consentement du métropolitain, IX, 139. — Comment s'établissent des évêchés dans un pays récemment converti. Exemple de l'Angleterre au VII[e] siècle, IX, 496-498. — Pepin se fait autoriser par le pape à nommer aux évêchés, XI, 13. — L'empereur Louis le Pieux, en 822, dans le capitulaire d'Attigny, rend à l'élection des évêques toute la liberté des premiers siècles de l'Église, XI, 428. — La liberté dans les élections des évêques durait encore à la fin du neuvième siècle, XII, 392, 393. — Querelle générale entre les évêques et les abbés à la fin du dixième siècle touchant le serment de fidélité, XIII, 290, 291. — Formule générale pour une proclamation d'évêque aux dixième et onzième siècles, XIII, 297, 298. — Comment élisait-on aux dixième et onzième siècles ; — comment élit-on aujourd'hui les évêques. Aux dixième et onzième, le métropolitain propose le sujet à élire, le roi consent, les grands, le clergé et le peuple applaudissent ; aujourd'hui, le chef de l'État nomme l'évêque, le pape l'institue en droit et en fait. Lequel vaut le mieux de ces deux systèmes, XIII, 298, 299. — Décrets du concile de Trente sur l'autorité, la juridiction, les devoirs des évêques (1551, treizième et quatorzième sessions), XXIV, 161-165. — Décret du même concile sur la résidence des évêques (sixième session), XXIV, 75-79.

* **ÉVILMERODACH**, roi de Babylone. Les prêtres de Bel confondus par Daniel, III, 39. — Daniel dans la fosse aux lions, 40, 41. — Mort d'Évilmerodach, 41.

ÉVORA (ordre d') et d'Avis fondé en 1162, XVI, 111.

ÉVRE (saint), VII, 332.

ÉVROUL (saint), abbé au diocèse de Lisieux en 535, IX, 144, 145.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, X, 22.

EXODE. Analyse raisonnée de ce livre du Pentateuque, I, 302 et suiv.—Les Hébreux sortent de l'Égypte, I, 337.—Cette sortie des Hébreux et le passage de la mer Rouge sont confirmés par les historiens profanes, et notamment par Justin, Strabon, Manéthon, I, 343-348.

EXPIATION. Théorie de l'expiation ; rites expiatoires chez tous les peuples, preuve du péché originel, sorte de baptême des gentils, I, 104, 105.

EXTRÊME-ONCTION. Paroles de l'épître de saint Jacques dans lesquelles toute la tradition chrétienne a vu le sacrement de l'extrême-onction, IV, 419. — Doctrine du concile de Trente sur ce sacrement, XXIV, 155-157 et 160, 161.

EXUPÈRE (saint), compagnon de saint Maurice, VI, 14, 15.

EXUPÉRIE (sainte), V, 501, 502.

EYBEL. Son ouvrage intitulé : *Qu'est-ce*

F

341-343. — Saint Hilaire d'Arles, 10-12, 146-153. — Saint Germain d'Auxerre, 6-9, 16-19, 155-159. — Sainte Geneviève, 17, 18, 155, 222, 457. — Saint Agnan d'Orléans, 222. — Invasion d'Attila dans les Gaules; délivrance de Troyes par saint Loup; de Paris, par sainte Geneviève, et d'Orléans, par saint Agnan, 221-223. — Saint Mamert de Vienne, 320, 321. — Saint Césaire d'Arles, VIII, 528, 532-536, 540-543, 544-564; IX, 100, 101, 180. — Saint Sidoine de Clermont, VIII, 341-344, 357.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Clovis, ou l'arianisme vaincu.

Cette époque embrasse la fin du cinquième siècle, le sixième et le septième siècles [1], VIII, 457-460, 485-487, 537-541, 547-549; IX, 34, 35, 126, 127, 133-136, 139, 140, 237, 238, 247, 248, 253-257, 294-326, 366, 482, 483; X, 109-157, 249-280, 312-338, 481. — Le fait le plus important de toute cette période est sans aucun doute la conversion de Clovis, qui entraîne celle de la France et qui prépare la chute définitive de l'arianisme en Occident, VIII, 459, 460, 485-487. — Mais, dans l'histoire religieuse d'un peuple catholique, on doit surtout s'attacher à répondre à ces trois questions : 1° Quels sont les SAINTS qui ont donné à ce pays la vraie civilisation? 2° Quels sont les CONCILES qui y ont maintenu la vérité et les mœurs? 3° Quelles sont les INSTITUTIONS MONASTIQUES qui y ont défriché les terres et les esprits, qui y ont continué Jésus-Christ? — SAINTS, CONCILES et MONASTÈRES, voilà ce qui fait un peuple catholique, voilà sur quoi il nous faut donner des indications pour chacune des époques de cette histoire de France.

1. Si nous lui donnons ce titre : CLOVIS, OU L'ARIANISME VAINCU, bien qu'elle s'étende aux deux siècles qui ont suivi la mort de Clovis, c'est qu'à cette époque, comme à toutes les autres, nous avons voulu donner pour titre le fait le plus saillant au point de vue de la philosophie de l'histoire.

En réalité, nous nous sommes proposé de présenter dans cet article le plan complétement nouveau d'une histoire de France véritablement catholique, plan dont la seule esquisse nous a coûté beaucoup de peine, que nous espérons réaliser un jour, et que nous recommandons en attendant à la bienveillante attention de nos lecteurs.

1° Principaux saints de la France, depuis la fin du cinquième siècle jusqu'au commencement du septième.

Sainte Clotilde, VIII, 459, 460; IX, 136. — Saint Rémy, VIII, 486, 487; IX, 122-124. — Saint Avit, VIII, 455, 456, 520-526, 588-593. — Saint Germain de Paris, IX, 245-247. — Saint Grégoire de Tours, VIII, 549, 550; IX, 329, 332-348. — Saint Fortunat de Poitiers, IX, 349-351. — Sainte Bathilde, X, 269-277. — Saint Éloi, X, 146-150, 254-256, 268-275. — Saint Ouen, X, 148-150, 254-256, 257, 333, 334. — Saint Léger, 313-333.

2° Principaux conciles qui se sont tenus en France durant la deuxième époque.

Conciles : d'Agde, en 506, sur plusieurs points de discipline, VIII, 528-532; — d'Orléans en 511; canons importants sur la hiérarchie ecclésiastique, le droit d'asile, etc., 543-546; — d'Épaone en 517; canons très-importants de ce concile sur la hiérarchie et les mœurs ecclésiastiques, le code pénitentiaire, etc., 589-593; — d'Arles, en 524, sur le code pénitentiaire de l'Église, qui prend de plus en plus une forme régulière, IX, 18-22; — d'Orange, en 529, contre le semi-pélagianisme, 100-103; — d'Orléans en 533. Vingt et un canons contre la simonie et divers autres abus, 187; — d'Orléans, en 541, contre l'aliénation des biens ecclésiastiques et sur les asiles, les serfs, etc., 238, 239; — d'Orléans en 549. Condamnation des erreurs d'Eutychès et de Nestorius; canons sur l'élection des évêques, les droits des métropolitains, etc., 241-243; — de Paris, en 557, sur l'élection des évêques, où le prince ne doit avoir aucun droit, etc., etc., 248, 249; — de Mâcon et de Lyon en 581 et de Lyon en 583, IX, 321, 322; — de Valence, en 584, pour confirmer les donations de Gontran aux monastères, 323, 324; — de Mâcon, en 585, pour déposer les évêques du parti de Gundewald et sur l'observation du dimanche, etc., 324, 325; — de Paris en 615. Véritable assemblée nationale. Canons sur l'élection des évêques, etc. Espèce de charte constitutionnelle du royaume approuvée par Clotaire II, X, 130-134; — de Reims en 625, 137, 138; — de Châlon-sur-Saône en 650, 264, 265.

3° Institutions monastiques.

Saint Benoît (480-543), IX, 75-79. —

Sa règle, 81-91. — Saint Colomban, 504, 505; X, 110-114. — Sa règle, IX, 505. — Saints qui ont illustré son ordre au milieu du septième siècle, X, 250-261.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Charles Martel, ou l'islamisme vaincu.

Cette époque s'étend de 714 à 752, X, 481-485, 541-544. — La France est envahie par les musulmans. Charles Martel sauve, dans les plaines de Poitiers, en octobre 732, la chrétienté tout entière, l'Europe et la civilisation menacées, 483-485. — Concile de 742, en France, sans nom de lieu. Superstitions détruites, abus réprimés, XI, 7-10. — Les chanoines ou clercs canoniques institués par saint Chrodegand, évêque de Metz en 740, 152-156.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Charlemagne.

LA BARBARIE VAINCUE; L'INDÉPENDANCE DU SAINT-SIÉGE GLORIEUSEMENT ASSURÉE PAR LA FRANCE.

Cette époque s'étend depuis l'avénement de Pepin en 752 jusqu'à l'an 1000 : XI, 11-14, 34-37, 42-46, 108, 109, 117, 118, 147-150, 178-190, 224-248, 297-314, 320-331, 360-371, 383-430, 499-526, 542-544, 551-556; XII, 2-15, 71-83, 121, 222-231, 303-310, 332, 336-342, 351-359, 384, 385, 443-445, 527; XIII, 2-4, 24, 25, 54-63, 109, 242-261, 268-283, 295. — Pepin et Charlemagne, rois. L'Église romaine défendue contre les Lombards; les Sarrasins éloignés, les Saxons convertis, les Francs s'élevant au premier rang des nations de l'Europe, IX, 147-191, 224-239. — Pepin et Charlemagne fondent le pouvoir temporel des papes, 118, 182, 360-362. — Charlemagne, empereur. Conquérant, civilisateur, missionnaire et protecteur des missionnaires, savant et protecteur des savants, grand législateur et grand souverain, il repousse les barbares, convertit les infidèles, défend l'Église, rétablit les écoles, fait copier les manuscrits, et renouvelle par ses lois autant que par ses armes tout le monde occidental, 240-332. — Règne de Louis le Pieux. L'œuvre de Charlemagne passe entre des mains qui ne sont pas assez fortes pour en porter le poids; la nationalité française se forme et se distingue des autres, 392-431, 460-528, 542-556. — Les fils de Louis le Débonnaire. Bataille de Fontenay. L'empire de Charlemagne se fragmente; Charles le Chauve, sa faiblesse; ravages des Normands; première organisation du système féodal, XII, 1-28, 70-127. — Crise douloureuse de la France durant le dixième siècle; enfantement de la troisième dynastie, XIII, 1. — Les derniers Carlovingiens. Règnes de Lothaire, de Louis V et de Hugues Capet. Histoire détaillée du changement de dynastie qui place Hugues Capet sur le trône, 242-261.

1° Principaux conciles qui se sont tenus en France depuis le commencement du septième siècle jusqu'au commencement du onzième.

Conciles de Verberie et de Metz en 752 et 753, au commencement du règne de Pepin. L'Église ne reçoit pas tous les canons du premier, car il en est qui portent atteinte à l'indissolubilité du mariage, XI, 45, 46; — de Verneuil, en 755, sur les droits des évêques, la tenue des conciles, etc., 148-150; — de Compiègne en 757. Canons contraires à l'indissolubilité du mariage, par conséquent non catholiques, 150; — d'Arles, de Reims, de Tours, de Châlon-sur-Saône et de Mayence en 813. Ces cinq conciles sont convoqués par Charlemagne pour la réformation générale des mœurs et la répression des abus dans l'Église, 376-383; — de Thionville en 821. Règlement sur les crimes commis contre la personne des clercs, etc., 423, 424; — de Paris en 825. Résolutions contre le culte des images; prévention, légèreté et ignorance des évêques français qui condamnent le pape Adrien et le second concile de Nicée, 469-471; — de Compiègne en 833. Déposition de Louis le Pieux, 544; — de Thionville en 835. Réhabilitation de Louis le Pieux, 544; — de Thionville et de Verneuil en 844, XII, 26-28; — de Beauvais en 845. Élection d'Hincmar comme archevêque de Reims, 74-76; — de Meaux en 845. On y défend aux chorévêques les fonctions épiscopales; plusieurs autres abus y sont réprimés, etc., 76-79; — de Paris en 847. Les évêques somment Ebbon d'y comparaître, 80; — de Paris en 849. Lettre des Pères à Nomenoé, persécuteur des Églises. Ils l'exhortent à la pénitence,

où sont condamnées les erreurs de Roscelin sur la Trinité, 469 ; — de Reims en 1095 ; — d'Autun[1], la même année où l'on renouvelle l'excommunication contre Henri V et l'antipape Guibert, et où l'on excommunie pour la première fois le roi de France, 490 ; — de Clermont en 1095. Prédication de la première croisade par Pierre l'Ermite, 530-538.

2° Institutions monastiques.

Réforme du monastère de Saint-Vannes et de vingt et un autres monastères, par le bienheureux Richard, au commencement du onzième siècle, XIII, 377-379. — Saint Hugues de Cluny, 505, 506, 555 ; XIV, 132, 133 ; XV, 27, 28, 32, 33. — Le bienheureux Lanfranc et l'abbaye du Bec, XIII, 542-546. — Saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu (1052), 555, 556. — Fondation, en 1075, de l'abbaye de Molêmes, au diocèse de Langres, par saint Robert, XIV, 232, 233. — Les Chartreux, fondés par saint Bruno en 1084, 317, 318, 416-418, 625. — Saint Anselme, 451-463, 467-471, 620-626, 633-640; XV, 23-26. — Saint Robert, abbé de Molêmes, s'établit à Cîteaux le 3 mars 1098. Telle est l'origine de ce monastère et de cet ordre célèbre, qui n'est véritablement que la troisième grande réforme de l'ordre de Saint-Benoît. Le bienheureux Albéric, successeur de saint Robert, 618-620.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Les croisades.

L'ISLAMISME A JAMAIS ÉLOIGNÉ DE L'OCCIDENT, A JAMAIS VAINCU.

Cette période n'embrasse en réalité que la première croisade, mais on peut lui rapporter toutes celles auxquelles la France a pris part. — C'est au concile de Clermont, dans un concile français, qu'est prêchée la première croisade en 1095, XIV, 534-538.— Histoire de la PREMIÈRE CROISADE. Prise de Jérusalem. Règne de Godefroi de Bouillon, 534-608, 640-653. — La France a pris part encore : 1° A la SECONDE CROISADE, qui est prêchée par saint Bernard et combattue par Louis VII (1146-1148), XV, 441-459, 526-539. — 2° A la TROISIÈME CROISADE, qui est vaillamment combattue par Richard Cœur de Lion et notre Philippe-Auguste (1191), XVI, 460, 465, 478, 479, 485-490. — 3° A la QUATRIÈME CROISADE, prêchée par Foulque de Neuilly. Fondation de l'empire latin de Constantinople (1204), XVII, 152-204. — 4° A la SIXIÈME CROISADE, première de saint Louis (1248-1250), XVIII, 374-418, 516-525. — 5° A la SEPTIÈME CROISADE, seconde de saint Louis (1270), 676-695. — Ainsi la France ouvre glorieusement et ferme non moins glorieusement l'ère des croisades. C'est donc à elle que revient l'honneur d'avoir vaincu l'islamisme et d'avoir sauvé la civilisation chrétienne.

SEPTIÈME ÉPOQUE.

Saint Bernard.

Saint Bernard, véritablement maître de son siècle, le pousse avec Louis VII aux guerres saintes qui sauvent l'Occident de l'islamisme; dans sa lutte contre Abailard, il le préserve de l'hérésie, ennemie non moins dangereuse de la civilisation chrétienne. A ce double titre, il est le glorieux libérateur de la chrétienté et de la France au douzième siècle, XV, 96-558.

1° Principaux conciles qui se sont tenus en France durant le douzième siècle.

Conciles de Poitiers et de Beaugency en 1100, XIV, 617 et suiv.; — de Troyes, en 1107, tenu par le pape Pascal II. Décrets touchant la liberté des élections ecclésiastiques, XV, 26-27 ; — de Vienne, en 1112, où l'empereur Henri V est courageusement excommunié, 58, 60 ; — d'Anse, en 1112, contre les investitures, 60-63 ; — de Rouen en 1118, 138 ; — de Toulouse, tenu en 1119 par le pape Callixte II, 154, 155 ; — de Reims, ouvert le 20 octobre 1119 par le pape Callixte II ; anathème solennel contre Henri V et l'antipape Bourdin, 156-164 ; — de Troyes, en 1128, sur le différend de Louis le Gros avec Étienne, évêque de Paris. Saint Bernard y assiste, 238, 239 ; — d'Étampes, en 1130. Grâce à l'influence de saint Bernard, Innocent II y est reconnu pour pape légitime, 277 ; — de Clermont en 1130. Le pape Innocent II y anathématise l'antipape Anaclet, 279 ; — de Reims, en 1131, où le pape Innocent II sacre le second fils de Louis VI, Louis le Jeune, et où l'antipape Anaclet est de nouveau anathématisé, etc.; précis des dix-sept canons de ce concile, 283-287 ; — de Sens, en 1140, où Abailard comparaît et où saint Bernard

1282.—Synode de Saintes la même année; — Concile de Paris en 1284.—Synodes de Poitiers et de Nîmes; conciles de Riez, de Mâcon et de Bourges en 1286, 219, 250, 265; — de Reims en 1287 (touchant les ordres mendiants); — de l'Isle dans la province d'Arles en 1288; — de Vienne en 1289; — de Paris et de Saint-Léonard le Noblat (*Nobiliacum*), en 1290; — d'Embrun en 1290; — d'Aurillac et de Saumur en 1294. — Synode de Saintes en 1298. — Conciles de Rouen, de Béziers et d'Anse en 1299, 219, 250, 263, 265; — de Sens en 1310, touchant l'affaire des Templiers, 531, 532. — QUINZIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE à Vienne en 1311 et 1312 : 1° condamnation des Templiers, XIX, 536-542; 2° justification de Boniface VIII, 543, 544; 3° condamnation des Bégards et des Béguines, 556-558; 4° réformation des mœurs du clergé, 560-565.

2° Institutions monastiques.

Après le grand mouvement bénédictin qui a éclaté en France dans les premiers établissements de l'Ordre au sixième siècle, et dans ses trois réformes successives auxquelles sont attachés les noms de saint Benoît d'Aniane, de Cluny et de Cîteaux; après le mouvement monastique du douzième siècle qui est caractérisé par la fondation de plusieurs ordres de chanoines réguliers, alliant les rigueurs du cloître avec les fonctions des clercs séculiers, vient le grand mouvement du treizième siècle ; deux ordres nouveaux paraissent, réclamés par les besoins du temps, l'ordre de Saint-Dominique et celui de Saint-François, dont le premier est créé pour dissiper l'ignorance du siècle , et le second , véritablement pauvre, pour réchauffer sa tiédeur, tous deux pour vaincre la formidable hérésie du Languedoc qui menaçait d'envahir toute la chrétienté. — Les Frères prêcheurs et les Frères mineurs ; leurs commencements en France, XVII, 495-500, 508-515 , 536-544 ; XVIII, 422, 423. — Saint Thomas d'Aquin, reçu docteur à Paris, XVIII, 425-428, 430, 431, 446-459, 460-476, 488-498, 500-505, 548-556; XIX, 76-80. — Saint Bonaventure, mort à Lyon en 1274, XVIII, 487, 488, 505, 508-512, 556-560; XIX, 88, 89. — Ordre du Val des Écoliers, XVII, 392, 393. — L'Université de Paris, 3-7, 252-254, 391-399.

NEUVIÈME ÉPOQUE.

Jeanne d'Arc.

Cette époque s'étend depuis l'avénement des Valois jusqu'à la fin du quinzième siècle, XX, 100, 250, 280-310; XXI, 12, 13, 20, 21, 27-40, 56, 57, 275-398, 571-576; XXII, 123-127, 135-175, 286, 287, 349, 350. — Décadence de la France au quatorzième siècle. — Commencement de la guerre irréconciliable entre l'Angleterre et la France; quelle en est la cause permanente, XX, 278-280. — Phases principales de cette guerre sous le règne d'Édouard III en Angleterre : Bataille de Crécy en 1346 ; prise de Calais en 1347; bataille de Poitiers en 1356; captivité du roi Jean ; traité de Brétigny en 1360; 280-292. — Continuation de la lutte sous le règne de Charles VI. Bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415, XXI, 35-40, 56, 57. — Triste état du royaume à l'avénement de Charles VII, le roi de Bourges, 275, 276. — Histoire miraculeuse de Jeanne d'Arc, libératrice du royaume de France : 1° depuis sa naissance en 1411 jusqu'à son départ de Vaucouleurs (1429); 276-290; 2° depuis son départ de Vaucouleurs jusqu'à la levée du siége d'Orléans par les Anglais (1429), 290-324; 3° depuis la levée de ce siége jusqu'au sacre du roi, cette même année, 324-338 ; 4° Depuis le sacre du roi jusqu'à la mort de Jeanne (30 mai 1431), 338-394.— Sa réhabilitation solennelle par ordre du pape Callixte III, 394, 395.—Le grand schisme d'Occident. Concile de Perpignan en 1408, où Benoît XIII et les cardinaux de son obédience avisent aux moyens de le faire cesser, XX, 121.

DIXIÈME ÉPOQUE.

La Ligue, ou le protestantisme vaincu.

Cette époque embrasse tout le seizième siècle, jusqu'à l'avénement de Henri IV, XXII, 175-178, 370-429, 446-461; XXIII, 186-200, 212, 213, 217-225, 410-460; XXIV, 87, 88, 135-137, 210-230, 323-326, 614-664. — Histoire de l'introduction du protestantisme en France : 1° le luthéranisme, XXIII, 410-426 ; 2° le calvinisme, 426-460. —Guerres de religion, XXIV, 621-641, 644-647, 655-659, 664-693. — La Ligue, 644-693, 698, 699. — Commencements de la Compagnie de Jésus. V. *Jésuites*. — Les Annonciades, ordre

fondé en 1503 par Jeanne de Valois, femme de Louis XII, XXII, 176.

ONZIÈME ÉPOQUE.

Le siècle de saint Vincent de Paul, ou le jansénisme vaincu.

Cette époque comprend tout le dix-septième siècle et la première moitié environ du dix-huitième, XXIV, 642-647, 655-701; XXV, 380-400, 412-414, 425, 426, 550-584; XXVI, 204-265, 371-378, 417-419, 441-443, 142-177, etc. — Le bien et le mal sont représentés dans ce siècle, l'un par saint Vincent de Paul et par saint François de Sales, l'autre par le jansénisme. Telle est la lutte capitale qui ne doit pas nous empêcher de constater ici la splendeur incontestée de la France sous le règne de Louis XIV, l'achèvement de sa puissante unité et l'apogée de sa gloire littéraire. — Saint François de Sales, par ses miséricordieuses doctrines, combat d'avance les doctrines sans entrailles du jansénisme, XXV, 145-189, 196-199, 418-421. — Saint Vincent de Paul organise la charité, réunit en congrégation ce qui auparavant était sans unité et sans vie, et ne montre que contre l'hérésie janséniénne une inflexible, mais nécessaire sévérité, 287-328, 402-444, 465-476, 681-685. — Le Jansénisme, V. *ce mot*. — Symptômes d'une dissolution politique en France, dès le dix-septième siècle, XXVI, 439-441.

Institutions monastiques.

Introduction en France des Carmélites déchaussées, XXV, 203-206. — La Visitation, XXV, 196-199. — Réformes bénédictines de saint Vannes et de saint Maur au commencement du dix-septième siècle, XXVI, 110, 209, 210. — Ces deux congrégations donnent à la France un grand nombre d'illustrations de premier ordre, XXVI, 110-119. — Commencements de la Trappe vers 1662; réforme de Cîteaux. Vie de l'abbé de Rancé, XXVII, 495-507. Les filles de la Charité, XXV, 321-322. — La congrégation de la Mission, XXV, 304, 305. — L'Oratoire, XXV, 262-264. — Les Eudistes, XXVI, 148.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

La Révolution contre l'Église.

Cette époque s'étend depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, XXVII, 142-177, 288-294, 330-348, 442-645; XXVIII, 12, 17-190, 339-372, 473-479, 530-535, 542-558. — Le protestantisme avait paru, qui avait revendiqué, au seizième siècle, le *droit* de libre examen; la philosophie du dix-huitième siècle plaide pour les *droits* de la raison; la révolution française réclame de suite tous les *droits* de l'homme. Le socialisme ne tardera pas sans doute à réclamer le dernier droit qui n'ait pas encore été conquis, le *droit* de tous à la propriété. C'est ainsi que cette époque est caractérisée par cette soif de droits qui fait oublier les devoirs. La révolution n'est que cela. Elle est la doctrine qui fait passer les droits avant les devoirs: l'Église a toujours enseigné et pratiqué le contraire.—HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. I. Assemblée constituante (du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791), XXVII, 442-503. — II. Assemblée législative (du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792), 503-526. — III. Convention nationale (du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795), XXVIII, 526-585. — IV. Directoire (du 25 octobre 1795 au 9 novembre 1799), XXVII, 562-622.—V. Consulat (du 10 novembre 1799 au 18 mai 1804), 622-645. — Le dix-neuvième siècle apparaît comme le siècle des œuvres laïques. — Les conférences de saint Vincent de Paul. — L'œuvre de la propagation de la foi, XXVIII, 294, 295. — Mais les institutions monastiques y recouvrent cependant leur vieil éclat; il se fonde de nouveaux ordres, l'Église est en état de lutter, elle attend, elle espère.— Pour les règnes de Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III, V. plus bas, à la série des *Rois de France*.

SÉRIE CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE FRANCE.

Pour avoir en détail toute l'histoire de France, on n'aura qu'à se reporter aux articles de chacun de ces rois.

PREMIÈRE RACE.

Les Mérovingiens.

Clovis I (481-511), VIII, 457-460, 485-487, 537-541, 547-549.

Clotaire I, roi de Soissons, puis de toute la France (511-561), IX, 34, 126, 127, 134-136, 237, 238, 248, 254-257. — Clodomir, roi d'Orléans (511-524), IX, 34, 35, 134-136. — Childebert I, roi de Paris (511-558), IX, 34, 126, 127, 134,

SECONDE RACE.

Les Carlovingiens.

TROISIÈME RACE.

Les Capétiens.

1° Les Capétiens directs.

Alexandre de Halès et Duns Scot, 429, 430; — par Roger Bacon, 431-434. — Et surtout par saint Bonaventure, 505-513. — Dans le même temps, les Frères mineurs sont, avec les Dominicains, chargés par les papes de presque toutes les missions éloignées; énumération de ces missions, XIX, 119 et suiv. — Affaire du libelle de Guillaume de Saint-Amour contre les ordres mendiants (1252-1260). — Il est réfuté par saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, XVIII, 548-556. — Saint Bonaventure est élu général de l'ordre en 1256, 557, 558. — Affaire du livre intitulé l'*Évangile éternel*, 558, 559. — Division des Frères mineurs en OBSERVANTINS et CONVENTUELS. — Clément V tâche d'y remédier au concile de Vienne, XIX, 548-555. — Mais cette division ne fut définitive que lors de l'autorisation donnée un siècle plus tard aux OBSERVANTINS de former une congrégation particulière sous la direction de saint Bernardin de Sienne en 1425, 555, 556. — Les Frères mineurs au quatorzième siècle, XX, 145-147. — Leurs missions à la fin de ce siècle. Avec les Frères prêcheurs, ils sont l'ordre qui fournit le plus de missionnaires, 442. — Fondation vers 1397 du TIERS ORDRE RÉGULIER DE SAINT FRANÇOIS, XXI, 250-252. — Saint Pierre d'Alcantara. Nouvelle réforme de l'ordre au quinzième siècle. Les FRANCISCAINS DÉCHAUSSÉS ou de l'ÉTROITE OBSERVANCE, XXIII, 125-134. — Ce sont surtout des Franciscains qui évangélisent l'Amérique au commencement du seizième siècle, XXIV, 111. — Dispute des Franciscains de Wittemberg et de Weimar avec Luther sur le libre arbitre (avril 1519), XXIII, 64, 65. — LES CAPUCINS. Réforme de l'ordre de Saint-François, en 1525, XXIV, 456. — LES RÉCOLLETS, XXIV, 456. — Les Franciscains au Japon durant la persécution de 1596, XXV, 36-38. — Les Capucins en Allemagne à la fin du seizième siècle. Leur éloge par le protestant Menzel, XXIV, 715.

Liste des religieux et religieuses de l'ordre de Saint-François d'Assise qui se sont rendus célèbres par leur sainteté ou leurs talents, et dont il est parlé dans cette Histoire de l'Église.

TREIZIÈME SIÈCLE. Saint François, XVII, 508-535 et 667-681. — Bernard de Quintavalle, Pierre de Catane et frère Léon, premiers disciples de saint François d'Assise, 290-292, 299, 300. — Saint Antoine de Padoue, XVII, 522, 523, 532, 533; XVIII, 238-242. — Le bienheureux Égidius ou Gille, XVII, 292-294; XVIII, 365-369. — Sainte Claire, XVII, 300-304. — Sainte Élisabeth de Hongrie, 603-635. — Les frères Jean et Pierre, martyrs de leur zèle apostolique en évangélisant les Sarrasins d'Espagne (1220), XVIII, 169, 170. — Adolphe, comte de Holstein, 289. — Le bienheureux Guy, mort en 1250, XIX, 34, 35. — Le bienheureux Jean Lobedau, mort en 1261, 35. — La bienheureuse Salomée, abbesse de Sainte-Claire, morte en 1268, 35, 36. — Le bienheureux Jean de Pinna, mort en 1271, 36. — Le bienheureux Bienvenu d'Ancône, 36. — Alexandre de Halès, Duns Scot, XVIII, 429, 430. — Roger Bacon, 431-434. — Saint Bonaventure, 505-513.

QUATORZIÈME SIÈCLE. Raymond Lulle, XIX, 300-307. — Antoine André, mort en 1320. — Alvare Pélage. Richard de Middleton. François Mayron. Ockam, XX, 223. — Walter Burleigh. Pierre Auréol, 224. — Robert de Russie. Monalde de Dalmatie. Weyner de Ratisbonne, 225. — Les bienheureux Conrad d'Offida, François Venimbeni, Oderic de Frioul, XX, 17-19. — La bienheureuse Angèle de Foligni, du Tiers ordre, morte en 1309, 19. — Le bienheureux Gentil, martyr en 1340, 198. — Le bienheureux Conrad, mort en 1351, 198, 199. — La bienheureuse Micheline de Pesaro, du Tiers ordre, 199.

QUINZIÈME SIÈCLE. Saint Bernardin de Sienne, XXI, 586, 587. — Saint Jean de Capistran. Le bienheureux Matthieu d'Agrigente. La bienheureuse Angeline de Dorbara, fondatrice du Tiers ordre régulier de saint François. Les bienheureuses Lucie et Élisabeth, du Tiers ordre, XXI, 239-252. — Le frère Barnabé, instituteur des monts-de-piété, vers le milieu du quinzième siècle, XXII, 430-432. — Sainte Catherine de Bologne. Saint Diégo. Les bienheureux Antoine de Stronico. Pacifique de Cérédano. Jean de Dukla. Pierre de Moliano. Ange de Clavasio. Vincent d'Aquila. Ladislas de Gielniow, 291-299. — Les bienheureuses Séraphine et Eustochie. Saint Jacques d'Esclavonie, 295-297. — Le bienheureux Bernardin de Feltre, mort en 1494, 431, 432.

SEIZIÈME SIÈCLE. Les frères Peyto et Elstow; leur fermeté devant l'apostat Henri VIII, XXIII, 383, 384. — Saint Fé-

II. Empereurs d'Allemagne et d'Autriche.

III. Rois et Princes de France.

II. Rois de Prusse.

G

en Grèce, en Italie, à Rome, 350, 432, 443. — Leur établissement dans le midi des Gaules, dans l'Aquitaine, VIII, 4. —Clovis vainqueur à Vouillé, en 507, des Goths ariens commandés par Alaric II, 537-539. — Les Goths en Espagne. Abrégé de leur histoire depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à leur conversion sous Reccarède I, VIII, 4; IX, 273-294. —Et depuis cette conversion, en 589, jusqu'à la ruine du royaume gothique par les musulmans, en 711, X, 93-102, 403, 404, 496-480.

GOTTI (le cardinal), de l'ordre de Saint-Dominique, XXVI, 54.

GOUVERNEMENT. Théorie complète d'Aristote sur le gouvernement, III, 297-301; et I, p. LVII. — Quel est le meilleur des gouvernements d'après saint Thomas d'Aquin, XVIII, 490, 491. — De l'idéal d'un gourvernement parfait d'après saint Bernard, XV, 440. — Il y a trois gouvernements, le monarchique, l'aristocratique et le démocratique; ces trois gouvernements se trouvent fondus en un seul dans la constitution de l'Église, dont le gouvernement est une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie, IV, 250, 251. — Conseils pour le gouvernement d'un royaume donnés par le pape Jean XXII au roi d'Angleterre Édouard III, XX, 97, 98. — Comme exemple d'un sage gouvernement on peut citer celui du peuple de Dieu, en particulier sous Moïse. Constitution merveilleuse de ce gouvernement, I, 395, 396, etc. — Mais au-dessus du gouvernement des hommes par les hommes, il y a le gouvernement des hommes par Dieu. — Des six principes auxquels on peut ramener le gouvernement divin de l'humanité, XIX, 376-388. — Du gouvernement de l'Église et du monde d'après Bellarmin, I, p. LVI.

GRACE.

I. Exposition de la doctrine catholique sur la grâce.

LA GRACE EST UN DON SURNATUREL QUE DIEU NOUS ACCORDE POUR MÉRITER LA VIE ÉTERNELLE QUI CONSISTE DANS LA VISION INTUITIVE DE DIEU, VII, 500. — Exposé succinct, 500, 501. — Exposé plus complet de la doctrine catholique sur la nature et sur la grâce, 580-582. — Distinction entre la grâce et la nature, entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, I, 70, 71.—Théorie des trois degrés : la nature, la grâce, la gloire, 70, 71. — La grâce ne détruit pas la nature, mais elle la présuppose et la perfectionne, XXIV, 498, 499. — Il est impossible à toute créature, *sans la grâce*, de voir Dieu tel qu'il est, d'avoir la vision intuitive, XXVIII, 320. — Du besoin que l'homme a de la grâce avant et après son péché, 321. — Le péché originel consiste proprement dans la répudiation de la justice originelle, de l'état surnaturel de la grâce divine. Sa punition consiste dans la soustraction même de cette grâce, VII, 508. — Dans l'ordre naturel, l'homme déchu peut encore, même sans la grâce, quelque bien ; mais il ne peut et n'a jamais pu, sans la grâce, aucun bien surnaturel, XV, 237, 238. — Exposition complète de la doctrine de saint Thomas d'Aquin sur la grâce, la nature, le péché originel, XVIII, 464-476. — Personne n'a mieux traité que lui le sujet de la grâce, 464.

II. Histoire des discussions sur la grâce.

Hérésie de Pélage et de Célestius, au commencement du cinquième siècle. Elle peut être réduite à cette proposition : « L'homme peut, par ses seules forces naturelles, mériter la vision intuitive de Dieu. Dans le premier homme, la grâce divine n'était que la nature humaine, » VII, 501.— Ouvrages de saint Augustin contre les pélagiens et semi-pélagiens, où sont surtout exposées ses idées sur la grâce. Les quatre livres *Contre les Pélagiens*, VII, 554. — Les trois livres *Du Mérite et de la rémission*, VII, 502, 503. —*De la grâce du Nouveau Testament*, 503.—*De l'Esprit et de la lettre*, 503. — *Contre Julien d'Eclane*, 554. — Le *Traité de la nature et de la grâce*, 504, 505. — *De la perfection de la justice de l'homme*, 506. —*De la grâce et du libre arbitre.—De la correction et de la grâce.—De la prédestination des saints. — Du don de persévérance*, 573-578. — Relevé des principales inexactitudes de saint Augustin sur la grâce, 554-558. — Des neuf articles sur la grâce qui se trouvent à la suite de la lettre du pape Célestin aux évêques des Gaules pour la défense de saint Augustin (vers 431). Que ces neuf articles renferment toute la doctrine du Saint-Siége sur cette importante matière, VIII, 87-90. — Suite des discussions sur la grâce, au cinquième siècle; hérésie des prédestinatiens soutenant que Jésus-Christ n'est mort

que pour les prédestinés. Les prédestinatiens, qui ont été réellement nommés par plusieurs Pères, sont les jansénistes du cinquième siècle, 111-115. — Théorie de la grâce exposée avec une magnifique clarté dans ce même siècle par l'auteur inconnu du livre : *De la vocation de tous les peuples.* Trois grandes vérités proclamées par cet auteur : 1° Dieu veut que *tous* les hommes soient sauvés et connaissent la Vérité ; 2° Nul n'arrive à la connaissance de la Vérité et au salut que par la grâce ; 3° Il ne faut pas témérairement chercher pourquoi Dieu ne sauve pas tous les hommes, 116-118. — La grande polémique sur la prédestination au sujet des erreurs de Gottheschalk est peut-être le fait le plus important du neuvième siècle, XII, 94-116; 220-222. — Erreurs des réformateurs du seizième siècle, et notamment de Luther et de Calvin sur la grâce, le libre arbitre, la prédestination. V. *Protestantisme* et *Hérésies.*—C'est au sujet de la grâce que s'élève la trop célèbre hérésie jansénienne. Exposition de cette doctrine, XXV, 461 et suiv. — Elle est tout entière renfermée dans les cinq propositions condamnées en 1653 par Innocent X. 1° *Quelques commandements de Dieu sont impossibles à des hommes justes qui veulent les accomplir et qui font à cet effet des efforts selon les forces présentes qu'ils ont; et la grâce qui les leur rendrait possibles leur manque;* 2° *Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure;* 3° *Dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, l'on n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité; il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte;* 4° *Les semi-pélagiens admettaient la grâce d'une nécessité prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister;* 5° *C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ a répandu son sang pour tous les hommes*, XXV, 460, 461.—Pour ce qui est de l'histoire du *jansénisme*, V. ce dernier mot. — Il n'est pas moins intéressant de connaître les doctrines molinistes, c'est-à-dire les plus opposées au jansénisme ; le molinisme d'ailleurs n'a jamais été condamné par l'Église : *Dieu prévoit ce que fera chaque volonté libre si Dieu lui donne telle ou telle grâce.—Dieu veut d'une volonté antécédante et sincère sauver tous les hommes, sous condition qu'ils correspondront à ses grâces. — Dieu donne à tous les secours nécessaires et suffisants pour opérer leur salut, quoiqu'il en accorde aux uns plus qu'aux autres, selon son bon plaisir.—Dieu prévoit qui sont ceux qui feront le bien et persévéreront jusqu'à la fin, qui sont ceux qui pécheront ou ne persévéreront pas. En conséquence de cette prévision de leur conduite absolument future, il prédestine les premiers à la gloire éternelle et réprouve les autres*, XXV, 494.

GRANDIER (Urbain), XXV, 398.

GRANDMONT (Ordre de). Sa fondation vers 1076, par saint Étienne de Muret, XIV, 233, 234.

GRANDS. Place qui leur est donnée par Jésus-Christ dans l'établissement de sa doctrine, IV, 73.

GRANDS PRÊTRES. Le premier grand prêtre en Israël c'est Aaron. (V. ce mot.) — On trouvera également à leur place les noms des grands prêtres qui se sont rendus le plus célèbres dans l'histoire du peuple de Dieu (*Héli*, *Achimelec*, *Abiathar*, *Sadoc*, etc.) — Nous donnons ici la liste des grands prêtres des Juifs depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'élévation de Simon à la souveraineté.

Jaddus, III, 378, 379.
Onias I, 383.
Simon le Juste, 383-384.
Éléazar, 384-385.
Manassès, 385-386.
Onias II, 385-386.
Simon II, 387.
Onias III, 392-395.
Josué ou Jason, 408, 409.
Ménélaüs, 409 et suiv.
Mathatias, 419-421.
Judas Macchabée, 424-429.
Jonathas, 449-460.
Simon, 460-464.
Simon, élevé à la souveraineté d'Israël, 464-466.

— Le grand prêtre de la loi nouvelle, c'est Jésus-Christ. Combien ce sacerdoce est supérieur à celui d'Aaron, IV, 411, 412. — V. aussi *Sacerdoce.*

GRATIEN. Son avénement au trône impérial après la mort de Valentinien (367), VII, 117. — Piété et zèle de ce prince pour le christianisme, 118. — Il s'adjoint Théodose et lui donne l'Orient, 127. — Rescrit de Gratien à la suite du concile de Rome, en 378, sur les appels au pape, sur ceux qui refuseraient de com-

II. Papes.

tinuation du schisme en Istrie. Efforts de saint Grégoire pour l'étouffer, 434-437. — Affaires des Églises de Dalmatie, d'Illyrie, de Thèbes, de Corinthe, de Corfou. Grégoire est partout un parfait modèle de prudence, de vigilance et de fermeté pastorale, 437-450. — Sa fermeté contre Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, qui prend le titre de patriarche œcuménique, 450-453. — Cyriaque, successeur de Jean le Jeûneur, prenant aussi le titre d'évêque universel, saint Grégoire lui oppose la même résistance, 455-457. — Protestation du pape contre la loi de Maurice, qui défend l'état ecclésiastique aux employés, aux soldats, etc., 473-476. — Ses lettres à l'impératrice Constantine et à Théoctiste, sœur de l'empereur, etc., 476, 477. — Il institue saint Virgile d'Arles son vicaire dans les Gaules, 481, 482. — Ses relations épistolaires avec saint Éthérius de Lyon, saint Didier de Vienne, Serenus de Marseille, saint Arige de Gap, 489-492. — Embrassant de son vaste regard toutes les parties de la chrétienté et n'en délaissant aucune, il écrit à saint Éthelbert, roi des Anglais, pour l'exhorter à convertir ses peuples, etc., à la reine Brunehaut, pour lui rendre grâce de son zèle pour la conversion de l'Angleterre, à saint Augustin, pour l'établissement des évêchés dans ce pays, etc., etc., 494-499. — Mission de saint Mellitus en Angleterre. Comment on peut dire de saint Grégoire, qu'avec l'aide du roi saint Éthelbert, des saints Augustin, Just et Mellitus, il a véritablement enfanté l'Angleterre à la civilisation chrétienne, 499, 500. — Confirmation par le souverain pontife des établissements de la reine Brunehaut; son privilége pour l'hôpital de saint Andoche à Autun, 507. — Grégoire apprend les révolutions de Constantinople; Maurice a été détrôné et est mort, Phocas a été proclamé empereur. Admirable lettre du pape à Phocas, 510-515. — Ses plaintes énergiques aux empereurs sur la simonie de l'Orient, sur l'achat des évêchés, etc. C'est ainsi que la sollicitude du pape s'étend à tout le monde et à toutes choses, 516, 517. — Mort de saint Grégoire le 12 mars 604, 519. — **Ses ouvrages.** — Son *Pastoral*, 375-380. — Son *Commentaire sur Job*, 272. — Ses *Dialogues*, 414-416. — Ses travaux liturgiques. Son *Sacramentaire*. Quel est l'ordre de la messe dans ce livre. — Son *Antiphonaire*. Son zèle pour le chant ecclésiastique, 478-480. — Ses lettres, 520. (V. aussi plus haut.) — Sa correspondance avec saint Euloge d'Alexandrie, 458-460.

GRÉGOIRE II (saint), pape, le 19 mai 715, x, 433. — Ses instructions à l'évêque Martinien qu'il envoyait en Bavière, 459, 460. — Saint Grégoire II est le contemporain de l'hérésie des Iconoclastes; il écrit à Léon l'Isaurien et à saint Germain, patriarche de Constantinople, pour défendre les saintes images, 512-514. — Irrité de cette apologie, Léon l'Isaurien essaye de faire assassiner ou déposer le pape, 514-516. — Mais les Romains et les Lombards se liguent comme des frères pour défendre le saint pontife, 515, 516. — L'exarque Eutychius de Ravenne s'unit au roi Luitprand pour assiéger Rome; le pape les force, par sa magnanimité, à se réconcilier avec lui, 516, 517. — Magnifiques lettres du souverain pontife à Léon l'Isaurien où il définit et explique le culte dû aux saintes images, 522-528. — Las de tant d'efforts inutiles pour ramener l'empereur, Grégoire II dépouille solennellement Léon l'Isaurien, à cause de son impiété, de la domination de Rome et de l'Italie. Comment faut-il entendre ces paroles. Accord sur ce fait des historiens grecs et latins, 528, 529. — Mort de saint Grégoire II au commencement de 731; 529.

GRÉGOIRE III (saint), pape du 18 mars 731 au 28 novembre 741, x, 529, 530. — Il envoie le pallium à saint Boniface qui continue à évangéliser l'Allemagne, 530. — C'est sous son pontificat que la chrétienté est sauvée des invasions musulmanes par les armes de Charles Martel, vainqueur en 732 de ces hordes barbares à la bataille de Poitiers, 483-485. — Vains efforts du pape pour ramener Léon l'Isaurien à la foi orthodoxe touchant les saintes images, 538-541. — Luitprand ayant de nouveau envahi le duché de Rome, saint Grégoire III écrit à Charles Martel plusieurs lettres accompagnées de riches présents pour lui demander du secours, 541-543. — Mort du pape, en 741, 545; xi, 1. — Son éloge, 1.

GRÉGOIRE IV. Son élection en 827, xi, 491. — Son voyage en France, ses efforts inutiles pour réconcilier Louis le Pieux avec ses fils, 513-519, — et pour maintenir la paix entre ces derniers, xii,

4. — Mort de Grégoire IV, le 25 janvier 844, 15.

GRÉGOIRE V (Bruno), pape, en 996. Il couronne empereur son oncle Othon III, XIII, 302. — Intrusion de l'antipape Philagathe, qui prend le nom de Jean XVI. Châtiment de l'intrus, 306. — Concile de Rome, en 998, où Grégoire V condamne le mariage illégitime de Robert, roi de France, avec sa parente Berthe, 313-316. — Mort de Grégoire le 18 février 999, 320.

GRÉGOIRE VI (Jean Gratien). Son élection en 1045. Qu'elle fut véritablement régulière et canonique, XIII, 494-496. — Lettres qu'il reçoit de saint Pierre Damien, 495-497. — Dans quel triste état le nouveau pape trouve l'Église romaine. — Il excommunie les perturbateurs de l'Église, et finit par marcher lui-même contre eux, 499, 500. — Concile de Sutri, en 1046, où Grégoire rend compte de son élection au siége apostolique et où il abdique. Comment doit-on juger cette abdication, 500-502.

GRÉGOIRE VII (Hildebrand). Pour tout ce qui concerne la vie de ce grand homme avant son élection au souverain pontificat, V. le mot *Hildebrand*. — Le cardinal Hildebrand est élu pape le 22 avril et sacré le 30 juin 1073. Décret d'élection du nouveau pape, XIV, 173-175. — Il prévient énergiquement Henri IV que, dès qu'il sera pape, il réprimera et ne laissera pas impunis ses excès, 174. — Cependant son élection est confirmée par le roi, 175. — Portrait du nouveau pape d'après les auteurs contemporains, 173, 174. — Ses lettres à Didier, abbé du Mont-Cassin, à Guibert, archevêque de Ravenne, à Godefroi, duc de Lorraine, etc., au sujet de son élection, 175-177. — Ses lettres au roi Sanche d'Aragon et à Alphonse, roi de Léon et de Castille. L'office romain introduit partout en Espagne pour marquer une plus grande union avec l'Église mère, XIV, 178-180. — Grégoire exige la rupture du mariage d'Alphonse avec une parente de sa première femme, 180, 181. — Sollicitude du souverain pontife pour les pauvres Églises d'Afrique. Sa lettre au roi sarrasin Annasir. Rétablissement provisoire de l'évêché d'Hippone, 182-184. — Lettre du 6 juin 1080, par laquelle le pape corrige certaines erreurs qu'il suppose exister dans l'Église d'Arménie, 187, 188. — Lettres ardentes de Grégoire à Guillaume, comte de Bourgogne, à tous ceux qui voudraient défendre la foi chrétienne, et à tous les fidèles pour organiser une croisade contre les musulmans qui sont presque sous les murs de Constantinople, 190, 191. — Il donne, en 1076, par ses légats, le titre de roi au prince Démétrius, duc de Croatie et de Dalmatie, qui jure fidélité à l'Église romaine, 192, 193. — Il donne aussi, en 1077, le titre de roi à Michel, prince des Slaves, 193, — et empêche partout avec fermeté les sujets de se révolter contre leurs princes, 193, 194. — Le fils de Démétrius, roi des Russes, demande en 1075 à tenir du Saint-Siége le royaume de ses pères. Lettre de Grégoire à ce sujet. Réfutation des calomnies de Bossuet et de Fleury contre ce pape, 194, 195. — Énergie de Grégoire contre Boleslas III, dit le *Cruel*, roi de Pologne; il l'excommunie. — Boleslas ayant assassiné de sa main l'évêque de Cracovie, saint Stanislas, Grégoire VII délie, en 1079, les Polonais de leur serment de fidélité envers leur prince et ôte aux souverains de Pologne le titre de rois, 195, 196. — Action de Grégoire sur la Hongrie. Ses lettres au roi Salomon, au duc Geisa, etc. Il constate que le royaume de Hongrie appartient à l'Église romaine. Félicitations du pape à saint Ladislas, roi de Hongrie, successeur de Geisa, 196-198. — Son action sur la Bohême. Règne de Vratislas II. Affaire de l'évêque de Prague, Jaromir, qui est suspendu par les légats du pape, 198-203. — Grégoire défend de célébrer, dans le duché de Bohême, l'office divin en langue slavonne. Ses énergiques paroles en faveur de l'unité de la langue liturgique, 202-204. — Ses lettres au saint roi Canut, de Danemark, 210, 211. — Ses lettres aux rois de Norwége et de Suède touchant les missions en ces deux pays, etc., 211, 212. — Sa lutte avec le roi Guillaume d'Angleterre, qui refuse injustement de lui jurer fidélité, et empêche les évêques anglais d'aller aux tombeaux des saints apôtres, 214, 215. — Saint Grégoire invite à plusieurs reprises Lanfranc à venir près de lui. Faiblesse de l'archevêque de Cantorbéry, 215-217. — Lettre du souverain pontife contre le roi de France Philippe, qui laisse la simonie maîtresse de l'Église de France. Il le menace de le déposer (décembre 1073), 217, 218. — Dans quelles circonstanees le pape ordonne Hugues évêque de Die, 219, 220. — Nouvelles plaintes contre le roi

III. Divers.

III. Rois de France.

IV. Rois d'Angleterre.

V. Divers.

HENRI, second empereur latin de Constantinople. Son couronnement le 20 août 1206. Triste état de l'empire à son avénement. Paix entre les Français et les Grecs. Victoire d'Henri sur les Bulgares de Joannice; mort de ce dernier. Henri partout vainqueur; paix de 1209 avec les Bulgares, XVII, 360-365. — Mort d'Henri le 11 juin 1216, 454, 455.

HENRI, landgrave de Thuringe. Il est élu roi des Romains le 22 mai 1246. — Sa mort le 17 février 1247, XVIII, 360-362.

HENRI, fils de Frédéric II. Son père l'institue, en 1250, son héritier pour le royaume de Sicile, XVIII, 419.

HENRI de Trévise (le bienheureux), journalier, XX, 19, 20.

HENRI de Castille, fils de saint Ferdinand. Comment il se pervertit à la cour du roi de Tunis. Son alliance avec Conradin contre Charles d'Anjou; il est battu et fait prisonnier à la bataille de Tagliacozzo (23 août 1268), XVIII, 605, 606.

HENRI IV, roi de Castille et de Léon, de 1454 à 1474, XXII, 2.

HENRI de Portugal. Ses expéditions maritimes; ses découvertes en Océanie et en Afrique. Bulle d'Eugène IV en sa faveur. Mort d'Henri en 1463, XXI, 80; XXII, 85, 86.

HENRICIENS. Hérétiques. — V. *Albigeois*, XV, 467.

HENRIETTE de France, fille de Louis XV. Sa vie, XXVII, 101, 102.

* **HÉNOCH** le patriarche. Il est prêtre, confesseur, prophète. Son enlèvement par Dieu. Il reparaîtra à la fin des temps, I, 129.

HÉRACLÉONAS, empereur avec Constantin à la mort d'Héraclius, en 641, X, 175, 176. — Il est accusé de la mort de son frère Constantin; le sénat lui fait couper le nez et l'exile, X, 178.

HÉRACLIEN, empereur en Afrique du temps d'Honorius (410), VII, 477.

***HÉRACLITE** d'Éphèse. Sa doctrine sur les lois universelles, sur l'âme humaine, sur l'autorité du sens commun, III, 224-226. — Son *Traité de la nature*, 226, 227.

HÉRACLIUS. Gouverneur d'Afrique, il détrône Phocas et se fait couronner empereur en 610, X, 7. — Sa guerre malheureuse contre les Perses de 611 à 615. Le bois de la vraie croix tombe au pouvoir des infidèles, X, 7, 8. — Durant dix ans, Héraclius reste complétement inactif. Il est défait en 619 par les Avares qui lui font 270,000 prisonniers. — Mais en 621 il se réveille; l'année suivante, il bat les Perses. En 623, nouvelles victoires. Enfin, jusqu'en 628, Chosroès est sans cesse battu. Sa mort, X, 17-22. — Héraclius fait la paix avec Siroès, fils de Chosroès. Exaltation de la sainte croix, X, 22. — C'est sous le règne d'Héraclius que Mahomet fonde cette religion qui devait causer un jour la ruine de l'empire, 23-46. — C'est sous son règne qu'Aboubekre et Omar commencent les conquêtes musulmanes. La Syrie, Jérusalem, Antioche, la Mésopotamie, l'Égypte tombent en leur pouvoir, 46-53. — Affaire de l'*Ecthèse*. C'est un édit composé en 639 sous le nom d'Héraclius, par le patriarche Sergius, au sujet de la dispute sur une ou deux opérations en Jésus-Christ. Cet édit est tout plein de l'hérésie monothélite, X, 168. — Les papes Séverin et Jean IV réfutent l'Ecthèse, 171-173. — L'empereur Héraclius la désavoue, 174. — Sa mort le 11 février 644, 174.

HÉRÉDITÉ. Chez les peuples chrétiens, ni l'empire, ni la royauté ne sont héréditaires, XVIII, 4-6. — V. *Empire*, *Royauté*.

HEREM, anathème solennel des Hébreux, tandis que le *neder* est le vœu simple. Le *herem* n'est autre chose que la peine de mort, I, 465, 466.

HÉRÉSIES, HÉRÉTIQUES.

I. Des hérésies en général.

§ I. Définition des hérétiques. Ce sont ceux qui préfèrent leur sentiment particulier au sentiment général de l'Église. Le premier hérétique a été Satan; tous les hérétiques sont les fils et les imitateurs de Satan, les ennemis de Dieu, les adversaires de l'éternelle Vérité, XXI, 179.

§ II. Comment faut-il agir avec les hérétiques. Il faut, d'après saint Paul, rompre tout commerce avec eux, IV, 343. — Doctrine à ce sujet de saint Augustin, qui ne veut point de la peine de mort, mais d'un régime pénitentiaire, VII, 466-468.

§ III. Classification générale de toutes les hérésies, par saint Épiphane, VII, 89, 90.

§ IV. Histoire abrégée de toutes les hérésies, d'après le même, I, p. XLV.

§ V. Du nombre des hérésies. Saint Épiphane en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, VII, 89. — Catalogue des hérésies dressé au commencement du sep-

tième siècle par le moine de la Palestine Antiochus, x, 61. — Dans son *Traité des hérésies*, saint Jean Damascène (qui écrivait au milieu du huitième siècle) en compte une centaine jusqu'à son temps, xi, 76.— Suivant saint Léon IX, il était sorti quatre-vingt-dix hérésies de l'Orient jusqu'au milieu du onzième siècle, 589.

Nous donnons ci-dessous une liste d'environ cent hérésies, et nous n'avons cité que CELLES SEULEMENT DONT A PARLÉ L'ABBÉ ROHRBACHER. Moréri, dans son *Dictionnaire*, en a compté deux cent soixante-dix jusqu'au commencement du dix-septième siècle, et Moréri n'est pas complet.

§ VI. Dieu se sert des hérésies pour punir les autres hérésies. Exemples de cette vérité dans les sept premiers siècles de notre ère, x, 4, 5.

II. Table par ordre chronologique des principales hérésies.

La première hérésie est celle des anges infidèles, XXIV, 396.

Mais, sans nous arrêter aux hérésies des temps qui ont précédé Jésus-Christ, même aux hérésies des Juifs, dont les principales ont été celles des Samaritains, des Esséniens, des Pharisiens et des Saducéens, nous passons immédiatement aux hérésies qui ont fait depuis Jésus-Christ la guerre à son Église.

PREMIER SIÈCLE.

1° SIMON LE MAGICIEN, le premier des simoniaques et des hérétiques, nie la création du monde par Dieu et l'attribue aux anges ou démons ; il nie également la résurrection, etc., etc. — Il faut le considérer comme le père des Gnostiques, IV, 435, 436; V, 62-66.

2° ÉBION nie la divinité de Jésus-Christ, sa naissance d'une vierge, etc., IV, 468 ; V, 194.

3° MÉNANDRE nie l'humanité de Jésus-Christ, IV, 468, 469.

4° CÉRINTHE. Il essaye de concilier les deux sectes des Ébionites et des Ménandriens, dont la première niait la divinité et la seconde l'humanité de Jésus-Christ. Il distingue dans le Sauveur un homme, Jésus, sur lequel est descendu le Christ sous la forme d'une colombe au Jourdain, etc., etc., IV, 469, 470 ; V, 194.

5° LES NICOLAÏTES. Exposé de leurs doctrines. Ils commencent à prendre, dès le temps des apôtres, le nom de *Gnostiques*, IV, 472, 473.

6° LES GNOSTIQUES. « Deux grandes erreurs sont le fondement de la gnose ; ce sont : le *dualisme*, c'est-à-dire le fait de deux êtres étant de toute éternité l'un en face de l'autre, et l'*émanation*, c'est-à-dire le développement d'un de ces êtres ou de tous deux, se posant en une série multiple d'êtres semblables entre eux. Ces êtres, ce sont les Éons. Toutes les fois que l'être divin primordial se conçoit lui-même dans un sens nouveau, comme pensant, parlant, vivant, comme sage, juste, saint, bienheureux, tout-puissant, etc., l'activité divine qui acquiert conscience d'elle-même se constitue en une personnalité nouvelle portant chacune le nom d'Éon. » (Feller.) « C'est un Éon subordonné qui, d'après certains Gnostiques, a été envoyé pour organiser la matière animée ; cet Éon, on l'appelle le Demiurge, être qui, d'après d'autres, devait toujours être hostile à l'Être suprême. Un autre Eon spécial, c'est le Sauveur, c'est Jésus-Christ, être double, d'après les Alexandrins, et renfermant l'homme formé de la matière, et l'Éon qui, envoyé par le Dieu suprême au moment du baptême dans le Jourdain, s'unit à l'homme, et opéra des œuvres merveilleuses jusqu'au jour où, dans la passion, il abandonna l'homme, qui demeura seul à souffrir. Quant à la résurrection, les Gnostiques ne l'admettaient pas. Le but et le terme du monde, dans son cours actuel, est la réintégration de tous les éléments du pléroma (plénitude, totalité de la vie divine). — Le gnosticisme, plus ancien que le christianisme dans ses sources païennes, s'éleva presque en même temps que lui et contre lui. Il fleurit au deuxième siècle sous les formes les plus variées ; au troisième siècle il se fond avec le manichéisme, et depuis lors les erreurs gnostico-manichéennes se maintinrent sous les noms les plus divers et les formes les plus multiples (Priscillianistes, Pauliciens, Bogomiles, Albigeois, Cathares, etc.) jusque dans les temps modernes » (Feller), IV, 435, 436, 472, 473; V, 62-66. — Les principales écoles des Gnostiques sont celles d'Antioche et d'Alexandrie, V, 66. — Influence de ces écoles, 67. — Les principaux chefs des Gnostiques sont Carpocras, Basilide, Valentin, Saturnin d'Antioche et le Samaritain Ménandre. 64. 65.

DEUXIÈME SIÈCLE.

7° Les BASILIDIENS, ainsi nommés de Basilide d'Alexandrie, gnostique, d'après lequel Jésus-Christ n'aurait eu qu'un corps fantastique et n'aurait réellement pas été crucifié, etc., V, 65.

8° Les CARPOCRATIENS, ainsi nommés de Carpocrate, gnostique d'Alexandrie, qui niait la divinité de Jésus-Christ, V, 64.

9° VALENTIN, gnostique, auteur de la secte des Valentiniens, qui ressuscita plusieurs erreurs de Platon et de Pythagore, V, 92. — Progrès des Valentiniens à la fin du second siècle, V, 196-198.

10° Les CERDONIENS, disciples de Cerdon. Il enseigne deux dieux et emprunte d'autres erreurs aux Gnostiques, V, 92, 93.

11° Les MARCIONITES, disciples de Marcion, qui était lui-même disciple de Cerdon ; il enseigne deux principes suprêmes, l'un auteur du bien, l'autre du mal, V, 93, 94.

12° Les ENCRATITES. Ils croient à une matière incréée et éternelle, refusent à l'homme le libre arbitre, repoussent la loi de Moïse, etc., V, 145, 146. — Les Encratites ont encore été appelés : TATIANISTES, SÉVÉRIENS, HYDROPARASTATES et AQUARIENS, APOTACTICTES ou RENONÇANTS, APOSTOLIQUES, etc., V, 148, 149.

13° Les BARDESANITES, disciples de Bardesane, dont les erreurs sont à peu près les mêmes que celles de Valentin, V, 149-151.

14° MONTAN et les MONTANISTES. Ils admettent un Paraclet distinct du Saint-Esprit et sont d'une sévérité excessive, surtout à l'égard des pécheurs, V, 151-153. — Tertullien, vers la fin de sa vie, tombe dans le montanisme, V, 331, 332. — Il fonde ensuite une secte à part, qui de son nom s'appelle TERTULLIANISTES, 334.

15° Les HERMOGÉNIENS, disciples d'HERMOGÈNE. Ils admettent l'éternité de la matière; leurs autres erreurs, V, 192, 193.

16° THÉODOTE DE BYZANCE nie la divinité de Jésus-Christ, V, 194. — Progrès de la secte de Théodote à la fin du second siècle, V, 214-216.

17° Les MARCOSIENS, secte de Valentiniens; c'est principalement contre eux que saint Irénée a écrit, V, 196-199.

TROISIÈME SIÈCLE.

18° PRAXÉAS et NOETUS enseignent que le Père est né de la Vierge et a souffert sur la croix. Saint Hippolyte leur répond, V, 336-338.

19° Les ORIGÉNISTES. Les deux principales erreurs d'Origène étaient celles-ci : 1° Il croyait à la préexistence des âmes; 2° Il espérait une restauration finale de toutes choses dans l'éternelle béatitude, V, 367.

20° Les ARABIENS confondus et ramenés par Origène ; ils prétendaient que l'âme était mortelle, V, 417.

21° BÉRYLLE soutient que Jésus-Christ n'avait pas eu d'existence propre avant l'incarnation, V, 416. — Il renie ses erreurs après une conversation avec Origène, 416, 417.

22° BÉRON prétend qu'en Jésus-Christ la chair opérait les mêmes choses que la divinité et que la divinité souffrait les mêmes choses que la chair ; il est réfuté par saint Hippolyte, V, 338, 339.

23° NOVATIEN, dont les disciples prennent le nom ou celui de CATHARES, condamne les secondes noces, refuse la réconciliation à ceux qui sont tombés dans la persécution, etc., V, 453.

24° Les SABELLIENS, disciples de Sabellius, nient la Trinité et la distinction réelle des trois personnes divines, V, 529.

25° PAUL DE SAMOSATE, évêque d'Antioche, prétend qu'il y a deux personnes, deux hypostases en Jésus-Christ, deux Christs, deux Fils. Cette hérésie est réfutée par saint Denys d'Alexandrie, V, 532-535; et condamnée par le concile d'Antioche, 537-540.

26° Les MANICHÉENS, disciples de MANÈS ou MANICHÉE, qui adorait deux dieux nés d'eux-mêmes, opposés l'un à l'autre, l'un bon qu'il appelait lumière, l'autre mauvais qu'il appelait ténèbres, V, 547 et suiv. — Discussions publiques de Manès et de saint Archelaüs, 548-555.

QUATRIÈME SIÈCLE.

27° L'ARIANISME. Caractère général de cette hérésie : « *Dieu est trop grand pour se mettre en relation directe avec la créature. Il se sert à cet effet du Verbe qui a été* CRÉÉ *par lui,* » VI, 187, 188. — Histoire de l'arianisme — PREMIÈRE ÉPOQUE. Depuis les commencements d'Arius, en 313, jusqu'à la fin du concile œcuménique de Nicée, en 325, VI, 188-257. — SECONDE ÉPOQUE. Depuis le concile de Nicée, en 325, jusqu'à celui de Sardique, en 347, 257-329. — TROISIÈME ÉPOQUE. Depuis le concile de Sardique, en 347, jusqu'à celui

d'Antioche, en 363, VI, 358-469. — QUATRIÈME ÉPOQUE. Depuis le concile d'Antioche, en 363, jusqu'à l'avénement de Théodose, en 376, VII, 1-125. — CINQUIÈME ÉPOQUE. Depuis l'avénement de Théodose, en 376, jusqu'à sa mort, en 395, et au retour des Ariens à la foi catholique. Concile général de Constantinople en 381, VII, 126-312.

27° *bis*. Les EUSÉBIENS. C'est le nom donné aux Ariens sectateurs d'Eusèbe de Nicomédie au concile de Nicée, VI, 205.

27° *ter*. Les ANOMÉENS; autre nom des Ariens. Ils prétendaient que le Fils est dissemblable au Père, etc., VI, 436, 439-441, 445 et 449-451, 455.

27° *quater*. Les SEMI-ARIENS, XIV, 14-15, 27-30.

28° Les CIRCONCELLIONS. Ils autorisaient le suicide, etc., VI, 329, 330.

29° Les DONATISTES, disciples de Donat, évêque des Cases-Noires. Ils voulaient qu'on rebaptisât les hérétiques, etc. D'abord schismatiques, ils dégénèrent ensuite en hérétiques, VI, 218-222, 406-453; VII, 325, 368-371, 465

30° Les MACÉDONIENS ou PNEUMATIQUES. Ils niaient la divinité du Saint-Esprit, VII, 72.

31° Les APOLLINARISTES, disciples d'Apollinaire, évêque de Laodicée. Ils pensaient que Jésus-Christ n'a pas pris l'âme, mais seulement le corps de l'homme, VII, 74, 75. — Condamnation des Apollinaristes aux conciles d'Antioche et de Rome, sous le pape Damase, VII, 117.

32° Les PRISCILLIANISTES. Leur origine; d'où vient leur nom, VII, 169. — Leur doctrine est un mélange de celles des Gnostiques et des Manichéens: migrations des âmes, etc., 169, 170.

33° HELVIDIUS nie la perpétuelle virginité de Marie ; il est réfuté par saint Jérôme, VII, 189.

34° Les JOVINIANISTES, disciples de Jovinien, qui fut condamné par le pape saint Sirice. Exposé de ses erreurs sur le baptême, la virginité, la Vierge Marie, VII, 286, 287.

35° Les BONOSIENS, disciples de Bonose, attaquaient la perpétuelle virginité de Marie et la divinité même de Jésus-Christ, VII, 297. — Leur condamnation, 297, 298.

CINQUIÈME SIÈCLE.

36° Les PÉLAGIENS, disciples de Pélage. Ils soutenaient que l'homme pouvait garder les commandements de Dieu et faire son salut *sans le secours de la grâce* et par les seules forces de la nature, VII, 499-546; VIII, 16-19, 460, 461.

36° *bis*. Les CÉLESTIENS, ainsi nommés de Célestius, disciple de Pélage. — Des sept propositions en lesquelles se résument leurs erreurs, VII, 501, 502, 533-546; VIII, 22, 23.

36° *ter*. Écrits de THÉODORE DE MOPSUESTE en faveur de l'hérésie de Pélage, autres erreurs de cet évêque, IX, 201.

37° Les SEMI-PÉLAGIENS. Le péché originel, prétendent-ils, n'a pas tellement affaibli l'homme qu'il ne puisse désirer NATURELLEMENT d'avoir la foi, de sortir du péché, de recouvrer la justice. Le commencement du salut, selon eux, viendrait de l'homme et non pas de Dieu, VII, 576.

38° Les NESTORIENS, disciples de Nestorius, distinguaient deux personnes en Jésus-Christ, l'une divine, l'autre humaine, et disaient que la sainte Vierge n'est pas la mère de Dieu, mais seulement de l'homme nommé le Christ, auquel Dieu le Verbe s'est uni. Ainsi cette hérésie renverse les dogmes de l'Incarnation et de la divinité du Christ, VIII, 23-131.

39° Les EUTYCHIENS, disciples d'Eutychès. Son erreur est l'excès opposé de celle de Nestorius. Il ne veut admettre qu'une nature en Jésus-Christ, VIII, 169. — Histoire de l'hérésie eutychienne depuis son origine jusqu'à la convocation du concile œcuménique de Chalcédoine, 169-220

39° *bis*. Les ACÉPHALES ou SEMI-EUTYCHIENS, IX, 155.

SIXIÈME SIÈCLE.

40° Les PRÉDESTINATIENS prétendent que Dieu ne veut réellement sauver que les prédestinés et que Jésus-Christ n'est mort que pour eux, VIII, 114. — Ces hérétiques sont véritablement les Jansénistes de leur temps, 114, 115.

41° Les AGNOÏTES, hérétiques qui attribuaient l'ignorance à Jésus-Christ, IX, 460.

42° Les TRITHÉITES qui admettaient dans la sainte Trinité trois natures particulières, X, 17.

43° Les JACOBITES, secte d'Eutychiens, X, 61.

SEPTIÈME SIÈCLE.

44° Les MONOTHÉLITES. Ils prétendent

qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule opération, x, 79 et suiv. (V. leur histoire, *passim*, livres XLVIII et XLIX, x, 1-297.) — Condamnation solennelle du Monothélisme au 6e concile œcuménique à Constantinople en 680 et 681, 355-382.

45° Le Mahométisme n'est qu'une vaste hérésie, x, 38-44, etc.

HUITIÈME SIÈCLE.

46° Les Iconoclastes disaient qu'il ne fallait souffrir aucune image dans les églises, x, 496-545; xi, 102-108, 121-142, 196-217, etc.

47° Élipand, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel, à la fin du huitième siècle, prétendent que Jésus-Christ n'est pas le fils *propre*, mais le fils *adoptif* de Dieu; comment Charlemagne travaille avec le pape à réprimer cette erreur, xi, 300-309.

48° Plusieurs prétendent en Septimanie, sous Charlemagne, que c'est à Dieu et non aux prêtres qu'il faut se confesser. Alcuin réfute cette erreur, xi, 309, 310.

NEUVIÈME SIÈCLE.

49° Claude, évêque de Turin au neuvième siècle; à l'hérésie de Félix d'Urgel il joint l'impiété des iconoclastes. Agitation que ses doctrines produisent dans l'Église, xi, 473-479.

50° Gothescalc prétend que Dieu prédestine au mal comme au bien; que l'homme *ne peut* se sauver à moins qu'il ne soit prédestiné, que la prédestination des réprouvés est irrévocable, etc. Ses erreurs réduites à six propositions par Amolon, archevêque de Lyon, xii, 105 et aussi 94 et suiv. — Toute l'Église de France est émue par les doctrines de Gothescalc; écrits d'Hincmar, de Rhaban Maur, de Ratramne, de saint Prudence de Troyes, de Florus, des archevêques Amolon et saint Remi de Lyon, contre les erreurs de Gothescalc et celles de Scot Érigène. Conciles de Kiersy sur Oise et de Valence. Condamnation de Gothescalc et de Scot, 98-117.

51° Photius prend le titre d'évêque œcuménique, nie que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, etc., etc., xii, 155-184, 262-300, 423-425, tout le livre 57 *passim*.

ONZIÈME SIÈCLE.

52° Erreurs de Léothéric, archevêque de Sens, sur le sacrement de l'Eucharistie, xiii, 390,

53° Erreurs de Leutard et de Vilgard, à Châlons et à Ravenne, xiii, 390, 391.

54° Les Manichéens d'Orléans au commencement du onzième siècle. Exposé de leurs doctrines; ils nient presque tout le dogme chrétien; leurs pratiques infâmes, leur promiscuité. Histoire de leur jugement et de leur condamnation, xiii, 391-396.

55° Bérenger, archidiacre d'Angers au onzième siècle; nie la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, xiii, 540-542, 548-552; xiv, 26, 27, 57, 58, 123-131, 310-312.

56° Michel Cérularius, second auteur du schisme grec; ses erreurs sur la procession du Saint-Esprit, xiii, 585-593; xiv, 3-24.

57° Roscelin soutient que les trois personnes de la Trinité sont trois choses séparées, comme trois anges, trois dieux, etc. xiv, 468-470

DOUZIÈME SIÈCLE.

58° Les Bogomiles sous Alexis Comnène. Ils rejettent pour ainsi dire tout le dogme catholique, regardent l'incarnation du Verbe et sa vie sur la terre comme une apparence, l'Eucharistie comme un sacrifice de démons, etc., xv, 66, 67.

59° Les Pauliciens, secte de Manichéens, convertie par l'empereur Alexis Comnène, xv, 70, 71.

60° Tanquelin, en Belgique, prêche contre les sacrements, le pape, etc. Il se fait adorer comme Dieu, xv, 71-73. — Comment finit son hérésie, 73.

61° Henri, hérétique dans le Maine, xv, 73-76.

62° Abailard. Ses principales erreurs sont relatives à la Trinité, à l'Esprit-Saint dont le nouveau docteur fait l'âme du monde, à la puissance de la raison qu'il élève au-dessus de celle de la foi, à la définition de la Foi, à la rédemption, etc., xv, 359-374.

63° Arnaud de Brescia, xv, 358, 359, 422; xvi, 30.

64° Gilbert de la Porée. Ses erreurs sur Dieu, sur la Trinité, etc., xv, 462.

65° Éon de l'Étoile. Il se prétend le fils de Dieu, xv, 463, 464.

66° Démétrius de Lampé, condamné en 1166 au concile de Constantinople pour ses erreurs sur ces paroles: « Le

Père est plus grand que moi. » XVI, 193-196.

67° Les HENRICIENS ne reconnaissaient ni l'ordre des puissances ecclésiastiques, ni l'autorité du pape, XV, 467.

68° Les CATHARES, XV, 467.

69° Les VAUDOIS ou PAUVRES DE LYON, XVI, 410, 411.

70° Les ALBIGEOIS et leurs différentes sectes. Commencements de l'hérésie des Albigeois au douzième siècle. — Comment cette hérésie dérive évidemment du Manichéisme. — Histoire des Manichéens jusqu'au douzième siècle. — Exposition complète de leur doctrine, XV, 464-467. — Leur premier principe est celui-ci : « Le mal, le péché, le crime ne viennent pas du libre arbitre de l'homme, mais sont la substance du Dieu méchant qui punit le crime; quant au Dieu bon, il n'a rien fait de visible, et ne punit pas le mal. » Épouvantables conclusions qu'on peut tirer de ce principe, XVII, 215, 216. — Pierre de Bruys, les Cathares, XV, 467. — Épouvantables excès des nouveaux sectaires, 467, 468. — Leur doctrine réduite à cinq propositions, 468. — Histoire détaillée de l'hérésie albigeoise, XVI, 353-359; XVII, 231-276, 399-403, 420-423, 561-570; XVIII, 117, 118.

TREIZIÈME SIÈCLE.

*** Suite de l'hérésie des ALBIGEOIS. — (V. plus haut.)

71° Des hérésies qui se répandent au commencement du treizième siècle dans l'université de Paris; elles dérivent toutes de l'hérésie manichéenne de la Bulgarie. AMAURI et ses disciples, XVII, 393-395.

72° L'ABBÉ JOACHIM, condamné au quatrième concile de Latran (1215). Exposé de ses erreurs, XVII, 419, 420.

73° Les DULCINISTES, disciples de Doucin, dont les erreurs sont condamnées au concile de Vienne, XIX, 560-562.

74° Les BÉGARDS et BÉGUINES, condamnés en 1312 au concile de Vienne. Ils prétendaient que l'homme peut arriver à être ici-bas impeccable, etc., etc., XIX, 557, 558.

75° MARSILE DE PADOUE et JEAN DE GAND, condamnés par le pape Jean XXII. Ils enseignaient : 1° que les biens ecclésiastiques appartiennent à l'empereur; 2° que saint Pierre n'était pas le chef de l'Église, etc., etc., XX, 122-125.

76° Les WICLÉFITES. Le prêtre anglais Wiclef commence ses prédications vers 1370, XXI, 46. — Jean Ball, disciple de Wiclef, enseigne que la nature fait naître tous les hommes égaux, qu'il faut abolir toutes les distinctions de rang, etc., 47. —Exposé des principales erreurs de Wiclef : 1° il attaque l'Église, le culte des saints, les vœux monastiques, etc.; 2° il attaque la société civile, le droit de propriété, etc.; 3° il attaque Dieu par les plus terribles blasphèmes : « Toute créature est Dieu, tout est Dieu, » dit-il, XX, 47.— Jean Wiclef condamné le 4 mai 1415 au concile de Constance, XXI, 184.

QUINZIÈME SIÈCLE.

77° Les HUSSITES. — Jean Hus. Ses erreurs sont les mêmes que celles de Wiclef, XXI, 185-196. — Principales propositions condamnées dans ce dernier hérétique et qui sont également professées par Jean Hus : 1° Tout arrive par fatalité, Dieu ne peut rien empêcher; 2° L'homme n'est pas libre. Il est prédestiné au mal comme au bien; 3° Il n'est pas au pouvoir de Dieu de sauver un seul réprouvé; 4° Dieu, depuis l'an mil, a cessé d'être avec l'Église romaine; 5° Le pape est un antechrist, etc., 179-185. — Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus, 191. — Principales sectes des Hussites : les Calixtins, les Taborites, les Orébites, les Adamites, les Orphelins, 419-425. — Histoire de la secte des Hussites et de son chef jusqu'à son arrestation au concile de Constance, le 23 mars 1415, 185-196. — Histoire du procès de Jean Hus et de Jérôme de Prague au concile de Constance, 196-206.— Leur exécution le 30 mai et le 6 juillet 1416, 205, 206.

SEIZIÈME SIÈCLE.

78° MARTIN LUTHER et l'hérésie luthérienne. Luther attaque les indulgences, l'autorité du pape, la nécessité des œuvres, la confession, les vœux, le purgatoire. Histoire du luthéranisme, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354; XXIV, 30-34. — Histoire de l'introduction du protestantisme luthérien : 1° dans l'Allemagne, XXIII, 5-96, 144-176, 227-250; 2° dans la Suède, 296-300; 3° dans le Danemark, 294-296; 4° dans la Norwége, 296; 5° dans l'Islande, 296.

79° Les ANABAPTISTES, XXIII, 243, 244, 342-347. — Ils condamnent le baptême des enfants et rebaptisent tous ceux qui

entrent dans leur société. Ils prêchent la communauté des biens, etc., 243 et suiv.

80° Les ZWINGLIENS ou SACRAMENTAIRES. — Ulric Zwingle attaque le célibat religieux, le baptême, le péché originel, les indulgences, la présence réelle, etc. Il veut la parole de Dieu pour unique règle de foi, XXIII, 250-256. — Histoire de Zwingle et de l'introduction du protestantisme en Suisse (1518-1540), 250-289.

81° Les ANGLICANS rejettent la messe, l'eucharistie, la confession, le purgatoire, les vœux monastiques. Histoire de l'introduction du protestantisme en Angleterre : Henri VIII, XXIII, 353-408.

82° Les CALVINISTES. Jean Calvin adopte presque toutes les erreurs de Luther; il nie la transsubstantiation, la présence réelle; il rejette non-seulement les vœux, mais encore toutes les cérémonies de l'Église; il nie surtout la liberté de l'homme. Ses doctrines sur la prédestination font de Dieu le cruel bourreau d'hommes qui ne sont pas libres. — Histoire de Calvin et de l'introduction du protestantisme en France et à Genève, XXIII, 426-460.

83° Les PRESBYTÉRIENS ne reconnaissent pas l'autorité épiscopale. Ils sont la plupart calvinistes et ne signent pas les trente-neuf articles du symbole anglican, XXVI, 521, 522.

84° MICHEL BAIUS. Ses soixante-seize propositions condamnées en 1576 par saint Pie V, en 1579 par Grégoire XIII. Le fond de ces erreurs, c'est la confusion de la grâce et de la nature. Suivant Baïus, comme suivant Luther, l'homme déchu ne peut plus faire de lui-même que le mal; toutes les œuvres des infidèles sont des péchés, etc., XXIV, 716.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

85° Le JANSÉNISME. Exposition de la doctrine jansénienne. Cette doctrine est tout entière renfermée dans les cinq propositions condamnées en 1653 par Innocent X : 1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles à des hommes justes qui veulent les accomplir et qui font à cet effet des efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce qui les leur rendrait possibles leur manque ; 2° dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure ; 3° dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, l'on n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité, il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte ; 4° les semi-pélagiens admettaient la grâce d'une nécessité prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister ; 5° c'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ est mort et a répandu son sang pour tous les hommes, XXV, 461, 462. — Histoire de l'hérésie jansénienne depuis son origine jusqu'à l'assemblée du clergé en 1661, 441-483, etc. — 2° Au dix-huitième siècle, XXVII, 142-178.

86° Le QUIÉTISME. Qu'est-ce que le quiétisme. Exposé de la doctrine de Michel Molinos et de celle de Mme Guyon. Histoire de la célèbre controverse de Bossuet et de Fénelon sur le quiétisme ; condamnation de Fénelon, XXVI, 300-341.

87° Les QUAKERS ou TREMBLEURS rejettent même les prêtres, admettent une lumière intérieure qui suffit au salut, ont horreur de tout ce qui peut ressembler à un culte quelconque, etc., XXVI, 522, 523.

DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES.

88° Les MÉTHODISTES ou WESLEYENS et leurs différentes sectes en Angleterre et en Amérique, XXVI, 524-526. — Les JUMPERS ou SAUTEURS, méthodistes du pays de Galles, XXV, 524, 525. — Les JERKERS ou SECOUEURS, XXVI, 525, 526. — Les BARKERS ou ABOYEURS, 526.

89° FÉBRONIUS. Ses écrits contre l'autorité du pape, XXVII, 236-240.

90° Schisme constitutionnel en France, XXVII, 473-488.

91° GEORGES HERMÈS et les HERMÉSIENS condamnés par Grégoire XVI. Ils méconnaissaient ou niaient la distinction entre la nature et la grâce, la raison et la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, XXVIII, 387.

92° La religion ÉVANGÉLIQUE en Prusse; alliance tentée par Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV entre toutes les sectes protestantes, XXVIII, 386-389.

93° Erreurs de M. DE LAMENNAIS, XXVIII, 329 et suiv.

II. Table par ordre alphabétique des principales hérésies.

— Théodore de Mopsueste, VIII, 131-133. — Trembleurs, XXVI, 522, 523. — Trithéites, X, 17.

Valentiniens, V, 92, 196-198. — Vaudois, XVI, 410, 411. — Vilgard, XIII, 390, 391.

Wesleyens, XXVI, 524-526. — Wicléfites, XX, 447 ; XXI, 46, 47, 184.

Zwingliens, XXIII, 250-289.

IV. Table des principaux dogmes qui ont été successivement attaqués par les hérétiques.

Tous les articles du symbole catholique ont été tour à tour attaqués par plusieurs hérésies. Nous allons indiquer après chaque article les différentes hérésies qui l'ont repoussé :

I. Je crois..... TOUT L'ENSEMBLE DU DOGME CHRÉTIEN a été attaqué par les hérésies dont les noms suivent : Les Gnostiques, IV, 435, 436, 472, 473; V, 62-67, etc., — et toutes leurs sectes : les Nicolaïtes, IV, 472, 473.—Les Basilidiens, V, 65.— Les Carpocratiens, 64. — Les Valentiniens, 92, 196-198. — Les Cerdoniens, 92, 93. — Les Marcionites, 93, 94. — Les Encratites, 145, 146, 148, 149. — Les Bardesanites, 149-151. — Les Marcosiens, 196-199. — Les Manichéens dont les idées ne tardent pas à se fondre avec celles des Gnostiques pour produire les plus dangereuses hérésies qui aient menacé l'Église, V, 547-555; XIII, 391-396. —Les Priscillianistes, VII, 169, 170. — Le mahométisme, X, 38-44, etc. — Les Bogomiles, XV, 66, 67.—Les Cathares, XV, 467. — Les Vaudois, XVI, 410, 411.— Les Albigeois et leurs différentes sectes, XV, 464-467; XVII, 215, 216; XV, 467, 468; XVI, 353-359; XVII, 231-276, 399-403, 420-423, 561-570; XVIII, 117-118.— Les protestants, par leurs différentes sectes, ont attaqué sinon directement, au moins indirectement, tout l'ensemble du dogme chrétien, et de nos jours on les voit arriver à la négation même de la Révélation. Un tel excès devait naturellement sortir d'un tel principe. (V. *Luthériens*, *Zwingliens*, *Calvinistes*, *Anglicans*, etc.)— Quant à la notion de la foi en elle-même, elle a été attaquée par Abailard, XV, 359-374, etc.

II. En Dieu. — Hérésies qui ont attaqué L'UNITÉ DE DIEU : Les Gnostiques, IV, 435, 436, 472, 473; V, 62-67, etc., et toutes leurs sectes. — Les Manichéens, V, 547-555. — LA PERSONNALITÉ DE DIEU : Wiclef, qui était véritablement panthéiste, XX, 447. — LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU : Wiclef et Jean Hus, XXI, 179-185. — La BONTÉ DE DIEU : les Prédestinatiens, VIII, 114, 115. — Gothescalc, XII, 94, 98-117. — Luther, XXIII, 58, 59, 82. — Calvin, XXIII, 426-460. — Baïus, XXIV, 716. — Le jansénisme, XXV, 441-483 ; XXVII, 142-178.

III. Le père tout-puissant. Hérésies qui ont nié le dogme de LA TRINITÉ : Praxéas et Noetus, V, 336-338. — Les Sabelliens, 529. — Les Trithéites, X, 17. — Roscelin, XIV, 468-470. — Gilbert de la Porée, XV, 462. —V. aussi *Wiclef*, etc.

IV. Créateur du ciel et de la terre. Hérésies qui ont attaqué le dogme de la création : Wiclef, qui était véritablement panthéiste, XX, 447. — A cet article du symbole nous rattachons toutes les hérésies qui se rapportent à l'homme, la plus élevée des créatures de Dieu après l'ange. — Hérésies qui ont attaqué la notion catholique de L'AME HUMAINE : Toutes les sectes des Gnostiques et des Manichéens (V. ces mots). — Les Origénistes, qui croyaient à la préexistence des âmes, V, 367. — Les Arabiens, qui niaient son immortalité, 417. — Les Priscillianistes, VII, 169, 170. — LE LIBRE ARBITRE : Les Prédestinatiens, VIII, 114, 115. — Gothescalc, XII, 94, 98-117. — Wiclef et Jean Hus, XXI, 179-185. — Luther, XXIII, 58, 59, 82. — Calvin, XXIII, 426-460. — Baïus, XXIV, 716. — Le jansénisme, XXV, 441-483 ; XXVII, 142-178. — LE PÉCHÉ ORIGINEL. Zwingle, XXIII, 250-256, etc., etc.

V. Et en Jésus-Christ son Fils unique. Hérésies qui ont attaqué LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST : Toutes les sectes des Gnostiques, IV, 435, 436, 472, 473; V, 62-67, etc. — Les Ébionites, IV, 468, V, 194. — Les Cérinthiens, IV, 469, 470; V, 194. — Les Carpocratiens, 64. — Théodote de Byzance, 194, 214-216. — Bérylle, 416-417. — L'arianisme, VI, 187-329, 358-469 ; VII, 1-312. — Les Bonosiens, 297, 298. — Les Agnoïtes, IX, 460. — Élipand de Tolède et Félix d'Urgel, XI, 300-309. — Démétrius de Lampé, XVI, 193-196 (V. aussi *Wiclef* et *Jean Hus*). — Si Luther, Calvin, Zwingle et Henri VIII, n'ont pas nié d'abord la divinité de Jésus-Christ, combien ne voit-on

pas aujourd'hui de leurs descendants nier ce dogme qui est la clef de voûte de tout l'édifice chrétien. — L'HUMANITÉ DE JÉSUS-CHRIST : Les Ménandriens, IV, 468, 469. — Les Basilidiens, V, 65. — Les Bogomiles, XV, 66, 67. — L'UNITÉ DE PERSONNE EN JÉSUS-CHRIST : Les Nestoriens, VIII, 23. — LA DISTINCTION DES DEUX NATURES ET DES DEUX OPÉRATIONS EN JÉSUS-CHRIST : Béron, V, 338, 339. — Paul de Samosate, 532-535, 537-540. — Les Apollinaristes, VII, 74, 75, 117. — Les Eutychiens, VIII, 169-220. — Les Acéphales ou Semi-eutychiens, IX, 155. — Les Monothélites, X, 1-297, 355-382.

VI. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. Hérésies qui ont attaqué LA SAINTE VIERGE : Les Helvidiens qui attaquaient sa virginité, VII, 189. — Les Jovinianistes, 286, 287. — Les Bonosiens, 297-298. — Les Luthériens, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263; XXIV, 30-34. — Les Zwingliens, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

VII. A souffert sous Ponce-Pilate, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts. — Voir plus haut l'article V. Toutes les hérésies qui ont attaqué ce dernier article ont par là même attaqué le septième.

VIII. Je crois au Saint-Esprit. Hérésies qui ont attaqué la notion catholique du SAINT-ESPRIT : Les Montanistes, V, 151-153. — Les Macédoniens, VII, 72. — Photius, XII, 155-184, 262-301, 423-425, tout le livre 57, *passim*. — Michel Cérulaire, XIII, 585-593; XIV, 3-24. — Abailard, XV, 359-374.

IX. A la sainte Église catholique. Hérésies qui ont attaqué L'AUTORITÉ DU PAPE, chef de l'Église : Photius, XII, 155-184, 262-300, 423-425, tout le livre LVII, *passim*. — Michel Cérulaire, XIII, 585-593; XIV, 3-24. — Tanquelin, XV, 71-73. — Arnaud de Brescia, 358, 359, 422; XVI, 30. — Les Henriciens, XV, 467. — Marsile de Padoue et Jean de Gand, XX, 122-125. — Wiclef et Jean Hus, XXI, 179-185. — Luther, XXIII, 80-83. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, XXIII, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522. — Le jansénisme (en ne se soumettant pas aux décrets du pape), XXV, 441-483; XXVII, 142-178. — Fébronius, XXVII, 236-240. — Les théories constitutionnelles en France, XXVII, 473-488.

L'AUTORITÉ DE L'ÉGLISE. Toutes les hérésies en général qui ont repoussé les conseils de l'Église, méprisé ses avertissements et raillé ses anathèmes, mais plus spécialement : Luther, XXIII, 80-83, etc. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522. — Les Anglicans, XXIII, 353-408.

LA GRACE DONT L'ÉGLISE EST DÉPOSITAIRE. — Les Pélagiens et Célestiens, VII, 500-546; VIII, 16-23, 460, 461. — Théodore de Mopsueste, VIII, 131-133. — Les Semi-pélagiens, VII, 576.

LA DISTINCTION DE LA GRACE ET DE LA NATURE. Baïus, XXIV, 716. — Le jansénisme, 461, 462; XXV, 441-483.

LES SACREMENTS EN GÉNÉRAL, ET EN PARTICULIER LA PÉNITENCE, LE MARIAGE, L'ORDRE, LA CONFIRMATION, L'EXTRÊME-ONCTION. Wiclef et Jean Hus, XXI, 179-185. — Luther, XXIII, 80-83. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521-522.

LE BAPTÊME. Les Donatistes, VI, 218-222, 496; VII, 325, 368-371, 453-465. — Les Jovinianistes, VII, 286, 287. — Les Anabaptistes, XXIII, 243, 244, 342-347. — Zwingle, 250-256.

LE SACREMENT DE L'EUCHARISTIE, LA MESSE, LA PRÉSENCE RÉELLE ; Léotheric, XIII, 390. — Bérenger, 540-542, 548-552; XIV, 26, 27, 57, 58, 123-131, 310-312. — Les Bogomiles, XV, 66, 67. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354; XXIV, 30-34. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXIV, 521, 522.

LA CONFESSION AURICULAIRE. Les Hérétiques de Septimanie au huitième siècle, XI, 309-310. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354; XXIV, 30-34. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521-522.

LE MARIAGE. Novatien, V, 453. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263

309-354 ; XXIV, 30-34. — Les Anglicans, XXIII, 353-408, etc., etc.

LA NÉCESSITÉ DES ŒUVRES. Luther, XXIII, 82, etc. — Calvin, XXIII, 426-460. — Le Jansénisme, XXV, 441-483 ; XXVII, 142-178. — Le Quiétisme, XXVI, 300-341.

LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE. Les Henriciens, XV, 467 ; — et en général, toutes les sectes protestantes.

L'ÉPISCOPAT. Les Calvinistes, XXIII, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521-522.

LE SACERDOCE. Les Quakers, XXVI, 522, 523.

LES VŒUX MONASTIQUES. Wiclef, XX, 447. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354 ; XXIV, 30-34. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, XXIII, 353-418. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

LE CULTE. Les Quakers qui rejettent toute espèce de culte, XXVI, 522, 523. — Et les autres sectes des protestants, mais dans une moindre mesure.

LES INDULGENCES. Luther, XXIII, 81, 82, etc. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522. — Les Anglicans, 353-408.

LE CULTE DES IMAGES. Les Iconoclastes, XI, 102. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354 ; XXIV, 30-34. — Les Calvinistes, XXIII, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

L'ABSTINENCE, LE JEUNE, ETC. Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354 ; XXIV, 30-34. — Les Zwingliens, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

LES BIENS D'ÉGLISE. Les Albigeois et leurs sectes, etc. (V. *à leurs noms*.) — Marsile de Padoue et Jean de Gand, XX, 122-125, etc.

LA HIÉRARCHIE SOCIALE. Jean Ball. Les Lollards ; Wiclef, XX, 447 ; XXI, 47, 184. M. de Lamennais, etc.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ. Wiclef, XX, 447. — Les Anabaptistes, XXIII, 243, 244, 342-347.

X. A la communion des Saints. Wiclef, XX, 447. — Luther, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354 ; XXIV, 30-34. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426-460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

LE PURGATOIRE. Luther, XXIII, 82, 83. — Zwingle, XXIII, 250-256. — Les Anglicans, 353-408. — Les Calvinistes, 426, 460. — Les Presbytériens, XXVI, 521, 522.

XI. A la rémission des péchés. Les Montanistes (par leur extrême sévérité), V, 151-153. — Les Novatiens, 453, etc.

XII et XIII. A la résurrection de la chair, à la vie éternelle.

L'ÉTERNITÉ DES PEINES. Les Origénistes, V, 367.

V. Résumé sur les hérésies.

Le démon, qui est le grand hérésiarque, le père de toutes les hérésies, a varié habilement ses attaques contre la Vérité catholique depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours. Mais quelque nombreuses que soient les hérésies, on les peut réduire à trois classes principales, suivant qu'elles attaquent l'un ou l'autre de ces trois grands dogmes qui soutiennent le monde : DIEU, JÉSUS-CHRIST, L'ÉGLISE. Et comme, en général, les hérésies n'ont attaqué que tour à tour chacune de ces grandes vérités, leur histoire peut par là se diviser en trois époques : la première, qui est celle des hérésies contre Dieu ; la seconde, qui est celle des hérésies contre Jésus-Christ ; la troisième, qui est celle des hérésies contre l'Église.

PREMIÈRE ÉPOQUE, DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'À CONSTANTIN. Pendant les trois premiers siècles, en effet, les hérésies s'attaquent surtout au dogme de l'unité de Dieu. L'IDOLATRIE, d'abord, qui n'est qu'une vaste et formidable hérésie, répand à torrents le sang des chrétiens qui croient à un seul Dieu ; mais l'idolâtrie a des auxiliaires. La grande hérésie de cette époque est le GNOSTICISME, qui se fond bientôt avec le MANICHÉISME, et qui pose comme dogme la distinction des deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, tous deux coéternels. LE SABELLIANISME, qui paraît au milieu du troisième siècle, attaque la trinité des trois personnes divines. — Mais dix-huit millions de martyrs n'auront pas en vain répandu leur sang. Constantin publie son édit en faveur du christianisme et clôt par là la première époque de l'histoire des hérésies. — V. sur cette époque les mots : *Idolâtrie*, *Gnosticisme*, *Manichéisme*, *Sabellianisme*.

SECONDE ÉPOQUE, DEPUIS LES COMMENCEMENS D'ARIUS EN 313 JUSQU'AU DOUZIÈME SIÈCLE. Ce qui ouvre, ce qui domine toute cette seconde époque, qui a pour caractère une incessante attaque contre la personne de Jésus-Christ, c'est cette

grande HÉRÉSIE ARIENNE qui essaye d'effacer du monde la croyance à la divinité du Christ. Son triomphe eût été celui de Satan et la mort de l'Église ; mais l'Église ne peut mourir. La personne de Jésus-Christ échappa victorieuse aux mains de ces bourreaux de sa divinité. Mais elle fut alors de nouveau et tour à tour attaquée par les NESTORIENS, qui voyaient en Jésus deux personnes ; par les EUTYCHIENS, qui confondaient ses deux natures ; par les MONOTHÉLITES, qui ne faisaient pas la distinction de ses volontés et de ses opérations; par les ICONOCLASTES, enfin, qui brisaient ses images et celles de ses saints. Vains efforts ! les papes, les conciles œcuméniques et les docteurs de l'Église, qui paraissent toujours en plus grand nombre alors que l'Église semble péricliter davantage, renversent tour à tour ces puissantes hérésies. L'arianisme est condamné aux conciles de Nicée en 325 et de Constantinople en 381 ; le nestorianisme à celui d'Éphèse en 431 ; l'eutychianisme à celui de Chalcédoine en 451 ; le monothélisme à celui de Constantinople en 680 et 681 ; l'hérésie des iconoclastes à celui de Nicée en 787. — V. sur cette époque les sept premiers conciles œcuméniques au mot *Conciles*, et les mots *Arianisme*, *Nestorianisme*, *Eutychianisme*, *Monothélisme*, *Iconoclastes*.

TROISIÈME ÉPOQUE, DEPUIS LE DOUZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS. C'est le tour de l'Église. Son autorité, ses sacrements, sa hiérarchie sont attaqués avec rage au douzième siècle par les différentes sectes de la grande HÉRÉSIE ALBIGEOISE, où l'on retrouve l'ancien manichéisme plus ou moins transformé; puis par WICLEF et par JEAN HUS au quinzième siècle ; puis surtout, au seizième siècle, par LUTHER, CALVIN, ZWINGLE et HENRI VIII, et par les innombrables sectes en lesquelles s'est fragmenté le protestantisme. Mais l'Église a encore vaincu par ses papes, par ses martyrs, par ses conciles, par ses docteurs, tout l'effort de ces hérésies. Le quatrième concile œcuménique de Latran et les savants docteurs du treizième siècle ont eu raison de l'hérésie albigeoise ; les conciles de Bâle et de Constance ont triomphé de l'hérésie de Wiclef et de Jean Hus ; le concile de Trente, enfin, a vaincu par avance le protestantisme et toutes ses sectes. Aujourd'hui l'hérésie en est presque venue à ne plus attaquer que le chef de l'Église, le pape. Pour être plus restreinte, cette attaque n'en est pas moins dangereuse. Mais l'Église sera encore victorieuse, et le pontificat de Pie IX, martyr, marquera ce nouveau triomphe de la vérité. — V. sur cette époque, outre le mot *Conciles*, les mots *Albigeois*, *Wiclef*, *Hus*, *Protestantisme*, etc.

HÉRIBERT (saint), archevêque de Cologne en 999, XIII, 330, 331. — Sa mort en 1021, 418, 419.

HERLEMBALD (saint), XIV, 99-103.

HERMAN de Lorraine, comte de Luxembourg. Il est élu roi des Romains (fin de 1080), XIV, 372. — Il se dispose à venir au secours de Grégoire VII attaqué par Henri IV, 376, 377. — Conférence de janvier 1085 entre les partisans d'Herman et ceux d'Henri, 385, 386. — Concile de Quedlinbourg en 1085. Mort d'Herman en 1088, 386, 387.

HERMAN (le Bienheureux), solitaire en Allemagne. Sa mort en 1326 ou 1327, XX, 45.

HERMAS (saint), un des Pères apostoliques. Son livre intitulé : *Le Pasteur*, IV, 493-495. — A quelle époque l'écrivit-il, 442.

HERMELAND (saint) de Noyon, X, 335.

HERMÉNIGILDE (saint), prince des Wisigoths, fils de Lévigilde. Sa conversion, en 580 ; sa résistance à son père, IX, 278-281. — Son abandon, sa fuite, sa captivité, son martyre en 586, 282, 283.

* **HERMÈS**, philosophe presque fabuleux de l'Égypte. Nombre incroyable des livres qui portent son nom, III, 206. — Doctrine et authenticité de ces livres, *ibid.*

HERMÈS, évêque de Béziers en 462. Ses rapports avec le pape saint Hilaire, VIII, 418 et suiv.

HERMÈS (Georges), hérétique de notre siècle. Ses erreurs sont condamnées par le pape Grégoire XVI, XXVIII, 387. — Elles consistent dans la confusion la plus malheureuse entre la raison et la foi, l'ordre naturel et surnaturel, l'Église et le pouvoir politique, *ibid.*

HERMOGÈNE, hérétique du second siècle qui fut réfuté par Tertullien. Il admet l'éternité de la matière. Ses autres erreurs, V, 192, 193.

* **HÉRODE** le Grand ou l'Ascalonite, fils d'Antipater. (V. ce mot.) — Commencements d'Hérode sous Hyrcan II, III, 531. — Hyrcan ayant été renversé par Antigone, fils d'Aristobule II, Hérode s'enfuit.

profanes n'ont connu que des fragments de vérité, I, 83. — Pourquoi faut-il recueillir ces fragments. Que les vérités traditionnelles se sont partout répandues; doctrine du cardinal Gousset, 84. — Époques où commence, d'après Klaproth, la certitude historique pour les Chinois, les Japonais, les Géorgiens, les Arméniens, les Thibétains, les Perses, les Arabes, les Hindous, les Mongols et les Turcs, III, 335, — Absence complète de notion réellement historique dans tous les livres des Hindous, 173, 174. — Des trois périodes de l'histoire universelle d'après Varron, la période obscure, la période fabuleuse, la période historique, 337. — Étude sur les historiens de l'antiquité, 334-340. — Que la chronologie d'aucun peuple ne remonte à plus de 3000 ans, 335, 336. — Fondement historique du christianisme; c'est la seule religion qui ait une histoire, VI, 167.

II. Philosophie catholique de l'histoire.

L'histoire, c'est le récit, depuis le péché originel, du traitement divin de l'homme malade, I, 120. — Ou bien encore, comme on a pu le dire, le récit des efforts de Dieu dans la société, pour amener tous les hommes à l'éternelle béatitude. — Et l'histoire de l'Église c'est le jugement de Dieu en première instance sur la famille humaine, I, p. LII. — Vie intime de l'Église catholique. Il faut comprendre cette vie si l'on veut comprendre l'histoire de l'Église et celle du genre humain, XX, 415-422. (Pour l'histoire de l'Église, V. *Église*). — Trois âges dans l'histoire de l'humanité : 1° *L'enfance* ou LA VIE DE FAMILLE jusqu'au déluge; 2° L'*adolescence* ou LE PARTAGE EN NATIONS jusqu'à Jésus-Christ; 3° L'*âge mûr* ou L'UNITÉ DANS L'ÉGLISE jusqu'à la fin. Tel est le véritable progrès de l'humanité, I, 168, 169. — Toute l'histoire du monde se trouve dans le songe de Nabuchodonosor, expliqué par Daniel. Quels sont les quatre grands empires qui doivent être tour à tour renversés, et qui les renversera, II, 468-470. — Celui qui les a renversés, c'est le Verbe incarné, c'est Jésus-Christ considéré comme le centre de l'histoire. Il est l'expiateur universel, l'illuminateur universel. Il expie tous les péchés, il éclaire tous les hommes, aussi bien ceux qui l'ont précédé que ceux qui le suivent. Toute l'histoire n'est en résumé que le récit des mouvements des hommes vers un centre, qui est Jésus-Christ; et le terme de l'histoire, c'est l'éternelle damnation des ennemis du Christ ou la béatitude éternelle de ses élus (V. *Jésus-Christ*). — Sans Jésus-Christ, sans l'Église, sans la Cité de Dieu, toute l'histoire est confuse, inexplicable, affreuse; avec Jésus-Christ, avec l'Église, tout s'explique, tout s'illumine, III, 59. — L'histoire humaine se résume en quelques noms propres : Nabuchodonosor, Cyrus, Alexandre et Auguste travaillent à l'œuvre de Dieu sans y rien comprendre. Constantin comprend à moitié, Charlemagne tout à fait, XI, 240, 241. — Point d'unité historique dans les historiens de l'antiquité : beaucoup d'histoires particulières, pas d'histoire universelle, III, 338. — C'est le christianisme qui a donné naissance à l'unité et à l'universalité de l'histoire; c'est le christianisme qui l'a élevée, qui l'a ennoblie, 340. — Ce sont, en particulier, les prophètes et les Pères de l'Église, c'est surtout Daniel dans sa prophétie des quatre empires, et saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*, qui ont donné à l'histoire un caractère universel, un centre divin, une véritable unité et une élévation que les historiens de l'antiquité n'avaient pas connue, 340. — Il y a une histoire de l'avenir, c'est la prophétie — V. ce mot.

HISTORIENS. Étude sur les historiens de l'antiquité, III, 334-340. — Énumération des principaux d'entre eux, 339. — Les véritables historiens d'Israël et du monde, ce sont les prophètes, II, 95, 96.

HISTOIRE NATURELLE d'Aristote, III, 277, 278.

HOBBES (Thomas) (1588-1679). Exposé de son système philosophique, XXV, 463, 464; XXVI, 550.

HOCHE (le général), XXVII, 619, 620.

HOHENSTAUFFEN. Fin de la dyrannie des Hohenstauffen. Pourquoi Dieu l'a-t-il ainsi frappée, XVIII, 606, 607.

HOLLANDE. Par qui fut-elle évangélisée (V. *Frise*). — Révolution de 1830 par laquelle la Belgique se sépare de la Hollande, XXVIII, 374, 375. — État actuel du catholicisme en Hollande, XXVIII, 376-379.

HOLOBOLE (Manuel), célèbre théologien grec, sous le règne de Michel Paléologue, XVIII, 648, 649.

* **HOLOPHERNE.** Expédition d'Holopherne dans l'Asie occidentale, II, 409. —

I

1133. Il y couronne Lothaire le 4 juin suivant, 302-305. — Son voyage à Pise. Il y convoque un concile général pour le commencement de 1134, 308. — Ouverture du concile le 30 mai 1134. Saint Bernard est l'âme de cette assemblée, 310. — Innocent réclame en 1136 le secours de Lothaire qui passe les Alpes pour marcher contre l'antipape, 340.—Histoire détaillée de cette expédition. Services que saint Bernard rend au souverain pontife, 340-344. — Mort de Lothaire II le 4 décembre 1137, 344. — Conférence de Salerne entre les cardinaux du pape et ceux de l'antipape, 345. — Mort de l'antipape Anaclet (7 janvier 1138), qui a pour successeur l'antipape Victor. Réconciliation de celui-ci avec Innocent, 347, 348. — Fin du schisme, 348. — Retour du vrai pape à Rome et de saint Bernard à Clairvaux (1138), 349. — Élection de Conrad III comme roi de Germanie le 22 février 1138, 350. — Trouble produit en France par les doctrines d'Abailard. Longue lettre de saint Bernard au pape Innocent II, qui est une réfutation en règle des propositions de cet hérétique, 364-369. — Jugement du pape Innocent II, condamnation d'Abailard, 372-374. — Mort d'Innocent, le 24 septembre 1143, 411.

INNOCENT III (Lothaire). Abrégé de sa vie antérieurement à son élection, XVII, 2-16.—Son élection le 9 janvier 1198, 16. — La sollicitude de ce grand pape s'étend à toutes les parties du monde. Nous allons les parcourir l'une après l'autre en constatant ce qu'Innocent III a fait pour chacune d'elles :

I. INFLUENCE D'INNOCENT III SUR LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE LA CHRÉTIENTÉ.

1° CONCILES. — Innocent convoque le quatrième concile œcuménique de Latran; la bulle de convocation est du 19 avril 1213, XVII, 384, 385. — Ouverture de ce concile le 11 novembre 1215. Ses sessions depuis le 11 jusqu'au 30 novembre. Ses canons (V. *Conciles*), XVII, 415-433, 441, 442. — 2° CROISADES. — Histoire abrégée de la quatrième croisade. Quelle part y prend le pape Innocent : 1° lors de sa prédication; 2° lors de la division des Croisés au sujet de Zara; 3° après la conquête de Constantinople par les Latins. Ses soins pour l'établissement d'un nouveau patriarche et le règlement des affaires ecclésiastiques (1200-1205); XVII, 147-212. — 3° HÉRÉSIES. — Progrès de plus en plus menaçants des doctrines manichéennes. Comment le pape Innocent cherche à y porter remède par la prédication de la vraie doctrine et la vie plus édifiante du clergé, 213-218. — Histoire de la croisade contre les Albigeois jusqu'à la bataille de Muret le 12 septembre 1213, 257-276. — Efforts du pape pour extirper l'hérésie manichéenne dans les États de l'Église, 221. — 4° ORDRES NOUVEAUX. — Saint François d'Assise et les commencements de l'ordre des Mineurs, depuis 1208 jusqu'au concile œcuménique de Latran en 1215, 281-310. — Commencements de l'ordre des Frères prêcheurs, en 1215. Encouragements qu'il reçoit du pape, 438-440.

II. INFLUENCE D'INNOCENT III SUR LES DIFFÉRENTS PEUPLES DE SON TEMPS.

1° ITALIE. — Innocent III rétablit son autorité dans les Marches, le duché de Spolète, le comté de Bénévent, etc., 30-34. — Comment il réforme les abus du gouvernement de Rome, 25-30. — 2° SICILE. — Innocent III peut en être considéré comme le véritable gouverneur durant la minorité de Frédéric (de 1199 à 1208). Histoire de cette minorité, 34-41. — 3° ALLEMAGNE, EMPIRE. — État de l'Allemagne à la mort d'Henri VI en 1198. Frédéric de Sicile, Philippe de Souabe et Othon de Saxe, élus tous trois empereurs, recourent au pape pour lui faire confirmer leur élection, 85-88. — Innocent III protecteur de Frédéric II durant sa minorité, 34-41. — Décision du pape au sujet de la triple élection d'Allemagne; il se décide en faveur d'Othon, 88-97. — Comment se terminent les affaires de l'Empire. Philippe de Souabe se réconcilie avec l'Église. Sa mort en 1208. Othon universellement reconnu, 111-117.—Fermeté du pape à l'égard de ce même Othon qui refuse de rendre à l'Église romaine les terres de la comtesse Mathilde. Excommunication lancée contre lui en 1210 et 1211, 311, 312. — 4° FRANCE. — Affaire du divorce de Philippe-Auguste, 98-111. — 5° ANGLETERRE. — Intervention du pape Innocent entre les rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Jean sans Terre, au sujet de la confiscation par Philippe de toutes les terres que Jean pos-

est subordonné au spirituel, le prêtre au roi. Témoignages des écrivains sacrés et profanes, I, 497-502. — Comme quoi l'Église juive était une puissance distincte de l'État, XXVIII, 260-262. — Exposé de la loi mosaïque, I, 381-421. — Le livre de Tobie peut donner une idée des croyances et de la vie des Juifs de condition ordinaire. On y voit l'immense supériorité de cette nation sur toutes les autres. (V. son analyse, II, 367-384.) — Les Juifs considérés comme un peuple de philosophes, III, 144.

III. Figures du peuple juif.

Le peuple juif a été tour à tour figuré par Caïn, I, 121, 124-126. — Par Ismaël, 211. — Par Esaü, 232. — Par Manassé, 269, etc., etc. — V. *Symbolisme.*

IV. Prophéties sur le peuple juif.

Le Christ sortira de Juda. Prophétie de Jacob mourant, I, 270. — Prophéties sur la ruine et la réprobation du peuple juif : — d'Isaïe, II, 332-335, 399-404. — D'Osée, 337. — D'Amos, 339, 340. — Du vieux Tobie, 381, 382. — Prophéties sur le rétablissement final du peuple juif : — D'Isaïe, 335, 336. — D'Osée, 338, 339. — D'Amos, 341. — Du vieux Tobie, 381, 382, etc., etc.

V. Histoire du peuple juif jusqu'à la destruction du Temple par Titus.

Abrégé rapide de l'histoire du peuple de Dieu, XXIV, 398-400.

PREMIÈRE PÉRIODE

Depuis l'origine du peuple juif jusqu'à son entrée dans la Terre promise.

(*La servitude en Égypte, l'Exode, le Désert, la Loi.*)

Vocation d'Abraham, père de la nation juive, I, 183.—Jacob reçoit le nom d'Israël après sa lutte avec l'ange, c'est ce nom qui doit rester au peuple de Dieu, I, 243. (Pour l'histoire des descendants de Jacob, V. *Joseph*, etc.) — Les Israélites se multiplient en Égypte ; les Pharaons s'en inquiètent ; ordre donné par eux de faire périr tous les enfants mâles des Hébreux, 302, 303. — Commencements de Moïse (1491). Les dix plaies ; l'Exode (V. *Moïse*). — Les Israélites passent la mer Rouge ; les Égyptiens qui les poursuivent sont engloutis; cantique de Moïse, 343. — Israël dans le désert, 370-509. — Admirable économie du gouvernement d'Israël pendant ces quarante années, 379, 380. — Pacte d'alliance entre Dieu et Israël, 380, 381. — Exposé de la loi mosaïque promulguée du haut du Sinaï, 381-421. — Incroyable prévarication des Israélites au pied du mont Sinaï. Le veau d'or, 426. — Événements arrivés dans le désert depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la mort de Moïse, 426-487. — Châtiment et pénitence d'Israël après la prévarication du veau d'or. Moïse intercède pour le peuple, 430-433. — Construction du tabernacle, 436-439. — Marche miraculeuse dans le désert, la nuée, 439, 440. — Choix et consécration de la tribu de Lévi pour le sacerdoce, 443, 446. — Murmures du peuple : pas un n'entrera dans la Terre promise sauf Josué et Caleb, 455. — Coré, Dathan et Abiron, 458-461. — La verge d'Aaron, 461. — Doute et châtiment de Moïse, 463. — Le serpent d'airain, 467. — Conquête du pays des Amorrhéens et de Basan, 468, 469. — Balac et Balaam ; prophéties de ce dernier, 469-474. — Prévarication du peuple avec les filles de Madian et de Moab, 474. — Victoire sur les Madianites, 476. — Consécration de Josué, 476. — Dernières paroles, prophéties, cantique et mort de Moïse (1451), 477-487.

DEUXIÈME PÉRIODE.

Depuis Josué jusqu'à Saül.

(*Les Juges.*)

Histoire des Israélites sous le gouvernement des Juges, II, livr. X, p. 1 à 94. — Achèvement de la conquête sous Josué ; guerres partielles contre les Chananéens ; prise de Jérusalem ; soumission d'une partie des Philistins, 3-6. — La femme du Lévite. Guerre de Gabaa; massacre des Benjamites, 7-13. — Chutes perpétuelles et retours successifs d'Israël au vrai Dieu, sous le gouvernement des Juges. Caractère de ce gouvernement ; véritable mission et autorité des Juges, 21-23. — Judicature d'Othoniel (1405), 23. — D'Aod (1325), 23-26. — De Samgar, 26. — De Débora et de Barac (1285), 27-31. — De Gédéon (1245), 40-46. — Royauté d'Abimélech (1236), ses crimes, sa mort, 47-51. — Judicature de Thola (1233), et de Jaïr (1209). Prospérité d'Israël, 90 ans de paix, 51, 52. — Judicature de Jephté (1188), 53-58. — D'Abesan (1181) ; d'Aïalon

(1174); d'Abdon (1164); 59. — De Samson, 60-68. — Simultanéité des Juges en Israël, 69. — Judicature du grand prêtre Héli (1156), 69-75. — Gouvernement de Samuel (1116), 79, 80. — Les Israélites demandent un roi ; remontrances de Samuel ; fin du gouvernement des Juges, 80-83.

TROISIÈME PÉRIODE.

Depuis Saül jusqu'à la séparation d'Israël et de Juda.

(*Apogée de la gloire d'Israël. David et Salomon. Le Temple.*)

Samuel sacre comme roi d'Israël SAUL, fils de Cis (1095), II, 84. — Assemblée de Maspha où Saül est proclamé roi, 85, 86. — Victoire de Saül sur les Ammonites, 91. — Confirmation à Galgal de la royauté de Saül ; derniers conseils de Samuel, qui rend compte de son administration, 92, 93. — Guerres de Saül contre les Philistins ; fautes du roi ; exploits de son fils Jonathas, 98-103. — Époque glorieuse du règne de Saül, 104. — Extermination des Amalécites, 105. — Prévarication et réprobation de Saül, 106. — David est sacré par Samuel, 109. — David vainqueur de Goliath, 111-113. — Défaites des Philistins, 113-118, 127. — Jalousie, attentats et longue persécution de Saül contre David, 116-118, 122-139. — Mort de Saül (1055); 146. — David roi de Juda ; sa lutte contre Isboseth ; il est vainqueur, 152-158. — DAVID roi de tout Israël ; prise de la citadelle de Jérusalem ; l'arche à Sion, 159-170. — Victoires sur les Philistins, les Moabites, les Syriens de Rohab, de Soba et de Damas, les Amalécites, les Iduméens et les Ammonites ; apogée de la gloire de David et de la prospérité de son peuple, 177-182. — Sage administration du royaume, 179. — David adultère et meurtrier ; son châtiment, 182. — Naissance de Salomon ; pénitence de David, 184. — Révolte des onze tribus, 194-196. — Dénombrement du peuple, la peste, 198, 199. — Fin du règne de David, intrigues d'Adonias, Salomon désigné comme le successeur de son père, 199-202. — États généraux d'Israël, discours de David ; le Temple sera construit par son fils, 202, 203. — Couronnement de Salomon, mort de David (1014), 204. — Son éloge, 205-213. — Règne de SALOMON. Il triomphe de la conspiration d'Adonias et de Joab, 215, 216. — Salomon épouse la fille du roi d'Égypte, 217. — Sagesse du roi, prospérité du royaume, 219, 220. — Construction du Temple et sa dédicace solennelle, 230-235. — Apogée de la gloire de Salomon, 239 et 242. — Construction de Balaath (Balbek) et de Tadmor (Palmyre). La marine et le commerce d'Israël n'ont jamais été si florissants. Expédition de Thanis. Visite de la reine de Saba, 240, 241. — Chute de Salomon ; les femmes étrangères, les faux dieux, 243, 244. — Dernières années et mort de Salomon (975), 244. — Division d'Israël en deux royaumes (975), 264, 265.

QUATRIÈME PÉRIODE.

Depuis la séparation des deux royaumes jusqu'à l'édit de Cyrus sur le retour des Juifs.

1° HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA JUSQU'À SA DESTRUCTION PAR NABUCHODONOSOR EN 588.

ROBOAM (975-958). Invasion de Sésac, lutte avec Jéroboam, II, 264-269.

ABIAM (958-955), 272, 273.

ASA (955-914). Piété de ce prince. Victoire contre l'Éthiopien Zara, 273-276.

JOSAPHAT (914-889). Sagesse du roi ; prospérité du royaume, 284, 285. — Alliance de Josaphat avec Achab, 289. — Défaite des deux rois par les Syriens, 291. — Expédition contre les Ammonites, les Moabites et les Iduméens ; grande victoire, 298-300. — Mort de Josaphat, 301.

JORAM (889-885), 301, 302, 311.

OCHOZIAS (885-884). Il se laisse gouverner par sa mère Athalie, 311.

ATHALIE (884-878), 315. — Massacre de toute la famille d'Ochozias ; Joas y échappe. — Culte de Baal. — Le grand prêtre Joad fait élever Joas dans le temple et le sacre roi, 315. — Mort d'Athalie, 316.

JOAS (878-839). Sa piété au commencement de son règne, sa corruption, ses crimes, sa mort, 316, 317.

AMASIAS (839-810), 317. — Il est vaincu par le roi d'Israël Joas, 319. — Jérusalem démantelée, le Temple dépouillé, 319. — Mort d'Amasias, 320.

OZIAS (810-758), 320. — Victoires sur les Philistins et les Iduméens, organisation de l'armée, fortifications de Jérusalem, développements de l'agriculture, prospérité du royaume. — Ozias, rempli

des Romains, 525. — Règne d'Hyrcan II ; Antipater règne sous le nom de ce faible prince. Sa politique toute romaine, 525. — Crassus dans le Temple ; il en vole toutes les richesses, 525, 526. — Mort malheureuse d'Aristobule II et de son fils Alexandre, 526. — Antipater et Hyrcan, partisans de César dans sa guerre contre Pompée, 526, 527. — Mort d'Antipater, commencements d'Hérode, 531. — Hyrcan renversé par Antigone, autre fils d'Aristobule II; Hérode s'enfuit. Règne d'Antigone, 531, 532. — Le sénat romain proclame Antigone ennemi de Rome et Hérode roi des Juifs, 532.—Mort d'Antigone.

Avénement d'Hérode. Le sceptre sort de la maison de Juda, 533. — Crimes d'Hérode ; par jalousie, il fait noyer le jeune Aristobule, frère de Mariamne, 535. — Mort de Joseph, oncle d'Hérode. Emprisonnement d'Alexandra, mère de Mariamne, 537, — et de Mariamne ellemême, 538. — Mort du vieil Hyrcan, dernier rejeton mâle de la race des Macchabées, 537. — Faveur d'Hérode près d'Antoine, 536, — puis près d'Auguste, 538-540. — Mort de Mariamne, 540, — et d'Alexandra, 541.— Hérode élève des temples à Auguste et bâtit un théâtre à Jérusalem, 541, 542. — Ses nouveaux crimes, son impopularité, 542, 543. — Restauration du Temple, 547. — Barbarie avec laquelle Hérode traite sa famille, 548-550. — Il fait mourir ses fils Alexandre et Aristobule : extinction de la race des Macchabées, 550. — Paix universelle ; le Messie va paraître, 552-556.

SIXIÈME PÉRIODE.

Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la destruction du Temple par Titus.

Histoire de Jésus-Christ, IV, 1-244.— Ce que les auteurs juifs ont pensé de Jésus, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, de l'établissement de son Église, 265, 266. — Règne d'Hérode Agrippa. Sa mort, 301. — La Judée retombe sous l'empire des Romains, 301. — Prophéties de Jésus, fils d'Ananus, touchant la prise prochaine de Jérusalem, 449, 450. — Apparition d'un grand nombre de faux prophètes qui séduisent le peuple, 451. — Révolte des Juifs. Siége de Jérusalem par Vespasien et Titus. Incendie du Temple. Prise et destruction de la ville (septembre 70), 453-458, 460-468. — Révolte des Juifs sous Trajan. Leurs crimes; leur châtiment, V, 58, 59. — Nouvelle révolte des Juifs à la fin du règne d'Adrien; leur terrible châtiment; Jérusalem presque anéantie reçoit le nom d'*Ælia Capitolina*, V, 74-77.

VI. Les Juifs depuis la destruction du Temple jusqu'à nos jours.

Partout répandus sur la surface de la terre comme un témoignage sans cesse étonnant de la justice de Dieu, qui a fait retomber sur eux le sang de son fils, ils subsistent partout sans se confondre avec les peuples qui leur donnent l'hospitalité ; mais ils se vengent depuis dix-huit siècles du mépris de la chrétienté par une haine irréconciliable contre le nom chrétien. On trouvera de fréquents exemples de cette haine dans l'ouvrage de l'abbé Rohrhacher. — Saint Justin et Tertullien ont l'un et l'autre écrit contre les Juifs. (V. ces deux noms.) — C'est contre eux qu'Eusèbe de Césarée écrit sa *Démonstration évangélique*, VI, 160-166. — Julien l'Apostat essaye, mais en vain, de reconstruire le Temple de Jérusalem ; éclatant miracle qui s'oppose à cette reconstruction, VI, 404, 405, 543-550. — Saint Cyrille, évêque d'Alexandrie en 412, chasse tous les Juifs de sa ville épiscopale, VII, 486, 487. — Du judaïsme chez les Arabes de l'Yémen au sixième siècle; persécution des Juifs contre les chrétiens, IX, 38-48.— Le roi éthiopien, Abraham, convertit cinq mille Juifs à la suite d'une dispute publique avec leurs docteurs, 48, 49. — État des Juifs au neuvième siècle ; leurs superstitions, leur insolence, XI, 503-507.—Agobard, archevêque de Lyon en 825, se distingue par sa fermeté contre eux. Son ouvrage intitulé : *De l'insolence des Juifs*, 503-507. — Traité de controverse écrit contre eux vers le milieu du onzième siècle, par un rabbin converti, Samuel de Maroc, XIV, 184, 185. — Les Juifs sont accusés et convaincus, de 1140 à 1170, d'avoir crucifié des enfants chrétiens, XVI, 405, 406. — Philippe-Auguste les expulse de la France (avril 1182), 408, 409. — Émeutes contre les Juifs en Angleterre (1190), 452-454. — Le pape Innocent III les protége. Leur état en Europe à la fin du douzième siècle, XVII, 157, 158. — Canon du quatrième concile de Latran (1215) sur les Juifs, 441. — Maltraités en Espagne, en France et en Allemagne, ils recourent en 1236 au pape Grégoire IX

qui se fait leur appui, XVIII, 288. — Au reste, ils ont souvent été protégés par les papes, XIV, 131 ; XVIII, 685. — Crimes nombreux dont ils se rendent coupables au treizième siècle. Meurtres d'enfants chrétiens, etc., 683-685. — Enfants chrétiens crucifiés par eux en Allemagne, en Angleterre, en Suisse (de 1287 à 1289), XIX, 245-247. — Ils sont bannis de la France par Philippe le Bel, qui confisque leurs biens, 501, 502. — Comment le pape Jean XXII les prend sous sa protection, XX, 81. — Ils sont cruellement persécutés dans presque toute l'Europe, Clément VI les défend, 350, 351. — Ils font assassiner un des inquisiteurs et sont obligés en 1483 de quitter l'Espagne, à moins de se convertir au christianisme, XXII, 54, 55. —Saint André, jeune enfant martyrisé par les Juifs en Tyrol (quinzième siècle), 260. — Saint Simon martyrisé par les Juifs à Trente. Actes de son martyre (quinzième siècle), 260-269. — Miracle sur une sainte hostie vendue par un voleur à un Juif dans le Brandebourg (quinzième siècle), 269,270. — État actuel des Juifs au point de vue religieux. — Assassinat du père Thomas à Damas. — Conduite des Juifs d'Europe à cette occasion, XXVIII, 670-673. — Conversion d'Alphonse Ratisbonne, 676, 677. — Ce que c'est que le Talmud. Ce qu'on doit penser de ses fables et de sa morale, XV, 485-487. — Que le meurtre des chrétiens est en réalité autorisé et recommandé aux Juifs par le Talmud ; XVI, 406-408 ; XVIII, 685. — Défense aux Juifs d'avoir des nourrices ou des domestiques chrétiens, XIX, 248.

ITALIE.

DE L'ITALIE EN GÉNÉRAL ET DE SA MISSION DANS LE PLAN DIVIN.

L'Italie se résume dans Rome. Avant la venue du Christ et même avant Constantin, Rome a été le boulevard de Satan contre Dieu. Dieu l'a choisie pour être, depuis lors, le boulevard de la Vérité contre l'erreur. Le peuple romain avait été chargé de ramener le monde à l'unité matérielle, III, 469-501 ; — l'Italie est chargée de maintenir dans le monde l'unité spirituelle des âmes en donnant au chef de l'Église une portion de son territoire pour y exercer librement sa toute-puissante autorité. Rome est une portion de l'espace consacrée à Dieu, comme autrefois la Judée. C'est là que s'élabore librement le plan divin ; c'est à Rome que l'épiscopat, les ordres religieux et les missions ont leur centre, c'est par Rome que le royaume de Dieu prend tous les jours de si merveilleux développements sur la terre ; c'est par Rome que tant de milliers d'âmes arrivent à l'éternelle béatitude. En deux mots, l'Italie assure l'indépendance de l'Église et prend une large part à tout le bien que fait l'Église. C'est sa mission, c'est sa vraie gloire, XXVIII, 485, 486, etc. — Pourquoi l'Italie n'est-elle pas une monarchie et ne doit-elle pas l'être. Sagesse du plan divin, XIII, 432 et suiv. — De la gloire de l'Italie dans l'art, dans la littérature et dans les sciences, XXVIII, 486, 487.

HISTOIRE DE L'ITALIE.

PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN EN 476.

Cette partie peut se subdiviser ainsi qu'il suit : 1° LES ORIGINES ; 2° L'ITALIE SOUS LA RÉPUBLIQUE ROMAINE ; 3° L'ITALIE SOUS L'EMPIRE ROMAIN. — Pour ces trois époques on devra se reporter à l'article : ROME.

SECONDE PARTIE.

DEPUIS LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN JUSQU'A NOS JOURS.

I. L'Italie sous la domination des Barbares (Hérules et Goths) (476-552).

Odoacre, VIII, 357, 358, 441-444.
Théodoric, 494-496; IX, 54-62.
Athalaric, 62, 111, 155.
Théodat, 155-157, 164.
Vitigès, 164-165.
Ildibad, 165.
Éraric, 165.
Totila, 165-172.
Teias, 172.

II. L'Italie sous la domination des Grecs (552-568).

Conquêtes de Bélisaire en Italie, IX, 155, 164, 165, 172. Il s'empare de Naples en 536. C'est le commencement de la domination des Grecs au midi de l'Italie, IX, 164, etc.

III. L'Italie sous la domination des Lombards au nord et des Grecs au midi (568-774).

SÉRIE CHRONOLOGIQUE DES ROIS LOMBARDS.

Alboïn (568), IX, 173, 174.
Cleph (574), 174.
Les trente ducs (576), 174, 175.
Autharis (584), 409.
Agilulfe (590), 410-413, 414, 416-422.
Adoald (616).....
Arioald (626), X, 61.
Rotharis (638), 291.
Rodoalde (646), 291.
Aribert I (651), 291.
Gondebert (660), 291, 292.
Grimoald (673), 292, 293.
Bertharide (673), 291-293.
Cunibert (689).....
Luitpert (700).....
Ragunbert (701).....
Aribert II (702), X, 420.
Ansprand (712).....
Luitprand (712), X, 516, 517, 541, 542; XI, 1-4, 36.
Hildebrand (736), XI, 36.
Ratchis (744), XI, 36.
Astolphe (749), XI, 36, 94-99, 108, 109, 114-117, 156.
Didier (756), XI, 156, 157, 161, 173-180, 183.

Pendant que le nord de l'Italie est aux Lombards, les Grecs cherchent à maintenir leur domination dans le Midi, mais l'Italie est définitivement séparée de l'empire d'Orient sous le pontificat de Grégoire II, X, 291-297. — Cependant Dieu travaille à faire remplir à l'Italie la première mission qu'elle ait à remplir dans le plan divin, et qui consiste à donner une portion de son territoire à l'Église, dont l'indépendance sera par là dignement assurée. Le pouvoir temporel de la papauté, dont les commencements remontent à Constantin, prend dès lors de rapides et légitimes accroissements. — Que faut-il penser de la donation de Constantin à l'Église romaine, XI, 407-410. — Sous saint Grégoire le Grand cette Église possédait déjà EN PROPRIÉTÉ les villes de Gallipoli, d'Otrante et de Naples, X, 420. — Ainsi la Providence préparait dès le sixième siècle la souveraineté et l'indépendance temporelles de l'Église romaine; le huitième siècle allait y mettre la dernière main, 420. — Aribert, roi des Lombards, rend à l'Église romaine (sous Jean VII, de 705 à 707) le patrimoine des Alpes Cottiennes, comprenant les villes d'Aix, de Dertone, de Bobio, de Gênes et de Savone, 420. — « LE PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, c'est-à-dire la plus grande partie de la Toscane romaine, fut ensuite acquis de la manière suivante : les Lombards s'en étant emparés dans une guerre régulière, le roi Luitprand, à qui les Romains ne pouvaient ni disputer, ni reprendre cette possession, en fit don à l'Église de Pierre, et le pape accepta le don pour le saint apôtre; c'était, du reste, le seul moyen de soustraire le pays à la domination des barbares et d'y maintenir les formes d'un État romain. » (Le professeur Léo, réponse à Hengstenberg.) — Astolphe, roi des Lombards, en 749, cherche à s'emparer de Rome et à s'assujettir l'Église romaine, XI, 94, 95. — Le pape Étienne II, successeur de saint Zacharie, invoque contre lui le secours des Francs, 95, 96. — Pepin promet au pape de lui faire rendre l'exarchat de Ravenne, 96-99. — Il arrive en Italie et bat les troupes d'Astolphe. Traité par lequel ce dernier est forcé de rendre, sans délai, Ravenne et plusieurs autres villes, 108, 109. — Le Lombard manque à tous ses serments et met, en 755, le siége devant Rome. Magnifique lettre du pape Étienne à Pepin. Mort d'Astolphe en 756, 156. — Donation solennelle de Pepin au Saint-Siége. Il donne vingt-deux villes à l'Église romaine et aux papes, à perpétuité; par là se trouve complétée l'indépendance temporelle du Saint-Siége, 113-118. — « Ainsi pour ce qui est de l'ÉMILIE, DE LA FLAMINIE ET DE LA PENTAPOLE, Pepin les enlève dans une juste guerre aux Lombards, qui les avaient eux-mêmes enlevées aux Romains; puis le roi franc les donne à l'Église de saint Pierre, comme Luitprand avait donné auparavant la Toscane méridionale, et le pape les accepta dans le même sens, » (le prof. Léo) 108-118. — « Quant à ROME et à ses dépendances, la CAMPAGNA et la MARITIMA, voici comment les papes en devinrent souverains. Complétement abandonnées pendant près d'un siècle par les empereurs de Constantinople, ces contrées ne durent leur indépendance qu'aux papes qui consacraient à leur défense les revenus des biens que l'Église de Pierre possédait en Sicile

et dans la Provence. Par une conséquence toute naturelle, les papes se virent obligés, dans l'administration des territoires romains, de prendre de plus en plus en main l'autorité suprême. Après que les Lombards se furent rendus maîtres de la Pentapole, la cour de Byzance ne pouvait plus secourir Rome, quand même elle l'aurait voulu, et tout ce qui restait à la fin de sa souveraineté, c'est que l'on datait encore les actes et les inscriptions des années du règne des empereurs et que l'on frappait des monnaies à leur effigie. Mais alors même le pape ne se sépara point formellement de Constantinople; il nomma le roi des francs patricien de Rome pour s'en faire un protecteur; c'est de cet ensemble de demi-mesures que sortit nécessairement, et sans empêchement de la part de Byzance, le rétablissement de l'empire d'Occident. » — Ce qui fait dire à l'abbé Rohrbacher que « Rome et les villes de sa dépendance appartenaient à l'Église romaine par la donation du temps, premier ministre de la Providence pour les affaires de ce monde, » 118. — Le pape Adrien écrit à Charlemagne pour le supplier de venir au secours de l'Église romaine menacée par les Lombards, 178. — Charlemagne se déclare le défenseur de l'Église; en 773 il marche contre Didier, fait le siége de Pavie et de Vérone, 178-180. — Et se rend à Rome en 774, 181, 182. — Il confirme dans ce voyage la donation que Pepin avait faite dans l'assemblée de Quercy au pape Étienne. Il la fait plus ample encore et donne à l'Église romaine l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie, les duchés de Spolète et de Bénévent, 182. — Didier se rend à Charles et embrasse la vie monastique à Corbie. Fin de la domination des Lombards en Italie, 183. — Si cette période a été souvent douloureuse pour la papauté, elle se termine à sa gloire, et le souverain pontife est à la fin du huitième siècle, au commencement du neuvième, possesseur à bon droit des États qui garantissent la liberté de l'Église.

IV. L'Italie sous les empereurs et les rois carlovingiens (774-912).

Renaissance de l'Empire romain en Occident (800). Caractère de ce rétablissement, XI, 236-239. — Ce nouvel Empire est né de l'Église romaine, XII, 327. — Du rôle de l'Empire par rapport à l'Église. Les empereurs d'Occident étant les défenseurs titulaires de l'Église romaine, il était naturel que le pape choisît lui-même le prince chrétien qui devait être son appui, XX, 106, XIII, 413. — Histoire de l'Italie depuis le rétablissement de l'empire : § 1. De 800 à 814, Charlemagne empereur; saint Léon III, pape. Charlemagne, devenu empereur d'Occident, est le maître de toute l'Italie, sauf toutefois du duché de Rome et de l'exarchat de Ravenne, qui appartiennent au pape. Grandeur du pape et de l'empereur régnants, XI, liv. LIV, *passim*. — Dans le testament de Charlemagne, où il partage en détail ses États à ses trois fils, il n'est nullement question ni du duché de Rome, ni de l'exarchat de Ravenne; c'est qu'ils appartenaient à l'Église romaine, 360-362.

§ 2. De 814 à 840. Saint Léon III (795-816); Étienne IV (816, 817); saint Pascal I (817-824); Eugène II (824-827); Valentin (827); Grégoire IV (827-844), papes. Louis le Pieux et Lothaire empereurs. Bernard, Lothaire, rois d'Italie, 392-431, 460-528, 542-556, *passim*. — Louis le Pieux, dans un acte célèbre de 817 confirme aux papes les donations faites à l'Église romaine, le duché de Rome, l'exarchat de Ravenne et leurs dépendances. Authenticité et valeur de cet acte, 404-407.

§ 3. De 840 à 855. — Sergius II (844-847); saint Léon IV (847-855), papes. Lothaire empereur. A partir de 843, le royaume d'Italie est toujours joint à la couronne impériale, XII, 1-28, *passim*, 127-143.

§ 4. De 855 à 870. — Benoît III (855-858); Nicolas I (858-867); Jean VIII (867-872), papes. Louis II, empereur, XII, 138, 301, 325-331, etc.

§ 5. De 870 à 886. — Jean VIII (872-882); Martin II (882-884); Adrien III (884, 885); Étienne V (885-891), papes. Charles le Chauve et Charles le Gros, empereurs, XII, tout le liv. 58, *passim*. — État de l'Italie à la fin du neuvième siècle. Les Allemands, les Francs, les Grecs, les Lombards et les Sarrasins se la partagent. Absence d'unité politique, 301, 302.

§ 6. De 886 à 922. — Formose (891); Boniface VI (896); Étienne VI (896); Romain (897); Théodore (898); Jean IX (898); Benoît IV (900); Léon V (903); Christophe (903); Sergius III (904); Anastase III

(911); Landon (913); Jean X (914), papes. La couronne impériale tombe à des princes italiens comme Gui et Bérenger. — Gui, Arnould, Bérenger, Lambert et Louis III, empereurs. Voir les noms de tous ces princes et de tous ces papes, de même que pour toutes les époques qui précèdent et toutes celles qui suivent.

V. L'Italie sous les empereurs de la maison de Saxe (912-1125).

§ 1. De 912 à 962. — Jean X (914), Léon VI (928), Étienne VII (929), Jean XI (931), Léon VII (936), Étienne VIII (939), Martin III (942), Agapit II (946), Jean XII (956), papes. — Conrad I (912), Henri I (919), et Othon (936), empereurs. — Othon raffermit la souveraineté de l'Allemagne sur l'Italie, qui avait été contestée par ses prédécesseurs italiens, Gui et Bérenger, etc. — Hugues (926), Lothaire (945), et Bérenger (950), rois de Lombardie. — Puissance de Marosie, Rome en proie aux factions, etc., XIII, 5-10, 39-45, 58, 100-104.

§ 2. De 762 à 991. — Benoît V (964), Jean XIII (965), Benoît VI (972), Boniface VII (974), Donus II (974), Benoît VII (975), Jean XIV (984), Jean XV (984), Jean XVI (985), papes. — Othon I (936-973), Othon II (973-983), et Othon III (983-1002), empereurs. — Commencements, sous Othon II, de la lutte de l'empire contre le sacerdoce; les empereurs allemands seront bien plus funestes à l'Église que les Carlovingiens, XIII, 115-147, 156-167, 172-175, 192-194. — Othon confirme, en 962, tous les droits temporels de l'Église romaine, la possession du duché de Rome, etc., 112-114.

§ 3. De 991 à 1024. — Jean XVI (985-996), Grégoire V (996), Jean XVII (997), Silvestre II (999), Jean XVIII (1003), Jean XIX (1003), Sergius IV (1009), Benoît VIII (1012), papes. — Othon III (983-1002), saint Henri II (1002-1024), empereurs. — Les Sarrasins et les Grecs menacent sans cesse l'Italie, qui est défendue par l'Empire, XIII, 266-283, 300-322, 325 et suiv., 366-370, 410-425. — L'empereur saint Henri II confirme en 1014 les donations des empereurs à l'Église romaine, XIII, 413.

§ 4. De 1024 à 1054. — Jean XX (1024), Benoît IX (1033), Silvestre III (1044), Grégoire VI (1045), Clément II (1046), Damase II (1048), saint Léon IX (1048-1055), papes. — Conrad II (1024-1039), Henri III (1039-1056), empereurs. — Un grand pape, qui est à la première moitié de ce siècle ce que Grégoire VII sera à la seconde, combat avec énergie la simonie et l'incontinence du clergé de son temps. L'Italie est toujours désolée par les ravages des Sarrasins et des Normands, etc., XIII, 426-462, 482-517, 539-597.

§ 5. De 1054 à 1073. — Victor II (1055), Étienne IX (1057), Nicolas II (1058), Alexandre II (1061), papes, tous les quatre élus par l'influence du cardinal Hildebrand, qui sera bientôt Grégoire VII. Henri IV, empereur. La lutte est imminente entre la Papauté et l'Empire, entre le parti italien et le parti allemand, XIV, livre LXIV, 1-172, *passim*.

§ 6. De 1073 à 1106. — Grégoire VII, pape (1073-1085). — Henri IV, empereur (1056-1106). — Lutte du sacerdoce et de l'empire. Un grand homme, un saint représente à la fois la liberté de l'Église et l'indépendance italienne contre l'empereur, qui aspire à la domination universelle. Grégoire VII ne cesse de combattre d'une main le césarisme de Henri IV, qui veut tout envahir, de l'autre la simonie et l'immoralité du clergé de son temps. Les Normands, cependant, s'emparent du midi de l'Italie. La comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane, est le seul appui sur la terre de la grande âme de Grégoire. Le pontife meurt enfin pour la Justice et la Vérité. Il meurt exilé, mais vainqueur, XIV, livre LXV, 173-395, *passim*. — Cependant le pouvoir temporel du souverain pontife reçoit ses derniers accroissements. « Depuis l'OMBRIE jusqu'à la FLAMINIE se trouvent une série de domaines donnés au Saint-Siége par la comtesse Mathilde, et dont la possession longtemps contestée lui fut enfin reconnue par Frédéric II. Ainsi, depuis Frédéric II, le Saint-Siége devint encore, par un traité, possesseur du DUCHÉ DE SPOLÈTE. » (Le prof. Leo.) — Comment l'Italie a tendu au moyen âge à devenir un état fédératif plutôt qu'une monarchie, XIII, 433. — Pontificats de Victor III (1086), XIV, 399-406, — et d'Urbain II (1088), 406-430. — L'antipape Guibert occupe toujours une partie de Rome, 406-430.

§ 7. De 1106 à 1125. — Pontificats de Pascal II (1099), Gelase II (1118), Calixte II (1119), Honorius II (1124). — Henri V, empereur. Suite de la querelle des investitures entre le Saint-Siége et

l'empire, entre Pascal II et Henri V, XV, 19-20, 41-65, 127-138, 152-166, 176-184, 192, 193.

VI. L'Italie depuis la mort d'Henri V jusqu'à la fin du treizième siècle : les Guelfes et les Gibelins (1125-1300).

Cette période est en effet toute remplie de la lutte entre les Guelfes, partisans de la domination de l'Église et de l'indépendance nationale, et les Gibelins, partisans de la domination impériale et de la hiérarchie féodale, XVIII, 577, 578. — Les deux papes qui sont les deux plus mémorables héros de ces luttes sont Alexandre III, qui a pour adversaire Frédéric Barberousse, et Grégoire IX, qui lutte contre Frédéric II. C'est aux papes cependant que revient l'honneur d'avoir seuls empêché la réalisation des idées païennes qui tourmentaient alors les Césars allemands, et qui n'étaient rien moins que la domination universelle, XIV, 79 ; XVIII, 6-8, 358, 359. — Part glorieuse prise par l'Italie à la quatrième croisade et à la fondation de l'empire latin de Constantinople. Puissance maritime de Gênes et de Venise, qui ne peut être comparée qu'à celle de l'Angleterre dans les temps modernes, XVI, 77 ; XVII, 158-204. — Histoire de la lutte d'Alexandre III contre Frédéric I Barberousse (1158-1177), XVI, 78-220, 298-316. — Glorieux pontificat d'Innocent III. Influence de ce grand pape sur l'Italie et la Sicile, XVII, 26-41. — Histoire de la lutte de Grégoire IX contre Frédéric II (1227-1241), XVIII, 23-28, 43-49, 251-315, 575-577. — A partir de cette époque, la querelle des Guelfes et des Gibelins se restreint à la lutte entre quelques villes italiennes. Mais, en définitive, les papes avaient sauvé l'Italie des Césars allemands, et avec l'Italie l'indépendance de l'Église, XVII, 117. — Histoire de Mainfroi et de Conradin. La Sicile au pouvoir de Charles d'Anjou (1268), XVIII, 589-607. — Nicolas III (1277-1281). Ses efforts pour la pacification de l'Italie, qui est partout désolée par des factions intestines, ville par ville, famille par famille, XIX, 215-217. — Pontificat de Martin IV (1281-1285), 111-113. — Règne de Charles d'Anjou en Sicile, 163-169. — Les Vêpres siciliennes (30 mars 1282), 267-276.

VII. L'Italie depuis la fin du treizième siècle jusqu'au commencement du seizième.

Si nous considérons l'Italie depuis le Nord jusqu'au Midi durant les quatorzième et quinzième siècles, nous voyons le duché de Milan sous la domination des Visconti (1277-1447) et sous celle des Sforce (1447-1535) ; Venise agrandit sa puissance sur le continent ; Ferrare est à la maison d'Este ; Florence devient la capitale de la Toscane, et le règne des Médicis y commence. Les papes, après soixante-dix ans d'exil à Avignon (1309-1378), reviennent en Italie et rétablissent leur autorité dans l'État ecclésiastique. Enfin, le royaume des Deux-Siciles, en 1282, à la suite des Vêpres siciliennes, s'est fragmenté en deux royaumes, gouvernés par deux dynasties rivales jusqu'au commencement du seizième siècle. — Pendant la première moitié du quatorzième siècle, l'Église est encore troublée par les dissensions des Guelfes et des Gibelins, XX, 108-110. — Les papes à Avignon (1309-1378), 65, 241, 242, 384, 385. — Révolution à Rome. Rienzo veut y rétablir la république romaine (1347), 360-368. — Sainte Catherine de Sienne ; son influence politique sur l'Italie ; elle étouffe partout les factions, défend les droits du Saint-Siége, et fait surtout tous ses efforts pour faire revenir les papes à Rome, XX, 450-492 ; XXI, 8, 9, 13, 16-21, 99-105. — Retour de Grégoire XI à Rome (1377), 489, 490. — Grand schisme d'Occident (1378-1417). Concile de Constance (1414-1417). Réunion de toute l'Église sous le pape Martin V (1417), 1-273. — État de l'Italie à la suite des conciles de Bâle (1431-1439) et de Florence (1438-1441), 570, 571. (V. surtout aux *Conciles.*) — Histoire de l'Italie durant la seconde moitié du quinzième siècle et les premières années du seizième. La Renaissance, XXII, 197-515, *passim.*

VIII. L'Italie au seizième siècle.

Au seizième siècle, la France et l'Espagne se disputent l'Italie. Jules II la défend contre les « *Barbares.* » La France ne peut s'y maintenir ; mais l'Espagne en 1505 est maîtresse des Deux-Siciles et en 1540 du duché de Milan. L'État pontifical et Venise seuls restent libres. — Le siècle de Léon X, apogée de la gloire littéraire et artistique de l'Italie, XXII, 438-444. (Mais on trouve presque tout ce qui concerne la Re-

naissance en Italie, tant au seizième qu'au quinzième siècle, dans tout le livre LXXXIII.) — L'Italie n'est pas moins féconde en œuvres saintes et en saints qu'en œuvres d'art et en artistes ; gloire bien supérieure à l'autre, XXIII, 97-143, 407-586 ; XXIV, 520-560. — Grâce à la sainte énergie des pontifes romains, à la part généreuse que les prélats italiens prennent au concile de Trente, grâce surtout aux mérites et à l'intercession de tant de saints qu'elle avait enfantés à l'Église, l'Italie est préservée de la prétendue réforme. — Comment l'Italie et l'Europe furent sauvés par Pie V d'un autre ennemi dangereux, des Musulmans. Bataille de Lépante (1571), XXIV, 579-583. — Pontificat de Sixte-Quint (1585-1590), XXIV, 564-570.

IX. L'Italie depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à nos jours.

Au dix-septième siècle l'Espagne perd sa prépondérance en Italie. Dès le commencement du siècle suivant, en 1706 et en 1721, l'Autriche occupe le Milanais et les Deux-Siciles. Deux branches cadettes des Bourbons d'Espagne règnent, l'une à Parme, l'autre à Naples. La révolution française éclate. En 1801 le Piémont est réuni à la France. Le Milanais, conquis sur l'Autriche, devient la république cisalpine. Venise est cédée à l'Autriche. Un royaume d'Étrurie est donné à l'Espagne. Mais, en 1805, après la paix de Presbourg, Venise est réunie à la république cisalpine, qui devient le royaume d'Italie. Gênes est réunie à la France. Naples a pour rois, d'abord Joseph Bonaparte, puis Murat. L'Étrurie et l'État pontifical, iniquement ravis au Saint-Père, grossissent l'empire français. Mais les traités de 1815 changent toute la carte d'Italie ; ils rendent au pape ses États, donnent Nice, Gênes et le Piémont à la maison de Savoie ; le Milanais et la Vénétie à l'Autriche ; à deux princes autrichiens la Toscane et le Modénais ; à Ferdinand IV enfin le royaume des Deux-Siciles. Ainsi se trouve encore une fois sauvegardée l'indépendance de l'Église par la conservation du pouvoir temporel des souverains pontifes ; ainsi l'Italie se trouve remplir encore sa mission providentielle, qui n'est autre que de donner à l'Église un espace libre pour abriter son indépendance et pour préparer le royaume de Dieu. — Histoire de l'Italie pendant la première moitié du dix-septième siècle, sous les pontificats de Léon XI (1605), Paul V (1605), Grégoire XV (1620), Urbain VIII (1623), Innocent X (1644) et Alexandre VII (1655), XXV, 6-19, etc. — L'Italie, de 1660 à 1730. Succession de bons papes. — Grand nombre de saints, d'artistes et de savants, XXVI, 1-101. — L'Italie, de 1730 à 1789, XXVII, livre LXXXIX, § 1. — L'Italie, de 1789 à 1802. Pie VI et la révolution française, 586-588. — Campagnes de Bonaparte en Italie (1796-1797). Batailles de Lodi, de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli. Traités de Tolentino et de Campo-Formio, 588. — Affaires de Rome. Violences des Français. Mort de Duphot. Pie VI en Toscane, sa captivité, sa mort (1799), 589-612. — Élection de Pie VII à Venise. Son entrée à Rome (1800), 623-628. — L'Italie, de 1802 à 1848. Succession des papes et des souverains italiens pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, XXVIII, 6-8. — Les Français en Italie. Bataille de Marengo (14 juin 1800), XXVII, 628, 629. — Le Concordat avec la France (5 avril 1802), 633-645. — Napoléon I, roi d'Italie (18 mars 1805), XXVIII, 13. — Joseph Bonaparte, roi de Naples (31 mars 1806), 19. — Il est remplacé par Murat, 27. — Histoire du pontificat de Pie VII. Napoléon s'empare, contre toute justice, de l'État pontifical et de Rome. Captivité de Pie VII. Mais Dieu prépare Sainte-Hélène pour venger son pontife outragé. — Dès 1814 Pie VII est délivré et rentre à Rome. Tous ses États lui sont rendus, 59-190. — Les traités de 1815. Nouveau partage de l'Italie, 193, 194. — État politique et religieux de l'Italie depuis le commencement de ce siècle, 490-530. — Des sociétés secrètes en Italie, et en particulier de la haute Vente. Exposé du plan véritablement satanique par lequel cette dernière société se propose de consommer la ruine de l'Église catholique, 498-507, *Texte et Notes*. — Histoire du pontificat de Pie IX et du mouvement italien jusqu'en 1850, 507-537.

Tel est le résumé de l'histoire générale de l'Italie. Mais dans l'histoire religieuse d'un peuple catholique on doit surtout s'attacher à répondre à ces trois questions : 1° Quels sont les SAINTS qui ont donné à ce pays la vraie civilisation ? 2° Quels sont les CONCILES qui y ont main-

tenu la vérité et les mœurs? 3° Quelles sont les INSTITUTIONS MONASTIQUES qui y ont défriché les terres et les esprits, qui y ont continué Jésus-Christ? SAINTS, CONCILES ET MONASTÈRES, voilà ce qui fait un peuple catholique ; voilà sur quoi il nous faut donner quelques indications qui éclaireront toute l'histoire de l'Italie.

1° Principaux saints de l'Italie.

Il nous est véritablement impossible de donner ici l'indication de tous les saints d'Italie qui ont souffert pour Jésus-Christ dans les premiers siècles de notre ère, qui ont arrosé de leur sang les fondements de l'Église. Nous nous contenterons de signaler les plus importants :

Tout d'abord nous ne donnerons pas ici l'énumération des cinquante premiers papes, presque tous Italiens, qui, jusqu'au pontificat de Symmaque en 498, sont tous honorés d'un culte dans l'Église. On en trouvera la liste au mot PAPES.

Sainte Pudentienne, IV, 429, 430. — Saints Nérée et Achillée et sainte Domitille, 499. — Sainte Félicité et ses sept enfants, V, 122-124. — Sainte Cécile, 379-394. — Sainte Victoire, sainte Anatolie, 433. — Sainte Agathe, 435, 436. — Saint Laurent, 508, 509. — Saints Marc et Marcellien, VI, 3-5. — Saint Tiburce, et saint Chromace son père, etc., 10-13. — Saint Sébastien, né à Narbonne, mais d'une famille italienne et ayant vécu en Italie, 3-14. — Sainte Agnès, 64-66. — Saints Celse et Nazaire, 67. — Saints Gervais et Protais, 67 ; VII, 221-223. — Saints Andronic, Probe et Tarasque, VI, 71-88. — Saint Eusèbe de Verceil, 366-368, 427, 428. — Saint Ambroise, 412, 413 ; VII, 98-101, 135-143, 183-185, 195, 200-203, 211-227, 235, 236, 266, 267, 274, 275, 288-294, 304, 305, 344-348. — Saint Satyre, frère de saint Ambroise, VII, 138, 139. — Saint Damase, pape, 32, 33, 42, 43, 48, 49, 111, 113-115, 139-142, 166, 168, 169, 175-177, 181, 182, 185, 186, 204. — Les deux saintes Mélanie, 84-86, 382, 386, 387, 474, 475. — Saint Philastre, saint Gaudence, évêques de Brescia, 101-105. — Sainte Paule, 187, 188, 243, 244. — Sainte Fabiola, 188, 189. — Saint Célestin I, pape, 572 ; VIII, 87-92. — Saint Léon le Grand, 138-145, 149-151, 168, 169, 177-189, 201, 208-210, 219, 220, 233-235, 247, 259-265, 272-275, 278, 284-294, 302-317. — Saint Pierre Chrysologue, 181, 182. — Saint Épiphane de Pavie, 326-330, 440, 453-455. — Saint Simplicius, pape, 326, 376-384, 409-411, 416, 417, 482. — Saint Benoît, patriarche des moines d'Occident, IX, 75-94, 179, 180. — Sainte Scholastique, sœur de saint Benoît, 178-180. — Saint Équice, 94-96. — Saint Grégoire le Grand, 263-266, 272, 371-520. — Saint Deusdedit, pape, X, 65. — Saint Martin I, pape, 202-227. — Saint Eugène I, pape, 227-239. — Saint Léon II, pape, 379, 380, 399. — Saint Grégoire II, pape, 433, 459, 460, 512-529. — Les saints Paldon, Rason et Taton, 494, 495. — Saint Grégoire III, pape, 529, 530, 538-545 ; XI, 1. — Saint Paul I, pape, 158-166. — Saint Léon III, pape, 227-236, 275-300, 332, 348, 397. — Saint Paulin d'Aquilée, 275, 276. — Saint Pascal I, pape, 403-407, 458-461. — Saint Léon IV, pape, XII, 127-134, 139. — Saint Athanase, évêque de Naples, 328-331. — Saint Jean de Parme, XIII, 170, 171. — Saint Bernard de Menthon, 171. — Saint Nil de Calabre, 199-210. — Saint Romuald, 210-215, 310, 311, 445-447. — Saint Jean Gualbert, fondateur de la congrégation de Vallombreuse, 514-516; XIV, 92-98. — Saint Alfier, XIII, 557, 558. — Saint Pierre Damien, 559; XIV, 87-91. — Saint Dominique l'Encuirassé, XIII, 560, 561; XIV, 91. — Saint Rodolphe, évêque de Gubbio, 90, 91. — Saint Grégoire VII, pape, 173-395. — Saint Anselme, évêque de Lucques, 245, 246, 385, 419-428. — Saint Alphane, archevêque de Salerne, 349. — Saint Brunon, évêque de Segni, 52-54, 350. — Saint Anselme (né à Aoste), 451-471, 620-640; XV, 23-26. — Saint Nicolas le Pèlerin, XIV, 519-521. — Saint Galdin, archevêque de Milan, XVI, 212, 213. — Saint Ubald, évêque de Gubbio, 213-216. — Saint Homobon de Crémone, 516, 517. — Le B. Pierre Acotanto, à Venise, 528. — Saint François d'Assise, XVII, 508-535, 667-681. — Sainte Claire, 300-304. — Saint Antoine de Padoue, 522, 523, 532, 533; XVIII, 238-242. — Sainte Zite, servante à Lucques, XVII, 598-602. — Saint Thomas d'Aquin, XVIII, 425-428, 430, 431, 446-476. — Saint Bonaventure, 505-513. — Sainte Rose de Viterbe, 590, 591. — Saint Grégoire X, pape, XIX, 12-20, 54-104. — Saint André de Sienne,

21. — Saint Ambroise de Sienne, de l'ordre des Frères prêcheurs, 21-26. — Le bienheureux Barthélemi, évêque de Vicence, 26-28. — La bienheureuse Béatrix de Vicence, 29. — Le bienheureux Nicolas Pullia, mort en 1265, 32, 33. — Le bienhenreux Jean de Pinna, 36. — Le bienheureux Bienvenu d'Ancône, 36. — La bienheureuse Élisabeth Picenardi, 39, 40. — Le bienheureux Aringos, évêque de Florence, 40.—Le bienheureux Alexis Falconieri et les six autres fondateurs de l'ordre des Servites, 40-42. — Saint Philippe Beniti, 42-46. — Le bienheureux Pérégrin Latiozi, 44, 45, XX, 194, 195. — Saint Pierre, martyr, religieux de Saint-Dominique, XIX, 41. — Saint Sylvestre Gozzolini, 46. — Le bienheureux Aimé Ronconi, 46-48. — Le bienheureux Fagius de Vérone, 48, 49. — Saint Célestin V, pape, 350-365; XX, 59. — Le bienheureux Joachim Pelacani, 2, 3. — Le bienheureux Antoine Patrizzi, 4. — Le bienheureux André Dotti, 4, 5. — Le bienheureux Bonaventure Bonacorsi, 5-7. — Le bienheureux Ubald d'Adimari, 7. — Sainte Agnès de Montepulciano, 7-8. — La bienheureuse Émilie Bicchieri, 8-11. — La bienheureuse Bienvenue Bojano, 11, 12. — La bienheureuse Marguerite de Metela, 13. — Le bienheureux Simon Ballachi, 13, 14. — Sainte Claire de Montefalco, 14. — La bienheureuse Oringa ou Chrétienne, 14-17. — Le bienheureux Conrad d'Offida, 17, 18. — Le bienheureux François Venimbeni, 18. — La bienheureuse Angèle de Foligni, 19. — Le bienheureux Henri de Trévise, 19, 20. — La bienheureuse Clara de Rimini, 20-23. — Saint André Corsini, 172-177. — Sainte Julienne Falconieri, 177-180. — La bienheureuse Jeanne Soderini, 180-181. — La bienheureuse Julie Della Rena, 181, 182. — Le bienheureux Jean Vespignano, 182. — Le bienheureux Jean Ptolémée, 183-185. — Saint Jean Colombini, 185-192. — Le bienheureux Pierre Petrone, 192, 193. — Le bienheureux Thomas de Civita-Vecchia, 193, 194. — Le bienheureux Ugolin Zéphirin, 195, 196. — Le bienheureux Jean de Rieti, 196, 197. — Le bienheureux Grégoire Celli, 197. — Le bienheureux Gentil, 198. — Le bienheureux Conrad, 198, 199. — La bienheureuse Micheline de Pesaro, 199. — La bienheureuse Imelda, 199-200. — Le bienheureux Bertrand, patriarche d'Aquilée, 200-204. — Sainte Catherine de Sienne, 450-454, 457-467, 472-474, 488, 490-492; XXI, 8, 9, 13, 16-21, 99-105. — Saint Bernardin de Sienne, 239-247, 586, 587. — Saint Laurent Justinien, patriarche de Venise, 514-516; XXII, 202-204. — Saint Antonin, archevêque de Florence, 247-249. — Le bienheureux Mathieu Carrieri, 249-252. — Le bienheureux Antoine Nayrot, 252, 253. — Le bienheureux Constant de Fabiano, 253, 254. — Le bienheureux André Grégo, 254, 255. — Le bienheureux Bernard de Scammaca, 255, 256. — Le bienheureux Jean Liccis, 256, 257. — Le bienheureux Sébastien Maggi, 257, 258. — Le bienheureux Antoine Roddi, 258. — La bienheureuse Madeleine Panatieri, 258-260. — Saint François de Paule, instituteur des Minimes, 327-333. — Saint Gaétan de Thienne, fondateur de l'ordre des Théatins, XXIII, 97-105. — Saint Jérôme Émiliani, 105-112. — La bienheureuse Marguerite de Ravenne, 114-116. — La bienheureuse Gentile de Ravenne, 116-118. — Sainte Angèle de Merici, institutrice des Ursulines, 135-137. — La bienheureuse Louise d'Albertone, 137. — La bienheureuse Catherine Mathei, 137-138. — La bienheureuse Stéphanie Quinzani, 138-142. — Saint Pie V, pape, XXIV, 417-420, 427-437, 579-583. — Saint Charles Borromée, 312-317, 416, 417, 538-546. — Saint Philippe de Néri, 440-448. — Saint Félix de Cantalice, 453-455. — Le bienheureux Reynier, 455-456. — Saint Séraphin de Monte Granario, 466. — Saint François Caracciolo, 467, 469. — Sainte Marie Madeleine de Pazzi, 520-529. — Sainte Catherine de Ricci, 528, 529. — Saint André Avelin, 533, 534. — Le bienheureux Paul d'Arezzo, 534, 535. — Le bienheureux Alexandre Sauli, 535-538. — Saint Louis de Gonzague, 552. — Le bienheureux Hippolyte Galanti, XXV, 121, 122. — Saint Camille de Lellis, XXIV, 442. — La bienheureuse Marie Victoire Fornari. — La bienheureuse Jeanne-Marie Boromi. — Saint Joseph de Leonissa. — Le bienheureux Laurent de Brindes, XXV, 135-143. — Le bienheureux Barbadigo, XXVI, 49-52. — Le bienheureux Tommasi, XXVI, 50-52. — Le bienheureux Nicolas de Longobardi, 61, 62. — Saint François Girolamo, 62-65. — Saint Joseph de Cupertino, 67-71. — Le bienheureux Bernard de Corleone, 71-73. —

Pascal II condamne solennellement le privilége qui lui avait été extorqué par l'empereur, 127-129. — De Capoue en 1118, où Gélase II excommunie Henri V et l'antipape Bourdin, 136-138. — De Plaisance en 1132, tenu par le pape Innocent II, 303. — De Pise, ouvert le 30 avril 1134, sous la présidence d'Innocent II. Saint Bernard est l'âme de cette assemblée, 310. — Conciliabule impérial de Pavie (5 février 1160). Décret inique en faveur de l'antipape Octavien contre Alexandre III, absent et non représenté, XVI, 135-139.— Conciliabule impérial de Lodi (du 19 juin au 25 juillet 1164). Le pape Alexandre y est de nouveau rejeté, 164, 165.—Concile de Venise en 1171 (14 août). Confirmation solennelle de la paix entre Frédéric I et Alexandre III, 316. — De Vérone en 1184, sur les maux que faisaient à l'Église les Musulmans en Orient, les Manichéens en Occident, 413. — De Rome en 1302. Publication contre Philippe le Bel de la Bulle *Unam sanctam,* XIX, 471.— Concile de Pise pour l'extinction du grand schisme d'Occident (1409). Résumé de l'histoire de ce concile. Les deux prétendants au souverain pontificat, Benoît XIII et Grégoire XII, sont sommés d'y comparaître, XXI, 122. — Le 5 juin 1409, le concile rejette l'un et l'autre pape, 123. — Élection d'Alexandre V (26 juin 1406). —D'Udine en 1409, tenu par Grégoire XII, pendant le concile de Pise, 125. — De Rome en 1412-1413. Jean XXIII y condamne Wiclef, 127. — De Sienne en 1423. Confirmation des décrets de Constance contre Wiclef et Jean Hus, 271, 272. — De Rome en 1725, sous le pape Benoît XIII ; instruction du pape sur la méthode la plus facile et la plus claire pour enseigner dans toutes les paroisses la doctrine chrétienne, XXVI, 31-37, etc., etc.

3° Ordres religieux qui sont nés en Italie ou qui ont été fondés par des Italiens.

Les Bénédictins. Histoire de la fondation et des commencements de l'ordre : 1° depuis les premières tentatives de saint Benoît jusqu'à la fondation du monastère de Subiaco, IX, 75-77 ; 2° depuis cette fondation jusqu'à celle du monastère du Mont-Cassin, 77-79. — V. *Bénédictins.*

Les Camaldules, ou religieux de Saint-Romuald. Fondation de cet ordre au commencement du onzième siècle, XIII, 445-447, *Texte et Note.*

La Congrégation de Vallombreuse, fondée par saint Jean Gualbert, au commencement du onzième siècle, XIII, 514-516 ; XIV, 92-98.

Les Humiliés, ordre fondé dans la Lombardie en 1036, XVI, 411, 412.

Les Frères mineurs. Leur institution, en 1208, par saint François d'Assise. Commencements de leur histoire jusqu'au concile œcuménique de Latran en 1215, XVII, 290-310.

Les Religieuses de Sainte-Claire, XVII, 300-304.

Les Servites. Fondation de leur ordre en 1233, XIX, 40-42.

Les Sylvestrins, institués en 1231 par saint Sylvestre Gozzolini, XIX, 46.

Les Célestins. Fondation de cet ordre par Pierre de Mouron (Célestin V). Ils portent d'abord le nom de Frères du désert du Saint-Esprit de Magelle, XIX, 349-357.

Les Oblates, congrégation fondée en 1425 par sainte Françoise, veuve romaine, XXI, 466, 467.

Les Minimes, institués par saint François de Paule (1454-1474), XXII, 328, 329.

Les Théatins, ou Clercs réguliers, institués en 1524 par saint Gaétan de Thienne, XXIII, 101-103.

Les Barnabites, institués vers 1530 par Antoine-Marie-Zacharie de Crémone, Barthélemy Ferrari et Jacques-Antoine de Morigia de Milan, XXIII, 112-114.

Les Clercs réguliers du Bon Jésus, institués en 1530 par Jérôme Maluselli, XXIII, 117, 118.

Les Somasques, institués vers 1535 par saint Jérôme Émiliani, XXIII, 111, 112.

Les Ursulines, instituées vers 1530 par sainte Angèle de Mérici, XXIII, 136, 137.

Les Clercs réguliers pour le service des malades, institués par saint Camille de Lellis, au seizième siècle, XXIV, 442, 443, XXV, 123.

Les Capucins, réforme de l'ordre franciscain en 1525, XXIV, 456.

Fondation en 1550 de la Congrégation de l'Oratoire par saint Philippe de Néri, XXIV, 444.

Les Oblats de Saint-Ambroise, congrégation fondée en 1578 par saint Charles Borromée, XXIV, 543.

Les Clercs réguliers mineurs, institués

* **JADDUS** était grand prêtre des Juifs quand Alexandre le Grand vint à Jérusalem, III, 379.

JAGELLON, duc de Lithuanie et roi de Pologne (1386), chef de la dynastie des Jagellons, XXI, 437, 438.

* **JAÏR**, juge en Israël de 1283 à 1261, II, 51, 52.

JANISSAIRES. Milice turque. Son origine à la fin du quatorzième siècle, XX, 269.

JANNOCE MANETTO, secrétaire et biographe de Nicolas V. Son érudition, ses principaux ouvrages, XXII, 215, 216.

JANSÉNISME.

I. Exposition de la doctrine jansénienne.

L'exposition de la doctrine jansénienne est tout entière renfermée dans les cinq célèbres propositions condamnées par Innocent X : 1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles à des hommes justes qui veulent les accomplir et qui font à cet effet des efforts selon les forces présentes qu'ils ont, et la grâce qui les leur rendrait possibles leur manque; 2° Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure; 3° Dans l'état de nature tombée, pour mériter ou démériter, l'on n'a pas besoin d'une liberté exempte de nécessité, il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte; 4° Les semi-pélagiens admettaient la grâce d'une nécessité prévenante pour toutes les bonnes œuvres, même pour le commencement de la foi; mais ils étaient hérétiques en ce qu'ils pensaient que la volonté de l'homme pouvait s'y soumettre ou y résister; 5° C'est une erreur semi-pélagienne de dire que Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes, XXV, 461, 462.—Le jansénisme s'appuie surtout sur ces paroles de saint Paul : *Omne quod non est ex fide peccatum est*, en les traduisant ainsi : « Tout ce qui n'a pas la foi chrétienne pour principe est péché. » Que cette traduction est un contre-sens, IV, 379. — Étude raisonnée sur la doctrine jansénienne; et comparaison de cette hérésie avec les hérésies luthérienne, calviniste et les prédestinatiens de tous les temps, XXV, 462-464 et 485-493. — Exposition de la doctrine moliniste, qui est la plus opposée à la doctrine janséniste. Que le molinisme n'a jamais été condamné par l'Église, 493-495. — Voici d'ailleurs en quelques propositions très-claires toute la doctrine moliniste. « Dieu prévoit ce que fera chaque volonté libre si Dieu lui donne telle ou telle grâce.—Dieu veut d'une volonté antécédente et sincère sauver tous les hommes, sous condition qu'ils correspondront à ses grâces.— Dieu donne à tous les secours nécessaires et suffisants pour opérer leur salut, quoiqu'il en accorde aux uns plus qu'aux autres, selon son bon plaisir.—Dieu prévoit qui sont ceux qui feront le bien et persévéreront jusqu'à la fin, qui sont ceux qui pécheront ou ne persévéreront pas. En conséquence de leur conduite absolument future, il prédestine les premiers à la gloire éternelle et réprouve les autres, » 494.

II. Histoire de l'hérésie jansénienne.

⁂ Dès le cinquième siècle, un véritable jansénisme menace l'Église : c'est la secte des prédestinatiens prétendant que Dieu ne veut réellement sauver que les prédestinés et que Jésus-Christ n'est mort que pour eux, VIII, 114, 115. — La plupart des erreurs jansénistes sont professées au neuvième siècle par l'hérétique Gothescalc et condamnées ainsi que celles de Scot Érigène par l'Église de France (V. *Gothescalc, Hérétiques*), XII, 94-117, etc.

1° HISTOIRE DE L'HÉRÉSIE JANSÉNIENNE PROPREMENT DITE, DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'À LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE, XXV, 441-485, etc. — Commencements de la secte. Duvergier de Hauranne (l'abbé de Saint-Cyran), 441-447 ; — et Corneille Jansénius, 457-459.—Les doctrines nouvelles réduites à cinq propositions sont dénoncées à la Sorbonne en 1649 par le docteur Nicolas Cornet, 460.— Constitution du pape Innocent X, du 31 mai 1653, qui condamne solennellement les cinq propositions, 461, 462. (V. plus haut les textes de ces cinq propositions qu'on ne doit jamais perdre de vue en suivant l'histoire de cette hypocrite et dangereuse hérésie.) — Lutte de saint Vincent de Paul contre l'hérésie jansénienne, 465-476. — Portrait de la secte par un magistrat contemporain, 447, 448. — Duplicité des jansénistes touchant les cinq fameuses propositions, 476-478.—Tant qu'elles n'avaient pas été condamnées par Rome, les jansénistes avaient reconnu leur doctrine dans les cinq propositions ; dès qu'elles sont condamnées, ils prétendent qu'elles sont forgées à plaisir et les désavouent, 477. — Bref d'Innocent

X, du 29 septembre 1654, contenant une nouvelle condamnation du jansénisme et de ses apologistes, 478, 479. — Réplique d'Arnauld, elle est condamnée le 29 janvier 1656 par la Sorbonne. Nouvelle condamnation du jansénisme à l'assemblée du clergé de France de la même année, 480-482. — Constitution du pape Alexandre VII, du 10 octobre 1656, confirmant en tout point celle d'Innocent X et renfermant une formule de soumission destinée à être imposée aux jansénistes. Assemblée du clergé de France de 1661, 482, 483. — Influence du jansénisme sur la littérature du dix-septième siècle, XXVI, 226, 227.

2° HISTOIRE DU JANSÉNISME DEPUIS LE COMMENCEMENT DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE JUSQU'A LA MORT DU DIACRE PARIS en 1727, XXVI, 443. — Bulle *Vineam Domini* de Clément XI (15 juillet 1705), qui confirme celles d'Innocent X et d'Alexandre VII; elle est reçue de toute l'Église de France, 443, 444. — Décret de Clément XI, du 13 juillet 1708, portant condamnation des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, du janséniste Quesnel, 444. — Constitution du pape Clément XI, du mois de septembre 1713, connue sous le nom de bulle *Unigenitus* qui condamne 101 propositions jansénistes tirées des *Réflexions morales* de Quesnel, 434-437. — Ainsi on le voit, dans la première époque de l'histoire du jansénisme, ce sont les cinq propositions, dans la seconde époque ce sont les *Réflexions morales* de Quesnel qui sont l'objet des justes condamnations de Rome. — La bulle *Unigenitus* est reçue dans toute l'Église, 437, 438. — Elle est acceptée dans plus de 110 diocèses en France, 14 évêques seulement y sont opposés, 445-447. — Conduite du cardinal de Noailles à l'égard des jansénistes, 445. — Leurs appels au futur concile, 447. — Bulle *Pastoralis officii*, du 28 août 1718, par laquelle Clément XI condamne les *Appelants*, 448. — Fermeté d'Innocent XIII contre l'hérésie jansénienne, 449. — Pontificat de Benoît XIII, nombreuses soumissions à la bulle *Unigenitus*. Concile d'Avignon en 1725, où l'obéissance au Saint-Siége est rigoureusement prescrite, 450, 451. — Assemblée générale du clergé en cette même année 1725. Reconnaissance définitive de la bulle *Unigenitus*, 451.—Histoire du jansénisme sous l'épiscopat de M. de Noailles, 433-457.

3° HISTOIRE DU JANSÉNISME DEPUIS LA MORT DU DIACRE PARIS EN 1727 JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV, XXVII, 142-175. — Le diacre Pâris; sa mort en 1727. Les convulsionnaires au cimetière Saint-Médard, 143-149. — Histoire du jansénisme sous l'épiscopat de M. de Vintimille (1729-1746), XXVI, 457 et suiv. — Conclusion le 8 novembre 1729 de la faculté de théologie de Paris en faveur de la bulle *Unigenitus*, 458. — Influence du jansénisme sur les innovations liturgiques du dix-septième et du dix-huitième siècle, 472-474. — Affaire de l'office de saint Grégoire VII, 459.—Efforts des jansénistes pour gagner à leur cause la reine Marie Leczinska ; ils causent la mort du duc d'Anjou, XXVII, 157-159. — Le jansénisme soutenu par les parlements de 1731 à 1756; les sacrements administrés de force, etc., etc., XXVII, 159-175.

APPENDICE. Origine et histoire du jansénisme en Hollande, 154-157. — Histoire du jansénisme en Toscane. L'évêque Ricci. Le concile de Pistoie en 1789, 241-243.

III. Table par ordre alphabétique des plus célèbres jansénistes.

Arnauld (Antoine), XXV, 452-454, 457, 479-481.

Barcos, neveu de l'abbé de Saint-Cyran, XXV, 449.

Bossuet, évêque de Troyes, XXVII, 149.

Bourzeis (l'abbé de), XXV, 483.

Camus (Pierre), évêque de Belley, XXV, 457.

Caylus, évêque d'Auxerre, XXVII, 152-154.

Coffin, XXVI, 473.

Colbert, évêque de Montpellier, XXVII, 150, 151.

Cospéan (Philippe), évêque de Nantes, XXV, 457.

De Vert, XXVI, 472.

Duguet, XXVI, 473.

Duvergier de Hauranne (l'abbé de Saint Cyran), XXV, 441-448, 455, 456.

Fitz-James, évêque de Soissons, XXVII, 149, 150.

Foinard, XXVI, 472.

Gorin de Saint-Amour, XXV, 461.

Gourlin, XXVII, 149, 150.

Habert (Isaac), XXV, 460.

Habert (Louis), XXVI, 176-179.

Jansénius (Corneille), XXV, 458-460.

Juénin (le P.), XXVI, 145, 146.

Launoy, XXVI, 165-167.

IV. Table par ordre alphabétique des ouvrages jansénistes dont il est question dans cette histoire de l'Église.

I. Saints et bienheureux de ce nom.

tiennes et chasse les Sarrasins du territoire romain, 517. — Il sacre empereur le roi Bérenger (Pâques 915), 519. — Il met fin aux troubles de l'Église de Liége, 529, 530. — « Si le roi de France nomme des évêques, c'est par l'autorité du pape » (paroles de Jean X), 530. — Le souverain pontife pacifie l'Église de Narbonne après l'assassinat de son évêque Arnuste, 532. — Il reçoit des empereurs d'Orient et du patriarche de Constantinople, Nicolas le Mystique, des lettres par lesquelles on lui demande d'envoyer des légats pour pacifier l'Église grecque et obliger le roi des Bulgares à faire la paix avec l'empire. Le pape y consent, 540-542. — Il travaille de toutes ses forces à rétablir sur le trône Charles le Simple, XIII, 4. — Le pape Jean X obéi et respecté de tout l'univers, XII, 544, 545. — Persécution de Marosie contre lui, XIII, 6. — Sa mort en 928, XIII, 7, 8.

JEAN XI, pape le 20 mars 931. Contes de Luitprand sur la naissance de ce pape, XIII, 8. — Rome en proie aux factions. Marosie, mariée en troisièmes noces à Hugues, roi de Lombardie, lui livre Rome. Hugues en est chassé par Albéric, fils de Marosie et de son premier mari, Albéric de Spolète, 8, 9. — Mort de Jean XI (janvier 936), 40.

JEAN XII (Octavien), pape en 956, XIII, 105. — De saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry, il fait son légat en Angleterre, 108. — Il excommunie Isoard, qui s'était emparé des terres d'un monastère, 108, 109. — L'Empire étant vacant depuis quarante ans, Jean XII couronne Othon empereur en 962, 112. — Othon confirme en 962 tous les droits temporels de l'Église romaine, la possession du duché de Rome, etc., 113, 114. — Jean vit d'abord en bonne harmonie avec Othon. Mais, dès 963, il y a rupture entre le pape et l'empereur; histoire de ce démêlé. Jean XII est expulsé de Rome; l'empereur fait un antipape, qui est Léon VIII, 117-129. — Concile à Saint-Pierre en 964, où le vrai pape condamne l'antipape Léon, 129-131. — Mort de Jean XII le 14 mai 964, 131.

JEAN XIII. Son élévation au trône apostolique en 965, XIII, 134. — Il envoie des missionnaires en Pologne, 137. — Il érige en métropole l'évêché de Prague en Bohême. Les missions prennent sous son pontificat d'heureux développements, 139, 140, etc. — Révolte des Romains contre lui. Ils le rappellent. Comment leur rébellion est punie en 966 par l'empereur Othon, 143, 144. — Sur la demande d'Othon I, Jean XIII couronne empereur Othon II, 145. — Il érige de nouveaux évêchés et de nouvelles métropoles en Italie, 157, 158. — Mort de Jean XIII le 5 septembre 972, 172.

JEAN XIV, pape en novembre 983. L'antipape Francon le fait périr (20 août 984), XIII, 192-194.

JEAN XV, pape le 25 avril 986, XIII, 193. — Sa conduite dans l'affaire d'Arnoulfe, archevêque de Reims, XIII, 268-283. — Sa lettre à tous les fidèles, par laquelle il annonce qu'il a fait conclure la paix entre Éthelred, roi des Saxons, et le duc Richard de Normandie, 300, 301. — Mort de Jean XV en 996, 300.

JEAN XVI. C'est le nom que prend en 997, sous Grégoire V, l'antipape Philagathe, XIII, 306.

JEAN XVII (Secco ou Sicco), pape le 9 juin 1003. Sa mort le 31 octobre suivant, XIII, 370.

JEAN XVIII (Phasian), pape du 26 décembre 1003 à la fin de mai 1009, XIII, 370.

JEAN XIX (Romain), pape en août 1024 XIII, 436. — Lettre qu'il reçoit de Fulbert de Chartres. Ce qu'elle prouve historiquement en faveur de Jean XIX, 436, 437. — Les Grecs envoient une ambassade au pape Jean XIX pour lui demander que le patriarche de Constantinople prenne le titre de patriarche universel d'Orient. Décision du pape, 437. — Le jour de Pâques 1027, Jean XIX couronne Conrad empereur, 447. — Sa lettre au second concile de Limoges touchant l'excommunication de Ponce, comte de Clermont, 469, 470. — Ses efforts pour remédier aux maux de l'Église, particulièrement en France, 482, 483. — Sa mort le 28 novembre 1033, 484.

JEAN XXI (Pierre-Julien). Son élection le 13 septembre 1276. Son traité de médecine intitulé : *Trésor des pauvres.* Sa mort le 16 mai 1277, XIX, 107-109.

JEAN XXII (Jacques d'Euse). Son élection en 1316. Réfutation d'une fable de Villani, XX, 72-74. — Sa promotion maladroite de huit cardinaux, dont sept sont Français et un seul Italien, 74. — Ses lettres et avertissements paternels aux rois de France, d'Angleterre et de Naples.

Il canonise saint Louis évêque de Toulouse et en écrit à la mère du saint. Il érige plusieurs églises cathédrales et métropolitaines. Ses soins pour faire fleurir les bonnes études, particulièrement dans l'Université de Paris. Il engage les rois de France et d'Angleterre à retarder la croisade à cause des troubles qui existent dans toute la chrétienté, 74-80. — Comment le pape prend les Juifs sous sa protection : sa constitution du 23 juillet 1320, 81. — Correspondance affectueuse entre le souverain pontife et Charles le Bel, 84, 85. — Conduite du pape relativement à l'Irlande, qui, grâce à son influence sur Édouard II, est plus doucement et plus justement gouvernée, 91, 92. — Il fait à plusieurs reprises de sérieux efforts pour réconcilier Robert Bruce et ses Écossais avec Édouard II, 92-94. — Il donne de sages conseils à Édouard III pour le gouvernement de son royaume. Lettres du même pape pour cimenter la paix entre l'Écosse et l'Angleterre, 97-100. — C'est lui qui fait rétablir, après un interrègne de deux cent quarante ans, la royauté en Pologne. Couronnement de Ladislas Loctec, 105-106. — Des diverses bulles de Jean XXII contre Louis de Bavière, qui s'arrange avec Frédéric d'Autriche pour faire le partage de l'Empire, tandis que le pape cherche à le donner au roi de France, 116-122. — Bulle contre les hérétiques Marsile de Padoue et Jean de Gand, 122-125. — Lettre du pape aux Romains pour leur expliquer l'impossibilité où il est de se rendre à Rome et les exhorter à l'accomplissement de leurs devoirs, 127, 128. — Histoire abrégée de Louis de Bavière et de l'antipape Pierre de Corbière, 128-144. — Décrets du pape à l'égard des divisions qui existaient entre les Frères mineurs, 145-147. — Il érige plusieurs nouveaux évêchés parmi les Tartares, et écrit à leurs princes, 149, 150. — Il accorde aux souverains de Poméranie et des pays environnants la demande qu'ils lui avaient faite d'être feudataires de l'Église romaine, 273. — Il condamne l'interprétation que Jean de Polliac donnait du canon *Utriusque sexus*, 226, 227. — Ses opinions particulières sur la vision béatifique, 227, 228. — Mort de Jean XXII à Avignon le 4 décembre 1334, 228.

JEAN XXIII (Baltasar Cossa), élu pape le 17 mai 1410 par les cardinaux de l'obédience d'Alexandre V; ses premières actions, XXI, 126, 127. — Il est condamné à la dixième session du concile de Constance, le 14 mai 1415, 160, 161, — et déposé à la douzième, le 29 mai, 161. — Il acquiesce à cette sentence, 161, 162. — La rigueur dont on use envers lui est désapprouvée par la cour de France, 165. — Jean XXIII reconnaît Martin V pour chef de l'Église (23 juin 1419), 223. — Sa mort le 20 décembre suivant, 223.

III. Patriarches de Constantinople.

JEAN I, CHRYSOSTOME (saint). — V. plus haut, aux saints.

JEAN II, patriarche de Constantinople en 517. Sa mort en 520, IX, 3.

JEAN III, LE SCOLASTIQUE, patriarche de Constantinople en 565. Ses ouvrages, sa mort, IX, 268, 269.

JEAN IV, LE JEUNEUR, patriarche de Constantinople en 582. Il prend le titre d'évêque universel. Énergie du pape Pélage II contre cette usurpation de titre, IX, 370. — Jean le Jeûneur se fait de nouveau appeler « patriarche œcuménique. » Énergie de saint Grégoire le Grand qui lui défend de s'intituler ainsi à l'avenir, 450-453. — Ouvrages de Jean le Jeûneur. Son *Pénitentiel*, 455.

JEAN XI VECCUS. — V. *Veccus.*

IV. Empereurs d'Orient.

JEAN I, ZIMISCÈS, empereur d'Orient en 969, XIII, 150-156.

JEAN II COMNÈNE, empereur d'Orient de 1118 à 1143, XV, 527.

JEAN III, DUCAS VATACE, empereur d'Orient en 1222. Sa mort le 30 octobre 1249, XVIII, 639.

JEAN IV, LASCARIS, empereur de Constantinople de 1259 à 1261. — V. *Lascaris* (Jean).

JEAN V, CANTACUZÈNE, empereur d'Orient en 1346. Abrégé de son règne, XX, 394.

JEAN VI, PALÉOLOGUE. Abrégé de son règne de 1341 à 1391, XXI, 72, 73. — Règnes de Jean et de Mathieu Cantacuzène. Jean Paléologue rentre à Constantinople en 1355, XX, 393, 394. — Arrivée à Rome de ses ambassadeurs (en 1367), XX, 393. — Il va lui-même à Rome et s'y réunit en 1370 à l'Église romaine, 410, 411.

JEAN VII, PALÉOLOGUE, empereur d'Orient en 1419. — Son départ pour le concile de Ferrare où il va travailler à la

V. Rois de France, d'Angleterre, de Bohême, de Portugal, etc.

VI. Divers.

cun de ces noms.) — Jérusalem tombe, avec la Syrie, au pouvoir des Musulmans. Les croisades ont pour principal but de délivrer la ville sainte, où se trouve le sépulcre du Christ (V. *Croisades*). — Première croisade. Siége et prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon et les Croisés. Fondation du royaume de Jérusalem (7 juin-23 juillet 1099), XIV, 594-608.

Liste des rois de Jérusalem.

Godefroi de Bouillon (1099), XIV, 594-608, 640-644.

Beaudouin I (1100), XIV, 647-653; XV, 4-10.

Beaudouin II (1118), XV, 14-18.

Foulques (1131).....

Beaudouin III (1142), XV, 526-545; XVI, 135.

Amauri I (1163), XVI, 135, 330.

Beaudouin IV (1174), XVI, 330, 384, 422-425.

Beaudouin V (1186).....

Gui de Lusignan (1187), XVI, 431-438, 495, 496, 528.

Amauri de Lusignan (1195).....

Jean de Brienne (1209), XVII, 380, 381, 470.

Pour avoir en détail toute l'histoire du royaume de Jérusalem on n'aura qu'à se reporter aux articles de chacun de ces rois.

*** La Jérusalem judaïque est l'ébauche et la figure de la Jérusalem chrétienne, III, 98. — La Jérusalem terrestre est la figure de la Jérusalem céleste, de l'Église, du Ciel, II, 162.

JÉSUATES, ordre fondé par Jean Colombini vers le milieu du quatorzième siècle, XX, 189-192.

JÉSUITES.

I. LEUR FONDATEUR.

Vie de saint Ignace de Loyola depuis sa conversion en 1521, jusqu'à la fondation, en 1534, de la Compagnie de Jésus, XXIII, 492-525.

II. LEUR RÈGLE.

Exposition et apologie des Constitutions de la Société de Jésus, XXIII, 548-567.

III. HISTOIRE DE L'ORDRE.

PREMIÈRE ÉPOQUE. Depuis la réunion par saint Ignace de ses six premiers compagnons en 1528 jusqu'à la fondation de l'ordre en 1534, XXIII, 520-525.

SECONDE ÉPOQUE. Depuis la fondation de l'ordre jusqu'à sa confirmation solennelle en 1540 par le pape Paul III, et à la nomination de saint Ignace comme premier supérieur général en 1541, XXIII, 525-547.

TROISIÈME ÉPOQUE. Depuis la nomination de saint Ignace comme supérieur général jusqu'à la fin du seizième siècle, XXIII, 567-586; XXIV, 300-302, 329, 330; XXV, 36, 37, 69-75, 91-100, 220, 221. — Premières missions de la Société de Jésus : au Maroc, au Congo, dans l'Amérique méridionale, XXIII, 567, 568. — Saint François Xavier. Histoire détaillée de sa mission aux Indes (1541-1548), 568-586. — Missions des Jésuites en Corse (1553) et en Éthiopie vers le même temps, XXIV, 300-302. — Premiers colléges des Jésuites. Ils en fondent un à Paris (1561). Succès de leur enseignement, 329, 330. — Les Jésuites considérés au point de vue de l'enseignement public, XXIII, 564-567. — Leur méthode pédagogique, XXIV, 298. — Missions de Chine. Les Jésuites sont les premiers qui y pénètrent vers 1580, et parmi les jésuites, les pères Ricci, Longobardi et Adam Schall, XXV, 69-75. — Les Jésuites au Japon durant la persécution de 1596, 36, 37. — Mission du Paraguay. Histoire de ce pays sous la domination des Jésuites, 91-100. — Quel était, à la fin du seizième siècle, l'état des missions de Jésuites en Amérique, XXIV, 725; — aux Indes, 726, 727; — à la Chine, 727, 728. — État général de la Compagnie de Jésus à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, XXV, 220, 221.

QUATRIÈME ÉPOQUE. Histoire de la Compagnie de Jésus depuis la fin du seizième siècle jusqu'à la suppression de l'ordre en 1773.—Le fait dominant de cette histoire au dix-septième siècle est la lutte des Jésuites contre le jansénisme. — Histoire de l'hérésie jansénienne depuis son origine jusqu'à l'assemblée du clergé de 1661. Les Jésuites en sont les adversaires infatigables, XXV, 441-483. — C'est contre les Jésuites que sont iniquement dirigées les *Provinciales*, 484, 485.—Exposition de la doctrine moliniste (Louis Molina était de la Compagnie de Jésus), 494. — Cette doctrine n'a jamais été condamnée par l'Église, 495. — État de l'Ordre en France sous le règne de Henri IV, 512-516. — Les Jésuites sont chassés en 1618 du royaume de Bohême, 553. — Leurs travaux pour la conversion

des hérétiques d'Allemagne à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, XXIV, 715. *Note.* — Ils aident efficacement à la restauration du catholicisme en Pologne à la fin du seizième siècle, 717-719, — et aussi à Mayence, à Cologne, à Paderborn, etc., 719-722, — en Suisse, 722-724. — Les Jésuites au Japon durant la persécution de 1622. Martyre du père Charles Spinola, XXV, 66-68. — Travaux des Jésuites en Belgique au dix-septième siècle. Les Bollandistes, XXVI, 103, 104. — Leurs travaux littéraires en France. Les pères Sirmond, Labbe, Cossard, Pétau, etc., 104. — Missions de Chine depuis la mort du père Ricci en 1610 jusqu'à la mort de Young-Tching en 1736. Les pères Verbiest, Couplet, Intorcetta, Martini, Bouvet, Gerbillon, Visdelou, Prémare et Parennin, etc., 609-627. — Travaux des missionnaires jésuites dans le Maduré, 643-647.

CINQUIÈME ÉPOQUE. Depuis la suppression de l'Ordre jusqu'à nos jours. — Histoire de la suppression de la Compagnie de Jésus dans les différents pays d'Europe : en Portugal (1759), en France (1762), en Espagne (1767), à Naples (1767). Bulle du pape Clément XIV du 21 juillet 1773, XXVII, 303-317. — Histoire de l'ordre des Jésuites pendant leur dispersion, 349-354, etc. — La Compagnie de Jésus est rétablie en 1783 par le pape Pie VI, 354.

IV. LISTE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DES RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS QUI SE SONT RENDUS CÉLÈBRES PAR LEUR SAINTETÉ OU LEURS TALENTS, ET DONT IL EST PARLÉ DANS CETTE HISTOIRE DE L'ÉGLISE [1].

Saint Ignace de Loyola, le fondateur, en 1534, de cette véritable milice destinée à combattre perpétuellement l'hérésie et le mal, XXIII, 492-525.

Les six premiers compagnons de saint Ignace :

1° Le père Lefèvre, XXIII, 520 ; XXIV, 255, etc.

2° Saint François Xavier, un des plus grands conquérants d'âmes qui ait illustré l'Église. Ses missions dans l'Inde, XXIII, 520-522 ; XXIV, 116-132, 568-586.

3° Le père Laynèz, un des rédacteurs des *Constitutions* de la Compagnie (1512-1565), XXIII, 522, 523; XXIV, 302-304.

4° Alphonse Salmeron, XXIII, 523.

5° Nicolas-Alphonse, surnommé Bobadilla, XXIII, 523.

6° Simon Rodriguez d'Azevedo, XXIII, 523.

Le père Edmond Auger (V. 1550), un des plus vigoureux adversaires du protestantisme, XXIV, 327, 328.

Saint Stanislas Kostka, jésuite en 1567, mort âgé de moins de dix-huit ans en 1568, XXIV, 551, 552.

Saint François de Borgia, supérieur général de la Compagnie de Jésus, un des fondateurs du Collége romain (1510-1572), XXIV, 552-554, 557-560.

Le père Nugnez ou Mugnez, patriarche d'Éthiopie en 1555, XXIII, 567; XXIV, 301, 302.

Le Père Louis Gonzalez, missionnaire au Maroc avec Mugnez, XXIII, 567.

Le cardinal François Tolet (1532-1596), célèbre diplomate et théologien distingué, XXIV, 562-563.

Canisius, l'auteur du célèbre *Catéchisme*, mort en 1597, XXIV, 251-289, 722-725.

Le père Louis Molina (1535-1601), auteur du système sur la grâce qui porte son nom et que l'Église n'a jamais condamné, XXV, 493-495.

Le père Matthieu Ricci, missionnaire en Chine (1552-1610), XXV, 69-74.

Le père Possevin (1534-1611), auteur de l'*Apparatus sacer*......

Saint Louis de Gonzague, jésuite en 1591, mort à vingt-trois ans, XXIV, 552.

Le bienheureux Alphonse Rodriguez (1531-1617), auteur du *Traité de la perfection chrétienne* (1614), XXIV, 562; XXV, 104, 105.

François Suarez, un des plus grands théologiens (1548-1617), XXV, 120, 121.

Le cardinal Bellarmin (1542-1621), auteur du *Corps de controverse contre les hérésies*, et d'un célèbre *Catéchisme*, etc., etc., XXIV, 560, 561.

Le père Héribert Rosweide, auteur des *Fasti sanctorum* (1607), XXIV, 450.

Charles Spinola, martyr au Japon en 1622, XXV, 66-68.

Le père Gretzer mort en 1625, célèbre controversiste, XXV, 557.

1. Nous avons dans cette liste mentionné pour mémoire quatre ou cinq jésuites très-célèbres, dont l'abbé Rohrbacher n'a point parlé, tels que les PP. Bouhours, Bourdaloue, André.

En général, nous avons pris pour base de cet ordre chronologique la date de la mort de chacun des religieux que nous citons.

Le père Cotton (1564-1629), confesseur de Henri IV, XXV, 516.

Le père Diaz, missionnaire en Chine (1635, etc.), XXV, 75.

Le père Pichler, mort en 1636, célèbre controversiste, XXVI, 557.

Cornélius a Lapide (Corneille de la Pierre), mort en 1637, un des plus célèbres commentateurs des saintes Écritures, XXV, 503-511.

Saint François Régis (1597-1640), le modèle des missionnaires apostoliques, XXV, 221-231.

Adam Schall, né en 1591, XXV, 75.

Le père Jacques Sirmond, célèbre éditeur de textes ecclésiastiques (1559-1651), XXVI, 104.

Le père Pétau (1583-1652), le plus savant des jésuites français du dix-septième siècle. Ses ouvrages importants sur la chronologie, XXVI, 104-107.

Le père Spée, né en 1595, contribue à la réformation de la jurisprudence sur la sorcellerie, XXV, 580, 581.

Le père Bagot, un de ceux qui ont contribué, vers 1652, à former le noyau du séminaire des Missions étrangères, XXVI, 630, 631.

Le bienheureux Claver (1581-1654), apôtre et serviteur des nègres esclaves, XXV, 100-104.

Le père Longobardi (1565-1655), missionnaire en Chine, supérieur général de cette mission, XXV, 72, 73; XXVI, 627, 628.

Le père Pallavicino (Sforza), historien du concile de Trente (1607-1667), XXIV, 10, 11.

Le père Saint-Jure (1588-1657), auteur d'un grand nombre d'excellents livres ascétiques, XXV, 503.

Le père Alexandre de Rhodes (1591-1660), missionnaire en Cochinchine et au Tong-King, etc., XXVI, 630-633.

Le père Martini (1614-1661), missionnaire en Chine, auteur de l'*Atlas chinois*, de la *Première Décade de l'histoire chinoise*, etc., XXVI, 614, 615.

Le père Jean Bolland (1596-1665), et les Bollandistes. Entreprise immense de leurs *Acta sanctorum*, XXIV, 450, 451.

Le père Surin (1600-1665), auteur du *Catéchisme spirituel*, XXV, 511, 512, etc.

Le père Grimaldi (1613-1663), célèbre mathématicien, XXVI, 545.

Le père Riccioli (1598-1671), astronome distingué, XXVI, 545.

Les pères Labbe (1607-1667), et Cossart. Leur Collection des conciles (1671), XXIV, 451.

Jean Mariana (1527-1624), célèbre historien de l'Espagne, XXV, 120, 121.

Le père Athanase Kircher (1602-1680), savant universel, à la fois physicien, linguiste, mathématicien, naturaliste, antiquaire et théologien, auteur de trente-deux ouvrages remarquables, très-distingué dans toutes les branches de la science, XXVI, 544-548.

Le père Julien Maunoir (1606-1683), missionnaire en Bretagne, etc., XXV, 238-243.

Les pères Cheminais, Giroust, Bretonneau, Chapelain, prédicateurs célèbres, XXVII, 355.

Le père Moralez, missionnaire en Chine en 1649, etc., XXVI, 634, 635.

Le père Rapin (1621-1687), auteur du poëme des *Jardins*, de l'*Histoire du Jansénisme*, de mémoires sur le dix-septième siècle, XXVII, 357.

Le père Ferdinand Verbiest, missionnaire en Chine, de 1659 à 1688, astronome et théologien remarquable, XXVI, 612, 613.

Le père Couplet (1630-1692), missionnaire en Chine, traducteur de Confucius, XXVI, 612, 613.

Le bienheureux Jean de Britto, missionnaire au Malabar. Son martyr en 1693, XXVI, 648.

Paul Ségneri (1624-1694). — Paul Ségneri, neveu du précédent (1673-1713), tous deux prédicateurs célèbres, XXVI, 65-67.

Le père Tachard, missionnaire au royaume de Siam, accompagne en 1688 les ambassadeurs siamois près de Louis XIV, XXVI, 615.

Le père Intorcetta (1625-1696), missionnaire en Chine dès 1656, XXVI, 613, 614.

Le père Bouhours (1628-1702), auteur des *Entretiens d'Ariste et de Clitandre*, d'une *Version du Nouveau Testament*, etc.....

Bourdaloue (1632-1704), un des premiers orateurs de la chaire, le premier après Bossuet dans la chaire française.....

Le père Gerbillon (1654-1707), missionnaire en Chine, mathématicien célèbre : « Tout ce que nous savons de la grande Tartarie, dit Abel Rémusat, nous vient des jésuites français, et notamment de Gerbillon. » XXVI, 616.

Le père Papebroek (1628-1714), un des plus célèbres Bollandistes, et avec Mabillon le véritable fondateur de la Diplomatique.....

Le père Hardouin (1646-1729). Sa *Collection des conciles* (1715), XXIV, 451; XXVI, 107, 108.

Saint François Girolamo (1642-1716), infatigable missionnaire, XXVI, 62-65.

Le père Jouvency (1643-1719), auteur d'une collection estimée des classiques latins.....

Le père Charles de Larue (1643-1725), poëte latin et sermonnaire, XXVII, 355.

Le père Louis Lecomte, mort en 1729, missionnaire à la Chine, auteur des *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, XXVI, 628, 629.

Le père Robert de Nobili, et le père Bouchet, missionnaires au Maduré (1690-1730), XXVI, 643-645.

Le père Scheffmacher, né en 1668, célèbre controversiste, auteur des six *Lettres à un gentilhomme protestant*, XXVI, 557, 558.

Le père Bouvet (1660-1732), missionnaire en Chine, auteur de l'*État présent de la Chine*, XXVI, 616, 617.

Le père Prémare (1666-1734), missionnaire en Chine, auteur de la *Connaissance de la langue chinoise*, etc., XXVI, 618-620.

Le père Claude Visdelou (1656-1737), missionnaire en Chine, auteur d'une célèbre *Histoire de la Tartarie*, XXVI, 617, 618.

Le père Vanière (1664-1739), auteur du *Prædium rusticum*, XXVII, 357.

Le père Porée (1675-1741), auteur de tragédies latines....,

Le père Dominique de Colonia (1660-1741), auteur du *Dictionnaire des livres jansénistes*, etc., XXVII, 358.

Le père Brumoy (1688-1742), auteur du *Théâtre des Grecs*, etc., XXVII, 357.

Le père Duhalde (1674-1743), un des premiers rédacteurs des *Lettres édifiantes*, XXVI, 621.

Le père Parennin (1665-1741), missionnaire en Chine, XXVI, 617, 621-624.

Le père Baltus (1667-1743), apologiste de la foi contre les philosophes, XXVII, 358.

Le père André (1675-1754), philosophe célèbre, auteur d'un *Essai sur le beau*.....

Le père Maffei (1675-1755), auteur de l'*Histoire générale des Indes*, XXVI, 629, 630.

Le père Berruyer (1681-1758), auteur de l'*Histoire du peuple de Dieu* (1728, 1733, 1753), XXVI, 109, 110.

Le père Frey de Neuville (1693-1774), prédicateur, XXVII, 355, 356.

Le père Berthier (1704-1782), un des rédacteurs du *Journal de Trévoux*, un des critiques de Voltaire, XXVII, 356, 357.

Le père Brotier (1723-1789), éditeur de Tacite et de Pline, XXVII, 357.

Le père Lenfant, mort en 1792, célèbre prédicateur, XXVII, 358, 359.

Le père Guérin du Rocher, mort en 1792, auteur d'une *Histoire véritable des temps fabuleux*, XXVII, 359.

Le père Nonnotte (1711-1793), un des adversaires de Voltaire, XXVII, 358.

Le père Tiraboschi (1731-1794), auteur de l'*Histoire de la littérature italienne*, XXVII, 41.

Le père Bérault Bercastel, mort en 1795, auteur d'une *Histoire de l'Église* (1778 et années suiv.), XXVII, 358.

Le père Zaccaria (1714-1795), auteur de l'*Histoire littéraire de l'Italie* et de l'*Anti-Febronius*, XXVII, 43, 44.

L'abbé de Feller (1735-1802), auteur du *Dictionnaire biographique*, XXVII, 406, 407.

Le père Beauregard (1731-1804), prédicateur, XXVII, 356.

Le père Guénard (1726-1806), auteur d'un célèbre discours sur l'esprit philosophique, XXVII, 358.

Le père Muzarelli (1749-1813), auteur de nombreux ouvrages d'ascétisme et de polémique, XXVII, 354, 355.

L'abbé Barruel (1741-1820), auteur des *Helviennes*, XXVII, 358, 359.

V. LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES RELIGIEUX LES PLUS CÉLÈBRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

André.....
Auger (Edmond), XXIV, 327, 328.
Bagot, XXVI, 630, 631.
Baltus, XXVII, 358.
Barruel, XXVII, 358, 359.
Beauregard, XXVII, 356.
Bellarmin, XXIV, 560, 561.
Bérault-Bercastel, XXVII, 358.
Berruyer, XXVI, 109, 110.
Berthier, XXVII, 356, 357.
Bobadilla (Nicolas-Alphonse, surnommé), XXIII, 523.

JÉSUS-CHRIST. Jésus-Christ étant le fondateur de l'Église, on peut facilement se persuader que tous les articles de cette table se rapportent de plus ou moins près à ce Verbe, à cette sagesse éternelle du Père, à cette lumière qui illumine tout homme venant en ce monde, à ce Dieu incarné et rédempteur, à ce juge futur de toutes les générations humaines. On comprendra sans peine que nous ne pouvons signaler dans cet article tout ce que l'abbé

Rohrbacher a écrit de l'Homme-Dieu. Tout en effet, aussi bien avant qu'après son incarnation, est rempli de Jésus-Christ; il est le mobile, l'explication et le but de toute l'histoire. Les patriarches écrivent sa vie par leurs actions, les prophètes par leurs paroles ; les papes sont ses suppléants dans le monde ; les conciles sont sans cesse occupés à définir sa nature et ses attributs ; les Pères à commenter ce que l'Écriture nous a laissé sur lui ; les missions à propager son nom, les ordres religieux à l'imiter de plus près, les saints à le continuer, les souverains à exécuter malgré eux ses jugements sur le monde, les méchants même et les impies à croire en frémissant qu'il les punira un jour de leurs inutiles efforts pour détruire son règne. Ne pouvant tout dire sur Celui qui est partout, qui éclaire tout, qui est le dernier mot de tout, nous nous bornons ici à indiquer sur Jésus-Christ ce qu'il y a de plus important dans l'œuvre de l'abbé Rohrbacher. Notre article se divisera ainsi qu'il suit :

I. Divinité de Jésus-Christ.
II. Figures de Jésus-Christ. — Sa vie écrite a l'avance dans les actions des patriarches.
III. La vie de Jésus-Christ écrite par les prophètes.
IV. Jésus-Christ considéré comme l'attente de toutes les nations dans l'ancien monde.
V. Jésus-Christ considéré comme Dieu incarné.
VI. Jésus-Christ considéré comme Rédempteur.
VII. La grande fondation de Jésus-Christ.
VIII. Le vicaire, le suppléant de Jésus-Christ.
IX. Les amis, les imitateurs, les prédicateurs de Jésus-Christ.
X. Les ennemis de Jésus-Christ.
XI. Jésus-Christ considéré comme rémunérateur.
XII. Vie terrestre du Verbe fait homme.

I. Divinité de Jésus-Christ.

Élevé par saint Paul, dans son *Épître aux Hébreux*, bien au-dessus des prophètes, des patriarches, de Moïse, d'Aaron et des anges, Jésus-Christ est Dieu, fils de Dieu, créateur du monde, gouverneur et conservateur de l'univers, éternellement glorifié dans le ciel, IV, 410. — Doctrine du Verbe d'après les Pères. Ce que veulent dire ces mots : *In principio erat Verbum*, IV, 3, 4. — C'est Jésus-Christ qui crée le ciel et la terre, c'est lui qui est le Principe, I, 4, 5. — Génération éternelle du Verbe ; commencement de l'Évangile de saint Jean, I, 109; IV, 1. — C'est dans le Verbe qu'est la Vie ; c'est la Vie qui est la Lumière des hommes, IV, 4-6. — Le Verbe a tout créé : rien n'a été fait sans lui, IV, 4. — En effet, Dieu crée toutes choses dans le Principe, c'est-à-dire dans le Verbe, I, 4, 5. — Jésus-Christ est le centre de la poésie, le principal personnage du poëme de la création ; il devrait être le sujet de tous les poëmes, III, 334. — Quels sont ceux qui ont connu et ceux qui n'ont pas connu le Verbe avant son incarnation, IV, 7, 8. — Dieu, qui est le seul véritable souverain, a investi son fils de cette souveraineté universelle, XIX, 376-380. — C'est du Verbe, c'est de Jésus-Christ que dérive toute souveraineté, toute puissance parmi les hommes, 380, 381. — A raisonner d'après ces deux faits : que Jésus-Christ est un Juif crucifié et que l'univers est chrétien, la seule manière naturelle d'expliquer le christianisme, c'est de reconnaître que le Christ est Dieu, IV, 263, 264. — Autre raisonnement pour arriver à la même conclusion : 1° Toutes les nations de la terre attendaient un Roi, un Législateur, un Saint, un Sauveur, un Médiateur, un Réparateur de toutes choses ; elles l'attendaient il y a dix-huit siècles en Judée ; — 2° Depuis que Jésus-Christ a paru, aucun peuple n'attend plus de Sauveur. Conclusion : Donc Jésus-Christ est le Messie attendu, 268-270. — Si Jésus-Christ n'est qu'un Juif crucifié, s'il n'est qu'un homme, l'établissement du christianisme est une chose inexplicable, absurde, contradictoire, IV, 262, 263. — Tout s'explique au contraire si Jésus-Christ est Dieu, 263. — Les témoignages à la divinité de Jésus-Christ ne manquent pas : toute la sainte Écriture semble crier ce dogme. — Ainsi, dans l'Ancien Testament, les Pères de l'Église nous disent que c'est le Verbe qui parle à Moïse dans le buisson ardent, I, 316. — C'est encore le Verbe qui se fait voir à Moïse au Sinaï, s'entretient avec lui et lui remet les Tables de la loi, I, 421, 422. — C'est encore lui qui apparaît à Moïse sur le mont Horeb, I, 434. — Les païens avaient soupçonné ce dogme du Verbe : l'*âme du monde* ou l'*idée éternelle*

de Pythagore est la Sagesse, le Verbe de Dieu, III, 214. — Théorie de Platon sur le Verbe ou *Logos*, 263, 264. — Du *Tao*, chez les Chinois, qui correspond parfaitement au *Logos* des Grecs, au Verbe de saint Jean, 146. Théorie du *Tao*, d'après Lao-Tseu, 148, 149. — Mais l'expression philosophique de ce dogme se trouve surtout dans les livres sapientiaux de la Bible : Doctrine de la Sagesse coéternelle à Dieu, qui se trouve au livre des *Proverbes*, II, 223, 224; — dans celui de la *Sagesse*, 248; — dans celui de l'*Ecclésiastique*, III, 397-399. — Ces passages sont d'autant plus précieux qu'ils répondent catégoriquement aux accusations d'une certaine école prétendant que la théorie du Verbe est due aux néoplatoniciens d'Alexandrie. — Quant au Nouveau Testament, les témoignages y surabondent en faveur de la divinité du Verbe. C'est à Jésus-Christ que saint Paul rapporte tout, dans son *Épître aux Éphésiens*, IV, 407. — La divinité de Jésus est hautement proclamée par ce même saint Paul, dans son *Épître aux Philippiens*, 400; — dans celle *aux Colossiens*, 404. — Ces passages de saint Paul répondent victorieusement aux théories de l'École de Tubingue sur le Paulisme et le Pétréisme. — Les témoignages des écrivains profanes depuis l'Incarnation ne sont pas moins formels en faveur de la croyance en la divinité de Jésus-Christ. Ce que les auteurs païens ont pensé de lui, IV, 264. — Ce que les auteurs juifs ont pensé de Jésus, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection, et de l'établissement de son Église, 265, 266.— Ce que l'historien Josèphe a pensé de Jésus-Christ. Authenticité d'un célèbre passage de son histoire, IV, 267. — Jésus-Christ est reconnu par les musulmans comme un grand prophète, comme le Verbe de Dieu, 264. — Les apologistes des premiers siècles ne sont pas moins concluants. Citons seulement la magnifique démonstration de la divinité de Jésus-Christ dans le *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin, V, 110-118, — et la doctrine de saint Ignace, évêque d'Antioche, sur la divinité, l'incarnation et les deux natures de Jésus-Christ, 18-22.—Les trois premiers siècles, d'ailleurs, ont cru à la divinité du Christ, VI, 185. — Ce qui nous conduit jusqu'à cette grande hérésie arienne qui a nié ce dogme, fondement de tous les autres; on sait comment elle a été vaincue et comment a été miraculeusement établie dans le monde la croyance à la divinité du Christ.—V. *Hérésies*, *Arianisme*, etc.

II. Figures de Jésus-Christ. — Sa vie écrite à l'avance dans les actions des patriarches.

1° Jésus-Christ et son Église figurés par Adam et par Ève, I, 78.

2° Jésus-Christ figuré par Abel, I, 124-126.

3° Par Noé, I, 133.

4° Jésus-Christ et l'Eucharistie figurés par Melchisédech et son sacrifice, I, 189, 190.

5° Isaac, figure du Christ, I, 197. — Son sacrifice, figure de celui de Jésus, 214, 215.

6° Isaac et Rébecca, figures de Jésus-Christ et de son Église, I, 221.

7° Jésus-Christ figuré par Joseph, fils de Jacob, I, 262.

8° Jésus-Christ figuré par Job, I, 299.

9° Buisson ardent, figure de l'incarnation, I, 316.

10° La manne, figure de l'Eucharistie, I, 373, 374.

11° La roche d'Horeb, d'où jaillissent les eaux, est le symbole du Christ, I, 375, 376.

12° Moïse étendant les bras contre Amalec, figure de Jésus étendant les bras sur la croix pour sauver le monde, I, 377.

13° L'eau d'expiation, symbole du sang expiateur de Jésus-Christ, I, 446.

14° Jésus-Christ figuré par le serpent d'airain, I, 466, 467.

15° Moïse, médiateur entre son peuple et Dieu, est la figure de Jésus, médiateur entre Dieu et le monde, I, 428.

16° Jésus figuré par les victimes de la fête des expiations et par le bouc émissaire, I, 389-391.

17° Aaron, figure de Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, I, 460, 461.

18° Jésus-Christ, figuré par Josué (ou Jésus), qui introduit Israël dans la terre promise, I, 551, 552.

19° Jésus-Christ qui est reconnu par tout l'univers, figuré par David qui est reconnu par tout Israël, II, 161, 162.

20° Jésus-Christ figuré par Salomon, II, 170, 171.

21° Le Temple, figure de la nature humaine dans le Christ, IV, 65.

22° Cyrus, figure du Christ, II, 289; III, 91.

III. La vie de Jésus-Christ écrite par les prophètes.

IV. Jésus-Christ considéré comme l'attente des nations dans l'ancien monde.

365. — Du reste, l'attente d'un Rédempteur se retrouve dans tous les anciens poëmes de l'Inde, de la Grèce et de Rome. De la quatrième églogue de Virgile, III, 326.

V. Jésus-Christ considéré comme incarné.

Jésus-Christ, Verbe incarné, représentant, résumant, renfermant l'univers tout entier, le monde des esprits et le monde des corps, la nature humaine et la nature divine, a agenouillé avec lui cet univers tout entier, Dieu adorant devant un Dieu adoré et a rendu à Dieu le seul culte digne de Dieu tout en préparant à l'homme le seul bonheur digne de l'homme, I, 434; IV, 8. — Il y a une incarnation permanente de Jésus-Christ dans le monde, c'est son Église, et une incarnation personnelle du même Jésus en chacun de nous, c'est l'Eucharistie. — V. *Église*, *Eucharistie*.

VI. Jésus-Christ considéré comme Rédempteur.

Jésus-Christ s'est présenté sur notre terre avec le principe de l'expiation à sa droite, avec le principe de la solidarité à sa gauche, du côté de son cœur adorable; il a expié pour tous les hommes, il les a lavés dans son sang; il a contracté pour eux ce sublime contrat de la Rédemption par lequel la justice de Dieu a cédé à l'amour de Dieu l'humanité tout entière, moyennant le sang de cet amour incarné. — Le sacrifice de Jésus-Christ est figuré par les six sortes de sacrifices qu'on trouve dans la Loi : 1° L'agneau pascal ; 2° La consécration des premiers-nés ; 3° Les sacrifices d'adoration ou holocaustes ; 4° De propitiation ou pour le péché ; 5° D'actions de grâces, et 6° d'impétration, I, 385. — Jésus-Christ est l'Agneau de Dieu, la vraie victime de Dieu, IV, 59, 60. — C'est ce Dieu qu'on immolait en figure dans tous les sacrifices, 60. — Jésus-Christ, à la fois prêtre et victime, entre dans le sanctuaire du ciel tout couvert de son propre sang et fait cesser tous les sacrifices par le sien qui seul peut laver le péché. Belle doctrine de saint Paul dans son épître aux Hébreux, IV, 412. — Le dogme de la Rédemption professé par Notre-Seigneur dans son entretien avec Nicodème, 67, 68. — Et par saint Pierre dans sa première épître, 302, 304, 305, etc. — Belle doctrine de saint Paul sur la rédemption, dans son épître aux Éphésiens, 407. — Admirables développements de ce dogme dans l'épître de saint Paul aux Hébreux, 412, 413. — Erreur d'Abailard dénoncée par saint Bernard et condamnée par le Saint-Siége, laquelle peut se résumer en cette proposition : que Jésus-Christ n'est pas venu délivrer l'homme, XV, 3. — La foi à un Rédempteur est devenue précise et populaire dans la doctrine catholique ; le catéchisme résume sur ce point les antiques espérances de tout l'univers, IV, 248, 249.

VII. La grande fondation de Jésus-Christ.

C'est l'Église qui est comme la personne continuée de Jésus-Christ, son incarnation permanente. — V. *Église*.

VIII. Le vicaire, le suppléant de Jésus-Christ.

C'est le Pape. — V. ce mot.

IX. Les amis, les imitateurs, les prédicateurs de Jésus-Christ.

V. *Saints*, *Ordres religieux*, *Évêques*, *Sacerdoce*, *Pères de l'Église*, *Missions*, *Conciles*, etc.

X. Les ennemis de Jésus-Christ.

Le premier adversaire de Jésus-Christ qui est l'éternelle Vérité, c'est le père du mensonge, c'est Satan, ce sont les anges rebelles qui ne cessent d'opposer leurs perfides efforts à l'effort victorieux du Verbe incarné. Mais Jésus-Christ a d'autres adversaires qui sont manifestement inspirés par les premiers. Ce sont les hérésies. Nous avons remarqué (à l'article *Hérésies*, pages 222, 223), que depuis Arius jusqu'au onzième siècle tout le mouvement hérétique est spécialement dirigé contre la personne de Jésus-Christ. Voici, du reste, la table des principaux hérétiques qui ont attaqué :

La divinité de Jésus-Christ : Toutes les sectes des Gnostiques, IV, 435, 436, 472, 473 ; V, 194. — Les Ébionites, IV, 468; V, 194. — Les Cérinthiens, IV, 469, 470; V, 194. — Les Carpocratiens, 64. — Théodote de Byzance, 194, 214-216. — Bérylle, 416, 417. — L'arianisme, VI, 187-329, 358-469 ; VII, 1-312. — Les Bonosiens, 297, 298. — Les Agnoïtes, IX, 460. — Élipand de Tolède et Félix

d'Urgel, XI, 300-309. — Démétrius de Lampé, XVI, 193-196. (V. aussi *Wiclef* et *Jean Hus*.) — Si Luther, Calvin, Swingle et Henri VIII, n'ont pas nié d'abord la divinité de Jésus-Christ, combien ne voit-on pas aujourd'hui de leurs descendants nier ce dogme qui est la clef de voûte de tout l'édifice chrétien.

L'HUMANITÉ DE JÉSUS-CHRIST. Les Ménandriens, IV, 468, 469. — Les Basilidiens, V, 65. — Les Bogomiles, XV, 66, 67.

L'UNITÉ DE PERSONNE EN JÉSUS-CHRIST. Les Nestoriens, VIII, 23.

LA DISTINCTION DES DEUX NATURES ET DES DEUX OPÉRATIONS EN JÉSUS-CHRIST. Béron, V, 338, 339. — Paul de Samosate, 532-535, 537-540; VII, 74, 75, 117. — Les Eutychiens, VIII, 169-220. — Les Monothélites, X, 1-397, 155-332, etc., etc.

XI. Jésus-Christ considéré comme rémunérateur.

V. *Paradis*, *Enfer*, *Éternité des peines*.

XII. Vie terrestre du Verbe fait homme.

I. LA VIE PRIVÉE.

Saint Jean-Baptiste, précurseur de Jésus-Christ, est prédit par les prophètes, IV, 9-11. — L'Annonciation, 11-15. — La Visitation et le cantique de la Vierge, 17-19. — Naissance de saint Jean-Baptiste; ses premières années, 19-21. — Édit de César-Auguste; Marie et Joseph à Bethléem; naissance de Jésus-Christ, 24-26. — Adoration des Bergers, 26-28. — Circoncision de Notre-Seigneur, profonde beauté du nom qu'il reçoit, 28. — Adoration des Mages, 28-31. — La purification et le cantique de Siméon, 31-35. — La fuite en Égypte, 36. — Le massacre des Innocents, 38, 39. — Retour à Nazareth, 40. — Jésus au milieu des docteurs. Son admirable soumission à Marie et à Joseph, 42-46.

II. LA VIE ÉVANGÉLIQUE.

Première époque, depuis la première jusqu'à la deuxième pâque.

Prédication de saint Jean-Baptiste, IV, 47. — Baptême de Jésus-Christ; manifestation de la sainte Trinité, 49, 50. — Jeûne et tentation de Jésus, 54-58. — De l'analogie entre la tentation de Notre-Seigneur dans le désert et celle du premier homme dans l'Éden; on voit les trois concupiscences dans l'une et dans l'autre, 54-58. — Confession de saint Jean-Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu, » 59, 60. — Premiers disciples de Jésus-Christ, 60, 61. — Les noces de Cana, 62, 63. — Première pâque, 63. — Les vendeurs chassés du Temple, 64. — Entretien du Sauveur avec Nicodème; le Baptême, la Rédemption, 65-68. — Nouveau témoignage de Jean-Baptiste, 69. — La Samaritaine, 70, 71. — Guérison du fils de l'officier à Capharnaüm, 71, 72. — Vocation de Pierre, d'André et des deux fils de Zébédée, 72. — Délivrance d'un possédé dans la synagogue de Capharnaüm, 73. — Guérison de la belle-mère de Simon, 74. — Première pêche miraculeuse, 74-76. — Guérison d'un lépreux, 76. — Le paralytique absous et guéri, 76, 77. — Vocation de saint Mathieu, 77. — Le paralytique de la piscine de Bethsaïda, 78, 79. — Jésus rend témoignage de sa divinité, 80, 81. — Guérison de la main desséchée; miracles innombrables, 83, 84. — Mission des douze apôtres, 84. — Sermon sur la montagne, résumé de toute la doctrine chrétienne, 84-92. — Guérison d'un lépreux, 92, 93. — Le Centurion de Capharnaüm, 93, 94. — Résurrection du fils de la veuve de Naïm, 94. — Les envoyés de saint Jean-Baptiste; réponse de Jésus, accomplissement des prophéties, 94, 95. — Témoignage de Jésus sur Jean-Baptiste, 95. — Malédiction sur Corozaïm, Bethsaïde et Capharnaüm, 96. — Marie-Madeleine, 96, 97. — Guérison d'un possédé aveugle et muet, 98. — Le péché contre le Saint-Esprit, 98, 99. — Paraboles du semeur, 100, 101; — de l'ivraie et du bon grain, 101-103; — de la semence, 102; — du grain de sénevé, 102; — du levain, 102; — du trésor caché, 103; — de la perle, 103; — du filet, 103. — La tempête apaisée, 104. — Les démons chassés dans les pourceaux, 104, 105. — Guérison de l'hémorroïsse, 106. — Résurrection de la fille de Jaïr, 106, 107. — Deux aveugles et un possédé muet sont guéris, 107. — Incrédulité des habitants de Nazareth; Jésus échappe miraculeusement à la mort, 107, 108. — Guérisons de toutes sortes de maladies et infirmités, prédication de l'Évangile; les Apôtres reçoivent leurs pouvoirs, 108, 109. — Mort de saint Jean-Baptiste, 113.

III. LA VIE ÉVANGÉLIQUE.

Deuxième époque, depuis la deuxième jusqu'à la troisième pâque.

Première multiplication des pains, 113-114. — Jésus marche sur les eaux, 115. — Partout où passe Jésus les malades sont guéris, 115. — L'Eucharistie annoncée; les Juifs sont scandalisés, quelques apôtres doutent, 115-117. — Les pharisiens sont confondus, 120, 121. — Parabole de l'aveugle qui conduit un autre aveugle, 121-123. — La Chananéenne, 123. — Guérison d'un sourd-muet, 123, 124. — Nouvelles guérisons, nouveaux miracles, 124. — Seconde multiplication des pains, 124. — Guérison d'un aveugle, 125, 126. — Confession de saint Pierre; institution de la papauté, 126. — La Transfiguration, 129. La passion et la résurrection prédites par Jésus, 131, 132. — Jésus paye le tribut, 132. — Les petits enfants; leçon d'humilité donnée aux apôtres, 133. — Divers enseignements de Jésus sur les suites du scandale, l'oubli des injures, le respect dû à l'Église, etc. Paraboles de la brebis perdue et du débiteur insolvable, 133-135. — Jésus continue à prêcher partout l'Évangile, 136. — Mission des disciples; pouvoirs qui leur sont donnés, 136, 137. — Le joug du Seigneur est doux, l'amour est la fin de la Loi, 138. — Parabole du Samaritain, 138. — Marthe et Marie; la vie active et la contemplative, 138, 139. — L'Oraison dominicale; nécessité de la persévérance dans la prière, 139, 140. — Jésus enseigne toutes les vérités, parle contre tous les vices, exhorte à toutes les vertus et leur donne une sanction, 141-145. — Le dogme de la Providence, 143. — Les paraboles de l'homme riche, 142; — et du figuier stérile, 145. — Guérison de la femme infirme, 146; — de l'hydropique, 147. — Parabole du festin du père de famille, 148. — La brebis égarée, la drachme perdue, 149, 150. — L'enfant prodigue, 150, 151. — L'économe infidèle, 151, 152. — L'indissolubilité du mariage, 152, 153. — Les eunuques volontaires; éloge de la virginité, 154. — Parabole de Lazare et du mauvais riche, 154, 155. — Jésus à la fête des Tabernacles, 155-157. — La femme adultère, 157. — Jésus déclare qu'il est la Lumière du monde, 158. — La vraie liberté, 159. — Jésus affirme hautement sa divinité, 159, 160. — L'aveugle-né, 161, 162. — Parabole du bon pasteur, 164. — Les dix lépreux, 164. — Les deux avénements du Christ, 164, 165. — Paraboles du mauvais juge, 165; — du Publicain et du Pharisien, 165, 166. — L'unité du Père et du Fils est clairement attestée par Jésus, 166. — Jésus se proclame le Fils de Dieu, 166. — « Laissez venir à moi les petits enfants, » 167. — Jésus promet à ses apôtres les éternelles récompenses, 168. — Parabole des ouvriers de la vigne, 168, 169. — Maladie, mort et résurrection de Lazare. L'amitié en Jésus, 169-171. — Conspiration des prêtres et des Pharisiens contre Jésus : « Il faut qu'un homme meure pour le peuple, » a dit Caïphe, 171.

IV. LA VIE PERSÉCUTÉE.

Départ pour la dernière pâque, IV, 172. — Jésus annonce à ses apôtres la Passion dans tous ses détails, 172, 173. — Ambition des fils de Zébédée, 173. — « Quiconque voudra être le premier, dit Jésus, devra être le serviteur de tous, » 173. — L'aveugle de Jéricho, 173, 174. — Zachée, 174. — Parabole des talents, 174, 175. — Deux autres aveugles guéris aux portes de Jéricho, 175. — Souper chez Simon le Lépreux; deuxième embaumement par Marie-Madeleine, 175, 176. — Le jour des Rameaux : entrée triomphale de Notre-Seigneur à Jérusalem; il pleure sur la ville, 176, 177. — Jésus dans le Temple; sa glorification par la voix de son Père, 178. — Jésus attirera tout à lui. La Passion de nouveau prédite, 178, 179. — Le figuier maudit, image de la Synagogue, 180. — Les vendeurs chassés du Temple, 181. — Parabole de la vigne; la pierre angulaire, 182, 183. — Parabole du festin des noces, 183, 184. — Le tribut à César, 184, 185. — Jésus proclame le dogme de la résurrection des morts, 186, 187. — « Aimer Dieu et aimer son prochain comme soi-même, ce sont, dit Jésus, les deux plus grands commandements, » 187, 188. — Le Christ est fils et seigneur de David, le Christ est Dieu, 188, 189. — Reproches aux Scribes et aux Pharisiens, 189-191. — Le denier de la veuve, 192. — Prophéties sur la destruction du Temple, 192; — sur les persécutions de l'Église, 192, 193; — sur la fin du monde et les signes avant-coureurs de cette catastrophe, 193, 194; — sur le jugement dernier, 194. — Paraboles du serviteur négligent, 196, 197. — Des

K

I. Saints de ce nom.

II. Papes.

III. Empereurs d'Orient.

III. LA LITURGIE AVANT JÉSUS-CHRIST.

Ce serait une grave erreur de penser que la liturgie catholique a commencé seulement avec Jésus-Christ; elle remonte véritablement à l'origine du monde.—Adam, premier pontife de la terre, I, 61. — Dieu enseigne à nos premiers parents, au sortir de l'Éden, l'usage et la nature des sacrifices, 118. — Sacrifices de Caïn et d'Abel, 121.— Pontificat d'Abel, et de Seth après lui, qu'on peut considérer comme le vicaire du Christ dans l'Église primitive, 127. — La liturgie a dû être réglée avec le culte public du temps d'Énos, mais existait dès l'origine du monde, 128. — Pontificat des patriarches issus de Seth et en particulier d'Hénoch, qui fut prêtre, confesseur et prophète, 128, 129. — La première chose que fait Noé sortant de l'arche, c'est de bâtir un autel et d'offrir un sacrifice, 145, 147. — Melchisédech, roi de Salem, figure du Christ qui sera prêtre comme lui, offre le pain et le vin, figure évidente de l'Eucharistie, 189, 190. — Culte d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, 187, 227, 234, 378. — De la liturgie mosaïque, 384-391, 420, 436-443. — Le culte en Israël sous David et sous Salomon : le Temple, les psaumes, II, 165-170, 229-235. — La confession chez les Juifs, III, 113.

IV. HISTOIRE DE LA LITURGIE CATHOLIQUE DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A NOS JOURS.

Principes généraux de l'histoire de la liturgie dans les premiers siècles : 1° Nul doute que les Apôtres, avant de se séparer, n'eussent réglé le culte divin, et principalement le saint sacrifice ; 2° dans les premiers temps, la liturgie ne s'écrivait pas, elle se transmettait par l'usage et de mémoire ; 3° quand, plus tard, on écrivit les liturgies, elles se trouvèrent différentes par le style, mais toutes conformes par le fond, IV, 419. — Liturgie des premiers chrétiens ; la fraction du pain, 281. — Culte des chrétiens d'Antioche durant le séjour parmi eux de saint Barnabé et de saint Paul, 301. — Administration par les mêmes apôtres du sacrement de l'ordre, 319. — De l'élection et de la consécration des évêques depuis le premier siècle jusqu'à nos jours, IV, 421; VII, 161; IX, 139; XI, 13, 428 ; XII, 392, 393; XIII, 297-299. — Saint Paul règle à Corinthe la célébration des divins mystères, IV, 373.—La messe est célébrée par saint Paul à Troade, 382. — Le même apôtre invite les Colossiens au chant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, 404. — Saint Paul parle très-clairement de la messe dans son Épître aux Hébreux, d'un autel et d'un sacrifice auxquels les fidèles participent par la manducation, 414.— Des cérémonies du baptême dans la primitive Église, V, 299-301, 314-316. — De la confession publique et de la confession secrète dans les premiers siècles de notre ère, VII, 293, 294.—L'existence de la confession auriculaire dans la primitive Église est attestée par Origène, V, 375. — De l'administration du sacrement de l'Eucharistie dans les premiers siècles de l'Église ; témoignages : 1° des *Actes des Apôtres* (la fraction du pain, c'est l'Eucharistie), IV, 281 ; — 2° de saint Paul dans son *Épître aux Hébreux*, 414 ; — 3° de saint Ignace, troisième évêque d'Antioche, V, 26, 27 ; — 4° de saint Justin, dans son *Apologie*, 103 ; — 5° d'Origène, 374 ; — 6° de saint Athanase, VII, 77 ; — 7° de saint Ambroise, 235, 236. — Première confirmation administrée aux fidèles par les apôtres Pierre et Jean, IV, 288. — Paroles de l'Épître de saint Jacques sur l'administration du sacrement de l'Extrême-onction, 419.— Doctrine catholique sur le culte des images; combien sensée, combien naturelle et profitable aux arts, X, 496, 497. — Les images ont été révérées dans l'Église dès les premiers siècles, preuves historiques, IV, 440, 441. — Des cérémonies liturgiques dont il est parlé dans le livre de la *Hiérarchie ecclésiastique* de saint Denys l'Aréopagite, V, 56, 57. — Ce qu'était en résumé la liturgie catholique au premier siècle de l'Église, d'après saint Jean et saint Paul, IV, 557, 558. — Notions précieuses sur la liturgie qu'on trouve dans les écrits de saint Ignace, troisième évêque d'Antioche, V, 27, 28. — Abrégé de toute la liturgie ancienne dans l'*Apologie* de saint Justin, 103, 104. — Antiquité dans l'Église des deux fêtes consacrées au double épiscopat de saint Pierre à Antioche et à Rome, IV, 297.— Antiquité de la fête de saint Pierre ès liens, 300. — Des actes des martyrs dans les premiers siècles de l'Église, V, 31, 499, 500; VI, 71, 87, 88. — Principales collections de ces actes, XXIV, 449-451. — Notaires institués par les papes

145, 334-337 ; — l'Ordre, 352-356 ; — le Mariage, 369-374 ; — les sacrements de Pénitence et d'Extrême-onction, 155-157, 160, 165. — Autres décrets sur l'invocation, la vénération des reliques des saints et des saintes images, 385-392; — le choix des viandes, les jeûnes et les fêtes, le catalogue des livres, le catéchisme, le bréviaire et le missel, 392-395. — Triste état du chant et de la musique ecclésiastiques à l'époque du concile de Trente, 420. — *Messe du pape Marcel*, 421. — Travaux de Palestrina, « le grand musicien du catholicisme, » 420, 421. — Correction achevée sous Pie V du Bréviaire et du Missel romains, 417-420. — Correction du Martyrologe romain par le cardinal Baronius, 424. — Travaux liturgiques achevés sous Clément VIII : 1° Correction du Pontifical (promulgation du 10 février 1596) ; 2° correction du *Cérémonial* des évêques (14 juillet 1600) ; 3° Révision du Bréviaire (1602); 4° du Missel (1604), 425, 426. — Histoire des difficultés sur les cérémonies chinoises, XXVI, 632-642. — Difficultés sur les rites malabares dans l'Inde, 645-647. — Histoire des révolutions liturgiques en France depuis le pape saint Pie V jusqu'à la révolution française, 468-474.

V. LES LIVRES LITURGIQUES.

Il n'y a véritablement dans l'Église catholique que six livres liturgiques : le Missel, le Bréviaire, le Rituel, le Pontifical, le Cérémonial des Évêques, le Martyrologe. Les autres livres tels que le Graduel, l'Antiphonaire, le Psautier, etc., ne sont que des extraits de ces six livres.

Il est bien entendu d'ailleurs que nous ne parlons que des saints livres de la liturgie romaine, laquelle offre à nos yeux les seuls caractères d'une liturgie sincèrement catholique, ceux de l'autorité, de l'antiquité, de l'unité et de la sainteté, auxquels on peut joindre celui d'une beauté littéraire qui fait de ces livres un incomparable monument, véritablement supérieur aux plus belles œuvres de l'antiquité.

1° MISSEL ROMAIN, XXIV, 393, 417-420, 425, 426.

2° BRÉVIAIRE, XXIV, 393, 417-420, 425, 426.

3° PONTIFICAL, XXIV, 425, 426.

4° CÉRÉMONIAL DES ÉVÊQUES, XXIV, 425, 426.

5° MARTYROLOGE, XXIV, 424.

Ces livres n'ont pas toujours porté ces noms ; c'est ainsi que l'on trouve la matière du Missel, du Rituel et du Bréviaire dans les SACRAMENTAIRE et ANTIPHONAIRE de saint Grégoire, IX, 478-480.

VI. LES LITURGIES HÉTÉRODOXES.

1° LITURGIE DES ARIENS. En quoi différait leur doxologie de celle des catholiques, VI, 426. — 2° LITURGIES PROTESTANTES. Liturgie de l'Église anglicane, XXIV, 176-179. — 3° LITURGIE DES GRECS SCHISMATIQUES. En quelle langue se fait l'office divin chez les Russes, XIII, 239. — 4° LITURGIE RÉVOLUTIONNAIRE. Le culte de la Raison, XXVII, 542, 543. — Culte des théophilanthropes, XXVII, 615.

VII. TABLE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DES PRINCIPALES MATIÈRES LITURGIQUES DONT IL EST QUESTION DANS LES CINQ ARTICLES QUI PRÉCÈDENT.

383, 384. — Les martyrs disent en mourant qu'ils meurent pour *la Loi*, VI, 53, etc. — Les grands génies de l'antiquité ont cherché et trouvé l'esprit et la raison des lois générales dans la fin et la destinée divine de l'homme, XXVII, 298, 299. — Admirable passage de Cicéron sur la loi universelle, I, 364. — Quels sont, suivant Domat, les premiers principes, la source première des lois humaines, XXVI, 181-184.

II. DE LA LOI NATURELLE.

Première organisation de la justice après le déluge. — Mélange de la paternité avec la royauté et la judicature, I, 146, 147. — Droit de vie et de mort remis à la société, 146, 147, etc., etc. — Avant Moïse, la loi non écrite se lisait dans la vie des patriarches; après Moïse, elle sera écrite et se lira dans ses livres, 423.

III. DE LA LOI MOSAIQUE OU DE LA LOI ÉCRITE.

C'est le Verbe qui s'entretient avec Moïse et lui remet les tables de la loi, I, 421, 422. — Moïse écrit sa loi et la remet aux prêtres et aux anciens d'Israël. Lecture publique de cette loi tous les sept ans, 481. — Promulgation solennelle de la Loi par Josué, 512, 513. — Chaque israélite doit lire sans cesse et méditer la loi, 478. — Admirables institutions de la loi écrite : le sacerdoce, le culte, les fêtes, l'année sabbatique, le jubilé, 381-393. — Exposé des lois mosaïques, législation criminelle, code pénal, droit des gens, 395-421. — Parallèle entre la loi mosaïque et les législations des païens, 398-401.— Il n'y a dans la loi mosaïque qu'une sanction temporelle, parce que Dieu parle à un peuple et qu'il n'y a de peuple que dans le temps, 421. — L'empire de Satan a trois caractères principaux, la superstition, la luxure, la cruauté. Comment la loi de Moïse combat ces trois sources des plus grands maux, par la raison, la pudeur et l'humanité, 410-421. — Cependant l'ancienne loi est imparfaite; ce n'est pas le jour plein, c'est la préparation au jour; belle allégorie de la caverne de Platon qui s'applique à toute l'histoire des deux Testaments, 369, 370. — L'ancienne loi est la figure de la nouvelle, 375, 376. — V. *Synagogue, Israélites*, etc.

IV. DE LA LOI CHRÉTIENNE.

L'ancienne loi remplacée par la loi chrétienne, et comment. Doctrine de saint Paul dans son Épître aux Colossiens, IV, 404. —V. ÉGLISE, CHRISTIANISME, JÉSUS-CHRIST.

V. LÉGISLATION CIVILE.

1° LÉGISLATION ROMAINE. Influence du christianisme sur la législation théodosienne, VII, 145-148; VIII, 135, 136. — Coup d'œil sur la législation de Justinien, IX, 66-69. — De l'influence du christianisme sur la législation de Justinien, 67-69. — Les lois de l'empire romain adoucies par le christianisme; abolition du supplice de la croix; pouvoir paternel notablement diminué, etc., VI, 179, 180, etc. — Permission générale d'affranchir les esclaves; lois en faveur de ces derniers, 180, 181.

2° LÉGISLATION GERMANIQUE. Lois salique, ripuaire, des Allemands, des Bavarois, etc. Exposition succincte de ces lois, X, 152-154. — Loi des Lombards, 291. — Législation militaire de l'empereur Frédéric I, XVI, 91-93. — Droit allemanique sur l'élection et la puissance du roi de Germanie. Caractère simple et sublime de cette législation dont le texte est emprunté au *Miroir de Souabe*, XVIII, 289-296.

3° LÉGISLATION FRANÇAISE. *Établissements de saint Louis*, XVIII, 531 et suiv. — Le code Napoléon, XXVII, 629.

LOLLARDS ou partisans de Wiclef, en Angleterre. Leurs insurrections sous Richard II et Henri V, XXI, 47-49, 53-56.

LOMBARD (Pierre), dit le *Maître des Sentences*. ABRÉGÉ DE SA VIE. Sa mort en 1164, XVI, 7, 8.—SES OUVRAGES. Son *Corps de Théologie* ou *Livres des Sentences*. Division de cette œuvre en quatre parties. Leur analyse détaillée, XVI, 8-13. — Autres ouvrages de Pierre Lombard : la *Grande glose*. Ses commentaires sur les Évangiles, sur saint Paul, etc., XVI, 13, 14. — Ses œuvres inédites, 14.

LOMBARDS, peuple germain. Ils sont appelés en Italie par Narsès (568), IX, 173. — Leur caractère cruel, 174. — Loi des Lombards, X, 291. — Leurs irruptions dans les Gaules en 568 et 573, IX, 363. — Leurs perpétuelles incursions dans les parties de l'Italie qui ne leur sont pas

ciles non œcuméniques : En 581, en 583, IX, 322. — En 1528, XXIII, 423, etc., etc.

M

MABILLON (Dom), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1632-1707). Ses ouvrages. Sa *Diplomatique*. Ses *Vetera analecta*. Son *Museum italicum*, XXVI, 110-113. — Son *Traité des études monastiques*. Sa polémique avec l'abbé de Rancé, 504, 505.

MACAIRE (saint), surnommé l'Ancien ou l'Égyptien, disciple de saint Antoine, vers 356. Sa règle adoptée dans quelques monastères d'Occident, IX, 145.

MACAIRE (saint), prêtre d'Antioche. Son martyre durant la persécution de Julien (363). Ses actes ont été écrits par saint Jean Damascène, VI, 533 et suiv.

MACBETH, roi d'Écosse de 1040 à 1047, ou, suivant d'autres, de 1030 à 1057, XIII, 536; XIV, 435.

MACCALAN (saint), XIII, 19, 20.

* **MACCHABÉES.** Martyre des sept frères Macchabées avec leur mère et le saint vieillard Éléazar (168). Le récit de ce martyre est une des plus admirables pages qu'on puisse lire en aucune littérature, III, 415-418.

* **MACCHABÉES.** On connaît sous ce nom quatre illustres chefs de la nation israélite, qui, depuis 168 jusqu'à 135 avant Jésus-Christ, ont élevé leur patrie au plus haut rang qu'elle ait jamais occupé dans l'histoire, si l'on en excepte les règnes glorieux de David et de Salomon. Libérateurs par l'épée de leur pays injustement asservi, ils donnèrent dans l'ancienne loi l'exemple des croisades qui devaient plus tard illustrer la nouvelle. Mathathias était de la famille des Asmonéens : Judas, Jonathas et Simon étaient ses trois fils.

Mathathias (168-167), III, 419-422.
Judas Macchabée (167-161), 424-449.
Jonathas (161-143), 449-460.
Simon (143-135), 460-466.

Pour voir en détail ce qui concerne chacun de ces grands hommes, se reporter aux articles : *Mathathias*, *Judas*, *Jonathas* et *Simon*. (V. aussi l'article *Israélites*.)

* **MACCHABÉES** (livres des). Il y a quatre livres des Macchabées. Les deux premiers sont canoniques ; leur analyse détaillée, III, livres XXI et XXII *passim*. Quant au troisième livre, il n'est pas reçu dans le canon des livres sacrés. Quelle valeur peut-on cependant lui attribuer, 387. — Le quatrième livre enfin n'est pas plus canonique que le troisième, et n'a qu'une médiocre autorité, 515.

* **MACÉDOINE.** C'est au quatrième siècle que commence réellement dans l'histoire le rôle de ce peuple que deux noms ont suffi à illustrer, ceux de Philippe et d'Alexandre. Histoire abrégée de Philippe, père d'Alexandre le Grand (359-336), III, 359, 360. — Histoire d'Alexandre le Grand (336-323), II, 360-380. — Daniel prédit avec tant de précision la chute de l'empire des Perses et l'avénement de celui des Grecs, qu'Alexandre paraît véritablement exécuter le plan de campagne du prophète, 360, 361. — Daniel voit avec la même lucidité les royaumes qui doivent sortir de celui d'Alexandre, III, 404 et suiv.

MACÉDONIENS. Secte d'hérétiques dont l'auteur est Macédonius, patriarche de Constantinople en 341. Ils nient la divinité du Saint-Esprit. Leurs commencements en 360, VII, 72. — Comment saint Basile se conduisit-il à leur égard (370), 72-74. — Ils sont définitivement regardés comme hérétiques et séparés de l'Église au deuxième concile œcuménique, premier de Constantinople, en 381, VII, 161.

MACÉDONIUS I. Il est nommé patriarche de Constantinople par les Eusébiens, à la mort d'Eusèbe de Nicomédie (341), VI, 306. — Sa cruauté contre les catholiques, 425. — Après sa déposition par les Anoméens, il est de nouveau installé sur le siége de Constantinople après la mort de saint Paul, 363. — C'est lui qui est l'auteur de l'hérésie des Macédoniens, qui nient la divinité du Saint-Esprit, VII, 72.

MACÉDONIUS II (saint), patriarche de Constantinople en 495, sous Anastase. Sa fermeté contre cet empereur hérétique, son exil, sa mort en 515, VIII, 552-554.

MACHIAVEL (Nicolas). ABRÉGÉ DE SA VIE (1469-1527), XXII, 246; XXIII, 208, 210. — Sa mort chrétienne, XXII, 246. — SES OUVRAGES. *De l'art militaire*. *Histoire de Florence*. *Discours politiques sur Tite-Live*, XXII, 247. — Son livre *Des Principautés* (1515). Résumé de cet ouvrage, 189-196 et 247. — Jugement sur Machiavel. C'est à lui que revient la honte d'avoir réduit en principes la politique antichrétienne, XX, 107.

la Scanie, attendu que le royaume de Danemark n'a jamais appartenu à l'Empire, mais à l'Église romaine, 250.

MAHARSAPOR (saint), martyr en Perse, VII, 496.

MAHOMET, MAHOMÉTISME.

Voici la division de cet article :

I. Du mahométisme en général.
II. Le fondateur de l'Islam. Vie de Mahomet.
III. De la religion fondée par Mahomet.
IV. Réfutations du musulmanisme.
V. De la prétendue civilisation musulmane.
VI. Histoire abrégée du mahométisme. *Première période*, pendant toute la durée du kalifat : § 1. Liste des kalifes; § 2. Conquêtes de l'Islamisme pendant la période du kalifat; § 3. Les justes représailles des chrétiens contre les infidèles, ou les croisades. —*Deuxième période*. Histoire abrégée de l'Islamisme, depuis les commencements de la domination des Turcs jusqu'à nos jours.

I. DU MAHOMÉTISME EN GÉNÉRAL.

C'est un mélange de Christianisme, de Judaïsme et de Paganisme. C'est une vaste hérésie, une hérésie armée, IV, 261. —Dans le plan divin, la puissance mahométane est permise pour humilier les autres hérésies, celles surtout qui partent de Constantinople, X, 4, 5. — Quelles furent les causes de l'établissement de l'Islamisme, IV, 261.

II. LE FONDATEUR DE L'ISLAM. VIE DE MAHOMET.

Sa naissance en 570, X, 23. — Ses premières années. Ses prétendues visions. Il se donne pour prophète, 23-26. — Son *Hégire*, ou fuite à Médine, en 622, X, 31. — Abrégé de sa vie de 622 à 630. Ses assassinats, ses cruautés, X, 32, 33. — Il s'empare de la Mecque (630), 37. — Sa mort le 8 juin 632, X, 44, 45.

III. DE LA RELIGION FONDÉE PAR MAHOMET.

Exposition des principaux dogmes de l'Islamisme; résumé de la doctrine de l'Alcoran, et en particulier de sa morale, X, 38-44. — Les musulmans reconnaissent Jésus-Christ comme un grand prophète, comme le Verbe de Dieu, IV, 264. — Les sectes de l'Islamisme, les Schiites et les Sunnites, XI, 48, 49. — Les Druses, XIII, 359-365; XXVIII, 585.

IV. RÉFUTATIONS DU MUSULMANISME.

Les chrétiens au moyen âge n'ont pas répondu au musulmanisme que par les armes, ils ont répondu par la science. Réfutation du mahométisme par saint Jean Damascène dans son *Traité des hérésies*, XI, 76-79. — Autres réfutations du musulmanisme au moyen âge : Nicétas de Byzance, Nicétas Choniate, Euthymius Zygabène, Théodore Aboucara, Pierre le Vénérable, etc., etc. Il existe en outre seize réfutations en arabe de l'Alcoran par des auteurs chrétiens, XII, 56, 57. — De l'ouvrage de Pierre le Vénérable en quatre parties contre les musulmans, XV, 488-492. — Résumé du grand ouvrage de Louis Marracci contre le mahométisme, publié en 1698, XII, 57-62.

V. DE LA PRÉTENDUE CIVILISATION MUSULMANE.

TOUTE L'ARABIE HEUREUSE, au sixième siècle, ÉTAIT CHRÉTIENNE. DE LA vient cette chevalerie musulmane qu'on s'est plu à opposer à la prétendue barbarie de l'Occident, de là toutes les qualités qu'on a attribuées aux sectateurs de Mahomet, IX, 49. — Tout ce qu'on a appelé la civilisation musulmane, tout ce qu'on admire chez les Mahométans, leurs sentiments chevaleresques, leur respect pour les femmes, etc., EXISTAIENT CHEZ EUX AVANT MAHOMET ET DÉRIVE DU CHRISTIANISME. C'est une grande vérité historique qui est très-injustement méconnue de la plupart des historiens, 49. — Ce ne sont pas en résumé les chrétiens qui ont appris les sciences humaines des musulmans, MAIS LES MUSULMANS DES CHRÉTIENS, X, 506. — La première impulsion des Musulmans pour les études leur est venue des chrétiens, XVI, 58. — C'est un moine italien, Cosme, précepteur de saint Jean Damascène, qui a introduit chez les musulmans les sciences de la Grèce et de Rome, X, 504, 505. — C'est saint Jean Damascène qui fut l'introducteur des Arabes dans le domaine de la philosophie d'Aristote, 505. — Des six ou sept auteurs qui seuls parmi les musulmans, méritent le nom de philosophes : Avicenne, Averroès, etc., XVI, 57, 58.

VI. HISTOIRE ABRÉGÉE DU MAHOMÉTISME.

Première époque : pendant toute la durée du kalifat (632-1258).

§ 1. **Liste de kalifes.**

Les kalifes sont les vicaires de Mahomet. Nous allons en donner la liste complète, par ordre chronologique; en se reportant aux pages indiquées, on aura réellement toute une histoire abrégée de l'islamisme en Orient.

§ 1. MAHOMET ET SES QUATRE PREMIERS SUCCESSEURS : ABOUBEKRE (632-634). OMAR (644). OTHMAN (656). ALI (661), XI, 48, 49.

§ 2. LES OMNIADES. MOAVIAH I (661). C'est sous son règne que le kalifat est rendu héréditaire, XI, 49. — YÉZID I (680). MOAVIAH II (683). MERWAN I (684), 52. — ABDEL-MELEK (705). Ses victoires, ses cruautés, XI, 50, 51. — WALID I (705), 51. — Son règne est l'époque de la plus grande puissance des Arabes, 52. — SOLIMAN (715-717). OMAR II (720). YÉZID II (724). HESCHAM (743). WALID II (744), XI, 53. — YÉZID III (744). IBRAHIM (744), 54. — MERWAN II (750), dernier des Omniades. Sa lutte contre les Abbassides ou descendants d'Abbas, oncle de Mahomet. Merwan est défait par Aboul-Abbas et égorgé en Égypte, 54-56.

§ 3. LES ABBASSIDES. ABOUL-ABBAS (750-754), XI, 55, 56. — ABOUGIAFAR-ALMANZOR (775). Ses cruautés contre les chrétiens, 120. — MOHAMMED-MOHADI (775-785). Nouvelles persécutions contre les chrétiens, 120, 121. — HADI (786), 242. — AROUN AL RASCHID (809). Ses commencements, 242. — Il persécute les Barmécides; ses ambassades à Charlemagne, 242. — Sa guerre avec l'empereur Nicéphore. Sa mort, 338. — Caractère de ce kalife, 338. — AMIN (813), 339. Sa guerre contre son frère Al-Mamoun; sa mort, 537, 538. — AL-MAMOUN (833). Effroyables guerres civiles. Expéditions contre Babek, 538. — Dissensions entre les Abbassides et les descendants d'Ali, 538, 539. — Loi d'Al-Mamoun sur l'Alcoran, 539. — Vertus de ce prince. Protection éclairée qu'il donne aux sciences, 539. — MOTASSEM (842). Persécution contre ceux qui nient la création de l'Alcoran. Fin de la guerre contre Balek, 540. — Le kalife défait par l'empereur Théophile, 541. — Il le bat à son tour. Sa mort, 541. — VATEK-BILLAH (847). MOTHAVA-KEL (861), persécution des chrétiens. MOSTANSER (862). MOUSTAM (866). MOTAZ (869). MOTHADI (870), XII, 242. — Tous ces kalifes assassinent et sont assassinés, 242. — MOTAMED (892). MOTADED (902). MOCTAFI (908). MOKTADER (932). Sous ces quatre kalifes, l'histoire des Mahométans n'est remplie que de guerres, et surtout de guerres civiles, 501, 502. — De la secte des Karmates, 502. — KAHER (934). RHADI (940). MOTAKI (940). MOSTAKFI (946). MOTHI (974), XIII, 88. — Décadence du kalifat, 502. — THAÏ (991). KADER (1031). KAÏEM-BAMRILLAH (1075). MOCTADI-BAMRILLAH (1094). MOSTADHER (1118). MOSTARCHED (1135). RASCHED (1136). MOCTAKFI II (1160). MOSTANDGED (1170). MOSTHADI (1180). NASSER (1225). DAHER (1226). MOSTANSER (1243). MOSTAZEM (1258), XVIII, 671. — Le Tartare Houlagou vainqueur de Mostazem. Fin du kalifat en 1258; il avait duré 656 ans, 671.

§ 2. **Conquêtes de l'Islamisme pendant la période du kalifat.**

I. LES MUSULMANS EN ASIE ET EN AFRIQUE. Aboubekre et Omar commencent les conquêtes musulmanes. La Syrie, Jérusalem, Antioche, la Mésopotamie, l'Égypte tombent en leur pouvoir, X, 46-53. — Ainsi que la Perse, X, 179.

L'Afrique tombe dans le même temps sous la domination des musulmans, X, 297.

II. LES MUSULMANS EN ESPAGNE. Comment ils envahissent ce pays et gagnent en 711 la grande bataille de Xérès qui les rend maîtres de presque toute la Péninsule, X, 479, 480. — Il faudra aux chrétiens huit siècles pour la reconquérir. Histoire de cette croisade huit fois séculaire. Les faits les plus mémorables de cette lutte sont : aux huitième et neuvième siècles, les victoires d'Alphonse II, le Chaste, XI, 243-245, XII, 39; — au dixième siècle la grande bataille de Simancas gagnée sur Abdérame III en 939 par les chrétiens sous le commandement de Ramire II, XIII, 89; — au onzième siècle, le règne d'Alphonse le Vaillant et les exploits du Cid contre les infidèles, XIV, 430; XV, 37; — au douzième siècle les victoires d'Alphonse I d'Aragon et d'Alphonse VIII de Castille, notamment celle de ce dernier à Jaen en 1154, XV, 291, 292; — au treizième siècle le règne de saint Ferdinand de Castille, de

ce saint Louis de l'Espagne qui ne descend au tombeau que chargé de triomphes sur les infidèles, XVIII, 607-609 ; — au quatorzième siècle la victoire de Gonzalve Martinez en 1338, et surtout celle des rois de Castille et de Portugal le 20 juin 1340, à Tarif, XX, 252, 253. — Au quinzième siècle enfin, la lutte se termine glorieusement pour l'Espagne chrétienne qui est récompensée de ses huit siècles de généreux combats par la prise de Grenade le 2 janvier 1492 et la fin de la domination des Maures, XXII, 14-16.

III. Les musulmans en France. Ils envahissent le midi de la France de 715 à 730. Le duc d'Aquitaine Eudes leur résiste, mais ils reviennent sans cesse, X, 483. — C'est alors que Charles-Martel fond sur ces hordes barbares qui menacent la chrétienté d'une ruine complète et remporte sur elles, en octobre 732, la grande victoire de Poitiers qui sauva l'Europe et la chrétienté tout entière, 483-485.

IV. Les musulmans en Italie. (V. l'article *Italie*, IV, V, etc.) —En résumé, toute l'histoire des musulmans n'est qu'une longue persécution contre les chrétiens (V. les noms de leurs kalifes). M. l'abbé Rohrbacher a surtout insisté sur leur persécution contre les chrétiens en Espagne, durant le neuvième siècle, qui donnera une idée de toutes les autres, XII, 39-56.

§ 3. Les justes représailles des chrétiens contre les infidèles, ou les croisades.

Utilité des croisades et leur but dans le plan divin, XIII, 389, 390; XV, 449; XVIII, 206; XIX, 58-64.

Histoire des croisades :

Première croisade (1096-1099), XIV, 534-608, 640-653.

Seconde croisade (1147-1149), XV, 526-546.

Troisième croisade (1189-1193), XVI, 465-490.

Quatrième croisade (1202-1204), XVII, 152-204.

Cinquième croisade (1217), XVII, 386-391, 460-462, 475, 649-651.

Sixième croisade (1248-1250), XVIII, 374-418.

Septième croisade (1270), XVIII, 676-695.

A la première croisade s'attache le nom de Godefroi de Bouillon, à la seconde celui de saint Bernard, à la troisième celui de Richard Cœur de Lion, à la quatrième ceux de Foulques de Neuilly et de Baudouin, à la cinquième celui d'André de Hongrie, aux deux dernières celui de saint Louis. — Le résultat général des croisades, malgré les défaites des chrétiens, est capital pour les destinées de la Vérité sur la terre. Les musulmans qu'on a osé attaquer dans leur Asie ou leur Afrique délivrent pour longtemps l'Europe de leurs invasions menaçantes. Le triomphe définitif de la chrétienté sur l'Islamisme est déjà facile à prévoir, XIII, 367, 368; XIX, 58-64.

Deuxième époque : histoire abrégée de l'Islamisme depuis le commencement de la domination des Turcs jusqu'à nos jours.

A peine le kalifat s'éteint-il qu'un peuple apparaît plus visiblement dans l'histoire, qui doit continuer l'œuvre des kalifes en dirigeant l'Islam; ce sont les Turcs. Leurs progrès dans l'Asie dès la seconde moitié du treizième siècle. Les Ottomans en Asie Mineure, XIX, 205. — Leurs sultans depuis le commencement du quatorzième siècle : Othoman (1299). Orcan (1326). Amurath I (1360), XX, 268, 269; XXI, 73. — Bajazet I (1389). Soliman I (1402). Mousa (1410). Mahomet I (1413). Amurath II (1421), 73-76. — Dès 1350, les Turcs sont à la porte de Constantinople et de l'Europe, XX, 268, 269. — Règne de Mahomet II (1451-1481). Prise de Constantinople par les Turcs, le 29 mai 1453, XXII, 99-111. — Mahomet II échoue devant Belgrade (1456), 271, — et devant Rhodes. Magnifique défense de cette ville par les chevaliers de Saint-Jean, 317-321. — Au seizième siècle, la puissance des Turcs paraît grandir de plus en plus. Le roi Très-Chrétien, le roi de France, se déshonore par une alliance intime avec les infidèles sous le règne de Soliman II (1520-1566), XXIII, 212, 213, 217-225. — Mais la papauté veille au salut de l'Europe. Le saint pape Pie V et don Juan d'Autriche la sauvent réellement à la fameuse bataille de Lépante en 1571. C'est de cette défaite que date véritablement la décadence de la puissance ottomane, XXIV, 579-583. — Histoire de l'empire ottoman de 1660 à 1730, sous les règnes de Mahomet IV (1649-1687), de Soliman III (1687-1691), d'Achmet II (1691-1695), de Mustapha II (1695-1703)

les chrétiens, II, 375-377. — Haute idée du mariage dans le livre de Tobie. De la grande chasteté qui est nécessaire dans cette union, 370, 371, 374, 375. — Chasteté conjugale de Suzanne bien supérieure à celle de Lucrèce, 464. — Les hautes idées sur le mariage n'étaient pas étrangères aux Gentils. Exposé des idées d'Ocellus, disciple de Pythagore, sur la sainteté de l'union conjugale, III, 218, 219.

II. LE MARIAGE CHRÉTIEN.

Doctrine de saint Paul sur le mariage, IV, 359, 362. — Le mariage est l'image de l'union de Jésus-Christ et de l'Église. Le mari doit aimer sa femme comme Jésus-Christ a aimé son Église, telle est la belle doctrine de saint Paul dans son Épître aux Éphésiens, 408. — Devoirs des femmes envers leurs maris et des maris envers leurs femmes. Doctrine de saint Paul dans son Épître aux Colossiens, 405. — Devoirs réciproques du mari et de la femme enseignés par saint Pierre dans sa première Épître, 304. — L'indissolubilité du mariage prêchée très-nettement par l'Apôtre des nations, 359. — Traité d'Augustin, intitulé : *Du mariage et de la concupiscence*, VII, 553. — Saint Elzéar de Sabran et sainte Delphine de Glandèves, modèles des époux chrétiens, XX, 23-36. — Pourquoi les prêtres catholiques ne se marient point. Plaidoyer en faveur du célibat religieux, XIV, 251-256.

III. CE QUE LES PAPES ONT FAIT POUR LA SAINTETÉ DU MARIAGE, XII, 200.

Lettre du pape Pie VII à l'empereur Napoléon, touchant la demande en nullité de mariage de son frère Jérôme. Cette lettre est une explication raisonnée des doctrines du Saint-Siége sur l'indissolubilité du mariage, XXVIII, 54-58.

IV. CE QU'ONT FAIT LES CONCILES POUR LE MARIAGE.

Canon soixante et unième du concile d'Elvire en 313, qui interdit le mariage entre beau-frère et belle-sœur, VI, 238. — Le canon dixième du concile d'Arles, en 314, maintient, malgré l'adultère, l'indissolubilité du mariage, 238. — Canon du concile de Néocésarée, en 314, 227 et suiv. — Conciliabule *in Trullo* en 692. Ses canons sur le mariage, etc., X, 406 et suiv. — Conciles de Verberie et de Metz, en 752 et 753, au commencement du règne de Pepin. L'Église ne reçoit pas tous les canons du premier, car il en est qui portent atteinte à l'indissolubilité du mariage, XI, 45, 46. — Concile de Compiègne en 757; canons contraires à l'indissolubilité du mariage, par conséquent non catholiques, 150. — Canon du concile de Tribur en 895, XII, 459 et suiv. — Le quatrième concile œcuménique de Latran réduit le degré de parenté pouvant constituer un empêchement au mariage du septième au quatrième, XVII, 430. — Décrets du concile de Trente sur le sacrement de mariage (vingt-quatrième session), XXIV, 369-374.

* **MARIAMNE**, femme d'Hérode, III, 537-541.

MARIANA (Jean), 1537-1624, de la Compagnie de Jésus, historien espagnol, XXV, 120, 121.

MARIE.

AVANT JÉSUS-CHRIST.

* **MARIE**, sœur de Moïse et d'Aaron. Sa naissance, I, 304. — Son cantique, 343. — Lèpre dont Dieu la frappe, 451, 452. — Sa mort, 462.

APRÈS JÉSUS-CHRIST.

I. Saintes de ce nom.

MARIE, mère de Dieu, vierge conçue sans péché et coopératrice du salut des hommes avec son divin fils. — I. LA VIERGE MARIE DANS LE PLAN DIVIN. Marie est promise dès l'origine du monde à nos premiers parents, I, 107, 110. — Elle est prédestinée à être la nouvelle Ève. Comparaison entre les deux Èves, I, 110, 111; IV, 13, 14. — Depuis le péché originel, la femme est partout soumise et même esclave : elle n'est délivrée que là où le Rédempteur promis, le fils de la Vierge est connu avec sa mère, I, 111, 112. — Dignité de la Vierge, IV, 12. — Son Immaculée Conception, 17. — Sa perpétuelle virginité, qui est le modèle et comme le principe de toutes les autres virginités, 12, 13. — Que les trois personnes de la sainte Trinité ont attendu le consentement de Marie à l'Incarnation, 13. — Pourquoi l'Église rend-elle un culte à la Vierge, 14-17. — Puissance de l'intercession de Marie, 62, 63. — II. LA VIERGE MARIE D'APRÈS L'ÉVANGILE. Isaïe avait clairement prédit la maternité de la Vierge,

II, 344-346. — Naissance de Marie. Sa présentation au Temple, son enfance, IV, 17. — L'Annonciation, 11-15. — La Visitation et le cantique de la Vierge. Paraphrase de cet admirable cantique, 17-19. — Édit de César Auguste. Marie et Joseph à Bethléem. Naissance de Jésus-Christ, 24-26. — Circoncision de Notre-Seigneur, 28. — La Purification et le cantique de Siméon, 31-35. — La fuite en Égypte, 36. — Le massacre des Innocents, 38, 39. — Retour à Nazareth, 40. — Jésus au milieu des docteurs; son admirable soumission à Joseph et à Marie, 42-46. — Commencements de la vie publique de Jésus. — Intercession de la sainte Vierge aux noces de Cana. C'est à sa prière que Jésus fait son premier miracle, 62, 63. — Marie debout au pied de la croix. Jésus la confie à saint Jean, 232. — La sainte Vierge, au milieu des apôtres, reçoit le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, 277. — La mère de Dieu reste toujours auprès de l'apôtre que Jésus aimait. Cependant quand saint Jean part pour l'Asie, la sainte Vierge ne le suit pas, 296. — Dernières années de la Vierge. Sa mort, son assomption, 297, 488-493. — III. LA VIERGE MARIE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE. Hérésies qui ont attaqué les priviléges de la sainte Vierge : 1° Les HELVIDIENS au quatrième siècle, qui attaquaient sa virginité, VII, 189. — 2° Les JOVINIANISTES, 286, 287 ; — et 3° les BONOSIENS, vers la même époque, 297-298. — 4° Les NESTORIENS, au cinquième siècle, qui ne voulaient pas qu'on l'appelât Mère de Dieu, VIII, 23. — 5°-9° Les LUTHÉRIENS, les ZWINGLIENS, les ANGLICANS, les CALVINISTES et les PRESBYTÉRIENS au seizième siècle. (V. tous ces noms et aussi le mot *Hérésies*.) — A toutes ces hérésies qui voulaient obscurcir cette splendeur virginale, les Pères de l'Église opposent de solides arguments et confirment de plus en plus tous les étonnants priviléges de la Vierge Mère : 1° Son IMMACULÉE CONCEPTION, IV, 17. — Que l'on trouve des traces de cette croyance dès le quatrième siècle, XV, 396. — Passages de saint Augustin qui démontrent surabondamment sa foi à l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, VII, 563, 564, *note*. — Saint Sophrone professe très-clairement ce dogme au commencement du septième siècle, X, 13. — Mahomet le reconnaît et le professe, IX, 38. — La fête de la Conception instituée en 1140 par les chanoines de Lyon, XV, 395. Pourquoi et en quels termes saint Bernard a-t-il écrit contre cette fête, 395. Sixte IV ordonne en 1476 qu'on la célébrera dans toute l'Église, XXII, 322. — Le saint concile de Trente déclare que, dans son décret sur le péché originel, son intention n'est pas de comprendre la bienheureuse Vierge Marie (cinquième session, 17 juin 1546), XXIV, 56. — 2° SA PERPÉTUELLE VIRGINITÉ. De la perpétuelle virginité de Marie ; réponse aux objections, IV, 23, 24. — Comment saint Jérôme réfuta l'hérétique Helvidius qui prétendait que la Vierge avait eu d'autres enfants que Jésus-Christ, VII, 189. — 3° SON TITRE DE MÈRE DE DIEU. Marie doit-elle être appelée Mère de Dieu ? Oui, disent les catholiques. Non, dit Nestorius. Histoire de l'hérésie de Nestorius depuis ses commencements jusqu'au concile d'Éphèse, VIII, 20-45. — Cependant Marie avait déjà été appelée huit fois Mère de Dieu : *Théotocos*, par saint Denys d'Alexandrie, et avant lui par Origène, V, 536, 537. — Elle avait été encore appelée au moins huit fois Mère de Dieu dans les écrits de saint Athanase, VII, 75, 76. — Elle était ainsi appelée par tout le peuple chrétien. Aussi fut-elle solennellement proclamée MÈRE DE DIEU par les Pères du concile d'Éphèse (431). Joie du peuple à la proclamation de ce dogme, VIII, 57-60. — 4° LA PUISSANCE DE L'INTERCESSION DE MARIE. Il serait trop long d'en énumérer ici toutes les preuves. Disons seulement qu'elle a été reconnue par les royaumes aussi bien que par les individus. Saint Étienne, roi de Hongrie en 997, met son royaume sous la protection de la Vierge, XXV, 384, 385. — Louis XIII, en 1638, place le royaume de France sous la même protection, 384, 385.

MARIE (sainte), enfant, martyre durant la persécution de Valérien, V, 498, 499.

MARIE (sainte), vierge; son martyre en Perse durant la seconde persécution de Sapor, VI, 356.

MARIE Deux saintes de ce nom, outre la précédente, sont martyrisées durant la même persécution, VI, 356.

MARIE Égyptienne (sainte), pénitente, au cinquième siècle, III, 118.

MARIE (sainte), vierge et martyre, à Cordoue, en 851, en même temps que sainte Flore, XII, 45-48.

MARIE d'Oignies (sainte), 1210, XVI, 512-516.

I. Saints de ce nom.

II. Papes.

I. Saints de ce nom.

II. Empereurs.

III. Divers.

toriquement de ceux de l'Évangile, IV, 366-370. — Les miracles abondent aussi bien dans l'Ancienne Loi que dans la Nouvelle. On peut citer pour exemple les miracles de l'Exode, les dix plaies d'Égypte, le passage de la mer Rouge, etc., I, 321-341 ; — les miracles opérés par Dieu en faveur de son peuple dans le désert, I, liv. 8 ; et, durant la conquête de la terre promise, le passage du Jourdain, 507, 508 ; — la prise de Jéricho, 510 ; — la victoire contre les cinq rois ennemis de Gabaon alors que le soleil s'arrête, 517, etc., etc. —Quant aux miracles par lesquels Jésus-Christ a si éloquemment démontré sa doctrine, V. JÉSUS-CHRIST.

***MISACH**, III, 13, 14.

MISSEL. Du missel romain et de sa correction sous Pie V, XXIV, 418, 419. — Sa révision sous Clément VIII, 426.

MISSI DOMINICI, XI, 311 et 312 (*Note*).

MISSION (prêtres de la congrégation de la), institués en 1625 par saint Vincent de Paul, XXV, 304, 305.

MISSIONS. Les missions, c'est Jésus-Christ continué à travers les siècles, en tant que Dieu enseignant. Les missions, ce sont encore les progrès du royaume de Dieu ou de l'Église dans l'espace ; c'est la conquête des âmes à l'éternelle béatitude. Aussi les missions doivent-elles occuper une place importante dans l'histoire de l'Église. Ou plutôt, *toute l'histoire de l'Église est en quelque manière l'histoire des missions qui, en effet, n'ont jamais cessé.* Nous ne citerons ici que les plus importantes, celles au moins sur lesquelles notre historien a le plus insisté. Notre article sera divisé ainsi qu'il suit : 1° Table par ordre chronologique des principales missions dont il est question dans cette Histoire de l'Église ; 2° Table des missions par ordre alphabétique.

I. Table par ordre chronologique des principales missions dont il est question dans cette Histoire de l'Église.

I. AVANT JÉSUS-CHRIST.

Les missions appartiennent en propre à la Vérité qui seule peut avoir une véritable expansion ; en dehors de l'Église, il n'y a pas de missions. Dans l'Ancienne Loi elle-même, il n'y en avait pas, à proprement parler, si ce n'est quelquefois des missions à l'intérieur du pays. C'est ainsi que nous voyons le saint roi Josaphat envoyer dans tout son royaume des prêtres pour enseigner le peuple, II, 284. — Cependant il faut observer que le peuple juif a toujours été lui-même, dans les desseins de la Providence, un véritable missionnaire se multipliant partout et qui, involontairement, a porté la Vérité partout. Dieu, en effet, l'a mis de tout temps en rapport avec TOUTES les nations pour répandre sa Vérité parmi elles, III, 144. — Les Juifs ont été ainsi promenés parmi tous les peuples. Ils y ont fait connaître la véritable sagesse et ont offert aux Gentils des moyens de conversion, III, 60 ; II, 221. — Tous les grands philosophes de l'antiquité ont été en relation avec les Juifs et leur ont dû beaucoup de leurs lumières ; savoir : Lao-Tseu, III, 146.—Confucius peut-être, 152. — Les autres philosophes de la Chine, 170. — Ceux de l'Inde, 192. — Les Chaldéens, 193. — Les Mages, 196 et 202. — Les prêtres de l'Égypte, 207. — Thalès, 208, 209. — Pythagore, 211. — Platon, 261. — Aristote, 273. — Il y avait à Alexandrie 50,000 juifs que Théophraste appelait « un peuple de philosophes. » C'est là que la philosophie grecque fit connaissance de la philosophie hébraïque, 377. — Au reste il y avait des synagogues établies dans presque toutes les villes de la gentilité.—V. tous les voyages de saint Paul et part. IV, 332, 333.

II. DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

PREMIER SIÈCLE.

Les missions sont véritablement fondées le jour où Jésus-Christ donne à ses apôtres leurs pouvoirs, IV, 108-110 ; — le jour surtout où, montant au ciel, il leur dit : ALLEZ PAR TOUT L'UNIVERS, PRÊCHEZ L'ÉVANGILE A TOUTE CRÉATURE, 243, 244. — Cependant il fallait que le Saint-Esprit, inspirateur et guide de toutes les missions, descendît sur ces hommes grossiers pour en faire le modèle de tous les missionnaires à venir. L'Esprit descend en effet dans le cénacle sur les apôtres réunis, et par cette effusion de sa divinité accompagnée du don des langues fonde, en quelque sorte, officiellement les missions, 277, 278. — Les apôtres considérés comme les premiers missionnaires catholiques. Quels sont les pays qui ont été évangélisés par chacun d'eux, 296, 297. — Saint Ma-

thias prêche l'Évangile dans la Colchide, saint Jude dans la Mésopotamie, saint Simon dans la Libye, saint Matthieu dans la Judée et l'Éthiopie, saint Barthélemi dans la grande Arménie, saint Thomas chez les Parthes et dans les Indes, saint André chez les Scythes, en Grèce et en Épire, saint Philippe dans la haute Asie, la Phrygie, etc., saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Jacques le Majeur en Judée, saint Jean dans l'Asie Mineure, 296. — Saint Pierre dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce et l'Asie Mineure, à Antioche et à Rome, 297. — Pour ce qui est de saint Paul, l'énumération de ses missions serait trop longue ici, on la trouvera au mot PAUL. L'Asie Mineure et la Grèce sont, en résumé, les deux pays qui entendirent le plus la parole de l'apôtre des nations. — Saint Pierre envoie de ses disciples dans toutes les régions de l'Occident, 314. — L'Église d'Alexandrie est fondée AU NOM DE SAINT-PIERRE par l'évangéliste saint Marc, 314. — Mission de Lazare, de Marie-Madeleine, de Marthe et de Maximin, en Provence. Quelles en sont les preuves historiques, 482-485. — Premières missions en Gaule après celles de saint Lazare et de ses sœurs : saint Trophime à Arles, saint Denis à Paris; que ces deux missions remontent véritablement au premier siècle, 485-488. (Pour celles de saint Gatien de Tours, saint Saturnin de Toulouse, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, saint Martial de Limoges, voir V, 4-22.) Ainsi, comme on le voit, dès la fin du premier siècle, l'Europe, l'Asie, l'Afrique avaient déjà reçu les semences de l'Évangile.

DEUXIÈME SIÈCLE.

Le pape saint Éleuthère, à la fin du second siècle, envoie des missionnaires en Angleterre, V, 194. — Saint Pantène a, vers le même temps, évangélisé les nations orientales, et va jusqu'aux Indes où il prêche la foi aux Brahmanes, 209, 210. — Le christianisme dans les Gaules à la fin du second siècle. Saint Pothin et saint Irénée, évêques de Lyon. Les Gaules donnent de nombreux soldats à l'Église militante, de nombreux martyrs à l'Église triomphante. C'est une preuve qu'elles avaient été profondément évangélisées dès le siècle précédent, V, 166, 173, 174, 198-209, 334.

TROISIÈME SIÈCLE.

C'est au pape saint Fabien (236-251) que certains critiques attribuent la mission de saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denys de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, saint Martial de Limoges. Ce qu'il faut penser de cette assertion, V, 422. — Tout au moins pour ce qui est des missions de saint Denys à Paris, de saint Trophime à Arles, des saints Lazare, Maximin, Marthe et Marie-Madeleine, en Provence, à Marseille et à Aix, les premières Églises de France ont été fondées non pas au troisième, mais au premier siècle, 422. — Premières missions chez les barbares envahisseurs de l'empire romain, particulièrement chez les Goths, les Sarmates et plusieurs tribus germaines, 522, 523. — Les persécutions d'une part et les hérésies de l'autre ralentissent à peine les progrès de la Vérité qui pénètre dans toutes les provinces de l'empire romain. Que cet établissement du christianisme est tout divin. Réfutation des théories historiques de Gibbon sur ce point, IV, 261. — Si Jésus-Christ n'est qu'un Juif crucifié, s'il n'est qu'un homme, l'établissement du christianisme est une chose inexplicable, absurde, contradictoire, 262, 263. — Tout s'explique au contraire si Jésus-Christ est Dieu, 263.

QUATRIÈME SIÈCLE.

L'édit de Constantin en faveur du christianisme va donner un nouveau développement aux missions, VI, 148, 149. — Au temps de Constantin, la Chine paraît avoir été au nombre des provinces de Sapor, roi de Perse, 242, 243. — Existence de chrétientés dans cet empire, 243, 244. — L'Arménie se convertit tout entière à la foi catholique avec son roi Tiridate, par les soins de saint Grégoire l'Illuminateur, 142. — Mais la grande hérésie arienne entrave les développements des missions. — V. ARIANISME.

CINQUIÈME SIÈCLE.

L'Écosse est évangélisée par saint Pallade, au commencement du cinquième siècle (vers 430), VIII, 19. — L'Irlande est évangélisée par saint Patrick, au commencement du même siècle, 19, 20. — Mission de saint Germain d'Auxerre et de saint

Loup de Troyes dans l'Angleterre, qui est infectée de pélagianisme, 16, 17.

SIXIÈME SIÈCLE.

Des saints qui ont été, au sixième siècle, les missionnaires de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande, IX, 22-34. — Le christianisme en Arabie, dans ce même siècle, 38-49. — Conversion, au commencement du règne de Justinien (518-566), des Hérules, des Huns de la Chersonèse Taurique et des Tranes, 65. — Comment et par quels saints la petite Bretagne a-t-elle été évangélisée au sixième siècle, 251-253. — Pontificat de saint Grégoire le Grand (577-604). C'est un des papes qui ont le plus favorisé les missions, et c'est aux papes en général que les missions doivent leurs plus sérieux développements. — Saint Grégoire fait évangéliser la Sardaigne et la Corse, dont tous les paysans étaient encore idolâtres, 397. — C'est à ce grand pape que l'Angleterre doit toute sa civilisation, 263. — Mission de saint Augustin en Angleterre, où il est envoyé par saint Grégoire (596), X, 484, 485. — Sa réception par le roi saint Éthelbert. Sa promotion à l'épiscopat ; succès de sa mission ; baptême en un jour de dix mille Anglais, 485-488. — Nouvelle mission en Angleterre du prêtre Laurent, envoyé par saint Grégoire, 488, 489. — Établissement des évêchés et de la discipline catholique dans l'Angleterre récemment convertie, IX, 495-499. — Le sixième siècle est peut-être le plus important de l'histoire d'Espagne au point de vue religieux. Conversion des Suèves. Saint Léandre et saint Martin de Dume. Règne de Lévigilde, fils de Reccarède ; saint Herménigilde. Conversion définitive de toute la nation des Wisigoths à la foi catholique (589), 273-294.

SEPTIÈME SIÈCLE.

L'Angleterre est évangélisée au septième siècle par les saints Wilfrid, Théodore, Benoît Biscop, Adrien, Cuthbert, etc., X, 299-310, 382-391. — L'Allemagne est évangélisée à la même époque par saint Emmeran, saint Évald le Blanc, saint Évald le Noir, saint Kilien, 396-399. — Missions de saint Éloi chez les Flamands, les Frisons, les Suèves, etc., 256. — La Frise évangélisée par saint Swidbert, saint Willebrod et saint Wulfran, 392-396.

HUITIÈME SIÈCLE.

L'Allemagne évangélisée par saint Rupert de Salzbourg et saint Corbinien de Frisingue. Mais le grand missionnaire de l'Allemagne, encore toute païenne, c'est certainement saint Boniface (716-755). Histoire abrégée de ses missions, X, 460-476, 530-538. — La Thuringe est évangélisée par les deux frères saint Wunebalde et saint Willebalde ; le pays de Nuremberg, par saint Sebald, etc., 536. — Le pape Grégoire II (715-731) envoie en Bavière l'évêque Martinien et des missionnaires, 459, 460. — A la fin du huitième siècle apparaît Charlemagne, qui mériterait, entre tous les princes, le titre de protecteur des missions et à qui la Vérité doit beaucoup de ses progrès dans l'espace. — Missionnaires envoyés par Charlemagne pour évangéliser les Saxons, XI, 186, etc. — Histoire des missions de l'Allemagne sous ce grand empereur, particulièrement dans la Saxe et dans la Frise ; organisation ecclésiastique de la Saxe, 251-266. — Missions chez les Huns et les Slaves à la fin du huitième siècle ; Arnon, évêque de Salzbourg, les dirige, 266. — De l'inscription de Siganfou, qui constate que le christianisme était florissant en Chine au huitième siècle. Histoire abrégée de la religion chrétienne dans ce pays jusqu'au commencement de ce siècle, X, 179-184.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Le monastère de la Nouvelle-Corbie, fondé en 822, devient un séminaire pour toutes les missions du Nord, XI, 427. — Ebbon, archevêque de Reims, prêche, vers 820, la foi dans le Danemark, 427. — Résumé sur cette mission au commencement du neuvième siècle ; conversion du roi des Danois, Harold, en 826, 483. — A la prière de ce roi, saint Anscaire prêche la vraie foi dans le Danemark, 483-486. — Mission de Suède au commencement du neuvième siècle ; saint Anscaire et Vitmar, apôtres de ce pays, 486, 487. — La légation apostolique de saint Anscaire s'étend jusqu'en Islande et au Groënland, 488. — Résumé sur les missions de saint Anscaire dans la Saxe, dans la Suède et dans le Danemark. Commencement des Églises de ces deux derniers pays, XII, 62-70. — Les Moraves sont évangélisés, au neuvième siècle, par saint Cyrille et saint Méthodius, 34. — L'impéra-

trice sainte Théodora contribue à la conversion des Bulgares et des Khazars, 33, 34. — Conversion des Bulgares à la foi catholique en 865. Ils s'adressent au pape saint Nicolas I pour lui demander des évêques et des prêtres, 185-191. — Progrès de la religion en Bulgarie; bien qu'y produisent les légats et les missionnaires romains; règne heureux de Bogoris, 242-244. — Premières missions chez les Russes au neuvième siècle. Leur conversion vers 870, 324, 325. — Conversion par saint Méthodius du duc des Bohêmes, Borzivoy, et par ce prince d'une partie de la nation, 362, 363.

DIXIÈME SIÈCLE.

Mission de l'Allemagne du Nord sous le pontificat de Sergius III (904-911), XII, 506, 507. — Comment le roi Henri l'Oiseleur (919-936) travaille à la conversion des infidèles. Baptême d'un roi de Normandie et d'un roi des Obotrites. Rétablissement de l'Église de Hambourg, XIII, 47. — Unni, archevêque de Brême, évangélise le Danemark et la Suède. Sa mort en 936, 47.— Mission d'Adalvard, évêque de Werden, chez les Slaves (première moitié du dixième siècle), 48. — Othon I, voulant établir la religion chrétienne chez les Slaves, fonde un monastère à Magdebourg en 937, 50, 51. — En 950, le même Othon soumet les Slaves de Bohême. Ils se font chrétiens; on construit chez eux des églises et des monastères, 53. — État (vers le milieu du dixième siècle) des Églises du Danemark, de la Suède, de Finlande, de Zélande, etc., 54. — Conversion, en 965, de Micislas, duc de Pologne. Le pape Jean XIII envoie des missionnaires dans ce pays, 137. — Missions d'Adalbert, évêque de Prague, dans la Bohême et chez les Hongrois voisins de la Bohême, 195-199. — Le même évêque évangélise la ville de Dantzig, et périt victime de son zèle dans une île païenne, 303-306. — Mission de la Russie durant la seconde moitié du dixième siècle. Règne de Vladimir, sa conversion; conversion d'une grande partie de son peuple; Kiow, centre chrétien de l'ancienne Russie, 236-240. — Saint Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, apôtre des Slaves et des Russes au dixième siècle, 137-139. — État des missions du Nord (Suède et Danemark), à la fin de ce même siècle, 190-192.

ONZIÈME SIÈCLE.

Suénon, roi de Danemark en 985, se convertit au christianisme vers l'an 1000, et fait recevoir chez son peuple la religion chrétienne, XIII, 346.—La conversion des Hongrois est achevée par leur roi saint Étienne au commencement du onzième siècle, 332-336. — Législation chrétienne et travaux véritablement apostoliques de saint Étienne, 333-344. — Saint Sigfrid, apôtre de la Suède au commencement du onzième siècle, 345, 346. — Saint Olaüs, roi de Norwège en 1015, véritable apôtre de son peuple, le fait instruire par des missionnaires, et l'instruit lui-même, 344, 345.—Saint Brunon évangélise la Prusse, puis la Russie, où il est martyrisé avec dix-huit des siens le 14 février 1009, 407. — L'archevêque de Brême, Unvan, au commencement du onzième siècle, ramène à la foi catholique les Slaves apostats, 409, 410. — Fondation de nouveaux évêchés dans toute l'Europe septentrionale, particulièrement en Danemark, vers le milieu du onzième siècle. Brême est le boulevard avancé du christianisme dans le Nord; il y vient des députés demander des missionnaires pour l'Islande, le Groënland et les Orcades, XIV, 77, 78. — Progrès du christianisme chez les Slaves dans la seconde moitié du onzième siècle. Saint Gothescalc en convertit une grande partie, 147. — Missions de Norwége et de Danemark; zèle avec lequel y travaille l'archevêque Adalbert de Brême (1043-1072). Premier concile tenu en Danemark, à Sleswig (1070), 162, 163. — Adalvart, évêque de Sictone, avec Éginon, évêque de Scane, en Danemark, parcourt toutes les villes de la Gothie et y convertit des milliers de païens, 165. — Règne de saint Canut en Danemark, où il répand de plus en plus les lumières de l'Évangile. Sa mort en 1081, 204-209. — Pontificat de saint Grégoire VII. Ses lettres aux rois de Suède et de Norwége (en 1080 et 1078), en partie touchant les missions de ces deux pays, 211, 212. — Sollicitude du Souverain pontife pour les pauvres églises d'Afrique. Sa lettre au roi sarrasin Annasir. Rétablissement de l'évêché d'Hippone, 182-184. — Commencement des croisades. Leur principal but dans les desseins de la Providence est le même que celui des missions orientales : c'est de ra-

titutionnelle publiée par le légat en 1249, qui est l'origine de la civilisation prussienne, XVIII, 633-636. — État de la religion en Lithuanie et en Livonie, vers le milieu du treizième siècle. Fondation de Kœnigsberg, 636-639. — Mission de saint Hyacinthe (1220-1257) dans la Cumanie, dans la grande Tartarie, les Indes orientales, le Thibet et le Kathay, dans la Podolie, la Volhynie, la Lithuanie et la Pologne, XIX, 29, 30. — Mission de Tartarie et de Chine dans la seconde moitié du treizième siècle, 114-123. — L'empereur de la Chine fait demander au pape Grégoire V (1271-1276) des savants qui le puissent convaincre de la vérité de la religion catholique. Le pape lui envoie Nicolas et Guillaume de Tripoli, 13, 14. — Les Frères mineurs et les Frères prêcheurs chargés des missions les plus lointaines dans la seconde moitié du treizième siècle. Le pape Nicolas IV les charge expressément des missions chez les Grecs, les Sarrasins, les Bulgares, les Comans, les Valaques, les Syriens, les Ibères, les Ruthènes, les Arméniens, les Indous, les Tartares, etc., etc., 119 et suiv. — Etat de la mission de la Tartarie et de la Chine dans la seconde moitié du treizième siècle, 114-123. — État religieux de l'Illyrie et de la Servie dans le même temps, 133-136. — Les Dalécarliens se convertissent (1293), 233. — De l'ordre de la Merci en Afrique dans la seconde moitié du treizième siècle, dans la première du quatorzième. Rachat des captifs, instruction des infidèles, conversion des renégats, etc. Saint Pierre Pascal, martyrisé en 1300 ; Pierre Du Chemin, en 1284 ; saint Pierre Armengol, mort en 1304, XX, 38-42. — Ainsi se termine le treizième siècle, un des plus mémorables dans l'histoire des missions

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Mission de Raymond Lulle à Tunis, XIX, 303 ; — dans l'île de Majorque, 304 ; — à Bone, à Alger, 304 ; — à Bougie. Son martyre en 1315, XIX, 305, 306. — Histoire de la mission de Chine au commencement du quatorzième siècle, de 1307 à 1338, XX, 147-156. — Jean de Monte-Corvino bâtit plusieurs églises à Pékin, y enseigne les lettres grecques et latines, et en est fait archevêque. Sa mort en 1330, XIX, 410-415. — Le pape Jean XXII érige plusieurs nouveaux évêchés parmi les Tartares et écrit à leurs princes, XX, 149, 150. — Sa lettre à tous les Tartares ; envoi d'une mission sous les ordres de Nicolas, successeur, en 1333, de Jean de Monte-Corvino, à l'archevêché de Péking, etc., 153, 154. — Oderic de Frioul, mort en 1331, demeure dix-sept ans aux Indes et y convertit plus de vingt mille infidèles, 18. — Voyages apostoliques du même missionnaire en Chine et au Thibet ; son séjour à Péking (de 1314 à 1331), 150-152. — Le bienheureux Gentil, martyr en 1340, baptise plus de quinze mille Perses, 198. — Des milliers de juifs sont convertis par Paul, évêque de Burgos, qui était lui-même un juif converti, 210-213. — Le dominicain Raymond Martini travaille à la conversion des mahométans et des juifs. Son *Pugio Fidei* et son *Capistrum Judæorum*, 213, 214. — Mission de la Tartarie septentrionale vers le milieu du quatorzième siècle. Élias de Hongrie ; lettre du pape Clément VI, 265, 266. — Progrès de la foi catholique en Bulgarie et dans les provinces environnantes par les prédications des Frères mineurs. Urbain V envoie un nouvel archevêque à Péking avec un grand nombre de Frères mineurs, pour évangéliser les Tartares, 407-409. — Alphonse, prince d'Exerica, s'attache à convertir tous ses esclaves mahométans, 445. — Grégoire XI (1371-1378) excite le roi et la reine d'Aragon à travailler de même à la conversion de leurs esclaves infidèles, 445. — Progrès de la foi catholique, par le zèle des religieux franciscains et dominicains, chez les Slaves, les Tartares et autres nations de l'Orient, vers la fin du quatorzième siècle, 442, 443. — Pouvoirs accordés vers cette époque aux missionnaires par le pape Grégoire XI, 443. — Coup d'œil sur les missions du Nord et de l'Orient à la fin du quatorzième siècle, 442, 443.

QUINZIÈME SIÈCLE.

Saint Bernardin de Sienne, vicaire général de l'ordre de Saint-François dans la première moitié du quinzième siècle, envoie des missionnaires en Égypte, en Éthiopie, en Assyrie et dans l'Inde, XXI, 586. — Légation d'Ænéas Sylvius en Bohême pour ramener les Hussites, 440-447. — Saint Jean de Capistran travaille avec grand succès à ramener les mêmes hérétiques, 447-449. — Le bienheureux Antoine Nayrot ; sa mission en Afrique, où il est martyrisé en 1460, XXII, 252, 253. — Premières missions en Amérique; les Dominicains et

les Hiéronymites à Hispaniola (Saint-Domingue), XXI, 77-83. — Callixte III (1455-1458) accorde un archevêque aux peuples chrétiens de la Géorgie et de la Perse, XXII, 275, 276. — Mission franciscaine chez les Kalmouks au quinzième siècle. Saint Ladislas de Gielniow, 299. — Histoire des premiers missionnaires de l'Amérique. Comment les prêtres et les religieux espagnols ont été les défenseurs des Indiens et de véritables ministres de paix, XXIV, 109, 110. — En quarante ans, on établit en Amérique six mille monastères et six cents évêchés, 111. — Histoire de la mission du Congo depuis l'année 1484 jusqu'à nos jours. Évangélisation des nègres, XXV, 661-675.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Progrès du christianisme en Amérique au seizième siècle, XXIV, 111. — Vie de saint Louis Bertrand, de l'ordre de Saint-Dominique, apôtre du nouveau monde (1526-1580), 111-115. — Premières missions de la Société de Jésus : au Maroc, au Congo (1547), dans l'Amérique méridionale, etc., XXIII, 567, 568. — Histoire détaillée de la mission de saint François Xavier aux Indes, et principalement à Goa, dans l'île de Ceylan, etc. (1541-1548), 568-586. — Histoire de la mission de saint François Xavier au Japon (1549-1551), XXIV, 116-125. — Mort de saint François Xavier le 2 décembre 1552, au moment où il allait entreprendre la conversion de la Chine, 129. —Mission des Jésuites dans la Corse en 1553, 300, 301 ; — dans l'Éthiopie (1555 et les années précédentes), 301, 302. — Missions de Canisius en Allemagne; nombreuses conversions de Luthériens, 257-262, 286-289. — Mission de Chine. Les Jésuites sont les premiers qui y pénètrent de nouveau vers 1580, et, parmi les Jésuites, les pères Ricci, Longobardi et Adam Schall, XXV, 69-75. — Mission du Paraguay. Histoire de ce pays sous la domination des Jésuites, XXIV, 91-100. — Histoire de la mission du Japon depuis saint François Xavier jusqu'à l'année 1622, XXV, 21-69.—Les Jésuites au Japon durant la persécution de 1596, XXV, 36, 37. — État du christianisme en Éthiopie ou Abyssinie aux seizième et dix-septième siècles, 656-661.—Abrégé de l'histoire des Églises maronite et chaldéenne aux seizième et dix-septième siècles, 651-656. — État, à la fin du seizième siècle, des missions catholiques en Amérique, XXIV, 725 ; — aux Indes, 726, 727 ; — à la Chine, 727, 728; — au Japon, 728.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le père Cotton, confesseur d'Henri IV, obtient du Grand Turc la permission de prêcher l'Évangile dans son empire, XXV, 516. — Mission de saint François de Sales dans le Chablais. Conversions nombreuses des protestants de ce pays, 156-161. — Mission du bienheureux Claver chez les nègres de Carthagène, etc. (1615-1654), XXV, 100-104. — Missions en Bretagne par Michel le Nobletz et Julien Maunoir, au commencement du dix-septième siècle, 231-243. — Missions de saint Vincent de Paul dans les campagnes, 295, 296, etc., et particulièrement en Lorraine, en Champagne et en Picardie, durant les guerres de la Fronde, 402-418. — Institution des prêtres de la congrégation de la Mission en 1625, par saint Vincent de Paul, 304, 305. — Comment les Dames de la charité, instituées, en 1634, par saint Vincent de Paul, ont notablement contribué à l'entreprise et au succès de plusieurs missions dans les pays étrangers, 328. — Mission de Madagascar vers 1645. Les missionnaires lazaristes y meurent tous victimes de leur dévouement, 429. — Missions d'Afrique en 1645, 1646, etc. Dévouement des missionnaires lazaristes, et notamment des pères Louis Guérin et Jean le Vacher, 429-434.— Origine, vers 1653, de la congrégation des Missions étrangères, XXVI, 630, 631. — Le christianisme en Égypte depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, XXV, 675-680. — Missions de Chine depuis la mort du père Ricci, en 1610, jusqu'à la mort de Young-Tching, en 1736. Les pères Verbiest, Couplet, Intorcetta, Martini, Bouvet, Gerbillon, Visdelou, Prémare et Parrenin, etc., XXVI, 600-627.— Mission de la Corée au dix-septième siècle, 653. — Mission du Japon, de 1622 à la fin du dix-septième siècle. Pendant cette période, le Japon a fourni au ciel près de deux millions de martyrs, 649-653. — Missions du Tong-King et de la Cochinchine au dix-septième siècle. Le père Alexandre de Rhodes, 630, 631. — Mission du Maduré (1690-1730), 643-647.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Pour les missions de Chine, d'Égypte, du Maduré, V. plus haut, au dix-septième

christianisme en Amérique, au seizième siècle, 111. —Vie de saint Louis Bertrand, de l'ordre de Saint-Dominique, apôtre du nouveau monde (1526-1580), 111-115. — En quarante ans on établit en Amérique six mille monastères et six cents évêchés, 111. — Premières missions des Jésuites dans l'Amérique méridionale, vers le milieu du seizième siècle, XXIII, 568. — État, à la fin du seizième siècle, des missions d'Amérique, XXIV, 725. — Premières missions des États-Unis. Abrégé de leur histoire jusqu'en 1790, XXVII, 273, 274. — État actuel des missions catholiques en Amérique, XXVIII, 638-645. — V. *États-Unis*, *Paraguay*.

ANGLETERRE. Le pape saint Éleuthère, dès la fin du second siècle, y envoie des missionnaires, V, 194. — Mission de saint Germain d'Auxerre et de saint Loup de Troyes dans l'Angleterre, qui était au cinquième siècle infectée de pélagianisme, VIII, 16, 17. — Histoire de la mission d'Angleterre au sixième siècle, IX, 22-26. — L'Angleterre doit toute sa civilisation à saint Grégoire le Grand, 263. — Histoire de la mission de saint Augustin, 484-499. — Histoire des missions en Angleterre pendant le septième siècle. Les saints Wilfrid, Théodore, Benoît Biscop, Cuthbert, Adrien, etc., X, 299-310, 382-391.— État actuel de la religion catholique en Angleterre, XXVIII, 685.

ANNAM. Histoire abrégée des missions de l'empire d'Annam, du Tong-King et de la Cochinchine, depuis la prédication de l'Évangile jusqu'en 1789, XXVII, 428-432.

ARABIE. Le christianisme en Arabie au sixième siècle, IX, 38-49.

ARMÉNIE. La grande Arménie est évangélisée par saint Barthélemi, IV, 296. — L'Arménie est convertie tout entière au quatrième siècle par les soins de saint Grégoire l'Illuminateur, VI, 142. — Vers 1247, le pape Innocent IV envoie en Arménie et aux Jacobites le religieux André. Travaux de ce missionnaire, XVIII, 207-211. — État actuel des missions catholiques en Arménie, XXVIII, 581-584.

ASIE (V. *Annam*, *Arabie*, *Arménie*, *Assyrie*, *Bithynie*, *Cappadoce*, *Chine*, *Cochinchine*, *Corée*, *Galatie*, *Indes*, *Japon*, *Judée*, *Mésopotamie*, *Perse*, *Tartarie*, *Thibet*, *Tong-King*, *etc.*).

ASIE (Haute). Elle est évangélisée par saint Philippe, IV, 296.

ASIE MINEURE. Elle est évangélisée par saint Jean, IV, 296, par saint Pierre, 297, et par saint Paul (V. ce nom).

ASSYRIE. Des missionnaires franciscains sont envoyés en Assyrie par saint Bernardin de Sienne dans la première moitié du quinzième siècle, XXI, 586.

BARBARES. Ils sont évangélisés dès le second siècle, V, 522, 523.

BAVIÈRE. Le pape Grégoire II (715-731), la fait évangéliser par l'évêque Martinien et d'autres missionnaires, X, 459, 460.

BITHYNIE. Elle est évangélisée par saint Pierre, IV, 297.

BOHÊME. Conversion par saint Méthodius, au neuvième siècle, du duc des Bohêmes, Borzivoy et par lui, d'une partie de sa nation, XII, 362, 363. — Mission d'Adalbert, évêque de Prague, dans la Bohême, au dixième siècle, XIII, 195 et suiv. — Légation d'Ænéas Sylvius Piccolomini en Bohême, pour ramener les Hussites, XXI, 440-447. — Travaux dans le même but de saint Jean de Capistran, 447-449.

BOSNIE. Missions dominicaines en Bosnie, au treizième siècle, XVII, 544.

BRETAGNE (Grande). V. *Angleterre*, *Écosse*.

BRETAGNE (Petite). Comment et par quels saints la petite Bretagne a-t-elle été évangélisée au sixième siècle, IX, 251-253.

BULGARES. Leur conversion en 865, XII, 33, 34, 185-191. — Progrès de la foi parmi eux, grâce aux missionnaires de Rome, 242-244. — Nouveaux progrès de la foi catholique en Bulgarie et dans les provinces environnantes, au quatorzième siècle, grâce aux prédications des Frères mineurs, XX, 407 et suiv.

CAPPADOCE. Elle est évangélisée par saint Pierre, IV, 297.

CEYLAN (V. *Indes*).

CHINE. Saint Thomas y avait peut-être pénétré. Existence de chrétientés dans l'empire de Sapor, dont la Chine faisait partie (Commencement du quatrième siècle), VI, 242-244. — Histoire abrégée du christianisme en Chine jusqu'au commencement du huitième siècle, X, 179-184.— Mission de Chine dans la seconde moitié du treizième siècle, XIX, 114-123. — L'empereur de Chine fait demander au pape Grégoire X (1271-1276) des savants qui le puissent convaincre de la vérité de la religion catholique. Le pape lui envoie Nicolas et Guillaume de Tripoli, XIX, 13, 14. — État de la mission de la Tartarie et de

la Chine dans la seconde moitié du treizième siècle, 114-123. — Histoire de la mission de Chine au commencement du quatorzième siècle, de 1307 à 1338, XX, 147-150. — Jean de Monte-Corvino bâtit plusieurs églises à Péking, y enseigne les lettres grecques et latines, et en est fait archevêque. Sa mort en 1330, XIX, 410-415. — Voyages apostoliques d'Odéric de Frioul en Chine et au Thibet. Son séjour à Péking, de 1304 à 1331, XX, 150-152. — Nouvelle mission chez les Tartares, confiée par Jean XXII à Nicolas, successeur, en 1333, de Jean de Monte-Corvino, à l'archevêché de Péking, 153, 154. — Urbain V envoie un nouvel archevêque à Péking avec un grand nombre de Frères mineurs pour évangéliser les Tartares, 409. — Saint François Xavier meurt le 2 décembre 1552, au moment où il allait entreprendre la conversion de la Chine, XXIV, 129. — Les Jésuites sont les premiers qui pénètrent de nouveau à la Chine vers 1580 et, parmi les Jésuites, les pères Ricci, Longobardi et Adam Schall, XXV, 69-75. — État à la fin du seizième siècle des missions de la Chine, XXIV, 727, 728. — Missions de Chine depuis la mort de Ricci en 1610 jusqu'à la mort de Young-Tching en 1736. Les pères Verbiest, Couplet, Intorcetta, Martini, Bouvet, Gerbillon, Visdelou, Prémare et Parennin, etc., XXVI, 609-627. — Mission de la Chine et de la Corée à la fin du dix-huitième siècle, XXVII, 423-428. — État actuel des missions catholiques en Chine, XXVIII, 613-617. — V. *Tartarie*.

Cochinchine. Histoire abrégée des missions de l'empire d'Annam, de Tong-King et de la Cochinchine, depuis la prédication de l'Évangile jusqu'en 1789, XXVII, 428-432. — Mission du Tong-King et de la Cochinchine au dix-septième siècle. Le père Alexandre de Rhodes, XXVI, 630, 631. — État actuel des missions catholiques au Tong-King et à la Cochinchine, XXVIII, 606-610.

Colchide. Elle est évangélisée au premier siècle par saint Mathias, IV, 296.

Comans, peuple qui habitait près de l'embouchure du Danube. Leur conversion vers 1227, XVIII, 19, 20. — Mission chez les Comans au treizième siècle. Frère Paul de Hongrie, XVII, 544, 545. — La Cumanie est un des pays évangélisés par saint Hyacinthe, vers le milieu du treizième siècle, XIX, 29, 30.

Congo. Histoire de la mission du Congo depuis l'année 1484 jusqu'à nos jours; évangélisation des nègres, XXV, 661-675. — Premières missions des Jésuites au Congo (1547), XXIII, 567, 568.

Corée. Mission de la Corée au dix-septième siècle, XXVI, 653. — Mission de la Corée et de la Chine à la fin du dix-huitième siècle, XXVII, 423-428. — État de la chrétienté coréenne à la fin de ce siècle, au commencement du nôtre; persécution contre les fidèles; nombreux martyrs, 543-545.

Corse. Saint Grégoire le Grand la fait évangéliser, IX, 397. — Mission des Jésuites dans la Corse en 1553, XXIV, 300, 301.

Courlande. Mission de la Courlande au treizième siècle, XVII, 468.

Croatie. Missions dominicaines en Croatie au treizième siècle, XVII, 544.

Dalécarlie. Conversion des Dalécarliens en 1293, XIX, 233.

Danemark. Ebbon, archevêque de Reims, prêche, vers 820, la foi dans le Danemark, XI, 427. — Conversion du roi Harold en 826, XI, 483. — Mission de saint Anscaire, 483-486. — Mission du Danemark au dixième siècle, XIII, 47, 54, 190-192. — Mission du Danemark au onzième siècle. Conversion du roi Suénon vers l'an 1000; saint Canut, XIII, 346; XIV, 162, 163, 204-209. — Mission du Danemark au treizième siècle, XVII, 468, 469. — Clément IV (1265-1268) travaille de concert avec les évêques à christianiser de plus en plus les mœurs encore sauvages du Danemark, de la Suède et de la Norwége, XVIII, 624-632.

Écosse. Elle est évangélisée par saint Pallade au commencement du cinquième siècle (vers 430), VIII, 19. — Comment et par quels saints l'Écosse a-t-elle continué d'être évangélisée au sixième siècle, IX, 26-30.

Égypte. L'Église d'Alexandrie est fondée, *au nom de saint Pierre*, par l'évangéliste saint Marc, IV, 314. — Saint François devant le sultan d'Égypte en 1219, XVII, 523-525. — Dans la première moitié du quinzième siècle, saint Bernardin de Sienne envoie des missionnaires de l'ordre des Mineurs en Égypte, en Éthiopie, etc., XXI, 586. — Le christianisme en Égypte depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, XXV, 675-680. — État actuel des missions

Nègres. Évangélisation des Nègres du Congo (V. *Congo*). — Mission du bienheureux Claver chez les Nègres de Carthagène, etc. (1615-1654), xxv, 100-104.

Nestoriens. Ils sont évangélisés au treizième siècle par les religieux de Saint-Dominique, xviii, 203, 204.

Norwége. Saint Olaüs, roi de Norwége en 1015, instruit et fait instruire son peuple dans la foi catholique, xiii, 344, 345. — Mission de la Norwége au onzième siècle, xiv, 162, 163, 211, 212. — Mission de la Norwége au treizième siècle, xvii, 468, 469; xviii, 360. — Clément IV (1265-1268) travaille de concert avec les évêques à christianiser de plus en plus les mœurs encore sauvages du Danemark, de la Suède et de la Norwége, 624-632.

Océanie. État actuel des missions catholiques dans l'Océanie (Australie, Nouvelle-Zélande, îles Marquises, etc.), xxviii, 617-638.

Paraguay. Histoire du Paraguay sous la domination des Jésuites, xxiv, 91-100.

Parthes. Ils sont évangélisés par saint Thomas, iv, 296.

Perse. Le bienheureux Gentil, martyr en 1340, baptise plus de quinze mille Perses, xx, 198. — Callixte III (1455-1458) accorde un archevêque aux peuples chrétiens de la Géorgie et de la Perse, xxii, 275, 276. — État actuel des missions catholiques en Turquie et en Perse, xxviii, 596-603.

Phrygie. Elle est évangélisée par saint Philippe, iv, 296.

Podolie. La Podolie est un des pays évangélisés par saint Hyacinthe vers le milieu du treizième siècle, xix, 29, 30.

Pologne. Conversion, en 865, de Micislas, duc de Pologne. Le pape Jean XIII envoie des missionnaires dans ce pays, xiii, 137. — La Pologne est un des pays évangélisés par saint Hyacinthe vers le milieu du treizième siècle, xix, 29, 30.

Poméranie. Elle est évangélisée par saint Otton de Bamberg au commencement du douzième siècle (1124-1127), xv, 184-192, 255-267.

Pont. Il est évangélisé par saint Pierre, iv, 297.

Prusse. Elle est évangélisée par saint Brunon au commencement du onzième siècle, xiii, 407. — Progrès du christianisme en Prusse au commencement du treizième siècle, xvii, 67 et suiv. — Mission de Prusse au treizième siècle. C'est l'ordre Teutonique qui la conquiert et qui la civilise, xvii, 466, 467; xviii, 632-636. — Défrichement de ce pays par les chevaliers de cet ordre, xix, 231, 232.

Russie. Premières missions chez les Russes au neuvième siècle. Leur conversion vers 870, xii, 324, 325. — Saint Adalbert, apôtre des Russes au dixième siècle, xiii, 137-139. — Mission de la Russie pendant la seconde moitié du dixième siècle. Règne de Wladimir; sa conversion et celle d'une grande partie de son peuple; Kiow, centre chrétien de l'ancienne Russie, xiii, 236-240. — Saint Brunon évangélise la Russie au commencement du onzième siècle, et y est martyrisé avec dix-huit des siens, 407. — Les Russes, au commencement du treizième siècle, demandent des missionnaires au pape, xviii, 20, 21, 24. — État de cette mission durant la première moitié de ce siècle, 20-22. — État actuel de la religion catholique en Russie, xxviii, 680-685.

Sardaigne. Saint Grégoire le Grand la fait évangéliser, ix, 397.

Sarmates. Ils sont évangélisés dès le deuxième siècle, v, 522, 523.

Scythes. Ils sont évangélisés par saint André, iv, 296.

Servie. Missions dominicaines en Servie au treizième siècle, xvii, 544. — État religieux de l'Illyrie et de la Servie à la même époque, xix, 133-136.

Slaves. Missions chez les Slaves à la fin du huitième siècle, sous la direction de l'évêque Arnon de Salzbourg, xi, 266. — Saint Adalbert, apôtre des Slaves, au dixième siècle, xiii, 137-139. — Vers 950 les Slaves de Bohême se convertissent, xiii, 53. — Missions chez les Slaves au dixième siècle, xiii, 48. — Efforts d'Othon I pour opérer leur conversion, 50, 51. — Les Slaves apostats sont ramenés à la foi catholique par l'archevêque de Brême au commencement du onzième siècle, xiii, 409, 410. — Progrès du christianisme chez les Slaves dans la seconde moitié du onzième siècle. Saint Gothescalc en convertit une grande partie, xiv, 147. — Missions chez les Slaves au douzième siècle. Saint Wicelin (1150), xv, 500, 501. — Progrès de la foi catholique chez les Slaves vers la fin du quatorzième siècle, grâce au zèle des religieux dominicains et franciscains, xx, 442.

Suède. Mission de la Suède au commencement du neuvième siècle. Saint Ans-

il est question dans cette Histoire de l'Église ; III. Même table, par ordre alphabétique.

I. DU MONACHISME EN GÉNÉRAL.

Imiter de plus près les vertus de l'Homme-Dieu, et, en particulier, son austérité, sa chasteté, sa charité ; continuer ces vertus dans le monde avec toutes les œuvres du Rédempteur, prier pour ceux qui ne prient pas et pour tous les hommes, tel est le but des institutions monastiques. — Philosophie ds la vie religieuse, XIV, 321, 322. — De l'élévation de l'état monastique : comment il est vrai qu'il constitue la plus profonde de toutes les philosophies, VI, 506, 507. — Pourquoi des ordres contemplatifs, XIV, 321, 322. — Les monastères ont toujours été les asiles non-seulement de la piété, mais des lettres, des arts et des sciences, X, 495. — Quant à l'HISTOIRE DU MONACHISME, nous allons en donner ici un résumé, que nous diviserons en six périodes :

I. Avant saint Basile en Orient, avant saint Benoît en Occident, quelques essais, mais qui ne se généralisent point ; des monastères, et non des ordres. On peut, parmi ces essais, après les Écoles des prophètes dans l'ancienne Loi, IX, 80, — et les solitaires qui avant Jésus-Christ se succédaient sur le Carmel, XVII, 381 ; — citer les Thérapeutes d'Alexandrie, IV, 501 ; — les Ascètes, IX, 80 ; — les Anachorètes et les Cénobites de la Thébaïde, VI, 119, 120 ; — ceux de la Palestine et de la Syrie, IX, 80 ; — saint Paul et saint Antoine, VI, 120-126, 141, 168-172, 267, 284, 325-328, 420, 421 ; — saint Pacôme, VI, 173 ; VII, 15, 16 ; — saint Hilarion, VI, 173, 174, 328, 421, 422 ; VII, 87, 88 ; — les trois espèces de moines qu'on distinguait en Égypte à la fin du quatrième siècle : les Cénobites, les Anachorètes, les Sarabaïtes, VII, 342 ; — saint Athanase, qui est le véritable introducteur de la vie monastique en Occident, VI, 325 ; — Eusèbe de Verceil, 366 ; — saint Augustin ; vie régulière menée par ce grand saint avant et après son ordination comme évêque ; monastères qu'il fonde pour ses compagnons et aussi pour des vierges ; ces fondations auront une grande influence sur les siècles postérieurs, VII, 317, 318, 326, — saint Martin ; saint Germain l'Auxerrois et le monastère de Condat, IX, 80, 81 ; — Cassien, VII, 342 ; — saint Honorat, VIII, 9, 10. — Le monastère de Lérins, fondé par saint Honorat, est, au commencement du cinquième siècle, un foyer de lumière, une école de savants et de saints, V, 104. — Organisation d'un monastère au cinquième siècle, VIII, 437. — Saint Fulgence assemble en Sardaigne plus de quarante moines au commencement du sixième siècle. Organisation de son monastère, IX, 12. — Dès cette époque, les monastères servent souvent de séminaires. Exemple de celui de saint Fulgence, 106. — Saint Dubrice, archevêque de Caerléon, puis solitaire dans l'île de Bardsey, au cinquième siècle. Vingt mille religieux sont enterrés dans la même île, 23, 24. — Saint David, archevêque et patron du pays de Galles, fonde douze monastères au commencement du sixième siècle. Règle qu'il leur donne, 22, 23. — Monastère gouverné à la même époque par saint Maixent, près de Poitiers, VIII, 538, 539. — Saint Césaire d'Arles fonde dans le même temps un monastère de religieuses ; sa règle, 541, 542. — Monastère fondé à Orléans par saint Euspice et saint Maximin, 546, 547. — Autour des monastères se forment des villes. Exemples : Saint-Calais, Saint-Léonard, Saint-Pourçain et Saint-Junien, au sixième siècle, etc., etc., IX, 145. — Saint Colom-Kille, un des plus illustres patriarches des moines d'Occident. Sa règle ; ses monastères en Irlande et en Écosse, 28-30.

II. Mais saint Benoît a paru, et tout va changer. Un ordre fortement constitué surgit dans le monde ; les terres et les intelligences reçoivent la culture dont elles manquaient ; les écoles s'ouvrent ; le sol bénédictin défriche le sol de l'Europe ; les missions bénédictines y défrichent les âmes, IX, 75-79, 81-95, etc. ; X, 262, 263, 336. — Cependant cet ordre est atteint par le malheur des temps ; il a besoin de réformes, XIV, 81, etc., etc. — Trois fois il se reforme lui-même et renaît chaque fois avec une nouvelle vigueur. — A ces trois réformes sont attachés pour toujours les noms de saint Benoît d'Aniane, XI, 266-270, 416-419 ; — de Cluny (910), XII, 513-516 ; — et de Cîteaux (1098), XIV, 618-620. — Ces trois réformes sauvent l'Ordre et la civilisation. Les villes se forment autour des monastères, la Vérité se répand, la scolastique commence. C'est à la multiplication des monastères et à la splendeur de quelques-

uns que l'on doit la renaissance et l'éclat de la littérature aux douzième et treizième siècles, XVI, 53, 54. — Ainsi l'on peut dire de l'ordre de saint Benoît que jusqu'au douzième siècle il suffit à tous les besoins de la chrétienté occidentale. Pendant ce temps la vie monastique continue en Orient. Description d'un monastère en Orient au commencement du neuvième siècle. On prend pour exemple celui de Stude, dirigé par saint Théodore, XI, 357.

III. Cependant, dès le onzième siècle, une tendance se manifeste de toutes parts en Occident, c'est de joindre la vie cléricale dans le siècle à la vie régulière du cloître ; de là toutes les congrégations de chanoines réguliers qui paraissent à cette époque, la troisième de l'histoire du monachisme, XIV, 110-111, 473, 474, 501, 613 ; XV, 170-171, 507.

IV. Une nouvelle époque commence avec le treizième siècle. De vastes hérésies qui prennent leur source dans la vieille doctrine manichéenne menacent l'Église. Elles passent pour savantes, elles se parent d'une fausse pauvreté. Il faut, pour que l'Église triomphe, que la vraie science et la vraie pauvreté triomphent de ces hypocrisies. C'est à quoi vont travailler deux ordres, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François ; le premier terrasse l'ignorance et s'empare des esprits, le second combat par son humilité la prétendue mortification des hérétiques et s'empare des cœurs, XVII, 281-310, 536-544.

V. Au seizième siècle, la résistance à l'Église devenant permanente, et le protestantisme, avant-coureur de la philosophie et de la révolution, devant pendant plusieurs siècles livrer la guerre à la Vérité, un ordre nouveau devient nécesssaire, ordre qui devra être nombreux ; car les ennemis sont nombreux, qui devra être savant, car ils s'armeront de la science; qui devra être militant, ou plutôt une véritable milice, car il s'agit d'une véritable guerre. Cet ordre, Dieu le donne à son Église dans la Société de Jésus, XXIII, 484-567, etc.

VI. Enfin le dix-septième siècle et les siècles suivants ont pour caractère principal les institutions charitables, auxquelles les Filles de la charité peuvent servir de type, XXV, 321, 322. — Cependant ces siècles sont en même temps ceux où l'on méconnaît, où l'on persécute le plus les institutions monastiques, jusqu'à ce que la révolution française décrète la suppression des ordres religieux et des vœux monastiques, XXVII, 468, 469. — Persécutions contre les religieux et religieuses insermentés sous le règne de la Terreur, 506-522, 578-585, etc. — Ces persécutions ont été bien souvent renouvelées depuis, mais le monachisme s'est déjà relevé sous nos yeux et renaîtra toujours.

III. Table par ordre chronologique des principales institutions monastiques dont il est question dans l'Histoire de l'Église.

1° ESSAIS ANTÉRIEURS A SAINT BASILE EN ORIENT ET A SAINT BENOÎT EN OCCIDENT. Les Thérapeutes d'Alexandrie, IV, 501. — Les Ascètes, IX, 80. — Les Anachorètes et les Cénobites de la Thébaïde, VI, 119, 120. — Ceux de la Palestine et de la Syrie, IX, 80. — Saint Paul (229-342) et saint Antoine (251-356), premiers modèles de la vie monastique, 120-126, 141, 168-172, 267, 284, 325-328, 420, 421. — Saint Pacôme (292-348), ermite, et le premier dont on ait une règle, 173, VII, 15, 16. — Saint Hilarion (307-310), VI, 173, 174, 328, 421, 422 ; VII, 87, 88. — Saint Athanase (296-373) est l'introducteur de la vie monastique en Occident, VI, 325. — Eusèbe, évêque de Verceil en 354, est le premier dans l'Occident qui joint la vie monastique à la vie cléricale, VI, 366. — Saint Martin (316-400), fondateur du premier monastère dans les Gaules, IX, 80, 81. — Saint Germain l'Auxerrois et le monastère de Condat, 80, 81. — Essais monastiques de saint Augustin, VII, 317, 318 ; et de saint Fulgence, IX, 12, 80, 81. — Saint Honorat, fondateur et premier abbé du monastère de Lérins vers 410, VIII, 9, 10. — Cassien, mort en 433. Ses conférences, son amour pour la vie monastique; monastères qu'il fonde à Marseille, VII, 342. — Saint Dubrice et saint David, en Angleterre, au sixième siècle, IX, 22-24. — Saint Maixent, XIII, 538. — Saint Césaire d'Arles, 541-542. — Saint Colom-Kille, presque contemporain de saint Benoît, mort quarante-sept ans après lui, IX, 28-30.

2° Les BASILIENS. Extraits remarquables des règles de saint Basile, VI, 507-509, etc.

3° Les BÉNÉDICTINS. Histoire de la fondation et des commencements de l'ordre au commencement du sixième siècle, IX, 75-79. — Analyse détaillée de la règle de Saint-Benoît, 81-91.

4° L'ORDRE DE SAINT-COLOMBAN. Il naît à la fin du sixième, au commencement du septième siècle, IX, 505, 506; X, 250-261.

5° Les BÉNÉDICTINS, réforme de saint BENOÎT D'ANIANE, second patriarche de l'ordre monastique en Occident, à la fin du huitième siècle, XI, 266-270, 416-419.

6° Les BÉNÉDICTINS, réforme de CLUNY (910), XII, 513-516.

7° Les CAMALDULES, ordre fondé par saint Romuald au commencement du onzième siècle, XIII, 445-447, *Texte* et *Note*.

8° Les HUMILIÉS, ordre fondé en 1036, XVI, 411, 412.

9° Les CHANOINES RÉGULIERS paraissent aux onzième et douzième siècles, XIV, 110, 111. — Commencements de Saint-Victor de Paris, 473. — Fondation de la congrégation des Chanoines réguliers d'Arouaise, vers la fin du onzième siècle, 613. — Les Prémontrés ne sont que des Chanoines réguliers, XV, 170, 171.

10° La CONGRÉGATION DE VALLOMBREUSE, fondée en 1052 par saint Jean Gualbert, XIII, 514-516; XIV, 92-98.

11° L'ORDRE DE GRANDMONT, fondé, vers 1076, par saint Étienne de Muret, XIV, 233, 234.

12° Les CHARTREUX, institués, en 1084, par saint Bruno, XIV, 317, 318.

13° Les BÉNÉDICTINS, réforme de CITEAUX (1098), XIV, 618-620.

14° Ordre de FONTEVRAULT, fondé en 1106 par le bienheureux Robert d'Arbrissel, XIV, 611, 612.

15° Fondation en 1113 et commencements de l'ordre militaire des CHEVALIERS DE SAINT JEAN DE JÉRUSALEM ou HOSPITALIERS, XV, 79, 80. — Statuts de l'ordre, 80-82.

16° Les BÉNÉDICTINS; Clairvaux, saint Bernard, les BERNARDINS (1115), XV, 106, 107.

17° Les TEMPLIERS; institution de cet ordre en 1118. Sa règle donnée par saint Bernard. Ses premiers développements, XV, 239-241.

18° Ordre des PRÉMONTRÉS, fondé en 1121, par saint Norbert. Il réunit avec les austérités de la vie monastique toutes les fonctions de la vie cléricale. C'est le caractère de presque tous les ordres fondés au douzième siècle, XV, 176.

19° Les GILBERTINS ou l'ordre de Sempringam, fondé vers 1150 par saint Gilbert de Sempringam. Il y a deux congrégations dans cet ordre : l'une de Filles sous la règle de Saint-Benoît; l'autre de Chanoines réguliers, sous celle de Saint-Augustin, XV, 507.

20°-24° Ordres militaires en Espagne et en Portugal : de CALATRAVA (1158), d'ALCANTARA (1156), d'EVORA et d'AVIS (1162), de SAINT-MICHEL (1167), de SAINT-JACQUES (1170), XVI, 109-113.

25° Les BÉGUINES, instituées par le prêtre Lambert le Bègue vers 1160, XVI, 300, 301.—Les Béguinages dans les pays flamands; leur organisation actuelle, XXVIII, 375, 376.

26° Origine de l'ORDRE TEUTONIQUE en 1192, XVI, 479, 480.

27° Les TRINITAIRES, institués en 1198 par les saints Jean de Matha et Félix de Valois, XVI, 481, 482.

28° Les CARMES. Depuis le prophète Élie, le mont Carmel a dû servir habituellement de retraite à de pieux solitaires qui sont ainsi les ancêtres spirituels des Carmes, XVII, 381, 382. — En 1200, le bienheureux Albert donne une règle aux ermites du mont Carmel, qui deviennent les Carmes. Principaux articles de cette règle, 382, 383.

29° Congrégation du VAL DES ÉCOLIERS fondée en 1201 (Chanoines réguliers comme à Saint-Victor de Paris), XVII, 392, 393.

30° Les FRÈRES DE L'ÉPÉE ou FRÈRES DU CHRIST, ordre fondé en 1205 par Albert, évêque de Riga, XVI, 522.

31° Les FRÈRES MINEURS, leur institution en 1208 par saint François d'Assise. Commencements de leur histoire jusqu'au concile œcuménique de Latran en 1215, XVII, 290-310.

32° Les RELIGIEUSES de SAINTE-CLAIRE (1212), XVII, 300-304.

33° Les FRÈRES PRÊCHEURS institués par saint Dominique. Leurs commencements en 1215, XVII, 439-441.

34° Institution, en 1221, du TIERS ORDRE FRANCISCAIN, XVII, 533-535.

35° Institution, la même année, du TIERS ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE, XVII, 542-544.

36° L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE LA MERCI pour la rédemption des captifs, fondé en 1223 par saint Pierre Nolasque, XVII, 553-555.

37° Les SYLVESTRINS fondés en 1231 par saint Sylvestre Gozzolini, XIX, 46.

38° Fondation de l'ordre des SERVITES en 1233, XIX, 40-42.

39° Fondation de l'ordre des CÉLESTINS par Pierre de Mouron (1244). Ils portent d'abord le nom de Frères du Désert du Saint-Esprit de Magelle, XIX, 349 et 357.

40° Les AUGUSTINS, ordre mendiant. En 1256, cinq congrégations d'ermites sont réunies en un seul ordre : les ermites de Saint-Augustin ou les Augustins, XIX, 294-300 ; XX, 14-17, 195-197, 223-225 ; XXII, 488-515.

41° Les SACHETS ou Frères de la pénitence de Jésus-Christ, supprimés en 1274 au concile de Lyon, XIX, 95.

42° Les OLIVÉTAINS, ordre fondé par Jean Ptolémée en 1313, XX, 183-185.

43° ORDRE DU CHRIST en Portugal (1318), XIX, 542.

44° ORDRE DU SAINT-SAUVEUR, fondé par sainte Brigitte de Suède en 1344. Constitution de cet ordre. Sa ressemblance avec celui de Fontevrault, XX, 429, 430.

45° Les JÉSUATES, ordre fondé par saint Jean Colombini vers le milieu du quatorzième siècle, XX, 189-192.

46° Les HIÉRONYMITES fondés en Espagne,(1370), XXII, 81, 82.

47° Les CLERCS et FRÈRES DE LA VIE COMMUNE. Leur institution par Gérard Groot. Ils sont approuvés en 1376 par Grégoire XI, XX, 315-317.

48° Certaines BÉGUINES appartiennent à cette congrégation, 316.

49° Fondation vers 1397 du TIERS ORDRE RÉGULIER DE SAINT-FRANÇOIS, XXI, 250-252.

50° Les OBSERVANTINS forment une congrégation particulière dans l'ordre de Saint-François, sous la direction de saint Bernardin de Sienne en 1425, XIX, 555, 556.

51° Les OBLATES, congrégation fondée en 1425 par sainte Françoise, veuve romaine, XXI, 466, 467.

52° Les CLARISSES. Réforme de sainte Colette (vers 1440), XXI, 416-417.

53° Les MINIMES institués par saint François de Paule en 1467, XXII, 328, 329.

54° Les ANNONCIADES, instituées en 1500 par Jeanne de Valois, femme de Louis XII, XXII, 176.

55° Les CLERCS RÉGULIERS POUR LE SERVICE DES MALADES, fondés au commencement du seizième siècle par saint Camille de Lellis, XXV, 123.

56° Les THÉATINS ou CLERCS RÉGULIERS, institués en 1524 par saint Gaétan de Thienne, XXIII, 101-103.

57° Les CAPUCINS, réforme de l'ordre franciscain en 1525, XXIV, 456.

58° Les RÉCOLLETS, autre réforme de l'ordre de Saint-François (1532), XXIV, 456.

59° Les BARNABITES, ordre fondé en 1530 par Antoine Marie Zacharie de Crémone, Barthélemy Ferrari et Jacques Antoine de Morigia de Milan, XXIII, 112-114.

60° Les URSULINES instituées vers 1530 par sainte Angèle de Merici, XXIII, 136, 137.

61° Les CLERCS RÉGULIERS DU BON JÉSUS institués en 1530 par Jérôme Maluselli, XXIII, 117, 118.

62° Les FRANCISCAINS DÉCHAUSSÉS OU DE L'ÉTROITE OBSERVANCE; saint Pierre d'Alcantara (1499-1562), XXIII, 125-134.

63° Les JÉSUITES institués en 1534 par saint Ignace de Loyola, XXIII, 492-525. — Exposition apologétique des constitutions de la Société de Jésus, 548-567.

64° Les SOMASQUES, ordre fondé vers 1535 par saint Jérôme Émiliani, XXIII, 111, 112.

65° Les FRÈRES DE LA CHARITÉ institués vers 1540 par saint Jean de Dieu; on les appelle en Italie *Fate bene fratelli*, XXIII, 121, 122.

66° Fondation, vers 1550, de la CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE de saint Philippe Néri, XXIV, 444.

67° Les CARMES et les CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES. Fondation à Avila, en 1562, du premier monastère avec la réforme de sainte Thérèse, XXIV, 476-482.

68° Les OBLATS de saint Ambroise, congrégation fondée en 1578 par saint Charles Borromée, XXIV, 543.

69° Les CLERCS RÉGULIERS MINEURS institués en 1588 par saint François Caracciolo, XXIV, 467, 468.

70° Les TRINITAIRES DÉCHAUSSÉS institués en 1594 par le bienheureux Jean-Baptiste de la Conception, XXV, 105-109.

71° La CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME pour l'instruction des jeunes filles, fondée en 1597 par le bienheureux Pierre Fourrier, XXV, 214, 215.

72° L'ORDRE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE fondé par saint Hippolyte Galanti vers la fin du seizième siècle, XXV, 122.

73°-74° Les BÉNÉDICTINS; réformes de SAINT-VANNES (1598), et de SAINT-MAUR, au commencement du dix-septième siècle, XXV, 209, 210; XXVI, 110.

75° Les religieux des ÉCOLES PIES institués par saint Joseph Casalanz, au com-

mencement du dix-septième siècle, xxv, 116.

76° Les Annonciades célestes, congrégation fondée en 1604 par la bienheureuse Marie-Victoire Fornari, xxv, 123-126.

77° L'Ordre de la visitation, fondé en 1610 par sainte Françoise de Chantal et saint François ds Sales, xxv, 196-199.

78° La Congrégation de l'oratoire fondée en 1611 par M. de Bérulle, xxv, 263.

79° Les Prêtres de la congrégation de la mission institués en 1625 par saint Vincent de Paul, xxv, 304, 305.

80° Origine en 1633 de la communauté des Filles de la charité sous la direction de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac, xxv, 321, 322.

81° Les Eudistes, congrégation fondée en 1643 par le Père Eudes, ancien oratorien, xxvi, 148.

82° Commencement de La Trappe vers 1602; réforme de Cîteaux. Vie de l'abbé de Rancé, xxv, 495-507.

83° La Congrégation de saint Charles pour le service des malades et l'instruction des enfants pauvres, fondée en Lorraine vers 1663, xxvii, 395.

84° Les Vatelotes ou Sœurs de la doctrine chrétienne pour les écoles instituées par Jean Vatelot, 395, 396.

85° Les Frères des écoles chétiennes instituées par Jean-Baptiste de la Salle (1679), xxvi, 507-519.

86° La Congrégation du Saint-Esprit fondée par Claude-François Poullard-Desplaces (1679-1709), xxviii, 656-658.

87° Les Mékhitaristes institués en 1717 par Mékhitar, xxvi, 591.

88° Commencements en 1732 des Rédemptoristes institués par saint Alphonse de Liguori, xxvii, 63-71.

89° Les Frères de la charité, ordre fondé de nos jours par l'abbé Rosmini, xxviii, 247, 248, 249.

90° Les Passionnistes institués vers la fin du dix-huitième siècle par le bienheureux Paul de la Croix, xxviii, 247, 248.

91° La Congrégation de l'immaculé cœur de Marie, fondée en 1841 par le Père Libermann, xxviii, 654 et suiv. — Elle se réunit en 1848 à celle du Saint-Esprit, 658.

92° Les Frères de l'instruction chrétienne fondés par l'abbé Jean-Marie de Lamennais, xxviii, 304.

93° Les Petites sœurs des pauvres, xxviii, 295, 296.

IV. Table par ordre alphabétique des principales institutions monastiques dont il est question dans cette Histoire de l'Église.

Alcantara (ordre d'), xvi, 111.

Annonciades, xxii, 176.

Annonciades célestes, xxv, 123-126.

Augustins, xix, 294-300; xx, 14-17; 195-197, 223-225; xxii, 488-515.

Avis (ordre d'), xvi, 111.

Basiliens, vi, 507-509, etc.

Barnabites, xxiii, 112-114.

Béguinages, xxviii, 375, 376.

Béguines, xvi, 300, 301, xx, 316.

Bénédictins, ix, 75-79, 81-91; xi, 266, 270, 416-419; xii, 513-516, 611, 612; xiv, 618-620; xv, 106, 107; xxv, 209, 210; xxvi, 111.

Benoît d'Aniane (réforme de), xi, 266-270, 416-419.

Bernardins, xv, 106, 107.

Calatrava (ordre de), xvi, 109-111.

Camaldules, xiii, 445-447.

Capucins, xxiv, 456.

Carmes, xvii, 381-383.

Carmes et Carmélites déchaussés, xxiv, 476-482.

Célestins, xix, 349-357.

Chanoines réguliers, xiv, 110, 111, 473, 613; xv, 170, 171.

Chartreux, xiv, 317, 318.

Christ (ordre du), xix, 542.

Cîteaux, xiv, 618-620.

Clairvaux, xv, 106, 107.

Clarisses, xxi, 416, 417.

Clercs et Frères de la vie commune, xx, 315-317.

Clercs réguliers du Bon Jésus, xxiii, 117, 118.

Clercs réguliers mineurs, xxiv, 467, 468.

Clercs réguliers pour le service des malades, xxv, 123.

Clercs réguliers ou Théatins, xxiii, 101-103.

Cluny, xii, 513-516.

Colomban (ordre de saint), ix, 505, 506; x, 250-261.

Doctrine chrétienne (ordre de la), xxv, 122.

N

III. Divers.

O

P

contre les Français en 1808 et 1809, XXVIII, 33, 34.

PALAMITES, moines du mont Athos; leurs pratiques supertitieuses, XX, 395-399.

PALDON (saint), premier abbé de Saint-Vincent de Voltorne en 703, X, 494, 495.

PALÉOLOGUE, célèbre famille qui a donné huit souverains à l'empire d'Orient. (V. *Michel VIII, Andronic II* et *III, Jean V, Manuel II, Jean VII, Jean VIII, Constantin XII.*) Nous ne reviendrons ici que sur Andronic II, dont l'article est incomplet :

PALÉOLOGUE (Andronic II). C'est sous le règne de ce prince (1282-1328) que le schisme grec se consomme définitivement. A la première phase de ce schisme est attaché le nom de Photius, à la seconde le nom de Cérulaire, à la troisième celui d'Andronic. Histoire de cette troisième et dernière phase du schisme; fermeté du patriarche Jean Veccus; divisions sans fin entre les Grecs, XIX, 170-173, 184-190.

PALESTINE. Géographie de la Terre promise; ses principaux peuples avant la conquête, ses principales villes et productions. Villes de refuge, villes lévitiques, I, 525-544. — Localités qui ont été célèbres plus tard par le passage, le séjour ou les miracles de Jésus-Christ. Autres souvenirs historiques, IV, 1-244, etc. — Que la Palestine a été autrefois un pays très-fertile; témoignages des auteurs sacrés et profanes, I, 538-543. — V. *Jérusalem* et aussi *Croisades.*

PALESTRINA (Aloïs de), « le grand musicien du catholicisme » (1529-1594), XXIV, 420, 421.

PALISSOT (1730-1814), XXVII, 401, 402.

PALLADE, évêque arien, condamné au concile d'Aquilée en 387, VII, 167, 168.

PALLADE (saint), apôtre de l'Écosse au commencement du cinquième siècle, VIII, 19.

PALLAVICINO (Sforza), de la compagnie de Jésus, historien du concile de Trente (1607-1667), XXIV, 10, 11.

PALLIUM. Ce que c'est que le pallium; quels jours le métropolitain peut-il le porter, VIII, 560, 561 *note.*

PALLU (Nicolas), évêque d'Héliopolis, mort en 1685, XXVI, 635-637.

* **PALMYRE.** Construction par Salomon de Tadmor (Palmyre), II, 239, 240.

PAMBON (saint), solitaire au quatrième siècle, VII, 85.

PAMPHILE (saint), prêtre de Césarée. Son martyre au commencement du quatrième siècle, VII, 114-116. — L'historien Eusèbe fut son disciple, 115, — Son Apologie d'Origène est traduite par Rufin, VII, 387.

PANDECTES (*les*) de Justinien, IX, 67.

PANTÈNE (saint). Il dirige l'école d'Alexandrie à la fin du second siècle et voit les commencements d'Origène, V, 209, 210 — Il annonce l'Évangile aux nations orientales, pénètre jusqu'à l'Inde et prêche la foi aux Brahmanes, 209, 210. — Mort de saint Pantène, 210.

PANTHÉISME. Origine et développements du panthéisme chez les Hindous, III, 175, 176. — Le panthéisme est le fondement de la doctrine des prêtres égyptiens, I, 307, 308. — Pline l'Ancien tombe dans le panthéisme, V, 3.

PAPAS, évêque de Séleucie au quatrième siècle. Il est frappé de paralysie à la prière de saint Milles pour avoir insulté à l'Évangile, VI, 332, 333.

PAPAUTÉ, PAPES. Le Pape est le représentant de Jésus-Christ sur la terre, le chef visible de l'Église, l'organe infaillible de la Vérité. L'histoire des papes est en réalité l'histoire de la civilisation; cette histoire tout au moins se confond avec celle de l'Église. Et c'est pourquoi nous ne pouvons indiquer ici tout ce M. l'abbé Rohrbacher a dit des papes dans les vingt-huit volumes de son histoire. Nous nous bornerons à signaler ce qu'il y a de plus important. Notre article se divisera ainsi qu'il suit :

1° Institution de la papauté.
2° Le premier pape.
3° Les prérogatives des papes.
4° Pouvoir temporel des papes.
5° Influence des papes sur la civilisation.
6° Liste des papes par ordre chronologique.

I. INSTITUTION DE LA PAPAUTÉ.

Avant l'avénement de Jésus-Christ, comme après sa mort, depuis Adam jusqu'à Pie IX, il y a toujours eu unité de sacerdoce, I, 387. — Vocation de saint Pierre qui sera le premier pape, IV, 72. — Confession de saint Pierre; première institution de la papauté : « TU ES PIERRE

primauté de Pierre, VI, 241. — La primauté du siége de Pierre et le droit d'appellation au pape nettement proclamés par le pape saint Jules, dans sa lettre sur le concile de Sardique en 347, et surtout par les canons de ce concile, VI, 313-316. — Canons du troisième concile de Carthage et de celui de Tolède, en faveur de l'autorité du siége apostolique, VII, 373, 374. — Dans l'affaire d'Eutychès, on voit Eutychès, saint Flavien, Théodoret, en appeler au pape saint Léon. Au cinquième siècle, comme aujourd'hui, le pape est le refuge comme le chef de tous, VIII, 205. — Des atteintes portées par le vingt-huitième canon du concile de Chalcédoine à la souveraineté du siége apostolique. Observations sur ce canon, 260-264. — Que ce vingt-huitième canon est énergiquement annulé par le pape Léon et aboli de droit, 265-269. — Lettre de saint Léon à Théodoret, en 454, sur la toute-puissante autorité du pontife romain. Importance de cette lettre, 288-290. — Durant la persécution des Iconoclastes, sous Léon l'Arménien, c'est au pape qu'ont recours tous les saints évêques et abbés de l'empire grec; c'est à son jugement que l'on s'en réfère, XI, 458-461. — La lettre de saint Ignace au pape Adrien II, après l'exil de Photius, est un monument éternel de l'ancienne foi de l'Église grecque touchant la primauté et l'autorité suprême du siége apostolique sur toute l'Église, XII, 269, 270. — Ce qui éclate surtout dans le huitième concile œcuménique, en 869 et 870, c'est la croyance de l'Orient tout entier à la suprême autorité et à la foi éternellement inaltérable de l'Église romaine, 300. — Les Grecs du douzième siècle reconnaissent la primauté du pape, XV, 520 et suiv. — Belle doctrine de saint Anselme de Lucques sur la puissance ecclésiastique, et en particulier sur l'évidente primauté du pape, XIV, 422-424. — Ce que les théologiens pensaient de la puissance du pape au quatorzième siècle, XX, 125-127. — Les rois n'ont aucun droit à l'élection des papes, XIV, 149. — Les paroissiens du pape, ce sont les rois et les évêques, 211. — Le pape doit-il être considéré comme un évêque étranger. Réfutation de Fleury, XIII, 423. — Résumé de la doctrine des Pères sur l'autorité du pape, IX, 1-3.

3° LE PAPE ENSEIGNANT *EX CATHEDRA* EST INFAILLIBLE, ET SON SIÉGE N'A JAMAIS ÉTÉ SOUILLÉ PAR L'HÉRÉSIE. L'indéfectibilité est promise à la papauté en la personne de Pierre, IV, 204-206. — Énée de Paris, qui écrivait au neuvième siècle, dit, dans sa préface, que le siége de Rome n'a jamais été souillé par l'hérésie; que le pape Libère n'a pas défendu la foi avec assez de courage, mais qu'IL NE S'EN EST JAMAIS ÉCARTÉ, XII, 262. — En 825, les évêques de France, réunis à Paris, après avoir fait preuve de légèreté et d'ignorance, en condamnant, contre le pape Adrien, le culte des images, déclarent cependant que l'Église romaine s'est toujours jusque-là préservée pure de toute hérésie, XI, 471. — «Rome a parlé, la cause est finie; » dans quelles circonstances ont été prononcées ces paroles qui sont devenues un axiome, VII, 529. — Pour les attaques qu'on a dirigées contre certains papes, à propos de leurs prétendues erreurs, V. particulièrement *Libère* et *Honorius*. Ce sont les deux cas les plus controversés.

4° LA PUISSANCE DU PAPE EST LA SEULE QUI VIENNE *IMMÉDIATEMENT* DE DIEU, XX, 125-127. — La juridiction ecclésiastique a été donnée *immédiatement* à Pierre seul, pour la communiquer aux autres pasteurs, XXVIII, 299-303.

5° LE PAPE A LE DROIT DE CONFIRMER, DE DÉPOSER, DE RÉTABLIR LES PATRIARCHES ET LES AUTRES ÉVÊQUES, tant en Orient qu'en Occident; et ce droit, il l'a exercé dès les premiers siècles, XXIV, 4, 5. — Au pape, d'après l'ancienne discipline, doivent être déférés les causes majeures de toute la terre, les affaires importantes, l'examen et la confirmation des nouveaux évêques, les translations d'un siége à l'autre, le jugement définitif des évêques accusés, XV, 120-123. — Les causes majeures sont réservées au Saint-Siége. Or les jugements des évêques sont des causes majeures. Donc, les jugements des évêques doivent être réservées au Saint-Siége, XII, 216, 217; XV, 120-123. — Les papes confirment dès la plus haute antiquité l'élection des évêques les plus éloignés. Exemple de l'élection de Nectaire, successeur de saint Grégoire de Nazianze, dont Théodose demande la confirmation au pape Damase, VII, 161. — Combien le droit des papes à confirmer les évêques apparaît clairement dans l'affaire de l'élection à Alexandrie de Jean Talaïa, VIII, 410. — Dans l'affaire de Nestorius, il apparaît aussi bien nettement que le pape seul a le pouvoir de déposer un patriarche, 42. — Le pape Agapit, du-

rant son séjour à Constantinople, dépose le patriarche Anthime; le pape pouvait-il exercer plus visiblement sa primauté. Importance de ce fait, IX, 158. — Le pape saint Martin, vers 649, institue un vicaire apostolique pour tout l'Orient, et il écrit à tous les évêques des patriarcats de Jérusalem et d'Antioche pour les exhorter à lui obéir. En vertu de leur primauté, les papes instituent immédiatement les patriarches, 213-216. — Déclaration, en 800, des évêques francs et italiens à l'assemblée de Rome. Tous les évêques, disent-ils, sont jugés par le siége de Rome; MAIS CE SIÉGE N'EST JUGÉ PAR PERSONNE, » XI, 235.

6° LES CAUSES MAJEURES SONT RÉSERVÉES AU SAINT-SIÉGE, XII, 216, 217. — Le jugement définitif des causes majeures appartient au pape, XVI, 22 et suiv. — Des appels aux papes dans les premiers siècles de l'Eglise, V, 467, 468.

7° L'ÉPISCOPAT, L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE RÉSIDE PRINCIPALEMENT DANS LE PONTIFE ROMAIN, XVI, 22.

8° ON NE PEUT TENIR DE CONCILES SANS LE CONSENTEMENT DU PAPE. La règle ecclésiastique défend de rien décider, de s'assembler en concile et de faire aucun canon sans le consentement de l'évêque de Rome, XXIV, 3, 4. — Telle est la croyance générale au neuvième siècle, et bien auparavant, XII, 267; XV, 120-123. — Les conciles ne peuvent rien statuer sans l'autorité du pape. C'est la doctrine de saint Thomas d'Aquin après bien d'autres Pères, XVIII, 553, 554. — Les évêques d'Afrique écrivent en 646 au pape Théodore : « Les Pères (des conciles africains) ont décrété que toutes les questions religieuses fussent portées AVANT TOUT à l'examen de la chaire apostolique, » X, 188.

9° LES CONCILES SONT SOUMIS A LA RÉVISION DE L'ÉGLISE ROMAINE. Un concile œcuménique ne devient tel que par l'approbation du pape. Dans l'affaire des Trois chapitres, le pape Vigile décide seul l'affaire, et le concile de Constantinople ne devient œcuménique que par son approbation, IX, 228. — Des raisonnements du concile de Bâle touchant la supériorité des conciles généraux sur le pape. Réfutation de ces arguments, XXI, 475, 476, 492-494. — Quant aux conciles particuliers, ils ne sont pas non plus infaillibles par eux-mêmes; ils sont soumis aussi à la révision de l'Église romaine, XI, 150. — Quand Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, s'attribue, à la fin du sixième siècle, le titre d'évêque universel, le pape Pélage II casse les actes du concile où ce titre avait été usurpé, IX, 370. — Que veulent dire ces mots : Le pape est au-dessus des canons, XVI, 24, 25. — En résumé, TOUT CE QUI SE FAIT DANS L'ÉGLISE SANS LE CONSENTEMENT DU PAPE EST NUL. Il y avait, au quatrième siècle, une loi sacerdotale ou ecclésiastique qui le déclarait en ces termes : témoignage des deux historiens Sozomène et Nicéphore; passage remarquable d'une lettre du pape saint Jules, VI, 305.

10° LE PAPE A DE TOUTE ANTIQUITÉ LE DROIT DE PRÉSIDER LES CONCILES PROVINCIAUX, XIV, 249, 250.

11° LE PAPE EST LE SUPRÊME DISPENSATEUR DES BIENS DE L'ÉGLISE. Le pape, s'il n'est pas seigneur ou propriétaire des biens de l'Église, en est au moins le suprême dispensateur, XXVII, 15.

12° CERTAINS CAS D'ABSOLUTION SONT RÉSERVÉS AU PAPE. Quels sont les cas d'absolution réservés au pape; leur origine, XIII, 369, 370.

13° LE CHEF DE L'ÉGLISE A LE POUVOIR D'EXCOMMUNIER ET MÊME DE DÉPOSER LES PRINCES (Lettre de Grégoire VII à Herman de Metz), XIV, 358, 359. — Dieu seul est proprement souverain. Le Christ, Fils de Dieu fait Homme, a été investi par son Père de cette puissance souveraine; parmi les hommes, il n'y a de puissance ou de droit de commander, si ce n'est de Dieu et par son Verbe; l'interprète infaillible de la loi divine est l'Église catholique; par conséquent, c'est à l'Église et à son chef de décider les cas de conscience entre les rois et les peuples, 468, 469.

14° LE PAPE A LE DROIT DE CHOISIR L'EMPEREUR. Le pape choisit librement les empereurs, parce que les empereurs ne sont réellement que les défenseurs de l'Église romaine, XIII, 413. — Louis II, blâmé par l'empereur d'Orient, Basile, de prendre le titre d'empereur en Occident, fait remonter à l'Église romaine son droit sur l'Empire romain. C'est donc cette Église qui a fondé l'Empire, XII, 325-328.

15° LE PAPE A SON INDÉPENDANCE ASSURÉE PAR SON POUVOIR TEMPOREL. — V. plus loin.

⁂ Mais à côté des prérogatives, il y a les devoirs. Quels sont les devoirs d'un pape, d'après les cinq livres de saint Bernard : *De la considération*, XV, 426-440.

IV. DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES.

Ses origines, sa nécessité, I, LXVIII-LXXII. — Une des origines de ce pouvoir d'après Thomassin, XI, 109, 110. — C'est l'Italie qui est chargée, dans le plan divin, de maintenir dans le monde l'unité spirituelle, l'unité des âmes en donnant au chef de l'Église une portion de son territoire pour y exercer librement sa toute-puissante autorité, XXVIII, 485, 486, etc. — Que faut-il penser de la donation de Constantin à l'Église romaine, XI, 407-410. — Que les Grecs tenaient pour authentique au neuvième siècle cette donation de Constantin au Saint-Siége, XII, 263. — Les papes sous saint Grégoire le Grand possédaient déjà vingt-trois domaines, dont l'un comprenait les Alpes cottiennes, c'est-à-dire la ville de Gênes et la côte maritime jusqu'à la frontière des Gaules, IX, 383, 384. — Villes d'Italie qui appartenaient en propre à l'Église romaine du temps de saint Grégoire le Grand, 412. — Ainsi, sous ce grand pape, l'Église romaine possédait déjà EN PROPRIÉTÉ les villes de Gallipoli, d'Otrante et de Naples, X, 420. — Cependant Dieu allait travailler plus visiblement à faire remplir à l'Italie la première mission qu'elle ait à remplir dans le plan divin et qui consiste à donner une portion de son territoire à l'Église dont l'indépendance sera par là dignement assurée. Le pouvoir temporel va prendre de rapides et légitimes accroissements. Aribert, roi des Lombards, rend à l'Église romaine, sous Jean VII (de 705 à 707), le patrimoine des Alpes Cottiennes, comprenant les villes d'Aix, de Dertone, de Bobio, de Gênes et de Savone, X, 420. — « LE PATRIMOINE DE SAINT PIERRE, c'est-à-dire la plus grande partie de la Toscane romaine, fut ensuite acquis de la manière suivante : les Lombards s'en étant emparés dans une guerre régulière, le roi Luitprand, à qui les Romains ne pouvaient ni disputer, ni reprendre cette possession, en fit don à l'Église de Pierre, et le pape accepta le don pour le saint apôtre; c'était, du reste, le seul moyen de soustraire le pays à la domination des Barbares et d'y maintenir les formes d'un État romain. » (Le professeur Léo, réponse à Hengstenberg). — La Providence prépare ainsi, dès le sixième siècle, la souveraineté ou l'indépendance temporelle de l'Église romaine ; le huitième siècle y mettra la dernière main, X, 420. — Donation solennelle de Pepin au Saint-Siége. Il donne vingt-deux villes à l'Église romaine et aux papes à perpétuité; par là se trouve complétée l'indépendance temporelle du Saint-Siége, XI, 118. — Ainsi « pour ce qui est de l'ÉMILIE, DE LA FLAMINIE ET DE LA PENTAPOLE, Pepin les enlève dans une juste guerre aux Lombards qui les avaient eux-mêmes enlevées aux Romains, puis le roi franc les donne à l'Église de saint Pierre comme Luitprand avait donné autrefois la Toscane méridionale, et le pape les accepta dans le même sens, » (le prof. Léo), 108-118. — « Quant à ROME et à ses dépendances, la CAMPAGNA et la MARITIMA, voici comment les papes en devinrent souverains. Complétement abandonnées pendant près d'un siècle par les empereurs de Constantinople, ces contrées ne durent leur indépendance qu'aux papes qui consacraient à leur défense les revenus des biens que l'Église de Pierre possédait en Sicile et en Provence. Par une conséquence toute naturelle, les papes se virent obligés dans l'administration des territoires romains de prendre de plus en plus en main l'autorité suprême. Après que les Lombards se furent rendus maîtres de la Pentapole, la cour de Byzance ne pouvait plus secourir Rome quand même elle l'aurait voulu, et tout ce qui restait à la fin de sa souveraineté, c'est que l'on datait encore les actes et les inscriptions des années du règne des empereurs et que l'on frappait des monnaies à leur effigie. Mais alors même le pape ne se sépara point formellement de Constantinople; il nomma le roi des Francs patricien de Rome, pour s'en faire un protecteur; c'est de cet ensemble de demi-mesures que sortit nécessairement et sans empêchement de la part de Byzance le rétablissement de l'empire d'Occident. » (Le professeur Leo.) Ce qui a fait dire à l'abbé Rohrbacher que « Rome et les villes de sa dépendance appartenaient à l'Église romaine par la donation du temps, premier ministre de la Providence, pour les affaires de ce monde, » XI, 118. — Charlemagne en 774 confirme la donation que Pepin avait faite dans l'assemblée de Quierzy au pape Étienne. Il la fait plus ample encore, et donne à l'Église romaine l'île de Corse, Parme et Mantoue, tout l'exarchat de Ravenne, les provinces de Venise et d'Istrie avec les duchés de Spolète et de Bénévent, 182. — Dans le testament de Char-

lemagne, où il partage en détail ses États à ses trois fils, il n'est nullement question ni du duché de Rome, ni de l'exarchat de Ravenne ; c'est qu'ils appartenaient à l'Église romaine, 360-362. — Comment Charlemagne avait offert la Saxe à l'Église romaine, XIV, 239, 240. — Louis le Pieux, par un acte célèbre de 817, confirme aux papes les donations faites à l'Église romaine : le duché de Rome, l'exarchat de Ravenne et leurs dépendances. Authenticité et valeur de cet acte, XI, 404-407. — Othon confirme en 962 tous les droits temporels de l'Église romaine, le duché de Rome, etc., XIII, 112-114. — Autre confirmation de ces biens en 1014 par l'empereur saint Henri, 413. — Pourquoi les habitants de Rome prêtent-ils serment aux empereurs, XIII, 116. — Au onzième siècle, les princes et les peuples se soumettaient temporellement au vicaire de Jésus-Christ. Avantages de cet ordre de choses, XIV, 193. — Tout le monde au douzième siècle reconnaissait au pape un droit spécial sur les îles, XVI, 38, 39. — « Depuis L'OMBRIE jusqu'à la FLAMINIE se trouvent une série de domaines donnés au Saint-Siége par la comtesse Mathilde, et dont la possession longtemps contestée lui fut enfin reconnue par Frédéric II. Ainsi, depuis Frédéric II, le Saint-Siége devint encore, par un traité, possesseur du duché de Spolète. » (Le prof. Léo)..... Nous jugeons inutile de mentionner ici toutes les attaques contre le pouvoir temporel des papes; mais il était nécessaire de signaler avec soin tout ce qui concerne ce pouvoir en lui-même.

V. INFLUENCE DES PAPES SUR LA CIVILISATION.

On peut dire de l'histoire des papes qu'elle est l'histoire de la civilisation ; et qui ne va chercher cette histoire dans les annales des pontifes romains ne trouvera que l'histoire de la barbarie et des ténèbres. — La civilisation, c'est avant tout la connaissance de Jésus-Christ et de sa doctrine, la civilisation c'est le baptême. Or les papes peuvent être considérés comme les chefs de toutes les missions, comme les convertisseurs de toutes les nations païennes et idolâtres. Ils ont ainsi réalisé cette grande pensée : un Dieu, une Foi, un Troupeau, un Pasteur, XXIV, 6, 7. — C'est aux papes que tous les pays chrétiens doivent leur évangélisation : la France, V, 422, etc. ; l'Angleterre, V, 194, IX, 263 ; l'Allemagne, X, 459-476; l'Écosse et l'Irlande, XI, 15-26, 142-146, etc., etc., VIII, 19, 20. — La civilisation n'est que l'action de la Vérité. Or ce sont les papes qui sont les gardiens de la Vérité. Sur 254 papes, pas un n'a enseigné l'erreur à l'Église de Dieu, XII, 440. — La civilisation, c'est la vertu à l'état social. Or, sur deux cent cinquante papes, il en est peut-être jusqu'à trois qui n'ont pas mieux vécu que la plupart des souverains temporels et aux mœurs desquels on peut faire de sérieux reproches, XII, 440.—La civilisation, c'est la paix. Or, les papes ont toujours eu dans le monde une remarquable influence pacifique, XX, 284, 285. — Ce qu'étaient les papes au moyen âge d'après Frédéric de Schlegel, XIX, 441, 442. — Que l'on doit aux papes du moyen âge dans l'ordre spirituel : la liberté de l'Église, la répression de la simonie et de l'incontinence des clercs; — dans l'ordre temporel, la civilisation et l'affranchissement des peuples, la dignité des rois, le salut du genre humain, XV, 2, 3. — Tandis que l'Église grecque se dégrade et se perd, c'est aux papes que l'Église d'Occident est redevable de sa conservation, aux papes qui combattent sans relâche l'incontinence des clercs, le mariage des prêtres et la simonie. Si ces trois choses eussent triomphé, c'en était fait du monde, XIII, 24. — Les papes ont seuls mis obstacle à l'ambition des Césars allemands, ils ont sauvé par là non-seulement la liberté et l'indépendance de l'Église, mais encore la liberté et l'indépendance de tous les rois et de tous les peuples, XV, 42-44; XVIII, 6-8. — Dans toutes leurs luttes contre la puissance temporelle, les papes se sont, en effet, proposé trois buts : 1° L'inébranlable maintien des lois du mariage ; 2° La conservation des droits de l'Église et des mœurs sacerdotales ; 3° La liberté de l'Italie, XIV, 480, 481. — C'est la tendance des empereurs allemands à la domination universelle qui est au fond la cause de toutes leurs luttes avec l'Église romaine. Que les papes ont été en cela comme en tout les sauveurs de l'Europe, XVIII, 358, 359. — Ce sont les papes qui ont préservé l'Europe catholique de la domination des musulmans, XV, 3, 4. — Si l'on veut savoir comment les papes ont su organiser catholiquement une nation nouvellement convertie, il faut lire la belle réponse du

II. Papes.

III. Divers.

Italie, bat les troupes d'Astolfe. Traité par lequel ce dernier est forcé de rendre sans délai Ravenne et plusieurs autres villes, XI, 108, 109. — Astolfe manque à tous ses serments et met en 755 le siége devant Rome ; magnifique lettre du pape Étienne à Pepin, 112-117. — Pepin fait une seconde expédition contre les Lombards, refuse de donner l'exarchat au domaine impérial, force Astolfe à demander la paix et fait à l'Église romaine et à tous les papes, à perpétuité, la donation solennelle de vingt-deux villes. Ainsi est complétée l'indépendanee temporelle du saint-siége, 117, 118. — Pepin achève l'expulsion des Sarrasins par la prise de Narbonne et réunit l'Aquitaine à son royaume, 147, 148. — Concile de Verneuil en 755, sur les droits des évêques, la tenue des conciles, les orphelins et les veuves, etc., 148-150. — Mort de Pepin le 24 septembre 768, 169.

PÈRE. Que dans la société humaine comme dans la société divine tout dérive du père. *Patrie* vient de père, I, 394, 395. — Devoirs des pères envers leurs enfants, d'après saint Paul ; dans son épître aux Colossiens, IV, 405. — Dans celle aux Éphésiens, 409.

PÉRÉFIXE (Hardouin de) (1605-1670). Son Histoire de Henri IV, XXVI, 312.

PÉRÉGRIN, apostat du christianisme à la fin du deuxième siècle. Sa mort, V, 131-133.

PÉRÉGRIN (saint) d'Antioche, XVI, 518, 519.

PÉRÉGRIN Latiozi (saint), XIX, 44-46.

PÈRES DE L'ÉGLISE, DOCTEURS, ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

I. DES PÈRES DE L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL.

Pour savoir ce que les Pères de l'Église ont avancé d'irréfutable en matière dogmatique, il faut prendre dans leurs œuvres tout ce qui est conforme à la doctrine du Saint-Siége, VIII, 90. — Le Catalogue des Pères faisant autorité dans l'Église est dressé par le pape Gélase et le concile de Rome en 494, VIII, 466, 467.—Les deux plus grands siècles pour les Pères de l'Église sont le quatrième et le treizième. Des grands Docteurs du quatrième siècle. Dieu les suscite à son Église à l'heure où elle est le plus en danger, VI, 413.— Des grands Docteurs du treizième siècle ; leur parallèle avec ceux du quatorzième, XX, 204, 205. — Quelles sont les principales éditions des saints Pères, XXIV, 451, 452. —Impression ou réimpression, soit séparément, soit collectivement, de tous les ouvrages des Pères et Docteurs de l'Église aux dix-septième et dix-huitième siècles. Énumération de toutes les éditions avec le nom des éditeurs et la date, XXVI, 114-117.

Liste par ordre chronologique des principaux Docteurs et Pères de l'Église jusqu'à Photius en Orient, jusqu'au treizième siècle en Occident [1].

PREMIER SIÈCLE.

* Saint Barnabé, IV, 328, 329.
* Saint Clément, pape, IV, 441, 475-479.
* Saint Hermas, IV, 442, 493-495.
* Saint Denys l'Aréopagite, V, 38-57 ; XI, 548, 549.

DEUXIÈME SIÈCLE.

* Saint Ignace, V, 16-29.
* Saint Polycarpe, V, 31-33.
* Quadrat et Aristide, V, 68, 69.
* Saint Denys de Corinthe, V, 154, 156.
* Saint Méliton de Sardes, V, 156-159, 185, 186.
* Athénagore, V, 176-186.
* Claude Apollinaire, V, 186.
* Miltiade, V, 186, 187.
* Saint Justin, V, 95-105, 118, 133-139.
* Saint Théophile, V, 187-194.

TROISIÈME SIÈCLE.

* Saint Irénée, V, 198-209.
* Saint Clément d'Alexandrie, V, 211-214, 238-248.
Tertullien, V, 259-334.
* Saint Hippolyte, V, 336-343.
* Origène, V, 355, 356, 360, 361, 365-377, 406-408, 471-474 ; VII, 388-392, 404-407 ; IX, 229.
Saint Cyprien, V, 418, 419, 457-463, 476-491, 506, 507, 510.
* Saint Grégoire le Thaumaturge, V, 528, 529, 541.

1. Nous avons, dans cette liste, fait précéder d'un astérisque les noms des Pères et Docteurs de l'Église grecque.

QUATRIÈME SIÈCLE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

SIXIÈME SIÈCLE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

HUITIÈME SIÈCLE.

NEUVIÈME SIÈCLE.

de ces persécutions, particulièrement pendant les trois premiers siècles, v, 2. — Histoire abrégée des persécutions et des martyrs, d'après le *Panégyrique de tous les martyrs*, du diacre Constantin, lu en 787 au deuxième concile de Nicée, VI, 561-581. — L'Église n'ayant pas cessé d'être persécutée sur la terre et la persécution étant sa vie, nous ne citerons ici que les plus importantes des persécutions qu'elle a eu le bonheur de subir. Tel est l'objet de la table suivante.

II. Table par ordre chronologique des principales persécutions contre l'Église.

1° Persécution contre les premiers chrétiens à Jérusalem. Saul se distingue parmi les persécuteurs. Martyre de saint Étienne (33), IV, 285-287, et de saint Jacques (44), 299.

2° Persécution sous Néron (64-68). — Mort de saint Pierre et de saint Paul, IV, 439. — Noms des plus célèbres martyrs qui ont partagé leur couronne, 442, 443.

3° Persécution de Domitien (90-96), IV, 498-500.

4° Persécution de Trajan (97-116). Correspondance à ce sujet entre l'empereur et Pline; nombreux martyrs, V, 5-9.

5° Persécution d'Adrien (118-129) : quelques-uns la font finir à la suite de la lettre du proconsul d'Asie, Serenius Granianus, V, 70, 71. — Persécution sous ce même empereur des Juifs contre les chrétiens, 76.

6° D'Antonin (138-156). Preuves de cette persécution. Édit de l'empereur qui y met fin, V, 105-107.

7° De Marc-Aurèle (161-174); preuves évidentes de cette persécution, V, 120. — Martyre de sainte Félicité et de ses sept enfants, 122-124. — De saint Polycarpe, 124-130. — Nombreux martyrs en Gaule; saint Pothin, sainte Blandine, etc., 162-173.

8° De Septime Sevère (201), V, 236, 237.

9° De Maximin I (235), V, 408, 409.

10° De Gordien, de Philippe et de Décius (238-249), V, 229, 421, 422.

11° De Valérien et de Gallus (257-260), V, 469 et suiv., 495 et suiv.

12° De Claude le Gothique, en 268; énumération des principaux martyrs, V, 525.

13° D'Aurélien (273-275), V, 544, 545 et suiv.

14° De Dioclétien, VI, 3 et suiv.; — suivie de celles de Galérius, 25 et suiv., notamment 32 et 33, 130, 131; — et de Daïa, 133 et suiv. Ces persécutions commencent en 303 et ne se terminent qu'en 325.

15° Première persécution de Sapor II, roi de Perse vers 330, VI, 336 et suiv.

16° Seconde persécution de Sapor, VI, 340 et suiv. — Les chrétiens massacrés en masse le vendredi saint de l'année 341, 349. — Massacre de deux cent soixante-quinze prisonniers romains, VII, 8 et 9.

17° Persécution de Julien l'Apostat, VI, 532 et suiv., etc.

18° Persécutions des Ariens contre les catholiques. — V. *passim* les tomes VI et VII. — V. aussi *Athanase*, *Pierre d'Alexandrie*, etc., etc.

19° Parmi ces innombrables persécutions il faut noter celle de Valens (366-378), qui veut faire de l'arianisme la religion de l'empire, VII, 37, 51 et suiv., 56 et suiv., 59 et suiv., etc.

20° Persécution d'Izdegerde I, roi de Perse, de 399 à 420, et de son fils Bahram. Martyre des saints Maharsapor, Hormisdas, Suenès, Benjamin et Jacques, VII, 495-497.

21° Des pélagiens contre les catholiques en Palestine, 518.

22° D'Izdegerde II (420-450), dirigée surtout contre les catholiques d'Arménie; VIII, 225-228, 230-232.

23° De Genséric, roi des Vandales, contre les catholiques d'Afrique (437-476), VIII, 295-299.

24° D'Euric, roi des Visigoths de Toulouse, VIII, 346.

25° D'Hunéric, fils et successeur de Genséric (483, 484), VIII, 385-400.

26° De Théodoric, VIII, 496.

27° De Gondebaud, roi des Bourguignons (494), VIII, 522-526.

28° De Trasamond, roi des Vandales (504), VIII, 507 et suiv.

29° Des Juifs Homérites au sixième siècle, IX, 38-47.

30° De Lévigilde, roi des Visigoths d'Espagne (584-586), IX, 280 et suiv.

31° De Chosroès II, roi de Perse (607-627), IX, 463; X, 7, 8, 17-22.

32° Persécutions des Iconoclastes : de Léon l'Isaurien (726-741), X, 498, 518, 519, etc. — 33° De Constantin Copronyme (741-775), également à cause des saintes images, XI, 121 et suiv., 129-140.

III. Empereurs: rois d'Espagne.

IV. Divers.

II. Rois d'Espagne.

III. Empereurs de Russie.

IV. Divers.

suet sur la souveraineté temporelle. Réfutation complète de cette doctrine, XXVI, 738-396. — V. *Royauté*, *Souveraineté*.

II. DE LA PUISSANCE SPIRITUELLE DANS SES RAPPORTS AVEC LA PUISSANCE TEMPORELLE.

Exposé de la doctrine catholique sur les deux puissances, XIV, 368-370, — et sur leurs rapports entre elles, I, 488-497. — Toute l'antiquité a subordonné le temporel au spirituel; cette subordination est de droit naturel et de droit divin, 496, 497. — A raison du péché, dont la connaissance et la censure appartiennent directement à l'Église, elle peut connaître et juger indirectement des choses temporelles, XVII, 317. — La puissance du glaive a toujours été donnée par le Christ à l'Église et confiée par elle à l'empereur, XVIII, 356, 357. — Que signifient ces paroles : Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, IV, 185, 186. — De la subordination de la puissance temporelle à la puissance spirituelle. Doctrine de saint Grégoire VII ; réponse de Bossuet. Réfutation des doctrines gallicanes, XIV, 358-368. — Doctrine de saint Anselme de Lucques sur la subordination des deux puissances. Elle est conforme à celle de l'antiquité, XIV, 427, 428. — « La puissance temporelle est subordonnée à la puissance spirituelle ; » tel est le résumé de la bulle *Unam sanctam*, de Boniface VIII. Que cette proposition est conforme à la tradition des Pères et des Docteurs, XIX, 473-475. — 1° La puissance temporelle qui régit le peuple, quant au temporel, est-elle de Dieu. 2° Outre cette puissance laïque, est-il nécessaire ou expédient qu'il y en ait une autre pour le gouvernement du peuple. 3° Les deux puissances peuvent-elles se rencontrer dans la même personne. 4° La puissance spirituelle doit-elle dominer la temporelle. » Réponse à ces quatre questions par Pierre Bertrandi, évêque d'Autun au quatorzième siècle, XX, 310-313.

PRAGUE (Jérôme de). — V. *Jérôme*.

PRAGMATIQUE SANCTION. 1° PRAGMATIQUE SANCTION DE SAINT LOUIS. Que faut-il penser de son authenticité, XVIII, 679-681. — 2° PRAGMATIQUE SANCTION DE CHARLES VII OU DE BOURGES. Propositions auxquelles on peut réduire ses différents articles. L'acte est du 7 juillet 1438 et fut enregistré au parlement de Paris le 13 juillet 1439, XXI, 571, 572. — Nullité de cet acte, 572, 573. — La Pragmatique sanction est abolie par Louis XI (27 novembre 1461), XXII, 286, 287. — Bulle du pape Léon X approuvée par le concile œcuménique de Latran, condamnant et abolissant la Pragmatique sanction de Bourges, 462-466. — A cet acte est substitué le concordat entre Léon X et François I, 457-461, 469-472.

PRAXÉAS, hérétique du second siècle. Il enseignait que le Père était né de la Vierge et était mort sur la croix, V, 336.

PRÉDESTINATIENS, hérétiques du sixième et du neuvième siècle, VIII, 114, 115, 368-371; XII, 94-117. — V. l'article suivant.

PRÉDESTINATION. Principales erreurs sur la prédestination que l'Église a eu à combattre : 1° Les Prédestinatiens, hérétiques du sixième siècle ; ils prétendaient que Dieu ne veut sincèrement sauver *que les prédestinés*, et que Jésus-Christ n'est mort QUE POUR EUX, VIII, 114. — Que ces hérétiques sont les jansénistes de leur temps, 114, 115. — Par quels Pères ces hérétiques ont-ils été formellement nommés. Et que les jansénistes ont prétendu à tort que cette hérésie n'était qu'un fantôme, 114, 115. — Affaire du prêtre Lucide, de la province d'Arles, qui était tombé dans cette erreur ; conduite de Fauste de Riez à son égard. Rétractation de Lucide, 368-371. — 2° La grande question de la prédestination est soulevée au neuvième siècle par l'hérétique Gothescalc. C'est tout le jansénisme qui est par avance condamné par l'Église de France (V. *Gothescalc*, etc.), XII, 94-117. — 3° Quant à la grande hérésie prédestinatienne par excellence, c'est-à-dire au jansénisme, voyez ce mot.

PRÉFACE. Des préfaces dans le *Sacramentaire* de saint Grégoire, IX, 479, 480.

PRÉJECT (saint) ou saint PRIX, évêque de Clermont en 673, X, 313 et suiv., surtout 318.

PRÉMARE (le P.) (1666-1734), de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Chine, auteur de la *Connaissance de la langue chinoise*, XXVI, 618-620.

PREMIERS-NÉS, chez les Hébreux, doivent être consacrés à Dieu ; ceux de l'homme *doivent* être TOUJOURS rachetés à prix d'argent, I, 338. — Avant le choix de la tribu de Lévi, c'étaient les premiers-nés qui exerçaient le sacardoce, I, 445.

ment moins avancés en fait de civilisation MATÉRIELLE que certains pays protestants, XXVIII, 255. — Que, parmi les protestants, il y en a bien plus de la moitié qui sont catholiques sans le savoir, 202, 203.

II. LES ANCÊTRES DU PROTESTANTISME.

Ce sont tous les hérétiques dont on trouvera la liste à la page 213 de cette table. — V. particulièrement *Wiclef, Jean Hus, Jérôme de Prague.*

III. LISTE DES PRINCIPALES SECTES PROTESTANTES.

1° MARTIN LUTHER et L'HÉRÉSIE LUTHÉRIENNE. Luther attaque les indulgences, l'autorité du pape, la nécessité des œuvres, la confession, les vœux, le purgatoire. Histoire du luthérianisme, XXIII, 5-96, 144-176, 230-263, 309-354; XXIV, 30-34.

2° Les ANABAPTISTES, XXIII, 243, 244, 342-347. Ils condamnent le baptême des enfants et rebaptisent tous ceux qui entrent dans leur société. Ils prêchent la communauté des biens, etc., 243 et suiv.

3° Les ZWINGLIENS ou SACRAMENTAIRES. Ulric Zwingle attaque le célibat religieux, le baptême, le péché originel, les indulgences, la présence réelle, etc. Il veut la parole de Dieu pour unique règle de foi, XXIII, 250-256.

4° Les CALVINISTES. Jean Calvin adopte presque toutes les erreurs de Luther; il nie la transsubstantiation, la présence réelle; il rejette non-seulement les vœux, mais encore toutes les cérémonies de l'Église, et nie la liberté de l'homme. Ses doctrines sur la prédestination font de Dieu le cruel bourreau d'hommes qui ne sont pas libres. Histoire de Calvin et de l'introduction du protestantisme en France et à Genève, XXIII, 426-460.

5° Les ANGLICANS rejettent la messe, l'eucharistie, la confession, le purgatoire, les vœux monastiques, XXIII, 353-408.

6° Les PRESBYTÉRIENS ne reconnaissent pas l'autorité épiscopale. Ils sont la plupart calvinistes et ne signent pas les trente-neuf articles du symbole anglican, XXVI, 521, 522.

7° Les QUAKERS ou TREMBLEURS rejettent même les prêtres, admettent une lumière intérieure qui suffit au salut, ont horreur de tout ce qui peut ressembler à un culte quelconque, etc., XXVI, 522, 523.

8° Les METHODISTES ou WESLEYENS et leurs différentes sectes en Angleterre et en Amérique, XXVI, 524-526. — Les JUMPERS ou SAUTEURS, méthodistes du pays de Galles, 524, 525. — Les JERKERS ou SECOUEURS, 525, 526. — Les BARKERS ou ABOYEURS, 526.

9° La RELIGION ÉVANGÉLIQUE en Prusse, alliance tentée par Frédéric-Guillaume III et Frédéric-Guillaume IV entre toutes les sectes protestantes, XXVIII, 386-389.

IV. HISTOIRE DU PROTESTANTISME.

1° EN ALLEMAGNE. Histoire de l'introduction du protestantisme en Allemagne, XXIII, 5-96, 144-176, 227-250. — Histoire des variations du protestantisme en Allemagne, de 1564 à 1605. Le calvinisme allemand; sa lutte avec le luthérianisme, XXIV, 702-711. — Histoire du protestantisme en Allemagne et en Hollande durant la première moitié du dix-septième siècle. Division des protestants (luthériens et calvinistes; ces derniers subdivisés en Arminiens et Gomaristes). Les Piétistes, XXV, 536-541. — Histoire de la guerre de Trente ans (1618-1648), 549-584. — Histoire du protestantisme en Allemagne à la fin du dix-septième siècle, au commencement du dix-huitième. Travaux de Leibnitz. Le luthérianisme se rapproche de l'Église romaine; conversions nombreuses. Histoire du projet de réunion entre les protestants d'Allemagne et les catholiques, 568-584. — Du protestantisme en Allemagne au dix-huitième siècle. Querelle touchant l'autorité des livres symboliques, XXVII, 408-411.

2° Histoire de l'introduction du protestantisme en SUISSE, XXIII, 250-289.

3° Histoire de l'introduction du protestantisme en SUÈDE (1523-1550), XXIII, 296-300;

4° Dans le DANEMARK (1526-1533), XXIII, 294-296;

5° Dans la NORWÉGE (1537), XXIII, 296.

6° Dans l'ISLANDE (1551), XXIII, 296.

7° Histoire de l'introduction du protestantisme en ANGLETERRE; 1° Henri VIII, XXIII, 353-408; — 2° Édouard VI, 173-186; — 3° Élisabeth, XXIV, 217-224, 583-605. — Histoire du protestantisme en Angleterre dans la seconde moitié du dix-septième siècle, dans la première du dix-huitième, XXVI, 520-527. — Sectes protestantes d'Angleterre: Épiscopaux ou Anglicans, 521-522; — Presby-

Q

R

Cet article sera divisé ainsi qu'il suit :

I. De Rome en général et de sa mission dans le plan divin.

II. Rome païenne. § 1. Origines de Rome ; — § 2. Rome sous la République ; — § 3. Rome sous l'Empire.

III. Rome chrétienne.

I. DE ROME EN GÉNÉRAL ET DE SA MISSION DANS LE PLAN DIVIN.

L'Italie se résume dans Rome. Avant la venue du Christ et même avant Constantin, Rome a été le boulevard de Satan contre Dieu; Dieu l'a choisie pour être depuis lors le boulevard de la Vérité contre l'erreur.— Le peuple romain est chargé avant Jésus-Christ de ramener le monde à l'unité matérielle, III, 496-501. — L'Italie, depuis Jésus-Christ et en particulier depuis le sixième siècle, est chargée de maintenir dans le monde l'unité spirituelle en donnant au chef de l'Église une portion de son territoire pour y exercer librement sa toute-puissante autorité. Rome est une portion de l'espace consacrée à Dieu, comme autrefois la Judée. C'est là que s'élabore librement le plan divin ; c'est à Rome que l'épiscopat, les ordres religieux

Valentinien le Grand (364), VII, 18-36, 117.

Gratien (375), VII, 117, 118, 127, 141, 142, 166, 193, 194.

Valentinien II (383), VII, 117, 143, 270, 271, 298-300.

Théodose le Grand (392), VII, 126, 127, 144-149, 153, 164-175, 191-193, 244-312.

Honorius (395), VII, 314, 378-381, 432-443, 475-477.

Valentinien III (424), VII, 572 ; VIII, 151, 211, 293, 294.

Maxime (455), VIII, 294.

Avitus (455), VIII, 29, 300.

Majorien (457), VIII, 301, 302.

Severus (461), VIII, 302, 325.

Anthémius (467), VIII, 325-328, 335.

Olybrius (472), VIII, 335.

Glycérius (473), VIII, 335.

Julius Nepos (474), VIII, 336, 356, 357.

Romulus-Augustule (475), VIII, 358.

⁂ Prophéties de Daniel sur l'empire romain, III, 467-469.—Réalisation de ces prophéties, 469-472. — Comparaison de Rome, dernière capitale de l'empire idolâtre, avec Babylone, première capitale du même empire, VII, 444, 445. — Part de l'empire romain dans l'histoire universelle, III, 469-472.

III. ROME CHRÉTIENNE.

1° Liste des papes par ordre chronologique.

Nous l'avons donnée au mot PAPES. En se reportant aux articles qui sont consacrés à chacun d'eux, on aura une histoire détaillée de Rome chrétienne depuis saint Pierre jusqu'à nos jours.

2° Principaux conciles qui se sont tenus à Rome.

I. Conciles œcuméniques (de Latran).

1° Neuvième œcuménique en 1123, où le pape Callixte II ratifie et promulgue solennellement la paix conclue entre l'Empire et l'Église à la fin de la longue querelle des investitures. Ce concile doit être considéré comme les premiers états généraux de la chrétienté en Occident, XV, 180, 181.

2° Dixième œcuménique en 1139 contre les partisans du schisme d'Anaclet, XV, 353-355.

3° Onzième œcuménique en 1179, XVI, 359-366.

4° Douzième œcuménique en 1215, XVII, 384, 385, 415-442.

5° Dix-huitième œcuménique en 1512-1517, rassemblé : 1° pour la répression du schisme; 2° pour la pacification entre les princes chrétiens; 3° pour la réformation des mœurs ; 4° pour la défense de la chrétienté contre les Turcs. Histoire de ce concile sous Jules II et sous Léon X, XXII, 381-428, 457-469.

II. Conciles non œcuméniques.

En 251, où le pape saint Corneille est reconnu par saint Cyprien et où il excommunie les hérétiques de Rome et de Carthage, V, 454-457.

En 367. Condamnation des évêques Ursace et Valens, VII, 42. — Autre concile à Rome, un peu postérieur, où l'on déclare *nul tout ce qui s'est fait* au concile de Rimini, 42.

En 378 : sur la primauté du siége de Rome, les appels au pape, etc., VII, 139-141.

En 382 : pour mettre fin au schisme de l'Église d'Antioche, etc., etc., VII, 175-182.

En 386, VII, 209, 210.

En 487, pour remédier aux maux des Églises d'Afrique après la persécution, VIII, 437, 438.

En 494, où l'on dresse le catalogue officiel des livres canoniques et apocryphes, et des Pères approuvés par l'Église, VIII, 465. — Ce même concile déclare que l'Église romaine approuve les quatre conciles œcuméniques de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, VIII, 466.

En 499. On y règle l'élection des papes, VIII, 502, 503.

En 529, contre les usurpations du siége de Constantinople, IX, 97-100.

En 607, contre les abus qui se commettaient dans l'élection du pape, X, 64.

En 649. Le pape saint Martin y fait énergiquement condamner l'hérésie du monothélisme, X, 202-210.

En 745. Condamnation des hérétiques d'Allemagne, Aldebert et Clément, dénoncés par saint Boniface, XI, 20-24.

En 769, sur l'élection du pape contre les ordinations de l'antipape, et aussi pour le culte des images, XI, 170-172.

En 800. Les évêques francs et italiens déclarent unanimement qu'ils ne peuvent juger le siége apostolique, que ce siége n'est jugé par personne, etc., XI, 235.

En 826, XI, 489-491.

I. Rois d'Espagne.

II. Rois de Portugal.

II. Table alphabétique des symboles ou figures, dans laquelle on a placé les symboles avant les objets qu'ils expriment.

T

U

V

III. Divers.

W

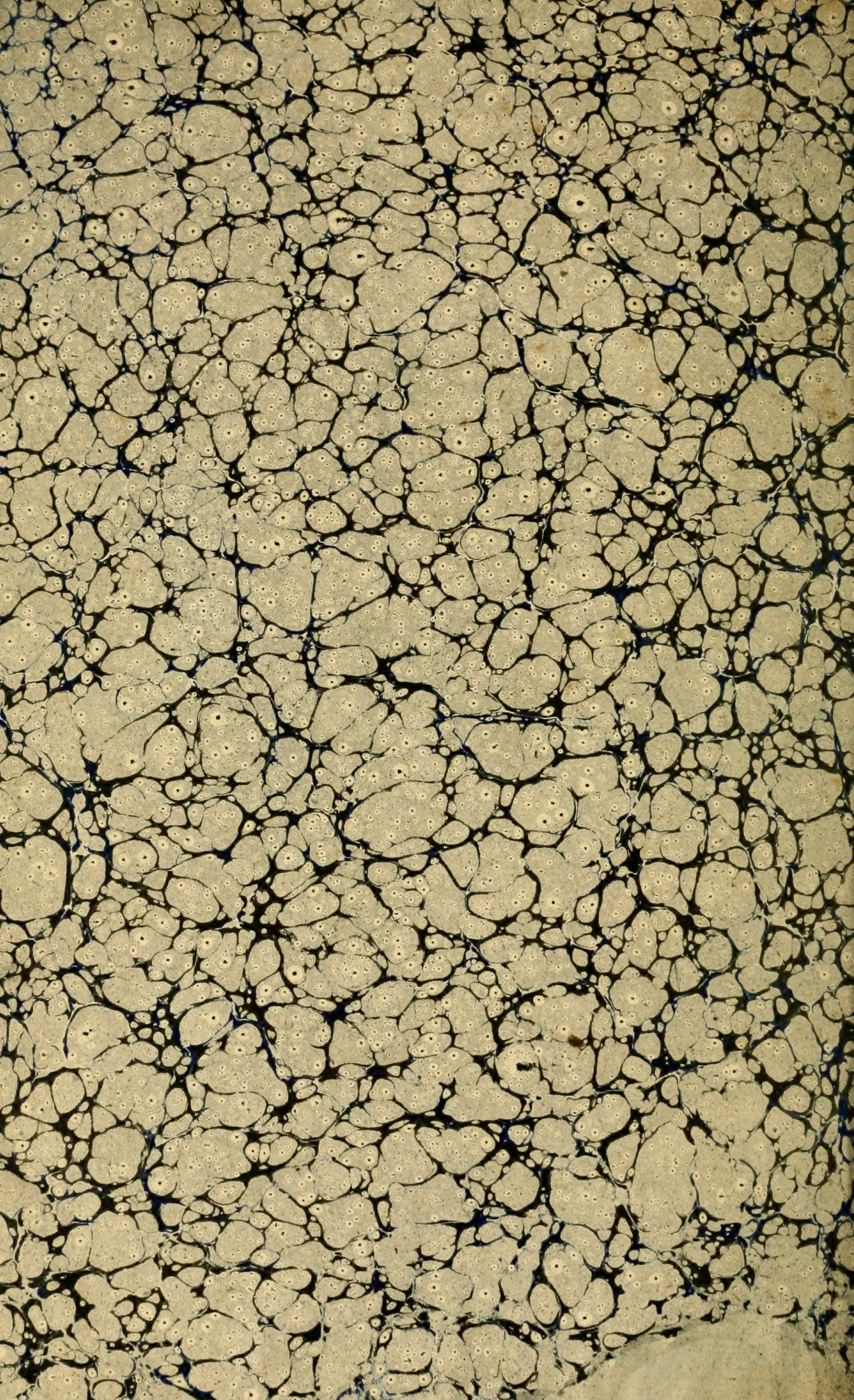
X

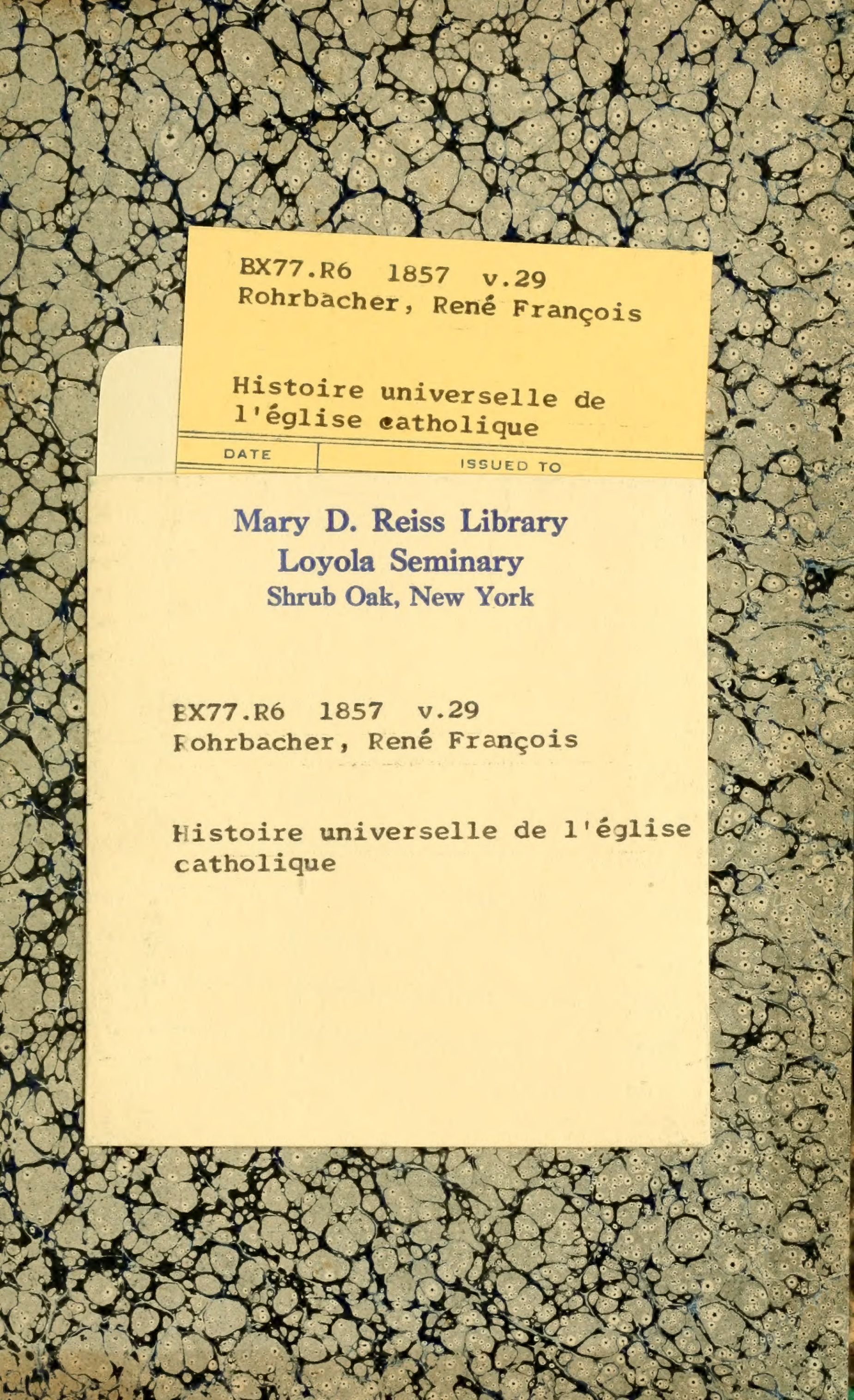
FIN.

ERRATA

Page 9,	colonne 1,	ligne 4,	*au lieu de* 936, *lire* 946.
12,	1,	33,	*au lieu de* II, *lire* III.
15,	2,	11,	*au lieu de* 1192, *lire* 1195.
18,	2,	35,	*au lieu de* 1122, *lire* 1126.
18,	2,	39 et 40,	*au lieu de* 1188-1230, *lire* 1188 ou 1175-1214.
23,	1,	21,	*au lieu de* 1273-1325, *lire* 1282-1328.
26,	1,	17,	*après* Georges IV, *lire* Guillaume IV (1830-1837) et Victoria (1837).
26,	1,	28,	*au lieu de* 168 à 177, *lire* 157-168.
28,	2,	5,	*au lieu de* 187, *lire* 174.
44,	1,	25,	*au lieu de* 969, *lire* 976.
44,	1,	34,	*au lieu de* 468, *lire* 474.
55,	2,	25 et 26,	*au lieu de* Boleslas III, roi de Pologne en 1079, *lire* Boleslas II... en 1059.
57,	1,	50,	*au lieu de* 530, *lire* 430.
60,	1,	34,	*au lieu de* 222-230, *lire* 219-223.
62,	2,	48,	*au lieu de* 1568, *lire* 1562.
69,	2,	54,	*au lieu de* 331, *lire* 231.
71,	2,	25,	*au lieu de* Callixte, III, 394, 395, *lire* Callixte III, 394, 395.
71,	2,	39,	*au lieu de* 272, *lire* 572.
77,	2,	9,	*au lieu de* 503, *lire* 903.
80,	2,	48,	*au lieu de* 76, lire 77.
81,	1,	18,	*au lieu de* 261, *lire* 561.
84,	1,	31,	*au lieu de* Constantin V, *lire* Constantin VI.
84,	2,	12,	au lieu de *contre*, lire *concernant*. (Correction importante.)
86,	1,	23,	*au lieu de* 43, 44, *lire* 543, 544.
99,	2,	21,	*au lieu de* XIX, *lire* XXI.
99,	2,	24,	*au lieu de* Jean XXII, *lire* Jean XXIII.
101,	2,	52,	*au lieu de* 1124, *lire* 1224.
107,	2,	43,	*au lieu de* 1445, XX, *lire* 1448, XXII.
108,	2,	57,	*avant* 622, *placer* XXVII.
109,	1,	5,	*au lieu de* XXVIII, *lire* XXVII.
119,	1,	55,	*au lieu de* 1245, *lire* 1285.
188,	2,	19 et 20,	*au lieu de* 1820-1837, *lire* 1820-1830.
243,	2,	16,	*au lieu de* 252-254, 391-399, *lire* XIX, 252-254, XVII, 391-399.
265,	1,	12,	*au lieu de* 1396, *lire* 1285.
266,	1,	7,	*au lieu de* 1283 à 1261, *lire* en 1209.
273,	2,	42,	*au lieu de* 1346, *lire* 1341.
276,	1,	11,	*au lieu de* 597, *lire* 599.
276,	1,	22,	*au lieu de* 876-848, *lire* 884-856.
276,	1,	29,	*au lieu de* 1243 à 1237, *lire* en 1188.
276,	1,	46,	*au lieu de* 608-597, *lire* 610-599.
276,	2,	5,	*au lieu de* 597, *lire* 599.
276,	2,	12,	*au lieu de* 597-587, *lire* 599-587.
276,	2,	41,	*au lieu de* 817 à 776, *lire* 826.
276,	2,	44,	*au lieu de* 962-943, *lire* 975-954.
293,	2,	23,	*au lieu de* 177, *lire* 377.
296,	1,	25,	*au lieu de* 689, *lire* 685.
301,	2,	21,	*au lieu de* 383, *lire* 683.
356,	2,	7,	*au lieu de* Tranes, *lire* Tzanes.

Paris. — Typ. de P.-A. Bourdier et Cie, rue Mazarine, 30.




BX77.R6 1857 v.29
Rohrbacher, René François
Histoire universelle de
l'église catholique
DATE
ISSUED TO
Mary D. Reiss Library
Loyola Seminary
Shrub Oak, New York
BX77.R6 1857 v.29
Rohrbacher, René François
Histoire universelle de l'église
catholique

